

MF
QUOTIDIEN
 ☎ (027) 23 30 51
 Service des abonnements:
 ☎ (027) 23 43 55 - 23 43 56
 Publicité: Publicitas Sion
 ☎ (027) 21 21 11 **1 fr. 20**

BOUTIQUE

Pitt Môme
 Passage Supersaxo - SION

CANALI
 MILANO
Ferrero Itf
 MODE MASCULINE
 Place du Midi, Sion

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Votation fédérale du 4 juin

Initiative « en faveur des petits paysans »

La corde du pendu

Dimanche prochain, le peuple et les cantons suisses devront se prononcer sur une initiative populaire dite « en faveur des petits paysans ». En fait, ils devront s'exprimer sur une modification constitutionnelle alléchante d'allure, mais littéralement mensongère, sinon menteuse d'intention.

Cette initiative - lancée avec l'appui de la maison Denner (dont la soudaine sollicitude à l'égard des petits paysans reste remarquable de suspicion) - est formulée de si confuse façon que le pendu en féliciterait bientôt sa corde.

Sans trop entrer dans le fouillis du texte amphigourique soumis à la double appréciation du peuple et des cantons, je relèverai cependant deux aspects singuliers de ce nouvel article 31 octies.

Cette initiative entend protéger les « petits paysans » dont l'exploitation de leur pâturage, de leur volaille ou de leur vignoble est exclusivement assurée « par une main-d'œuvre essentiellement familiale » (art. 2, lit. a).

Une main-d'œuvre essentiellement familiale?... Par le biais de cette première disposition, seraient déjà ex-

cluses de toute mesure d'aide ou de soutien les exploitations viticoles, arboricoles, maraîchères, qui nécessitent régulièrement une main-d'œuvre non familiale, voire une main-d'œuvre étrangère, en certaines périodes de l'année, surtout au moment de la cueillette ou des vendanges. Bref, cette initiative n'accorde de protection qu'après de l'expéditive expulsion. Dès lors, j'ose une question: comment l'agriculture valaisanne - la culture de la vigne, des fruits et des légumes - pourrait-elle survivre?... En appelant, peut-être, la maison Denner à son secours?

Par ailleurs, cette initiative prévoit un système de « prise en charge, si l'écoulement des produits agricoles des exploitations paysannes à des prix couvrant les frais est compromis par les importations » (art. 3).

Ce système de prise en charge est vraiment ingénieux. En effet, il suppose des importations supplémentaires afin d'encaisser des taxes simultanément supplémentaires « sous forme de contribution visant à maintenir les prix et assurer l'écoulement » (art. 3, lit. b, de

ladite initiative « en faveur des petits paysans »).

Bien que l'initiative ne dise strictement rien à ce propos, ce système lucidissime entraîne aussitôt la suppression d'un autre système, pratique: celui des « trois phases ». En somme, cette initiative, plutôt que d'exiger une application stricte du triptyque des trois phases - application qui satisferait bien des attentes paysannes - suggère un surcroît d'importations pour ajouter une multiplication de taxes et de prélèvements dont le produit final serait évidemment affecté au maintien des prix et à l'écoulement des produits indigènes. Comme si la sauvegarde

des « petits paysans » suisses, et valaisans, passait d'abord par la soumission à ces paysans d'ailleurs, moins victimes des coûts de production et d'une complète participation à l'acquis social... Et voilà l'astuce qui permettrait à la maison Denner d'étouffer la paysannerie, d'acquiescer enfin des contingents, sous prétexte d'accorder encore des subventions à ces gentils gardiens de l'environnement...

En résumé, la générosité de cette initiative populaire me rappelle étrangement la tension de la corde réservée au pendu.

Roger Germanier

Le manuel du parfait cynique

2

Votations cantonales

Santé publique
Le long terme

39

Le brigadier Bruno Deslarzes prend congé

Le 30 juin prochain, le Valaisan Bruno Deslarzes quittera ses fonctions à la tête de la zone territoriale 10, unité d'armée qui assure le « soutien » de toutes les troupes engagées en Valais, tout en apportant son aide à la population civile en cas de conflit. Hier à Sion, le

brigadier Deslarzes prenait officiellement congé de son état-major et des unités subordonnées à la zone, en présence de nombreux invités. Une cérémonie empreinte de reconnaissance, d'amitié, de satisfaction du devoir accompli...

34



Le brigadier Bruno Deslarzes: « Je passe le témoin. »

Sion Air Show

La fête de nos ailes

Les nouvelles prescriptions de l'Office fédéral de l'aviation civile n'entacheront en rien la prochaine édition de Sion Air Show (23-25 juin), une manifestation dévoilée à la presse hier à Lausanne. Certes les altitudes minimales ont été relevées,

certaines figures interdites (celle tragique de Ramstein notamment). N'empêche que le programme qui prend forme (avec la Patrouille de France, notre photo) aura de quoi enthousiasmer!

SIRPA-AIR

23



Unique en Suisse



Depuis le début des années cinquante, un homme, passionné d'orgue, remarque qu'à chaque restauration d'un instrument ancien, on a mutilé, dénaturé, détruit même les témoins d'une technique ou d'une musique antérieure.

C'est ainsi qu'il conçoit l'idée d'un musée suisse de l'orgue. Une idée qui s'est concrétisée finalement à Roche, dans une ancienne grange

25

WBS

Willy Bühler S.A.
 Chanône-Berchtold 9, Sion
 Tél. 027/22 65 82

Lave-linge - Séchoir

KENWOOD

Service officiel après vente

Bellinzona-Sion
Pour l'UEFA

22

Votations fédérales du 4 juin 1989

Le manuel du parfait cynique

Vous y croyez, vous, au paysan, petit ou gros, vous jetez tout de go que l'amélioration de son train de vie passe par un effondrement spectaculaire de notre balance agricole? En clair, que son porte-feuille serait bien mieux garni si la Suisse produisait moins et achetait davantage à l'étranger... Un brin douteux, non!

Pourtant, c'est bien cette philosophie que tente d'asseoir l'initiative populaire «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux», unique plat au menu des prochaines votations fédérales.

Regards-y de plus près. Rien que le libellé du titre est un chef-d'œuvre de duplicité. «Pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux»... Bon sang mais c'est bien sûr! D'ailleurs, ils doivent être rares, ceux qui rêvent franchement de campagnes sans paysans et de viande sans goût.

Si rares que le Conseil fédéral et les Chambres n'ont jusqu'à présent guère rencontré de difficultés à mener une politique anti-exode rural et pro-exploitation familiale, ce qui a permis, accessoirement, de canaliser les ardeurs surproductrices des industriels de la viande. Exemple: l'élevage de poules en batterie sera interdit dès 1991.

Mais alors, si politique agricole officielle et initiative poursuivent, semble-t-il, le même objectif, pourquoi se donner la peine de récolter cent mille signatures? Justement parce que l'on ne poursuit point le même objectif, pardi!

Ainsi, lorsque les partisans de l'initiative se déclarent «pour une protection des exploitations paysannes», ils oublient de claironner qu'elle entraînerait la mort de plus de dix mille domaines parfaitement viables aujourd'hui. Précisons qu'il ne s'agirait pas de fabriques d'animaux, une rareté sur territoire helvétique, mais d'une foule de vigneron, de maraîchers, de

producteurs de fruits, de légumes, de fleurs, pour ne citer que ceux-là.

Le plus «beau» dans l'histoire, c'est que l'hécatombe qui suivrait l'acceptation de l'initiative ne doit rien au hasard, ni à la maladresse. Elle est froidement, cyniquement voulue, follement espérée par un homme, Karl Schwenk, alias le Grand Epicier, propriétaire de la société Denner.

Ce magnat de l'alimentaire dépense plus ou moins ouvertement des centaines et des centaines de milliers de francs afin d'assurer le triomphe du texte dont il est le père spirituel et financier. Diantre, le coup de poker peut lui rapporter gros!

Car le véritable propos de l'initiative n'est pas de voler au secours des petits paysans, mais d'instaurer l'ère de «l'importation à gogo», ce qui postule une agriculture indigène squelettique. Et Denner de réaliser de juteux bénéfices, notamment dans les secteurs «vin» et «volaille», deux piliers de son développement...

Karl Schwenk n'a peut-être pas entièrement tort de cultiver aussi soigneusement ses intérêts: le moral de celui qui considère que sa chaîne de magasins n'est «qu'une petite exploitation» (sic), progresse sans doute vers le haut.

Les citoyens-consommateurs, eux, auraient tout à fait raison de glisser non dans l'urne d'ici au 4 juin.

Le Grand Epicier grimacera? Tant pis, il s'en remettra. Reste qu'en lui barrant la route, le citoyen-consommateur aura balayé une flambée du coût de la vie, une formidable croissance de l'exode rural, un coup de pouce à une agriculture anti-écologique au possible, une avalanche de viande provenant en ligne droite de fabriques d'animaux étrangères et, en définitive, un affaiblissement général de notre économie. Un marché intéressant, n'est-ce pas?

Bernard-Olivier Schneider

Conférence ferroviaire romande

Prise de position

La Conférence ferroviaire romande (CFR) regroupe, sous la présidence du conseiller d'Etat Bernard Bornet, les chefs des départements responsables des transports publics des cantons romands et de Berne, ainsi que les présidents de la Commission romande de la ligne du Simplon (CRLS) et de la Conférence intercantonale des transports de l'arc jurassien (CITA).

La Conférence ferroviaire romande a siégé le 18 mai, à Lausanne. A cette occasion, elle a délibéré sur la récente décision de principe du Conseil fédéral relative aux nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA) ainsi que sur les perspectives des liaisons ferroviaires franco-suisse. Elle s'est en outre entretenue sur ce dernier point avec une délégation de l'Office fédéral des transports et la direction générale des CFF.

Concernant les NLFA, la conférence est de l'avis que, globalement, la décision de principe du Conseil fédéral est positive car elle porte sur un renforcement du ré-

seau avec deux accès nord-sud (Gothard et Lötschberg) ainsi que sur une amélioration substantielle de la ligne du Simplon entre Brigue - Genève et en direction du TGV sud-est. Elle constate que de nombreux points doivent encore être précisés en terme de tracés, de délais et de programme de réalisation. Elle déplore l'oubli partiel du tunnel du Simplon de base dont la réalisation est laissée curieusement à l'initiative de l'Italie.

Compte tenu de la complexité du dossier, la conférence se réserve de prendre position de façon plus détaillée dans le cadre de la Communauté d'intérêt Lötschberg - Simplon - Transalp 2005 dont les membres de la conférence font partie intégrante du comité de direction.

L'examen des perspectives des liaisons franco-suisse a permis par ailleurs de dégager un consensus pour une solution globale, qui a fait l'objet d'une discussion ouverte avec la délégation de l'Office fédéral des transports et la direction générale des CFF et a été transmise officiellement au con-

seiller fédéral Adolf Ogi.

En résumé, cette solution globale porte sur:

- à court terme, l'acquisition et la mise en exploitation par les CFF de rames Pendolino (ETR 450) sur les axes du Simplon et du Lötschberg, assurant des correspondances avec les TGV à Lausanne, Genève et Berne;
- la réalisation des maillons manquant entre Genève et Lyon avec raccordement du TGV sud-est;
- l'appui à la réalisation de la liaison française Rhin - Rhône pour autant que les connexions entre la Suisse et Paris soient assurées de façon satisfaisante sur les accès existants:
 - Lausanne - Dijon - Paris
 - Berne - Neuchâtel - Dijon - Paris
 - Delémont - Belfort (identification)
 - Bâle - Mulhouse.

Conférence ferroviaire romande (CFR)
Bernard Bornet, chef du Département des travaux publics du canton du Valais

Reflets de la culture romande à Carouge

Miroir 89 démarre aujourd'hui

CAROUGE. - Bernard Haller en ouvrira les feux aujourd'hui même à Carouge. Et Philippe Cohen, par création théâtrale interposée, en bouclera la boucle. Mis sur pied par le Rassemblement culturel romand, Miroir 89 se veut en effet le reflet majeur et diversifié de tout ce qui se fait en matière culturelle dans le pays romand, une région dont les artistes auront à cœur de démontrer, d'ici à dimanche, que la notion de «culture» n'est pas (ou plus) qu'une simple vue de l'esprit.

Ainsi que le soulignent les organisateurs de ce Miroir 89, «la manifestation est unique en ce qu'elle concentre en cinq jours (réd.: du 31 mai au 4 juin 1989) la quintessence de la création romande: théâtre, danse, photo, lettres et bien d'autres domaines artistiques y seront représentés».

Une action permanente

C'est en octobre 1984 que le Rassemblement culturel romand (RCR) vit le jour, et ce après deux ans de travaux préparatoires et à l'instigation de M. Paul Vallotton à qui on en confia la présidence.

Quel but poursuit le RCR? Tout bonnement celui «de rassembler les forces de Suisse romande pour une action permanente en faveur de la culture, de la création artistique, de sa diffusion et de sa conservation». Créateurs et praticiens en constituent les effectifs.

Fin mai 1986, Bienne pouvait en accueillir la première manifestation officielle: Miroir 86. Minutieusement préparée, elle possédait, tel que l'a défini Roland Barthes,

«un privilège inouï, celui d'exister en dehors de toute répétition». Evidemment, lorsqu'il s'agit de renouveler l'expérience et, mieux, de la perpétuer, on se trouve aussitôt confronté à des clichés du genre «on prend les mêmes et on recommence», atténuant ou gommant l'effet de surprise.

«Les festivals de la Cité, de la Bâtie, les Theaterspektakel, les Nuits du cinéma ou encore les Semaines de juin sont nécessaires au plaisir culturel de bien des spectateurs, qui ne vont plus autant au théâtre ou au cinéma, mais qui ont tendance à prendre d'assaut ces lieux où la culture se présente en rangs serrés», commente-t-on du côté de l'organisation qui ajoute: «Nous pensons que, loin de se scandaliser de cela, il faut y voir une possibilité différente de contacts culturels dans le cadre desquels Miroir s'inscrit parfaitement.»

Faire le point

«Miroir fonctionne comme des états généraux de la création culturelle en Suisse romande», écrit

vait un confrère genevois. Et il y a ceux qui suivent l'événement «où qu'il aille» et ceux qui s'y rendent parce qu'il a été mis sur pied dans leur ville. Ce qui fait penser aux organisateurs que «Miroir a un avenir parce qu'il permet de confronter la vie culturelle romande dans son ensemble au jugement d'un public qui changera avec le lieu, tout comme au jugement d'un public de fidèles».

Soutenu par tous les cantons romands ainsi que par plusieurs villes et communes (comme Sierre et Sembrancher pour le Valais), ou encore par d'innombrables organismes publics ou privés de tout poil, Miroir 89 s'inscrit donc à la fois comme une fête généreuse et l'occasion unique et idéale de «faire le point» sans «nombrilisme» ou d'un «œil complaisant», «de mesurer le chemin parcouru pour voir ce qui reste à faire et, le cas échéant, pour corriger les méthodes, les trajectoires». Participant en 1986, lors du premier Miroir, Anne Cuneo a accepté de passer de l'autre côté de la barrière et, donc, de devenir membre de l'organisation. «Miroir 89, assure-t-elle ainsi, n'est pas toute la culture de la Suisse romande». En regard de l'ampleur de la tâche, les moyens à disposition restent trop modestes pour pouvoir devenir complets ou exhaustifs dans le reflet. «Nous avons forcément dû faire des choix, que nous nous sommes efforcés de maintenir les plus larges possible», note Anne Cuneo. Mais elle parle aussi d'une «coupe transversale représentative du travail culturel des Suisses francophones en cette année 1989». Ce qui revient à dire que Miroir 89 offrira à Carouge durant ces cinq jours une vitrine proche

Fédération des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

L'ombre de l'Europe

BERNE (ATS). - L'hôtellerie suisse face au processus d'intégration européenne a été au centre des discussions de la Fédération des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, lors de l'assemblée des délégués réunis mardi à Berne. La politique de la Suisse en matière de main-d'œuvre étrangère ne doit pas être confondue avec la politique d'asile, a pour sa part déclaré Xaver Frei, directeur de la fédération.

Ce qu'il faut changer aujourd'hui,

ce n'est pas la politique actuelle en matière de main-d'œuvre étrangère - qui a fait ses preuves - mais la politique d'asile qui connaît un certain «désordre», a déclaré M. Frei. A cet égard, le rapport de stratégie élaboré par un groupe de travail interdépartemental sous la direction du délégué aux réfugiés Peter Arbenz doit être jugé sévèrement, a-t-il poursuivi.

Le président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz a de

son côté rappelé qu'actuellement, la Suisse était le pays d'Europe qui emploie le plus de main-d'œuvre étrangère. Les revendications de l'hôtellerie ne peuvent être réalisées au détriment des autres secteurs économiques. Actuellement, un assouplissement de la politique en matière de main-d'œuvre étrangère ne peut donc être envisagé tant politiquement qu'économiquement, a poursuivi le chef du Département fédéral de l'économie publique.

Le rapport du président Pierre Moren

N'en déplaise à Monsieur Prix...

La convention collective a été au centre des problèmes de la profession durant le dernier exercice, ainsi que le relevait le président de la FSCRH, M. Pierre Moren. Après une âpre discussion et un battage médiatique sans précédent, celle-ci a été adoptée par les partenaires sociaux.

«Je voudrais faire encore une fois remarquer que 70% du contenu de cette convention proviennent de la loi fédérale sur le travail, du Code des obligations, chapitre droit du travail, et de la loi sur la prévoyance professionnelle. Il est donc erroné de croire que sans CCNT chacun aurait pu se comporter comme bon lui semblait vis-à-vis de ses collaborateurs.»

Revaloriser l'image de la profession a représenté l'objectif d'une large campagne menée par la fédération, afin de promouvoir au sein de la population une attitude positive à l'égard de la restauration et de l'hôtellerie, de favoriser une meilleure motivation du personnel et un climat plus coopératif entre collaborateurs et cadres. La lutte contre deux initiatives qui auraient porté un coup très dur à la profession a été vive et cependant payante. La semaine de quarante heures et la limitation de l'immigration ont ainsi été heureusement repoussées. De même, le président de la FSCRH s'élève contre l'initiative Denner, soi-disant en faveur des petits paysans.

«Accepter cette initiative signifierait la disparition de milliers de petites exploitations agricoles. L'entreprise Denner aurait mieux fait de donner les centaines de milliers de francs engagés dans cette campagne à des petits paysans qui en ont réellement besoin.»

M. Moren qui présidait hier sa vingtième assemblée suisse a consacré une partie importante de son rapport à l'analyse du régime financier de la Confédération. Tout

en reconnaissant la nécessité de trouver un système nouveau à mettre en œuvre après 1994, la fédération reste opposée à toute nouvelle taxe sur l'énergie ainsi qu'à l'introduction de la TVA. Lors de la consultation, elle a fait valoir son point de vue en émettant les considérations suivantes:

- L'élimination de la taxe occulte soulève autant de problèmes qu'elle n'en résout. Dans la pesée d'intérêts aussi contradictoires, une seule conclusion s'impose: le jeu en vaut-il la chandelle? Cette suppression doit être encore longuement discutée.
- Le nouveau régime des finances doit rester limité dans le temps.
- Les taux d'imposition doivent demeurer dans la Constitution.
- L'introduction d'une taxe sur l'énergie n'entre pas en ligne de compte.
- Nous sommes plus que jamais opposés à l'introduction d'une TVA. Le nouveau système fiscal ne doit pas entraîner de nouvelles complications administratives.
- Nous sommes prêts à discuter

sur une modification de l'ICHA, dans le sens des propositions faites par le Conseil fédéral.

Charges sociales: toujours plus haut

Salaires et charges sociales se trouvent dans la branche de l'hôtellerie et de la restauration dans une spirale ascensionnelle impressionnante. La caisse Wirte avait enregistré en 1980 1,8 milliard de salaires déclarés. En 1988, cette masse a dépassé le seuil des trois milliards et les charges sociales le cap des 600 millions.

«Ces montants, a déclaré M. Moren, il faut bien les prendre chez nos membres. Si l'augmentation des salaires et des charges sociales devait continuer de croître à ce rythme et si l'on y ajoute encore l'augmentation des taux d'intérêt, la rentabilité de nos établissements deviendrait aléatoire.»

Il ne nous reste qu'une seule mesure à prendre, même si elle n'est pas populaire: l'augmentation de nos prix de vente avec ou sans l'accord de Monsieur Prix.»

Musulmans en Europe

Cote d'alerte?

La manifestation qui a réuni à Londres samedi dernier 25 000 musulmans réclamant la mort de Rushdie, l'auteur des «Versets sataniques», n'aurait sans doute pas dépassé la rubrique des faits divers si elle ne s'inscrivait pas dans une série de manifestations de plus en plus nombreuses et surtout de plus en plus violentes.

Ces manifestations remettent en cause un principe bien établi du droit de séjour des étrangers dans les démocraties: celui du «profil bas», en vertu duquel tout étranger doit s'abstenir, dans le pays hôte, de manifestation spécifique et, qui plus est, violente. Le séjour des étrangers dans les démocraties a toujours été marqué par la réglementation et par la précarité, celle-ci se réduisant avec la durée de séjour sans incident.

Or, à Londres, comme à Paris ou à Berne, on voit régulièrement des étrangers manifester encore, au nez et à la barbe des ressortissants du peuple hôte et au risque d'affrontements souvent violents avec la police. Sans vergogne, ces étrangers sont regroupés dans des organisations politiques et syndicales, qui sont un défi aux principes établis. En Grande-Bretagne, les musulmans ne sont-ils pas regroupés dans un front d'action, qui, samedi, manifestait haut et fort?

Et c'est là la deuxième circonstance aggravante de ces manifestations; leur violence, qui conduit immédiatement à des affrontements. A Londres, les heurts ont d'abord opposé militants pro-Iraniens et pro-Iraniens, en attendant une contre-manifestation de nationaux, pour finir par des affrontements avec la police.

L'Islam et l'Occident

Seuls les naïfs s'en étonneront. Comment l'Islam, travaillé par des influences aussi multiples que contradictoires, entre chiites et sunnites, modérés et intégristes, partisans de l'Iran et de l'Arabie saoudite, échapperait-il, dans ses minorités européennes, à des heurts violents?

Si l'on ajoute les valeurs propres de l'Islam, exacerbées par le fanatisme en Iran, au Pakistan et au Soudan, comme pour mieux éliminer les adversaires gênants, et totalement incompatibles avec la civilisation occidentale, c'est-à-dire chrétienne, on devine le

potentiel de conflagration, présent et avenir, qui réside dans les minorités musulmanes en Europe.

4 millions de Maghrébins et d'Africains en France

On devine surtout que ces conflits sont d'autant plus violents que certains gouvernements y trouvent leur profit, quand ce n'est pas la recette de leur légitimité.

La France en est un bon exemple avec ses 5 millions d'étrangers, dont 500 000 clandestins, le plus souvent de couleur. Si l'on cumule les 2 millions d'étrangers en situation réputée régulière, les 500 000 clandestins et le million et demi de Maghrébins de la deuxième génération, c'est-à-dire au bénéfice de la nationalité française, ce ne sont pas moins de 4 millions de résidents d'origine maghrébine et africaine.

Merveilleuse clientèle pour un pouvoir dont la légitimité ne dépasse pas 25 à 30% de l'électorat. De là l'ardeur du gouvernement Rocard et surtout de sa majorité à abroger la loi Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers; de là une revendication incessante des lobbies immigrés - S.O.S. Racisme, en particulier - pour obtenir le droit de vote aux élections locales; de là la campagne de Laurent Fabius, tête de liste socialiste aux élections européennes du 18 juin, en faveur des droits de l'homme, c'est-à-dire des droits sociaux, eux-mêmes entendus comme une inéluctable conquête des immigrés. Laurent Fabius déjeune dans une famille immigrée pendant le week-end; Laurent Fabius participe à une fête africaine... Tout est bon pour exalter le poids de l'immigration et drainer le vote français vers Jean-Marie Le Pen pour mieux affaiblir l'opposition parlementaire.

Et les résultats ne se font pas attendre. Laurent Fabius est en tête des sondages, avec 28%; Giscard d'Estaing à 25%; mais Jean-Marie Le Pen caracolait à plus de 10%. Et tout donne à penser que, dans trois semaines, il ne sera pas loin de son score du 24 avril 1988: plus de 14%. Voilà qui s'appelle jouer avec le feu.

Pierre Schäffer

Tennis: les « internationaux » de France Noah, Sanchez, Mezzadri et Zvereva éliminés

7

sports

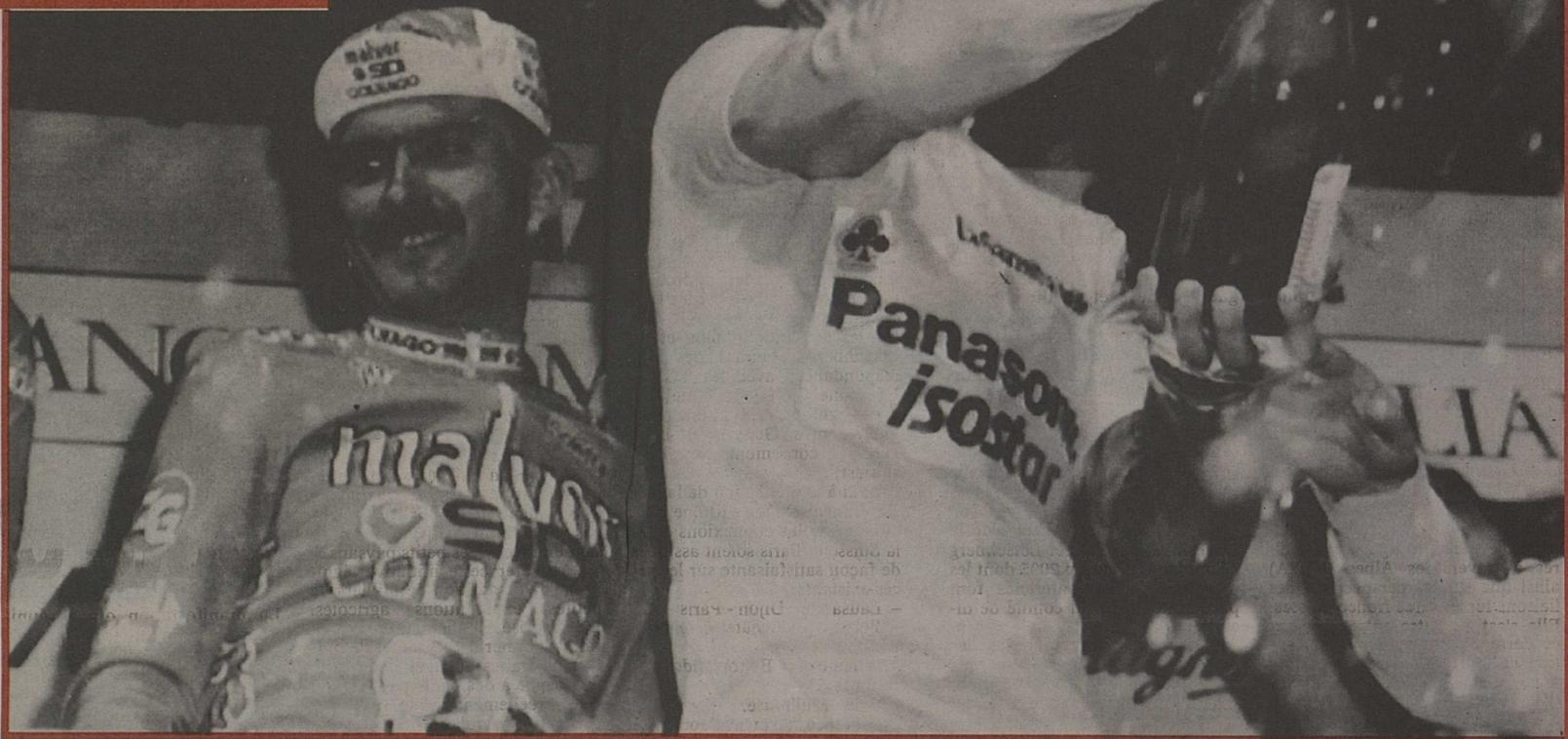
Nouvelliste

Tour d'Italie La guérilla des grimpeurs est lancée...

L'étape de vérité du Giro, contre la montre entre Pesaro et Riccione sur 36,8 km, a révélé les possibilités des favoris. Une nouvelle fois, le leader a changé de nom. Il s'appelle Eric Breukink. Deuxième de cette étape, il a dépossédé le Portugais Acacio Da Silva de la tunique rose. Il a pris 46" à Stephen Roche et 1'01" à Laurent Fignon. Le Hollandais est un solide leader, qui ne se laissera pas intimider par les spécialistes de la montagne, qui sera au programme dès vendredi. « Je m'attends maintenant à une guérilla des grimpeurs, mais je ne serai pas le seul à devoir prendre des responsabilités », a-t-il déclaré. Quant aux Suisses, le meilleur dans l'exercice solitaire fut Rolf Järmann qui termine 16e, à 1'16" du vainqueur, le Polonais Lech Piasecki.

5

Piasecki semble surpris de se trouver sur le podium, alors que Breukink est heureux de sabler le champagne.



Vous êtes-vous déjà posé la question en assistant à une compétition sportive: « Mais quelle est cette voix qui se cache derrière ce micro? » Très souvent anonyme, peu connue, la personne qui officie en tant que présentateur dans une manifestation, de la plus petite à la plus grande, mériterait plus d'égards de la part des organisateurs. Car un bon animateur, cela ne court pas les rues... et, ne l'oublions pas, c'est le pion du succès d'une manifestation. Souvent ignorée, ou mal comprise des organisateurs, on n'attache que peu d'importance à cette fonction. « Toi qui as une grande gueule, tu feras le présentateur ou toi, qui parles plusieurs langues, tu feras bien l'affaire. » Mais sait-on vraiment que le présentateur de toute manifesta-

tion, représente la voix de l'organisation? De lui peut dépendre le succès ou le couac de la compétition. A-t-on suffisamment mesuré

présentateur, cela s'apprend, mais au départ, en tout premier lieu, il s'agit d'être motivé et de connaître la matière sportive, pour informer

traiter, être bien reposé, savoir se nourrir légèrement et respirer convenablement (très important). De plus, il doit exiger d'être membre du comité d'organisation, afin de pouvoir renseigner valablement sur tous les points importants de la manifestation. Voilà, brièvement brossé, le portrait du bon animateur, l'expérience fera le reste. Aux organisateurs d'être convaincus que la voix de la manifestation est déterminante et que le responsable désigné à cette fonction représente le pion du succès!

Si le message passe, alors la fonction prendra la dimension qu'elle mérite!

Pierre Bähler

réflexion

Le pion du succès

l'importance et la valeur de ce pion dans l'organigramme d'un comité? La réponse est non, car, dans la majorité des cas, on prend le bénévole du coin, sans connaître ses aptitudes à cette fonction. Etre

et animer une compétition. Un bagage linguistique sera un avantage pour des confrontations nationales ou internationales. L'animateur doit savoir se préparer, s'imprégner de la matière à

... et encore

Rugby

L'ovale tourne rond

17

Football

Sion à Bellinzzone: mériter l'Europe!

22

Essai auto

La BX 4x4 de Citroën

Adhérence et élégance!

14



Football

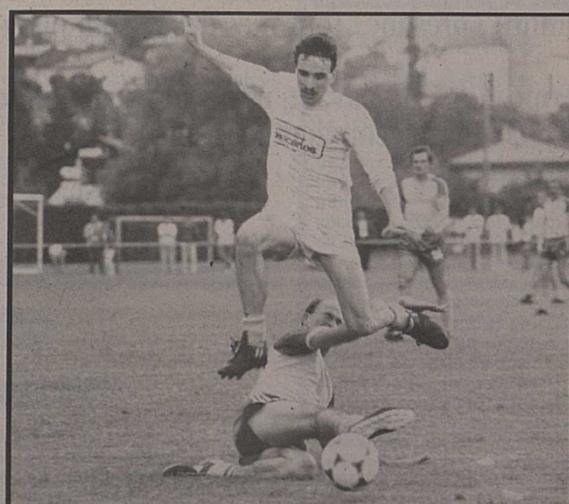
Troisième ligue

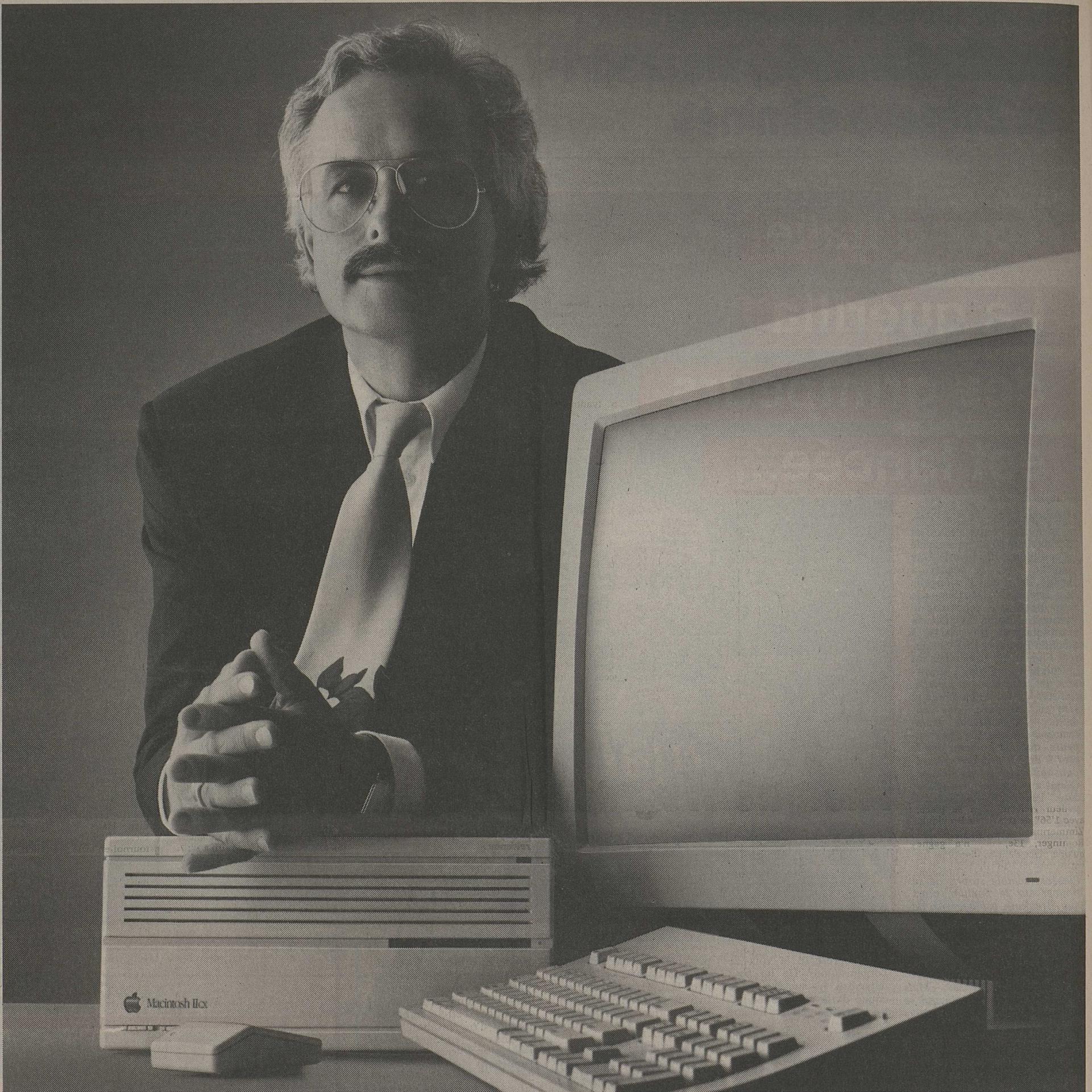
Qui accompagnera le FC Chalais en deuxième ligue?

10

Le flou total. Si Chalais, à l'image de Laurent Mathieu, a pris son envol pour la deuxième ligue dans le groupe 1, l'incertitude demeure dans le groupe 2. Trois jours après la fin du championnat, on ne connaît toujours pas le nom de l'équipe promue...

Gibus





Une question de choix

Apple construit ses succès sur un seul principe de base: au centre de tout système informatique, il ne peut y avoir que moi, l'être humain. C'est la machine qui doit s'adapter à moi, jamais le contraire. Ce naturel et cette commodité d'emploi qui sont la signature de tous les Macintosh en font des outils individuels agréables.

Le nouveau Macintosh IIcx respecte cette philosophie. Au chef d'entreprise, à l'utilisateur que je suis, Apple offre aujourd'hui un choix bien nuancé. D'un côté, les Macintosh SE, des ordinateurs compacts; de l'autre, la série II, la ligne modulaire. Bien situé au centre, il y a maintenant le Macintosh IIcx. Enfin! (presque) tous mes désirs sont pris en compte!

Pour moi, dorénavant, une seule question se pose: quel est l'ordinateur Apple qui me convient le mieux?



Représentant général pour la Suisse et le Liechtenstein:
Industrade S.A., Apple Computer Division,
 Hertistrasse 31, 8304 Wallisellen
 Département support pour la Suisse Romande:
 Chemin du Bief, 1110 Morges, téléphone: 021/802 16 76

 Veuillez m'adresser des informations détaillées sur les nouveautés Apple et la liste de vos concessionnaires agréés.

NOUV.

Nom, Prénom

Profession

Rue

NPA/Lieu

Téléphone



Apple Computer

L'avenir entre vos mains

Tour d'Italie, 10^e étape, Pesaro - Riccione (36 km 800)

Les « grands » devront se méfier...

Les 186 rescapés du 72e Tour d'Italie avaient réussi à escamoter les difficultés des neuf premiers jours du Giro. La 10e étape était ce qu'on appelle dans les milieux cyclistes une «étape de vérité», le contre-la-montre long de 36 km 800 entre Pesaro et Riccione. Le nom dont on affuble ces exercices en solitaire a du vrai. Cette fois, les favoris n'ont pu continuer à cacher leur jeu. La victoire est, certes, revenue à un homme qui ne peut viser le podium final, mais avec le Polonais Lech Piasecki, ex-champion du monde amateur et actuel champion du monde professionnel de poursuite, c'est un tout grand spécialiste de ce genre d'épreuve qui s'est imposé.

Derrière Luigi (Lech, en polonais, se traduit bien par Louis, en français, ou Luigi, en italien) les favoris ont pris position avec le Hollandais Eric Breukink, 2e, et l'Irlandais Stephen Roche, 3e. Breukink a déposé le Portugais Acacio Da Silva (qui n'a pas réussi à se classer parmi les 30 premiers du contre-la-montre) de son maillot du contre-la-montre. Le Hollandais précède désormais Roche de 46" et Fignon, 8e hier, de 1'01". 3e du Giro 1987, 2e l'an dernier, Breukink compte bien poursuivre sa progression.

Suisses défaits

Les Suisses ont essuyé une assez nette contreperformance dans l'exercice solitaire le long de la moyenne Adriatique. C'est finalement Rolf Järmann, de l'équipe Frank de Robert Thalmann, qui s'est avéré le meilleur à la 13e place, avec 1'16" de retard sur Piasecki. Rominger qui, pourtant, visait la victoire d'étape et, avec un peu de chance, disait-il, même le maillot rose, a perdu 1'33". Le Zougais ne termine que 18e.

Les Zimmermann finit encore plus loin, à 1'53", à la 25e place. Avec un second contre-la-montre, le dernier jour du Giro, entre Prato et Florence, passablement plus long avec ses 55 km, les témoins helvétiques ont de quoi être inquiets quant à leurs chances de terminer parmi les meilleurs.

Au classement général, c'est également Järmann, le jeune Thurgovien de 23 ans, qui est meilleur Helvète, à la 9e place, avec 1'56" de retard sur Breukink. Zimmermann est 10e à 2'06" et Rominger, 13e, qui n'a gagné qu'une place dans sa discipline favorite, accuse 2'18" de handicap.

Classements

Dixième étape, Pesaro - Riccione (36,8 km contre la montre): 1. Lech Piasecki (Pol) 48'26" (moyenne 45,588 km/h). 2. Eric Breukink (Ho) 25". 3. Stephen Roche (Ir) à 33". 4. Jesper Skibby (Dan) et Rolf Sörensen (Dan) à 35". 6. Piotr Ugroumov (URS) à 41". 7. Claudy Criquefion (Be) à 49". 8. Laurent Fignon (Fr) à 54". 9. Andy Hampsten (EU) à 55". 10. Moreno Argentin (It) à 57". 11. Maurizio Fondriest (It) à 1'11". 12. Marino Lejarreta (Esp) à 1'12". 13. Rolf Järmann (S) à 1'16". 14. Gianni Bugno (It) à 1'16". 15. Flavio Giupponi (It) à 1'21". 16. Phil Anderson (Aus) à 1'23". 17. Jesus Blanco Villar (Esp) à 1'28". 18. Luca Gelfi (It) à 1'29". 19. Vladimir Poulnikov (URSS) à 1'30". 20. Toni Rominger (S) à 1'33". 21. Sergio Carcano (It) à 1'37". 22. Peter Winnen (Ho) et Sergueï Usalamine (URSS) à 1'40". Puis: 26. Urs Zimmermann (S) à 1'53". 29. Werner Stutz (S) à 2'02". 121. Pius Schwarzenruber (S) à 5'48". 124. Stephan Joho (S) à 5'52". 135. Urs Freuler (S) à 6'16". 146. Hansruedi Märki (S) à 6'40". 150. Omar Pedretti (S) à 6'52". 153. Pascal Ducrot (S) à 6'53". 179. Kurt Steinmann (S) à 8'33". 180. Jürg Bruggmann (S) à 8'36". 185. Karl Källin (S) à 9'56".

Classement général: 1. Eric Breukink (Ho) 45 h 08'23". 2. Stephen Roche (Ir) à 46". 3. Laurent Fignon (Fr) à 1'01". 4. Piotr Ugroumov (URS) à 1'05". 5. Flavio Giupponi (It) à 1'23". 6. Maurizio Fondriest (It) à 1'26". 7. Marino Lejarreta (Esp) à 1'46". 8. Claudy Criquefion (Be) à 1'51". 9. Rolf Järmann (S) à 1'56". 10. Urs Zimmermann (S) à 2'06". 11. Acacio Da Silva (Por) à 2'12". 12. Gianni Bugno (It) à 2'15". 13. Toni Rominger (S) à 2'18". 14. Silvano Contini (It) à 2'21". 15. Peter Winnen (Ho) à 2'36". 16. Sergio Carcano (It) à 2'45". 17. Vladimir Poulnikov (URS) à 2'50". 18. Phil Anderson (Aus) à 2'55". 19. Jesper Skibby (Dan) à 3'01". 20. Andy Hampsten (EU) à 3'14". 21. Lech Piasecki (Pol) à 3'19". Puis: à 3'26". 76. Werner Stutz (S) à 23'39". 98. Karl Källin (S) à 36'58". 131. Jürg Bruggmann (S) à 1 h 00'21". 138. Omar Pedretti (S) à 1 h 12'22". 141. Pascal Ducrot (S) à 1 h 14'46". 142. Hansruedi Märki (S) à 1 h 15'03". 153. Kurt Steinmann (S) à 1 h 23'13". 170. Pius Schwarzenruber (S) à 1 h 38'00". 183. Urs Freuler (S) à 1 h 58'48". - 186 classés.

Classement du meilleur grimpeur: 1. Rominger (S) 31. 2. Herrera (Col) 20. 3. Giuliani (It) 15. 4. Cardenas (Col) et Carlsen (Dan) 12.

Ugroumov outsider possible?

Le parcours était assez nettement divisé en deux parties. Dans la première, il s'agissait, d'abord, de grimper une côte de 2 km avec un pourcentage de 5%. Jusque peu avant la mi-parcours, au km 16, le tracé restait «casse-pattes». La seconde partie concernait les 20 derniers kilomètres en plat ou en descente.

Les spécialistes pour chacune des deux parties se sont assez nettement cristallisés. Le Soviétique Piotr Ugroumov devançait encore Breukink de 4" au 10e kilomètre avant de perdre du terrain et de finir 6e. Fignon avait déjà concédé 13", le leader Da Silva 42", et Contini 55". Vainqueur de deux étapes consécutives avec John Carlsen et Bjarne Rijs, les Danois se sont encore une fois mis en évidence dans la 4e place ex aequo de Rolf Sörensen et de Jesper Skibby.

La lutte pour la victoire finale se circoscrira-t-elle, désormais, aux trois grands noms Breukink-Roche-Fignon? Que vaudra Piotr Ugroumov, ce néo-professionnel soviétique de 28 ans, lorsque il s'agira d'escalader les cols des Dolomites et ce fameux Gavia, qui avait tant fait de dégâts sous la

tempête de neige, l'an passé? Il semble, depuis qu'ils sont passés «pros», que les coureurs soviétiques soient enclins à la politesse (euphémisme), c'est-à-dire qu'ils ne sont apparemment pas venus s'immiscer dans le dur monde des «girini» pour défier les professionnels.

A l'instar d'Ivan Ivanov, au Tour d'Espagne, accusé d'avoir «vendu» ses chances à Delgado, les Soviétiques se sont montrés «coopératifs» (encore un doux euphémisme) à ce jour. L'attitude d'Ugroumov demande donc à être suivie.

Criquéfion-Hampsten: coucou, nous revoilà!

Le Belge Claude Criquéfion, 7e hier et 8e du général, n'a peut-être pas dit son dernier mot non plus. Vainqueur de la dernière édition, mais piégé sur les pentes de l'Etna, l'Américain Andy Hampsten a refait surface à son tour. 9e de l'étape, il se retrouve dans les vingt meilleurs au général, mais déjà à 3'14". Mais l'Américain d'Yverdon connaît et aime le Gavia et ses frimas d'hiver. C'est là qu'il avait fait l'essentiel de son succès l'an dernier. L'Italie compte sur Flavio Giupponi, 5e au général, mais le



Le Hollandais Eric Breukink (2e) contre la montre, a ravi la tunique rose à Da Silva et se place en sérieux favori à la victoire finale.

4e de 1988 a, surtout, une réputation de «suceur de roues». Fondriest, 6e, passera avec peine la haute-montagne, Bugno, 11e, s'est déjà beaucoup donné. Ex-maillot rose, Contini a rétrogradé au 14e rang. Le Bergamasque de 31 ans, 3e du Giro 1982, ne vivra pas une seconde jeunesse.

Le prochain rendez-vous important se situe vendredi, lorsque la 13e étape culminera aux Tre Cime di Lavaredo après 207 km et une arrivée à 2400 m d'altitude. Dès le lendemain, on «remettra ça», avec cinq cols entre Misurina et Corvara, dont le Pordoi et le Campolongo.

Critérium du « Dauphiné libéré »

Thomas Wegmüller devient leader

A Lyon, terme de la première étape du «Dauphiné libéré», Thomas Wegmüller a revêtu le premier maillot de leader de sa carrière professionnelle. Dominé seulement de 71 centièmes la veille au prologue de Divonne-les-Bains par Steve Bauer, le coureur de la formation Domex-Weinmann a pris la tête du général en se glissant dans l'échappée finale, à 25 km de Lyon. La victoire est revenue au Français Pascal Poisson (Toshiba).

En compagnie de Poisson, du Hollandais Nico Verhoeven, du Belge Frank Van den Abbeele et de l'Argovien Jörg Müller, Wegmüller a tenu tête au peloton pour couper la ligne avec sept secondes d'avance sur Steve Bauer. Mais avant de trouver la récompense de ses efforts, Wegmüller était déjà le leader théorique grâce aux trois secondes de bonification empochées au sprint intermédiaire de Bellegarde (km 46).

«C'est rageant. J'ai complètement raté mon sprint.» A l'arrivée,

le Bernois portait paradoxalement le masque. «La victoire d'étape était à ma portée. Seulement, j'ai commis l'erreur de laisser partir Poisson à 700 m de la ligne.» Avant de s'incliner devant le démarrage du Français, qui a cueilli une belle victoire une année presque jour pour jour après sa terrible chute au Tour d'Italie, Wegmüller, sans doute l'un des coureurs les plus généreux du peloton, avait tenté à plusieurs reprises de lâcher ses compagnons de fugue. «J'avais l'impression que nous ne roulions

plus. J'avais si peur que le peloton revienne.»

Comme Wegmüller, Jörg Müller a été surpris par l'accélération de Poisson. «J'ai bien essayé de revenir sur lui. Mais j'ai manqué de puissance pour y parvenir.»

Avant ce final, cette première étape n'aura guère été palpitante. Sous un soleil de plomb, les coureurs n'avaient pas l'humeur batailleuse. La course ne s'est animée en fait qu'aux portes de Bellegarde lorsqu'une dizaine de coureurs, dont Charly Mottet en personne et Gilles Delion, a amorcé une timide tentative. Très vite réprimée on s'en doute.

Thomas Wegmüller devra sortir le grand jeu lors de la deuxième étape, Lyon - Saint-Etienne, s'il entend conserver son maillot or de leader. Le parcours proposé mercredi ne servira en effet pas ses intérêts avec l'ascension du col de la Croix de Chabouret (1170 m) à moins de 20 km de l'arrivée.

Première étape. Divonne-les-Bains - Lyon: 1. Pascal Poisson (Fr) les 186 km en 5 h 06'34" (37,773 km/h) (10^e de bon.); 2. Nico Verhoeven (Ho) (6^e); 3. Frank Van den Abbeele (Be) (4^e); 4.

Thomas Wegmüller (S); 5. Jörg Müller (S), tous m.t.; 6. Sean Kelly (Ir) à 7"; 7. Steve Bauer (Can); 8. Wayne Bennington (GB); 9. Dirk Demol (Be); 10. Arjan Jagt (Ho); 11. Jean-Claude Colotti (Fr); 12. Rudy Verdonck (Be); 13. Marco Diem (S); 14. Patrick Verschueren (Be); 15. Peter De Clercq (Be); 16. Armando Ceci (Be); 17. Adri Wijnands (Ho); 18. Sammie Moreels (Be); 19. Régis Clère (Fr); 20. Patrick Tolhoek (Ho). Puis les autres Suisses: 52. Beat Breu; 68. Niki Rüttimann; 72. Arno Küttel; 75. Mauro Gianetti; 81. Heinz Imboden; 88. Pascal Richard; 100. Alfred Ackermann; 105. Fabian Fuchs. - 119 classés.

Classement général: 1. Wegmüller 5 h 12'28"; 2. Poisson à 8"; 3. Bauer à 9"; 4. Mottet à 10"; 5. Colotti à 13"; 6. Müller à 13"; 7. Frans Maassen (Ho) à 14"; 8. Edwig Van Hooydonck (Be) à 15"; 9. De Clercq à 16"; 10. Pascal Simon (Fr) à 16"; 11. Eric Boyer (Fr) à 16"; 12. Jérôme Simon (Fr) à 18"; 13. Raul Alcalá (Mex) à 18"; 14. Pascal Lino (Fr) à 20"; 15. Laurent Bezault (Fr) à 20"; 16. Michael Wilson (Aus) à 21"; 17. Bruno Cornillet (Fr) à 21"; 18. Verhoeven à 21"; 19. Rüttimann à 21"; 20. Alberto Camargo (Col) à 21". Puis: 22. Ackermann à 22"; 23. Diem à 23"; 34. Breu à 27"; 36. Gianetti à 27"; 37. Richard à 27"; 46. Imboden à 29"; 72. Küttel à 35"; 74. Fuchs à 35".

Affaire Johnson-Astaphan

Le président du CIO mis en cause

Le docteur «Jamie» Astaphan a laissé entendre que M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, aurait tenté de faire en sorte que le test antidopage positif de Ben Johnson à Séoul ne soit pas divulgué s'il n'y avait pas eu une fuite provenant du laboratoire d'analyses.

L'ex-médecin personnel de Johnson, dont la crédibilité est apparue très relative depuis qu'il témoigne pour la quatrième journée devant la commission d'enquête canadienne sur le dopage, a rapporté une conversation qu'il dit avoir eue à Séoul avec l'entraîneur du champion olympique déchu, Charlie Francis, après que les résultats positifs eurent été connus. L'entraîneur venait, selon Astaphan, de parler avec MM. Samaranch et Richard Pound, vice-président (canadien) du CIO.

Le docteur a indiqué avoir demandé à Francis s'ils avaient fait quelque chose. «Ils ont essayé», aurait répondu Francis. «Ils n'auraient pas pu essayer davantage», aurait rétorqué Astaphan. «Oui M. Pound a essayé et a parlé à M. Samaranch qui a dit qu'il serait intervenu sur les résultats s'ils n'avaient pas été divulgués prématurément par le laboratoire», aurait dit Francis.

De son bureau de Montréal, M. Pound a affirmé qu'à aucun moment le fait de ne pas tenir compte du résultat positif n'a été considéré. «Ce que nous avons essayé de faire a été de traiter Johnson comme n'importe quel autre athlète», a-t-il dit. «Nous ne pouvons faire une exception pour une superstar», a-t-il ajouté.

Quant il a témoigné lui-même en mars devant la commission d'enquête, présidée par le juge Charles Dubin, Charlie Francis n'avait pas évoqué cette prétendue conversation avec MM. Samaranch et Pound.

Le vice-président du CIO, qui a lui aussi témoigné devant la commission, avait accusé à cette occasion la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA) d'avoir notamment donné des directives pour que ne soient pas pratiqués des tests sur certaines substances aux championnats du monde de Rome en 1987 (au cours desquels Johnson avait établi

son actuel record du monde du 100 m en 9"83). Plus généralement, il avait reproché à la FIAA de ne pas prendre au sérieux les contrôles antidopage.

Ces accusations avaient été réfutées par le secrétaire général de la FIAA, M. John Holt, et par le président de sa commission médicale, le Dr Arne Ljungqvist.

Par ailleurs, le juge Dubin a indiqué que le Dr Astaphan, pas plus qu'un autre témoin devant la commission, ne pouvait être contraint de citer les noms des athlètes étrangers dopés, ces derniers n'ayant pas d'avocat pour se défendre.

Deux noms ont cependant déjà été cités: le sprinteur italien Pier Francesco Pavoni en tant que patient du Dr Astaphan, et l'ex-lanceur de poids américain Brian Olfield qui aurait fourni des stéroïdes à des athlètes canadiens.

Motocyclisme

L'état de Barchitta et Bonhuil s'améliore

L'état de santé du pilote italien Fabio Barchitta et du Français Bruno Bonhuil s'améliore. Blessés dimanche dans le Grand Prix d'Allemagne, à Hockenheim, Barchitta, en partie paralysé à la suite de sa chute, n'a aucune vertèbre brisée et a retrouvé l'usage de ses membres. Bonhuil a, quant à lui, été opéré au torse à la clinique universitaire d'Heidelberg et sera transporté en fin de semaine à Paris.

Football

Eliminatoires coupe du monde Trois matches au programme ce soir

Les quatre équipes du groupe 4 du tour préliminaire de la coupe du monde seront en lice ce soir. A Cardiff, le pays de Galles (3e au classement avec 2 matches et 1 point), sera aux prises avec la RFA, l'actuel leader du groupe avec la Hollande, (3/4), qui rencontrera, quant à elle, la Finlande (2/1 comme le pays de Galles).

En ligne d'attaque, le sélectionneur Franz Beckenbauer fera confiance à Rudi Völler et à Karl-Heinz Riedle, au détriment de Jürgen Klinsmann, remplaçant aux côtés d'Olaf Thon, diminué par une blessure. Au milieu de terrain, Beckenbauer a fait appel à Holger Fach (Bayer Uerdingen) pour suppléer Lothar Matthäus, suspendu pour avoir écopé de deux avertissements.

Les Allemands, qui ont réalisé deux matches nuls dans leurs confrontations directes face à leur principal adversaire du groupe, la Hollande, seront forcés de s'imposer à Cardiff, s'ils entendent conserver leur chance de participer au tour final en 1990.

La principale préoccupation du sélectionneur Gallois, Terry Yorath, réside en l'absence du buteur de Liverpool Ian Rush, qui souffre d'une elongation à la cuisse depuis la rencontre décisive du championnat d'Angleterre, qui opposait son club à Arsenal, la semaine dernière. Le pays de Galles qui n'a, par ailleurs, jamais gagné contre l'Allemagne de l'Ouest devra également se passer du défenseur Pat Van der Hauwe (Everton), blessé lui aussi.

La Hollande, qui affronte ce soir la Finlande, paraît bien armée pour s'imposer en terre finlandaise. L'entraîneur Jukka Vakkila a confié à Ari Heikkinen (Turun Palloseura), qui ne compte que six rencontres internationales à son actif, la délicate mission de contrôler Marco Van Basten. Le coach hollandais Thijs Liebrechts pourra compter sur son gardien Hans Van Breukelen, blessé, cet hiver, lors d'un tournoi en salle à Munich. Autre retour, celui de Wim Kieft. Ruud Gullit fait également partie de la sélection.

A Moscou, Sigi Held et l'Islande entendent poursuivre leur rôle de trouble-fête du groupe 3. Auteur du but du 1-1 du match aller, le Lucernois Sigi Gretarsson sera également à Moscou, alors que le soir même, pourtant, son club joue une partie importante à la Maladière. Valeri Lobanovski, le coach soviétique, peut compter sur sa meilleure formation et part largement favori, malgré le couac de Reykjavik.

Zone asiatique

L'Iran toujours invaincu

A Téhéran, devant 62 000 spectateurs, l'Iran a battu la Thaïlande par 3-0 (mi-temps 2-0) en match éliminatoire de la coupe du monde, zone asiatique, groupe 5, grâce à des buts de Farshad Pyos (2) et de Mohsen Garoosi. L'Iran est toujours invaincu en 4 matches, tout comme la Chine, elle, en 3 matches.

Coupe du monde 1990. Eliminatoires zone asiatique. Groupe 5: Iran - Thaïlande 3-0 (1-0), à Téhéran. Classement: 1. Iran 4/8. 2. Chine 3/6. 3. Thaïlande 5/2. 4. Bangladesh 6/2.

Athlétisme

Le programme de Saïd Aouita

Le champion marocain Saïd Aouita a exprimé son intention de courir sur 5000 et 10000 m lors des championnats du monde de Tokyo, l'an prochain, et aux Jeux olympiques de Barcelone, en 1992.

Après avoir confirmé sa participation aux premiers Jeux de la francophonie, qui auront lieu du 8 au 22 juillet prochain à Casablanca, sur 1500 m et 5000 m, Aouita a annoncé qu'il participerait auparavant à quelques réunions internationales et notamment à celle de Lausanne, le 27 juin, ainsi qu'aux réunions de Séville (Esp), le 20 juin, de Villeneuve d'Ascq (Fr) le 25 juin, et d'Oslo, le 1er juillet.

ANNONCES DIVERSES

RIDDES

Du 3 juin d s 16 h au 4 juin 1989 jusqu'  18 h

Marathon Th  tral et f te villageoise

10 stands dans la rue, 10 spectacles

avec la participation des soci t s locales: ski-club, FC, gymnastique, samaritains, Runners-Club, Abeille, Ind pendante, SD Tzoumaz, ch ur mixte.



Organisation:

36-537269



Fraises   cueillir

Libre-service

Prix: Fr. 1.40 la livre

Du jeudi 1er juin, tous les jours y compris le dimanche, de 9 h   12 h et de 13 h   19 h 30 jusqu'  au 20 juin environ.

Henri Pitteloud - Devin 32 - SIERRE

Acc s: entr e de Sierre, hauteur H tel Atlantic, tourner   droite, descendre jusqu'  au pont de chemin de fer et suivre panneaux indicateurs. Prendre r cipients avec soi.

36-5231

Husqvarna FORET & JARDIN

Que vous tondez une grande ou une petite surface de gazon

Husqvarna   toujours la tondeuse ad quate.

- Mod les de 3,5CV   12CV avec ou sans traction
- Microtracteur 12CV / 85 cm

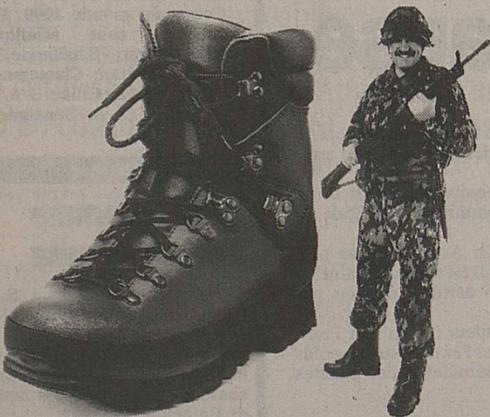


Husqvarna
un meilleur nom pour la qualit 

- K. BRANDALISE**, tracteurs + machines
1917 ARDON T l. (027) 86 35 35
- P. BRANDALISE**, tracteurs + machines
1868 COLLOMBEY-le-Grand T l. (025) 71 79 79
- G. PERRAUDIN**, Garage du Grand-Saint-Bernard
1937 ORSI RES T l. (026) 83 12 50
- A. ROUX**, machines-outils
1950 SION T l. (027) 23 43 47
- SM-SERVICE**, atelier  lectrom canique
1870 MONTHEY T l. (025) 71 65 65

121.405675

La chaussure souveraine pour votre prochain service militaire *



MENDL
LA CHAUSSURE SOUVERAINE

GORE-TEX
aussi incomparable que notre peau

le look montagne

Avenue de la Gare 37
1920 MARTIGNY
(026) 22 91 55

36-077280

HYPOTH QUES

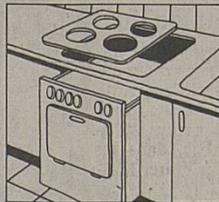
PROPRI TAIRES
ACHETEURS
CONSTRUCTEURS
ENTREPRENEURS

Toutes HYPOTH QUES et tous CR DITS DE CONSTRUCTION. Cr ons, transformons, **augmentons hypoth ques**. Possibilit  de transformation de 2e et 3e rangs en 1er rang plus avantageux. Amortissement int ressant. Etude dossier sans frais ni engagement. M thode  prouv e, rapide, discr te. R ponse assur e.

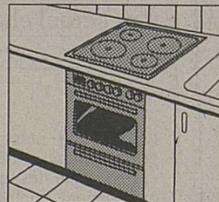
Ecrire sous chiffre 5137   ofa Orell Fussli Publicit  S.A., 1870 MONTHEY.

Modernisez votre cuisine par l'int gration d'une surface de cuisson en vitroc ramique Bauknecht

Nous remplacons vite et bien les anciennes tables de cuisson en acier au chrome par des surfaces de cuisson en vitroc ramique, modernes pratiques,  cologiques d' nergie.



D coupage du plateau d'acier au chrome



Apr s la pose de la surface de cuisson en vitroc ramique



Surfaces de cuisson en vitroc ramique Bauknecht pour montage ult rieur en cuisines encastr es.

Bauknecht

Perfection  sthetique et pratique

Conseil, offre et montage par:

 LECTRO-SERVICE
Christian Muhlheim
Chemin Saint-Hubert 27
1950 SION
T l. (027) 22 12 13

VOKO

Le syst me universel de bureau

Un nouveau collaborateur va arriver...

O  et comment allez-vous l'installer? Avec T.O.M./R «modulez-lui» la place de travail id ale, disponible imm diatement.



Demandez-nous des informations ou visitez notre exposition.

bureautique Gaillard SA
Rue du L man 35, Martigny
T l. (026) 22 81 93

VOILE + MOTEUR Rive-Bleue
Permis 100% 81 33 10
Bouveret Windsurf Tennis Cours Location

A vendre **bateau**
200 CV, cuisine, cabine pour dormir, avec place au Bouveret. Prix neuf, Fr. 50 000.-, c d    Fr. 35 000.-.
Faire offre sous chiffre P 36-120868, Publicitas, 3900 Brig.
036-120868

100%, pr paration   l'EXAMEN th orique

BATEAU VS
(025) 81 21 48
jeux: TOTO
Temps: 5 x 30 minutes
EXAMEN r ussi ou * REMBOURSE! *

A vendre **bacs   fleurs en fer forg **
8 ml.
T l. (027) 58 28 74, de 8 h   10 h.
36-435773

KEITA
voyant m dium, sp cialiste des travaux occultes, r sout les probl mes, les plus pr occupant de votre vie dans les plus brefs d lais: retour d'affection, chance, amour, protection, d senvolement, amaigrissement.
Palement apr s r sultats.
T l. (0033) 50 35 00 27.
18-310118

PUBLICITAS
027/21 21 11

A donner contre bons soins

chaton
(femelle), tigr , propre, 2 1/2 mois.
T l. (025) 71 71 15 d s 18 heures.
036-425444

A donner contre bons soins **Colley m le**
8 ans, tr s propre, tout de suite ou   convenir.
T l. (027) 22 48 96.
036-304551

Rentiers AI

Nous voulons vous aider et vous apporter du bien- tre et des avantages r els ignor s jusqu' ci.

Dans votre int r t, contactez-nous sans tarder.

Pour traiter: t l. (027) 36 22 36.

036-530705



AFFAIRES IMMOBILI RES

A vendre   **Monthey** superbe **villa jumel e**

comprenant: rez-de-chauss e: s jour avec chemin e, salle de bains + W.-C. salle   manger, cuisine agenc e habitable, chambre, W.-C. s par s, buanderie. Etage: 3 chambres, douche + W.-C. Terrain de 598 m². Finitions de 1re qualit . Hypoth que   disposition. **Prix: Fr. 520 000.-** Renseignements et visites: Agence immobili re **D. BUSSIER S.A.** T l. (025) 71 42 84. 036-537240

Espagne Costa-Dorada A vendre

villa meubl e

2 chambres, garage et piscine, situation calme   600 m. de la mer.

T l. (021) 963 15 73 ou (021) 691 69 32. 036-837886

Sion-Gravelone A louer dans petit immeuble r sidentiel, situation tr s calme,

bel appartement neuf de 4 1/2 p.

Loyer: Fr. 1220.- + charges. Libre tout de suite. Renseignements: t l. (027) 23 53 00 IMMO-CONSEIL S.A., 1950 Sion 2. 036-537285

GECO G RANCE ET COURTAGE SA

LEYSIN
Nous louons au centre du village **magnifiques appartements 2 1/2 pi ces, 3 1/2 pi ces en duplex**
● cuisine agenc e
● disponibles tout de suite
● d s Fr. 700.-, charges comprises.
1 mois de loyer gratuit.

AV. DU CHAMOISSAIRE 19 1860 AIGLE
T l. (025) 26 48 11

A louer   Martigny

1-pi ce

cuisine s par e, salle de bains, balcon, cave. Etat de neuf.

T l. (026) 22 10 40. 036-400613

A louer   Saint-Germain-Savi se

3 1/2-pi ces

Fr. 650.- charges comprises.

T l. (027) 25 21 95. 036-077195

La Fontaine-sur-Martigny,   louer

5-pi ces

d s le 1er juin 1989. T l. (026) 22 56 34, de 8   11 heures. 036-090610

A louer,   l'entr e de Crans,

grand studio

meubl , balcon, ensoleill , vue. Libre tout de suite.

T l. (027) 22 91 05, heures de bureau. 036-837831

A louer tout de suite ou   convenir

1 appartement 3 pi ces

76 m², Fr. 980.- + charges
1 appartement 3 1/2 pi ces
77 m², Fr. 910.- + charges. Pour tous renseignements: (025) 26 43 14. 036-837706

A louer   Ch teau-neuf-Conthey

appartement 3 pi ces

chemin e fran aise, grand balcon. Libre d s 15.6.1989. Fr. 950.-, charges comprises. T l. (021) 701 07 14, le soir. 22-471493

GECO G RANCE ET COURTAGE SA

CONTHEY-PLACE
A louer pour le 1er ao t 1989
villa de 4 pi ces
● enti rement r nov e
● calme et verdure.
Fr. 950.-, charges comprises.

AV. DU CHAMOISSAIRE 19 1860 AIGLE
T l. (025) 26 48 11

A vendre **sur les hauts de Monthey** magnifique

villa neuve

situation de 1er ordre. Surface habitable de 200 m². Finitions au gr  du preneur. Chauffage au sol. Ensoleillement maximum. **Prix du m²: Fr. 3000.-.** Une visite s'impose!!! Renseignements et visites: Agence Immobili re **D. BUSSIER S.A.** T l. (025) 71 42 84. 036-537242

A vendre   Liddes (VS)

raccard-grange, 900 m³

  r nov  avec 200 m² de terrain. Prix: Fr. 60 000.-. T l. (027) 22 04 44. 036-537192

A Vionnaz particulier vend

villa termin e, avec 800 m² de terrain. Prix int ressant.

Aux Cerniers-sur-Monthey, altitude 1200 m,   vendre

terrain pour chalet. Prix tr s int ressant. T l. (025) 71 20 23. 36-077083

Changement d'adresse

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par  crit. Ils doivent  tre en notre possession **5 jours ouvrables   l'avance.**

Les exp ditions par avion doivent  tre sp cialement demand es.

Les frais de port suppl mentaires pour l' tranger sont factur s   nos abonnés d s leur retour en Suisse. Pour les changements internes les tarifs sont les suivants:

changement d'adresse d finitif Fr. 1.50
changement d'adresse avec date de retour Fr. 2.-

Le montant de ces frais peut  tre envoy  en timbres-poste ou vers  sur notre compte de ch ques postaux 19-274-0.

Adresse habituelle

Nom/pr nom _____
Rue et N  _____
N  postal et localit  _____
Pays _____

- Changement d finitif
 - Changement temporaire (les dates de d part et de retour sont obligatoires)
- (mettre une x dans la case d sir e)

Nouvelle adresse

Nom/pr nom _____
Rue et N  _____
N  postal et localit  _____
Pays _____

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Ann�e	Jour	Mois	Ann�e

y compris

IMPORTANT: les abonn s par messagerie sont pri s de transmettre directement au service des abonnements tout changement de nom ou d'adresse. T l. (027) 23 43 55-56.

faisons le break

Tradition

A l'exception de Manuel Santana, éliminé au premier tour par forfait en 1965, jamais un joueur ou une joueuse tête de série numéro un n'a été battu d'entrée de jeu parisien. Steffi Graf lundi et Ivan Lendl hier n'ont donc pas failli à la tradition. Ouf!

Fleurs

Le central fleurit. Lisez par là que les organisateurs ont agrémenté son cadre en y disposant 3000 roses d'Inde de couleur orange et jaune. Les bacs, disposés sur 72 mètres de long, sont aménagés afin d'être régulièrement et automatiquement hydratés. Une eau de vie, quoi!

Vroom!

On n'arrête pas l'inflation. Plus les années passent et plus Roland-Garros devient un monde où le tennis a parfois tendance à être oublié. Autour de cet événement à la « cannoise » se greffe une économie de consommation à la hausse. Dernière née de la griffe, une Peugeot 205 Roland-Garros de couleur vert bouteille. Quand l'auto est le mobile du commerce...

Balle

Roland-Garros a enfin sa balle. Dunlop a en effet mis sur terre une sphère destinée à augmenter la vitesse des échanges. Les nets succèdent à plusieurs attaquants de race soulignent l'efficacité du produit. De Stefan Edberg à Boris Becker, les rois de la fronde ont applaudi l'initiative. De là à ce que les crocociles ouvrent un œil craintif, il n'y a qu'un pas. A franchir. MIC

Alberto Mancini

L'épouvantail



L'an dernier, il était battu au premier tour par son compatriote Perez-Roldan. Cette année, il fait figure de prétendant à une place d'honneur. Hier, face à l'Australien Youl, l'Argentin Alberto Mancini (20 ans), vainqueur à Monte-Carlo et à Rome, s'est aisément qualifié. 7-5 6-2 6-3 en 1 h 52'.

- Vous êtes-vous beaucoup entraîné depuis votre succès italien?
- Pas trop. Environ une heure et demie par jour.
- Vous avez commencé doucement. Volontairement?
- Le premier match est toujours difficile à jouer. J'étais un peu nerveux. Ensuite, ça s'est bien passé.
- Martin Jaite, votre prochain adversaire, Argentin lui aussi, s'est facilement imposé face à Filipini. Ça vous fait peur?
- Jaite est un très bon joueur. Pendant quatre ans, il fit partie des dix meilleurs. C'est une référence.
- Appréciez-vous que le public vous connaisse depuis vos récentes victoires?
- Je m'y habitue difficilement.
- Quels sont les joueurs que vous admirez le plus?
- McEnroe et Noah.
- Irez-vous à Wimbledon?
- Non. Je dois jouer à Boston, puis la coupe Davis si on me sélectionne.
- Avez-vous déjà joué sur herbe?
- Oui, en juniors à Wimbledon précisément. J'ai perdu au troisième tour.
- Jusqu'où ira l'épouvantail Mancini? C'est une des questions clés des « internationaux » de France 1989. La réponse exige de la patience. Comme la terre battue! MIC

Roland-Garros: Noah, Sanchez, Mezzadri et Zvereva éliminés

Paris perd son prince... sans rire!

On voulait voir Noah et l'on a vu Mattar. Aussi. « J'ai été éliminé au premier tour lors de mon premier Roland-Garros, je suis éliminé lors de mon dernier... » Bouclée, la boucle?

Le ciel s'est couvert d'orage. Il retint pourtant ses larmes, au contraire de papa Reggi, seul dans son coin, et qui essuie ses yeux d'un revers de casquette. Sa fille Raffaella vient de bouter hors d'Auteuil Natalia Zvereva, cette Soviétique qui avait surpris Paris, l'an dernier, en foulant la terre de Roland-Garros le jour de la finale expéditive. Douze mois plus tard, tête de série numéro trois, la voilà renvoyée à ses problèmes de contrat commercial avec une firme étrangère à la perestroïka nationale. « La Reggi », comme on aime

Calimero. La réponse tomba. La pluie non. Son pied meurtri tint le coup, mais le manque de préparation du chou chou chahuté ne permit pas au rêve de se réaliser. L'impossible pari devint Paris impossible. Huit jours seulement après avoir repris l'entraînement à la suite d'une blessure au pied, Noah n'avait pas les heures suffisantes dans les jambes, dans les bras, dans la tête pour mater Mattar. Qui a ri. Qui s'est souvenu que, l'an dernier, il avait poussé ce même adversaire au doute, sans toutefois parvenir à le battre. Hier, le Brésilien a pris sa revanche. Avec l'appui bien involontaire d'un joueur qui n'avait plus connu pareille mésaventure, dans son jardin parisien, depuis 1977! A cette époque-là, Noah clamait dix-sept printemps et l'excuse de sa jeunesse. L'histoire ne retint même pas le nom de son tombeur. Tombé dans l'oubli.



à le dire dans la Péninsule, hurle sa joie. Papa la retient, incapable de faire un mouvement durant dix minutes. Si ce n'est celui d'éponger une humide émotion.

Le ciel s'est couvert d'orage. Il faillit éclater en début d'après-midi, lorsque l'ainé des Sanchez, Emilio de son prénom, annonça vouloir faire partie de la bande des bandés. De la fraternité des éclipsés. Numéro douze de la compétition française, l'Espagnol céda son droit de passage sur terre à Pablo Arraya, Péruvien de charme qui affronta d'ailleurs sans succès André Chesnokov. « Je me suis blessé en janvier » enchaîna Sanchez. « Je ne me suis pas bien soigné. A Rome, j'ai dû abandonner contre Mancini. Il m'aurait fallu trois à quatre semaines de repos. Je n'en ai eu que deux. Je suis fatigué. » Jet de l'éponge.

Le ciel s'est couvert d'orage. Sombre. Noir comme papa Noah. Toute la France et la Navarre se posaient des questions sur l'état physique et psychique de Yannick

Le ciel s'est couvert d'orage. Le protégé d'Hagelauer s'est battu jusqu'au bout de son être qu'on sait sensible, de son corps qu'on dit affaibli, de son cœur qu'on vit immense quand il s'arracha pour arracher la troisième manche. Quel baroud, quel honneur! A la recherche de lui-même, Yannick ne put crier eurêka sous les yeux embués d'Erika, son mannequin préféré. Dans le camp familial, en prolongement du court cimetière, on se tint plus la tête dans les mains que les mains applaudissantes. Paris venait donc de perdre son prince. Sans rire.

Le ciel s'est couvert d'orage. Il tomba sous forme de bruine et sur le court numéro huit. Là-bas, Claudio Mezzadri, descendu aux enfers de l'ATP (186e), sortait par la petite porte d'Auteuil face à Arnaud Bötsch, un Français classé au rang 256. Plouf!

Le ciel s'est couvert d'orage. Et à la nuit pressentie, la pluie tomba. Dans le cœur de Paris. Quelque chose nous dit que c'est peut-être pour toujours...



« Mon revers s'est cassé! »

Visiblement marqué par l'effort et la déception, après sa défaite au premier tour devant le Brésilien Luis Mattar, Yannick Noah s'est présenté cependant de bonne grâce devant la presse à la salle d'interview. Beaucoup attendaient l'annonce de sa retraite définitive. Or, il a démenti cette information: « Une telle décision ne se prend pas à chaud. Elle demande un temps de réflexion, tranquillement. Pour l'instant, je continue. Je vais simplement m'accorder des vacances avec mes enfants. Mon prochain tournoi officiel est celui de Washington. Je serai présent ensuite à Flushing Meadow. »

Contre Mattar, j'ai joué crispé, un peu court. J'avais du mal à lâcher mes coups. Il me dominait dans les échanges et je me retrouvais à deux mètres de la ligne de fond.

Une semaine de préparation, c'était évidemment un peu juste. Mais j'espérais passer quelques jours tout en espérant que ma forme s'améliore en chemin.

Il a terminé sur une note d'humour: « En 1977, j'avais 17 ans. J'étais tout petit avec des grands pieds... J'avais également perdu au premier tour, mais tout le monde était content, j'avais bien joué! Aujourd'hui, mon revers s'est cassé. »

L'autorité de Lendl et Becker

Les deux premières têtes de série du simple messieurs des « internationaux » de France, Ivan Lendl et Boris Becker, ont aisément passé l'obstacle, toujours périlleux, du premier tour, au cours de la seconde journée du tournoi parisien. Le Tchecoslovaque et l'Allemand se sont qualifiés tous deux en trois sets. Lendl a rencontré toutefois une plus forte opposition que Becker. Joueur au style académique, l'Allemand Peter Kuhnén (45e ATP), qui mena 4-3 au tie break du premier set, faillit profiter d'une mise en train laborieuse du numéro un mondial. Lendl l'avouait à la sortie: « J'étais en difficulté, je jouais trop court. Kuhnén avait alors un meilleur tempo. » Mais le longiligne Allemand (1 m 88) laissa passer sa chance. Dans les deux manches suivantes, il pliait devant la puissance d'Ivan le Terrible, 7-6 (7-4) 6-3 6-2. Lendl confirmait ainsi la victoire acquise, le mois dernier, en seizièmes de finale du tournoi de Hambourg (6-1 6-1).

La confiance de Becker

Bon spécialiste du double (il a gagné Forest Hills 1989 avec Rick Leach), le Californien Jim Pugh (75e ATP) n'a pas tenu deux heures (1 h 59' exactement) devant Boris Becker. Ce dernier connut également quelques problèmes de réglage en début de partie. Mais la qualité de son service lui permit de faire aisément la différence par la suite: 6-4 6-2 6-3. A l'interview, Becker exprimait son optimisme: « J'ai bénéficié d'une prépara-

tion idéale pour Roland-Garros. Depuis avril, j'ai obtenu de bons résultats sur terre battue. Pour moi, les plus dangereux sont Lendl évidemment, Wilander, le tenant du titre, Agassi mais aussi Mancini et Skoff qui ont très bien joué ces dernières semaines. » Enfin, « Boum Boum » confiait que la rapidité extrême des courts, due à la chaleur, fortifiait sa confiance.

La menace argentine

Dans cette seconde partie du tableau, l'Argentin Perez-Roldan, qui pourrait être l'adversaire de Becker en huitièmes de finale, s'est montré également très expéditif. En 1 h 42', il réglait le compte de l'Espagnol Sergio Casal, ne lui laissant que trois jeux (6-1 6-2 6-0). Tête de série N° 12, habituel partenaire de Casal en double, Emilio Sanchez est venu expliquer à la presse les raisons de son forfait: « Blessé en janvier, j'ai tardé à soigner une blessure qui s'est aggravée à Rome. Je me soumetts à un traitement qui porte déjà ses fruits mais en jouant ici à Paris, je prenais un trop grand risque. Mon prochain objectif est Flushing Meadow. » Opposé à l'Australien Simon Youl, un attaquant plus à l'aise sur l'herbe, Alberto Mancini, la révélation de l'année, a déployé toute sa force explosive. Ses « passings » percutants crucifiaient le joueur des antipodes qui s'inclinait 7-5 6-2 6-3, devant l'Argentin. Au second tour, Mancini aura la tâche plus ardue devant son compatriote Martin Jaite.

Résultats

Premier tour. Simple messieurs: Ivan Lendl (Tch/1) bat Patrick Kühnen (RFA) 7-6 (7-4) 6-3 6-1. Boris Becker (RFA/2) bat Jim Pugh (EU) 6-4 6-2 6-3. André Agassi (EU/5) bat Johan Carlsson (Su) 6-3 6-4 6-1. Alberto Mancini (Arg/11) bat Simon Youl (Aus) 7-5 6-2 6-3. Guillermo Perez-Roldan (Arg/16) bat Sergio Casal (Esp) 6-1 6-2 6-0. Martin Jaite (Arg) bat Marcelo Filipini (Uru) 6-3 6-4 6-2. Darren Cahill (Aus) bat Neil Broad (AfS) 6-4 6-1 6-4. Paolo Cane (It) bat Magnus Gustafsson (Sué) 3-6 1-6 6-3 6-3 6-3. Jérôme Potier (Fr) bat Cassio Motta (Bré) 5-7 2-6 6-3 6-1 6-0. David Wheaton (EU) bat Fabrice Santoro (Fr) 3-6 0-6 6-3 6-4 8-6. Andrei Olhovskiy (URSS) bat Francisco Roig (Esp) 6-4 6-3 6-2. Horacio de la Peña (Arg) bat Richard Fromberg (Aus) 6-4 6-4 6-2. Karel Novacek (Tch) bat Danilo Marcelino (Bré) 6-2 6-2 6-2. Goran Ivanisevic (You) bat Richey Reneberg (EU) 0-6 6-2 6-1 6-3. Eric Jelen (RFA) bat Cédric Pioline (Fr) 6-4 7-5 7-5. Carl Uwe Steeb (RFA) bat Jason Stoltenberg (Aus) 6-3 7-5 6-3. Michael Chang (EU) bat Eduardo Masso (Arg) 6-7 (4-7) 6-3 6-0 6-3. Alberto Tous (Esp) bat Tom Nijssen (Ho) 6-2 6-4 2-6 6-4. Luiz Mattar (Bré) bat Yannick Noah (Fr/13) 7-6 (7-5) 6-4 6-7 (6-8) 6-4. Jan Gunnarsson (Su) bat Frédéric Fontang (Fr) 7-5 (7-3) 5-7 6-4 6-1. Arnaud Boetsch (Fr) bat Claudio Mezzadri (S) 6-4 6-1 6-3. Jonas Svensson (Su) bat Nicklas Kulti (Su) 7-6 (7-4) 7-5 6-3. Derrick Rostagno (EU) bat Olivier Delaître (Fr) 6-3 6-3 7-6 (7-4). Pete Sampras (EU) bat Jorge Lozano (Mex) 6-3 6-2 6-4. Jim Courier (EU) bat Veli Paloheimo (Fin) 6-3 6-4 7-6 (8-6). Lawson Duncan (EU) bat Thierry Champion (Fr) 4-6 6-4 7-6 (7-3) 6-1. Sergio Bruguera (Esp) bat Nuno Marques (Por) 6-4 4-6 4-6 6-4 6-3.

Jimmy Brown (EU) bat Milan Srejber (Tch) 2-6 7-6 (9-7) 6-2 6-2. Andrei Chesnokov (URSS) bat Pablo Arraya (Pér) 6-4 7-5 7-6 (7-4). Claudio Pistolesi (It) bat Guillermo Vilas (Arg) 6-1 6-3 6-4. Andrew Sznadjez (Ca) bat Dan Goldie (EU) 2-6 0-6 6-2 7-6 (7-3) 6-3. Simple dames: Raffaella Reggi (It) bat Natalia Zvereva (URSS/3) 3-6 7-6 (7-5) 6-2. Arantxa Sanchez (Esp/7) bat Regina Rajchrtova (Tch) 6-2 6-1. Conchita Martínez (Esp/8) bat Beth Herr (EU) 6-3 6-2. Marianne Werdel (EU) bat Jenny Byrne (Aus) 6-2 6-7 (4/7) 7-5. Bettina Fulco (Arg) bat Petra Ritter (Aut) 7-5 6-7 (3-7) 8-6. Laura Gilde-meister (Chi) bat Wiltrud Probst (RFA) 6-4 6-3. Adriana Villagran (Arg) bat Leigh Anne Eldredge (EU) 6-1 6-1. Monica Seles (You) bat Ronnie Reis (EU) 6-4 6-1. Barbara Paulus (Aut) bat Sandra Cecchini (It) 1-6 6-4 6-4. Stacey Martin (EU) bat Katrina Adams (EU) 7-5 7-6 (7-3). Susan Sloane (EU/16) bat Carrie Cunningham (EU) 6-0 6-2. Sophie Amiach (Fr) bat Liona Laskova (Tch) 3-6 6-1 7-5. Natalia Medvedeva (URSS) bat Rachel McQuillan (Aus) 3-6 6-3 6-2. Isabelle Demongot (Fr) bat Mercedes Paz (Arg) 6-3 7-5. Jana Pospisilova (Tch) bat Denisa Schimper (AfS) 6-3 6-3. Elna Reinach (AfS) bat Karen Schimper 6-3 6-3. Jo-Anne Faull (Aus) bat Catherine Suire (Fr) 6-1 6-2. Silvia La Fratta (It) bat Gigi Fernandez (EU) 6-2 6-0. Nathalie Guérre (Fr) bat Iva Budarova (Bul) 6-7 (5-7) 7-5 6-1. Silke Meier (RFA) bat Iwona Kuczynska (Po) 6-7 (0-7) 6-4 6-4. Laura Golarsa (It) bat Eva Pfaff (RFA) 6-3 6-4. Andrea Vieira (Bré) bat Hana Mandlikova (Aus/14) 6-7 (4-7) 6-1 6-4. Nieve Dias (Bré) bat Robin White (EU) 6-1 6-1. Jana Novotna (Tch) bat Julie Halard (Fr) 6-3 6-2. Gretchen Magers

(EU) bat Maider Laval (Fr) 6-3 6-3 6-6. Manuela Maleeva (Bul/6) bat Elizabeth Smylie (Aus) 6-4 6-4. Elise Burgin (EU) bat Judith Wiesner (Aut) 6-3 6-4. Ann Grossman (EU) bat Patricia Tarabini (Arg) 7-5 6-1. Anne Minter

(Aus) bat Immaculada Varas (Esp) 6-3 6-3. Lori McNeil (EU) bat Nathalie Tauziat (Fr) 6-4 6-4. Larissa Savchenko (URSS) bat Isabel Cueto (RFA) 6-0 7-5. Kathy Rinaldi (EU) bat Barbara Romano (It) 3-6 6-0 6-3.



Raffaella Reggi. Elle a créé la surprise de la journée en éliminant la Soviétique Natalia Zvereva. AP

Automobilisme

Le rallye de l'Acropole Blason en tête

Le bras de fer qui opposait hier, dans la troisième étape du rallye de l'Acropole, l'Italien Massimo Biasion (Lancia intégrale) à son coéquipier français Didier Auriol, a tourné à l'avantage du champion du monde.

Hier soir à Kamena Vourla, Biasion précédait Auriol, deuxième, de 15 secondes, la troisième place étant occupée par l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota Celica), à distance respectueuse (3'17").

Le tournant de l'épreuve est intervenu lorsque Auriol, dans la 23e spéciale, course sur un chemin défoncé, a heurté un rocher avec la roue arrière droite de sa Lancia. Pendant les huit derniers kilomètres, il a roulé le plus vite qu'il a pu mais il a concédé près de deux minutes, abandonnant ainsi la première place à Biasion. Autre incident dans la même spéciale: l'abandon du Finlandais Ari Vatanen (Mitsubishi), alors troisième à quelques secondes de Biasion, victime d'un bris de turbo.

Rallye de l'Acropole (Grèce). Classement général après la 3e étape: 1. Massimo Biasion-Tiziano Siviero (It), Lancia Martini Integrale, 4 h 32'12". 2. Didier Auriol-Bernard Ocelli (Fr), Lancia Martini Integrale, à 15". 3. Carlos Sainz-Luis Moya (Esp), Lancia Martini Integrale, à 3'17". 4. Alessandro Fiorio-Luigi Pirolo (It), Lancia Martini Integrale, à 4'06". 5. Juha Kankkunen-Juha Piironen (Fin), Toyota Celica GT4, à 4'08". 6. Jimmy McRae-Rob Arthur (GB), Mitsubishi Galant VR4, à 11'02". 7. Jorge Recalde-Jorge Del Bueno (Esp), Lancia Martini Integrale, à 38'22". 8. Rudi Stohler-Ernst Rohringer (Aut), Audi 90 Quattro, à 37'12". 9. Paolo De Martini-Umberto Gibellini (It), Audi 90 Quattro, à 37'26". 10. Kenjiro Shinosuka-John Meadows (Jap-GB), Mitsubishi Galant, à 38'22". 11. (et 1er du gr. N) Grégoire de Mévius-Willy Lux (Be), Mazda 323 4WD Gr. N) à 41'57".

Fittipaldi millionnaire

Grâce à sa victoire dans les 500 miles d'Indianapolis, le Brésilien Emerson Fittipaldi, 42 ans, s'est vu attribuer un chèque dont le montant s'élève à 1 million et 1064 dollars. Le vainqueur de l'édition précédente, l'Américain Rick Mears avait empoché la somme de 809 000 dollars.

Cyclisme

Challenge ARIF Mazza-Dutheil tient bon

Les coureurs du groupe sportif genevois Mazza-Dutheil ont conservé leur première place au classement général provisoire du challenge ARIF. Au tour du Gerzensee, remporté par Jan Koba, Mike Renfer s'est classé 5e, Scott Sunderland 7e, Jacques Dufour 17e et Michel Bibollet 18e. A Siglistorf, Jacques Dufour a terminé 2e, Scott Sunderland 6e et Michel Bibollet 10e.

Challenge ARIF: 1. VCF Mazza-Dutheil Genève 407 points. 2. GS Kristall Weimann 325. 3. GS Cilo-Wenger Sportlife 273.

Golf

Critérium universitaire

A Blumisberg, la 3e édition du Critérium universitaire a vu la victoire chez les étudiants, de la Zuricoise Evelyn Orley (Duke/72 points), devant Lisa Schaufelberg (Uni Zürich/133) et Nadina Gütermann (Uni Fribourg/83).

Dans l'épreuve masculine, disputée sur deux tours, Markus Gottstein (Uni Zürich/144) s'est adjugé la victoire, devançant Michele Allidi (Uni Neuchâtel/145).

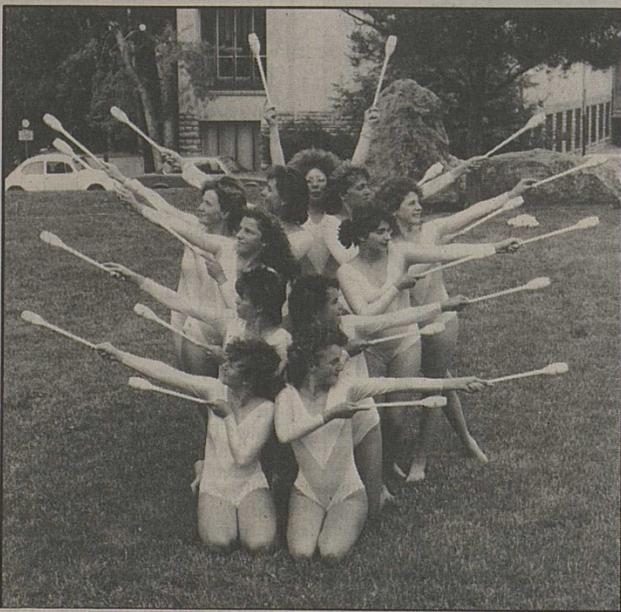
Classement mondial Ballesteros toujours en tête

L'Espagnol Severiano Ballesteros est toujours en tête du classement mondial, à l'issue du championnat de la PGA. Classement mondial au 30 mai: 1. Severiano Ballesteros (Esp) 21,48. 2. Greg Norman /Aus) 16,77. 3. Nick Faldo (GB) 16,51. 4. Curtis Strange (EU) 13,70. 5. Tom Kite (EU) 12,23. 6. Sandy Lyle (Eco) 11,87.



60 ans d'existence pour l'AVGF

Premier festival romand de gymnastique



Chalais. La pose finale est déjà trouvée...

60 ans... et la pleine forme!
Acrobatie aux engins...
Variété dans les écoles du corps...
Grande forme toute l'année...
Féminité et amitié depuis 60 ans...

Dans une semaine la patinoire de Martigny accueillera plus de 2000 gymnastes - enfants et adultes - pour un week-end riche en démonstrations gymniques.

La journée du dimanche réunira enfants et adultes sur petites surfaces - patinoire - et grandes surfaces - terrain de football attendant - et ceci dès 8 h 30.

Modernoriental, Panachégym, Le Frindjeu, Les Iles, Vice-versa... des titres qui cachent de charmantes productions à découvrir sans faute les 10 et 11 juin prochain à Martigny.

Un week-end de détente et d'amitié... de musique et de spectacle... de frites, côtelettes, jambon à l'os, sandwiches, glaces...

Réservez-nous ce week-end... ou une partie de celui-ci, l'entrée étant «en libre circulation» durant les deux journées. AMJ



... tout comme celle des Amis-Gym de Lausanne.

Hippisme

Concours de La Souste

Toujours en progrès

Ce concours prend chaque année lui aussi de l'importance. Avec sept épreuves officielles et cinq libres, la Reitverein Waldmatten a vu le nombre de chevaux présents en augmentation.

Débutant samedi à 13 heures, les organisateurs avaient mis sur pied, comme à Viège, une épreuve en nocturne très appréciée du public.

C'est Jean-Yves Serra de Sion qui remporta cette nocturne en deux manches sur «Shalimar» devant Bruno Favre de Sion sur «King Arthur». A noter une autre victoire séduisante dans le RI/LI avec Dominique Schweighauser montant son cheval «Blue Boy VII». L'autre RI/LI étant remporté par Rémy le Gargasson avec «Hermes Furius». Ce cheval remporta encore une victoire en libre sous la selle de Géraldine Andenmatten cette fois.

Dans les plus grandes épreuves, Jimmy Rausis de Savièse remporta le barème C sur sa jument «Ulsiena de Rosa»; Jimmy classa encore «Utarus», le cheval de sa sœur, au sixième rang de l'épreuve avec deux barrages. Olivia Dumoulin de Verbier fit une très belle prestation avec «Newryck» dans cette deuxième épreuve RIII/MI terminant au deuxième rang suivie de Gabriel Zufferey et «Rocky III» qui a malheureusement fait une erreur de parcours au deuxième barrage. A souligner la régularité de Doris Nicolet de Sierre avec «Cassius» et d'Olivier Lauffer de Noville sur «Huntsman». Autre cavalier constant, Pascal Sarrasin de La Fouly qui se classe à trois reprises. mg

Les résultats

Cat. RIII/MI, barème C: 1. «Ulsiena de Rosa», Jimmy Rausis, Savièse, 55''90; 2. «Huntsman», Olivier Lauffer, Noville, 56''67; 3. «Loranna», Johnny Motetta, Eragna, 59''29; 4. «Cassius», Doris Nicolet, Sierre, 59''61; 5. «Brighe-Star», Carlo Pfyffer, Agno, 62''99; 6. «Denver III», Karl Schmid, Hemishofen, 63''58.

Cat. RI/LI, barème A avec 1 barrage au chrono: 1. «Hermes Furius», Rémy le Gargasson, 0/58''43, 0/29''89; 2. «St. Amour», Pascal Bardet, 0/59''86, 0/30''01; 3. «Jeune Espoir», Jean-Michel Pichard, 0/60''34, 3/45''18; 4. «Paso du Tremblay», Michel Werly, 0/67''20, 0/26''86; 5. «Backgammon II», Pascal Sarrasin, 0/65''78, 4/30''26; 6. «Cindy XV CH», Alfred Baud, 0/60''64, 4/30''99; 7. «Timothé», Michel Darioly, 0/65''14, 4/33''99; 8. «Madona», Nicole Morard, 0/61''10, 8/23''62; 9. «Sisi de Thurin», Michel Darioly, 0/65''29, 8/23''22; 10. «On the Foan», Pascal Muller, 0/65''28, él.; 11. «Sympathico», Alfred Baud, 3/80''07; 12. «Capeline II CH», Raphaël Mingard, 3/81''92.

Cat. RI/LI, barème A au chrono: 1. «Blue Boy VII», Dominique Schweighauser, 0/34''46; 2. «Saint Comaise», Cédric Brucher, 0/35''65; 3. «Home Prince», Caroline Pelot, 0/37''11; 4. «Cindy XV CH», Alfred Baud, 0/38''52; 5. «Backgammon II», Pascal Sarrasin, 0/39''06; 6. «Sisi de Thurin», Michel Darioly, 0/39''12; 7. «Village Snap», Pascal Sarrasin, 0/39''83; 8. «Biscome CH», Jean-Michel Pichard, 0/40''54; 9. «Paso du Tremblay», Michel Werly, 0/40''81; 10. «Canette CH», Sylvie Beyeler, 0/41''90; 11. «Swan V CH», Geneviève Brunner, 0/41''97; 12. «On the Foan», Pascal Muller, 0/43''60.



Quand cavaliers et chevaux se félicitent! A gauche, Jimmy Rausis et «Uranus»; à droite, Olivier Lauffer et «Huntsman».

Cat. RII/LII, barème A en 2 manches réduites: 1. «Shalimar», Jean-Yves Serra, 0/75''96; 2. «King Arthur», Bruno Favre, 0/76''16; 3. «Master II», Guido Roten, 0/79''32; 4. «Sir Brown», Alain Fabarez, 0/80''08; 5. «Nefle du Vallon», Catherine Darioly, 0/80''92; 6. «Solidair», Albert Roh, 0/81''02; 7. «Mandarin», Grégoire Tavelli, 0/81''76; 8. «Dalaila», Pierre Nicolet, 0/84''75; 9. «Dorbat», Johnny Motetta, 0/87''20; 10. «Sympathico», Alfred Baud, 0/97''83.

Cat. R2/L2, barème A avec 1 barrage au chrono: 1. «Sir Brown», Alain Fabarez, Etoy, 0/62''79, 0/33''28; 2. «Illinois II CH», Pierre Brodard, La Roche, 0/56''40, 8/33''42; 3. «Solidair», Albert Roh, Granges, 0/67''47, 8/39''43; 4. «Micado», Alain Fabalaz, Etoy, 0/67''46; 5. «Peanuts», Lara Pfyffer, Agno, 4/64''71; 6. «Jehol», Eddy Beutter, Cugy, 4/65''87; 7. «Lousiana II», Olivier Lauffer, Noville, 4/66''12.

Cat. R2/L2, barème A au chrono: 1. «Primin», Ursula Bergmaier, 0/53''19; 2. «Mandarin», Grégoire Tavelli, 0/56''45; 3. «Carella», Jean-Yves Serra, 0/57''60; 4. «Monterone II», Philipp Zimmermann, 3/70''03; 5. «Illinois II CH», Pierre Brodard, 4/49''22.

Cat. R3/M1, barème A + 2 brrages au chrono: 1. «Denver III», Karl Schmid, Hemishofen, 0/74''35, 0/42''63, 0/59''86; 2. «Newryck», Olivia Dumoulin, Verbier, 0/75''05, 0/41''19, 4/49''41; 3. «Rocky III», Gabriel Zufferey, Sierre, 0/76''79; éliminé; 4. «Huntsman», Olivier Lauffer, Noville, 1/47''67; 5. «Cassius», Doris Nicolet, Sierre, 4/71''18; 6. «Utarus», Jimmy Rausis, Savièse, 4/73''02.

Cat. débutants, barème A au chrono avec 1 barrage: 1. «Dolores», Gaëlle Vuissoz, 0/37''07, 0/28''26; 2. «Océfio», Ludovic Vuissoz, 0/37''28, 0/31''17; 3. «Silvio», Brigitte Jäger, 0/33''29, él.

Concours de Fribourg

Très bon résultat de Michel Darioly en SI

Présent sur le terrain de la Poya à Fribourg, Michel Darioly se classa avec «Ladislav» au septième rang d'une épreuve SI avec un barrage sur quarante-cinq partants.

Rappelons que la dénomination «S» est réservée aux épreuves de saut les plus élevées en Suisse pour les cavaliers nationaux. Toujours avec «Ladislav» le cavalier mar-

Cat. débutants, barème A au chrono: 1. «Skipper», Sabrina Rigert, 0/39''15; 2. «Claus», Gaby Locher, 0/47''89; 3. «Jimmy», Madeleine Reichen, 0/51''23; 4. «Québec», Roland Dayen, 0/68''21; 5. «Morning Light», Gross Engelbert, 4/67''43; 6. «Dolores», Gaëlle Vuissoz, 7/58''79; 7. «Silvio», Brigitte Jäger, 9/80''05; 9. «Bijoux», Asia Schmid, 17/87''60.

Cat. seniors, barème A + 1 barrage au chrono: 1. «Chincinatis», Pierre Gendet, 0/41''64; 2. «Fellow», Dario Steiner, 3/72''02; 3. «Best Heauen», Fritz Balsiger, 4/42''02.

Cat. A, barème A au chrono: 1. «Blacky III», Annette Matter, Tourtemagne, 0/42''22; 2. «Miss Horse-land», Armin Kuonen, Leuk-Stadt, 0/44''71; 3. «Great Fighter», Huguette Strich, Fully, 0/45''09; 4. «Gracia II CH», Ariane Galizia, Sierre, 0/45''64; 5. «St Amour», Erna Romaniello, Thonex, 0/46''85; 6. «Newbury II», Sabine Weidmann, La Souste, 0/49''67; 7. «Granita», Matthias Dirren, La Souste, 0/52''08; 8. «The Tempest», Rainer Andenmatten, La Souste, 3/51''08; 9. «Toscan II», Stéphanie Romiti, Monthey, 3/55''69; 10. «Fellow», Sarah Steiner, Niedergesteln, 3/63''37.

Cat. A, barème A + 1 barrage au chrono: 1. «Hermes Furius», Géraldine Andenmatten, Sierre, 0/54''89, 0/36''28; 2. «Milow V», Robert Maret, Saxon, 0/65''29, 0/38''05; 3. «Gracia II CH», Ariane Galizia, Sierre, 0/56''24, 0/40''26; 4. «Miss Seweed», Adolf Trofer, rarogne, 0/58''07, 0/49''06; 5. «Great Fighters», Huguette Strich, Fully, 0/59''44, 4/35''35; 6. «Sampa», Nadia Righetti, Viège, 0/52''11, 4/36''80; 7. «Miss Horse-land», Armin Kuonen, Leuk-Stadt, 0/50''73, 4/39''26; 8. «Midway», Sébastien Ludy, Sierre, 0/52''54, 8/39''00; 9. «Caruzzo», Tamara Schwery, Brigue, 0/53''24, 8/41''35; 10. «Bijou», Sybille Zurbriggen, Rarogne, 0/52''57, 12/37''25.

tingerain avait terminé au onzième rang dans la MII au chrono. En LII montant «Saïd des Bruyères», Michel termina deuxième au chrono et cinquième dans l'épreuve avec un barrage. Catherine Darioly, sa sœur, se classa troisième avec «Karabé» dans cette dernière épreuve. mg

Cilo fête cette année le 75^e anniversaire de la société qui a créé sa marque

Cilo, la marque de bicyclette la plus vendue en Suisse, a marqué de son empreinte le cyclisme de notre pays autant en compétition qu'en loisirs. On se rappelle que les Hugo Koblet, Hans Knecht et bien d'autres notamment de l'équipe Cilo-Aufina, ont conquis leurs glorieux titres sur des bicyclettes Cilo.

1989 marque le 75^e anniversaire de la société qui a créé cette marque.



Test du kilomètre «Nouvelliste»

Manche Valais

Résultats. - Non licenciés: 1. Moulin Fabien, Orsières, 1'24''29; 2. Roten Jean-Marc, Savièse, 1'27''41; 3. Chappuis Olivier, Sion, 1'31''31.

Licenciés: 1. Lorétan Sandro, Leukerbad, 1'17''16; 2. Favre Dominique, Sion, 1'17''59; 3. Rey Michel, Sion, 1'18''36; 4. Moos Alexandre, Miège, 1'25''27; 5. Theler Pascal, Sierre, 1'28''57; 6. Berthod François, Orsières, 1'29''46; 7. Rappoz Fabrice, Sierre, 1'29''78.

Waterpolo

Championnat suisse

Résultats du week-end:
 ● LNA. - Monthey - Zoug 13-10. Horgen - Zurich 10-9. Soleure - Frauenfeld 10-7. Soleure - Genève 7-5. Bissone - Kreuzlingen 12-7. Zurich - Zoug 10-11. Genève - Kreuzlingen 8-7. Lugano - Horgen 7-5. Frauenfeld - Monthey 9-15.
Classement: 1. Lugano 12/24; 2. Monthey 13/19; 3. Zurich 13/16; 4. Horgen 13/15 (144-101); 5. Zoug 13/15 (143-145); 6. Bissone 12/10; 7. Frauenfeld 13/9; 8. Genève 13/7 (119-159); 9. Kreuzlingen 13/7 (95-153); 10. Soleure 13/6.
 ● LNB. - Fribourg - Thounne 4-18; Horgen 2 - Baden 5-16; Fribourg - Berne 8-20; Worb - Old Boys Bâle 9-10; Thounne - Aegeri 26-2; Worb - Berne 12-6; Baden - Aegeri 15-6; Old Boys - Aquastar 7-9. **Classement:** 1. Thounne 12/23; 2. Old Boys Bâle 12/17; 3. Baden 12/16; 4. Berne 11/14; 5. Aquastar 11/10; 6. Fribourg 12/9; 7. Worb 11/7; 8. Aegeri 12/4; 9. Horgen 2 11/4.



Bulletin-Magazine

Saison 1989-1990

Pour faire plus ample connaissance avec «la vie de votre club», souscrivez à l'abonnement de saison qui vous permettra de recevoir, à votre domicile, avant chaque match, les vingt éditions du «Bulletin-Magazine» richement illustré et contenant une partie rédactionnelle chaque fois renouvelée.

Il vous suffit de retourner le coupon ci-après, jusqu'au 26 juin 1989, au secrétariat du FC Sion, avenue de la Gare 25, 1950 Sion.

COUPON

Le soussigné souscrit à un abonnement de saison au «Bulletin-Magazine» du FC Sion pour le prix de 50 francs.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Domicile: _____

Date: _____ Signature: _____

VÉHICULES AUTOMOBILES

occasions

BMW 735i, 1987, 22 000 km, Fr. 52 500.-
 Fiat Ritmo 100 S, 1986, 50 000 km, Fr. 8700.-
 Fiat Uno 75 i.e. Top, 1988, 11 000 km, Fr. 12 000.-
 Fiat Uno turbo i.e., 1985, 55 000 km, Fr. 9 900.-
 Lancia Prisma 1600, 1984, 105 000 km, Fr. 6900.-
 Mercedes Benz 190 E, 1986, 41 000 km, Fr. 28 700.-
 Mercedes Benz 280 SE, 1977, 155 000 km, Fr. 9900.-
 Mercedes 280 TE, 1981, 127 000 km, Fr. 15 700.-
 Peugeot 305 SR break, 1984, 97 000 km, Fr. 6900.-
 Peugeot 505 aut., 1983, 61 000 km, Fr. 7900.-
 Posche 924, 1983, 93 000 km, Fr. 13 900.-
 Posche 944 turbo, 1986, 42 000 km, Fr. 49 700.-
 Range Rover, 1985, 85 000 km, Fr. 29 900.-
 Fiat Croma 2 i.e. Super, 1987, 18 000 km, Fr. 16 900.-

Pour connaisseur Dodge Challenger R.T

335 ch, 1971, expertisée du jour. Fr. 25 000.- à discuter.
 Tél. (077) 21 58 50, reprise possible. 22-076361

Talbot Samba cabriolet

1983, expertisée. Fr. 9800.- ou Fr. 230.- par mois.
 Tél. (037) 62 11 41. 17-669661

Ford Scorpio Ghia

1986, exp., Fr. 14 900.- ou Fr. 350.- par mois.
 Tél. (037) 62 11 41. 17-669665

A vendre superbe Mercedes 500 SEL
 1985, 67 000 km, bleu mét., ABS, air conditionné, toit ouvrant électrique, fenêtres et sièges électriques, tempomat, jantes alu, radiocassette, antenne électrique. Excellent état, Fr. 53 500.-, directement de la propriétaire: Mme M. Curchod. Tél. (021) 335 847 22-076312

Une exclusivité LADA pour les agriculteurs NIVA 4x4 versions 30 et 40 km/h



16'950.- 1600 cm³ - 5 vitesses

Contactez votre agent LADA
 VALAIS: Sion, Garage ARC, Gaudin & Savioz, 027/22 33 31 - Sierre, Garage Victor de Guglielmo, 027/55 08 86 - Martigny, Garage de la Croisée, Witschard Yvon, 026/2 52 60.

A vendre Range Rover Vogue

automatique, climatisée, blanche, 1988, 5000 km, jamais immatriculée. Prix catalogue: Fr. 63 600.-, rabais 20%.
 Tél. (027) 55 24 24. 36-2420

Camion Saurer 5 D

1962, expertisé, pont fixe avec grue et ridelles, avec 1 remorque FREJAT expertisée.
 Tél. (022) 61 21 51, de 8 h à 18 h ou (022) 61 57 34, le soir.

jubilé MOUNTAIN-BIKE

Off Road 21 vitesses Fr. 1030.-
 Route Fr. 1090.-

UN NOUVEL EXPLOIT CILO!

Avec «Jubilé», Cilo signe une nouvelle série de bicyclettes haute technologie à prix super-attractifs. Profitez-en!

- Fabrication de série limitée
- Design jeune et exclusif
- Cadre garanti à vie
- Couverture casco totale grâce à Cilo-Assistance.

cilo
 Fabrication suisse de qualité

LE BOUVERET: Raphaël Roch, Garage du Camping, route de la Plage - CHAMOSON: Bernard Favre, Garage de Chamoson - FULLY: André Grange, Châtaignier - MARTIGNY: P. Closuit - Comte Cycles, La Bâtiaz 24 - MONTHEY: Meynet Cycles S.A., av. de France 21 - ORSIÈRES: Gilles Perraudin, Garage du Grand-Saint-Bernard - SAILLON: Rodolphe Crettenand, Garage de la Sarvaz - SAINT-MAURICE: J.-J. Cherix S.A., Grand-Rue 37 - SIERRE: Yvan Monnet, Garage du Rhône - SION: Marcel Lochmatter, rue des Amandiers 1 - VERNAYAZ: Claude Coucet - VÉTROZ: Georges Bender, Garage de Chiron - VOUVRY: Michel de Siebenthal, rue de l'Industrie.

A vendre VW Passat synchro

1985, 70 000 km, état impeccable, 136 cv, radiocassette, pneus d'hiver.
 Tél. (027) 81 25 55 pour visiter: Garage Théler, Sion. 036-077268

A vendre Toyota Tercel 4x4

fin 1986, 50 000 km. Etat de neuf, prix à discuter.
 Tél. (025) 71 27 60. 036-100406

A vendre Kawasaki 1000 RX

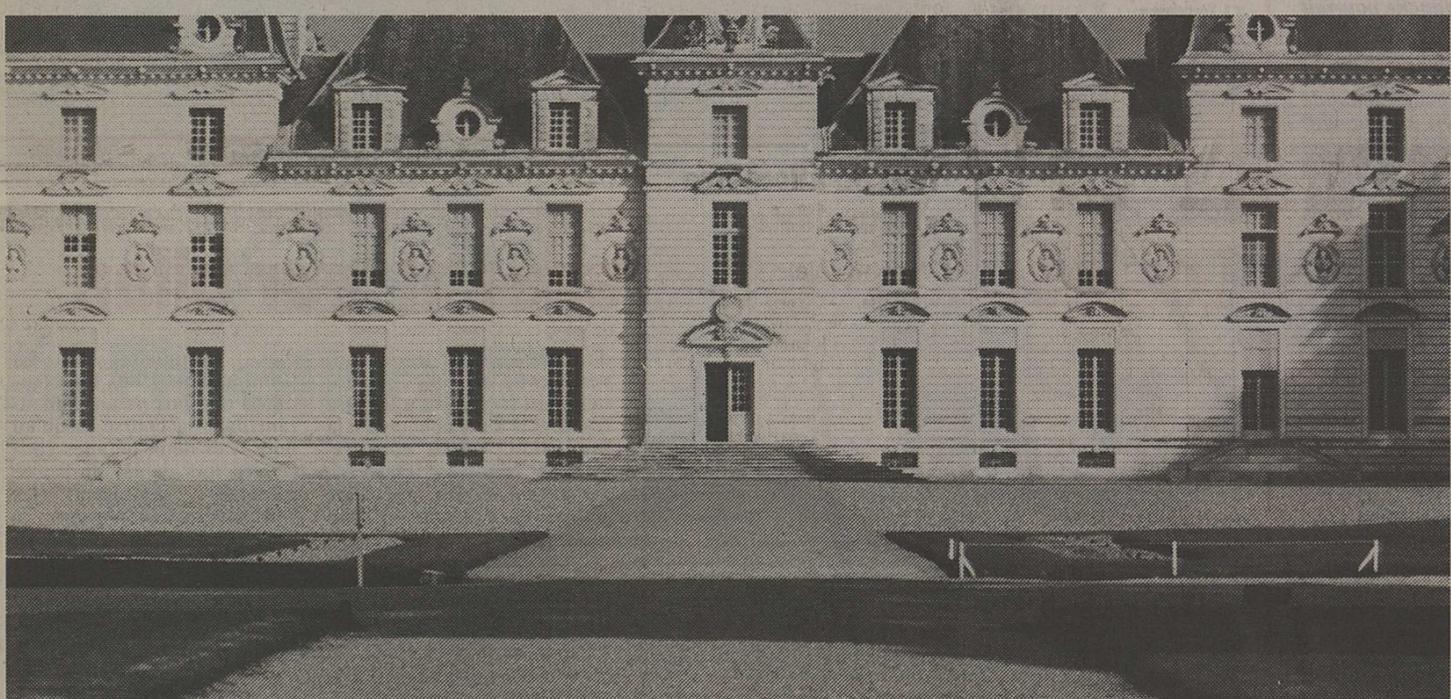
septembre 1987, 8000 km. Fr. 9500.-
 Tél. (026) 22 64 06 bureau, (026) 22 71 73, privé. 036-400615

Occasion exceptionnelle!
 A vendre Jaguar Sovereign 3,6
 6 cylindres, 1988, 5600 km, état neuf, gris métallisé, climatisation. Prix intéressant.
 Tél. (027) 41 52 22, heures de bureau. 036-077021

Garage Inter-auto sa
 1860 Aigle, route d'Ollon 1
 Tél. (025) 26 33 81

Plus de 200 voitures à choix

Attelage à six



Le nouveau moteur 6 cylindres de la Scorpio 2.4i développe une puissance imposant à bas régime déjà. Et grâce au module EEC-IV, garantissant un développement optimal de la puissance, ses 92 kw/125 ch sont rapidement disponibles et garantissent une réserve suffisante lors des dépassements. La sécurité est garantie par l'ABS commandé par ordinateur. Et l'équipement complet de la Scorpio, direction assistée, verrouillage central, dossiers arrière rabattables séparément, lève-glaces électriques à l'avant et radio numérique vous assurent un confort intégral. La Ford Scorpio 2.4i V6 et ses garanties complètes coûte 30 300.- en version GL. La CL est proposée à 27900.- et la Ghia à 34 850.-. Votre concessionnaire Ford vous proposera des offres de financement ou de leasing avantageuses par Ford Credit.



Ford. Le bon choix.

La Ford Scorpio avec nouveau moteur 2.4i V6 et ABS

Football

3^e liguePar
Blaise
Craviolini
et
Stéphane
Fournier

Groupe 1: Chalais au paradis!

Après deux saisons de purgatoire, Chalais a retrouvé sa place en deuxième ligue grâce à son succès sur Montana-Crans. Les protégés de Jacky Dubuis avaient fait l'essentiel lors de la 21^e journée, en obtenant le remis sur le terrain de Viège. Les Haut-Valaisans, vaillants seconds, peuvent encore briguer l'ascension, à condition toutefois que Bramois accède à la première ligue. Le match de barrage entre les deuxièmes des groupes 1 et 2, qui désignera l'éventuel promu, ne manquera ainsi pas de piment...

En queue de peloton, l'ultime ronde n'a pas livré le verdict attendu. Défait par Grône, Varen a perdu les deux points d'avance qu'il avait sur Termen, vainqueur de Naters. Les deux formations bouclent donc le championnat avec un total de points similaire. Là aussi, un match de barrage sera nécessaire pour savoir qui accompagnera Erde en quatrième ligue.

Groupe 2

Vivre le conditionnel...

Le coup de sifflet final de la saison 1988-1989 a été donné dimanche sur le coup de 18 h 15. Large vainqueur de Bagnes au Châble, Chamoson devrait avoir obtenu sa promotion en deuxième ligue.

Dans le bas du tableau, le second relégué est connu. Une année après sa brillante promotion, Leytron 2 accompagnera Ardon en quatrième ligue. Les Leytronnains se sont inclinés à Riddes dans le match de la dernière chance. Vétroz, qui se trouvait également menacé, n'a pas fait de détail à Ardon. Son succès lui a assuré le maintien définitif.

Dans la course à la promotion

Cette issue sanctionnée par les rencontres de dimanche pourrait être bouleversée par la décision que prendra la commission de recours de l'ASF au sujet du match Leytron 2 - Nendaz. Au cours de ce match qu'ils avaient remporté par 1-0, les Leytronnains avaient aligné un joueur non qualifié. La commission de contrôle de l'ASF a alors appliqué le règlement en donnant Nendaz vainqueur par forfait, mais avec possibilité de recours pour Leytron. Possibilité que Leytron a utilisée, mais qui ne lui permettra plus de sauver sa place en troisième ligue. La décision devrait être prise cette semaine. Vous comprenez désormais mieux l'emploi du conditionnel dans les lignes ci-dessus...

Crab et Stef

Groupe 1

Chalais - Montana-Crans 3-0 (2-0)

Champagne, s'il vous plaît!

Chalais: Germanier; De Palma; L. Mathieu, Monnet, M.-A. Perruchoud; J.-P. Perruchoud, M. Emery (35e Coehlo), Delalay; Robyr, Clivaz (82e C. Mathieu). Entraîneur: Jacky Dubuis.

Montana-Crans: Cordonier; Nanchen; Blanc, G. Emery, C. Bonvin; Cottini, Maehli, Crettol; Clivaz, Mendicino, Tarditi (56e M. Bonvin). Entraîneur: Marco Bonvin.

Buts: 15e Clivaz 1-0, 15e J. Mathieu 2-0, 74e J.-P. Perruchoud 3-0.

Notes: Terrain des Bozons, 350 spectateurs environ. Arbitre: M. Daniel Roduit de Sion (excellent), qui n'a pas eu à brandir son carton jaune. Coups de coin: 6-4 (2-2). Chalais sans Reichenbach et Trombert; Montana privé de Duc, Dolt et Ott.

Fait spéciaux: le match a débuté avec une heure de retard, l'arbitre préalablement convoqué ne s'étant pas présenté. A la 88e, Germanier a retenu un penalty de Mendicino.

A Viège le week-end précédent, Chalais avait mis un crampon en deuxième ligue. Face à Montana-Crans, une victoire était nécessaire aux «Rouquins» pour sabler la champagne. Ceux-ci, en favoris avertis, n'ont pas laissé échapper cette opportunité.

Les footballeurs du Haut-Plateau, précisons-le d'emblée pour éviter tout malentendu, s'étaient

déplacés au stade des Bozons sans la moindre intention de complaisance. C'est d'ailleurs eux qui ont «emballé» le match en adressant les premiers tirs en direction du gardien Germanier. Chalais, une fois sa nervosité dissipée, ne tarda cependant pas à sortir de sa léthargie. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, Clivaz et J. Mathieu trompèrent le gardien Cordonier, respectivement à la suite d'une percée de Delalay et d'une grossière erreur défensive adverse. Le tour était joué, et bien joué! Dès lors, la rencontre sombra dans une certaine monotonie.

Chalais se contenta de vivre sur son avance, contrairement aux visiteurs, fermement décidés à lutter jusqu'au bout. Jean-Paul Perruchoud porta contre le cours du jeu, et pour la petite histoire, la marque à 3-0 à la 74e.

Cette promotion récompense ainsi l'équipe la plus régulière du championnat, et sans doute aussi la plus spectaculaire. En deuxième ligue la saison prochaine, Chalais fera sans doute meilleure figure que son prédécesseur Agarn. Jacky Dubuis, mentor comblé s'il en est, a renouvelé son contrat. Il attend de la part de son comité un ou deux

renforts, notamment dans le secteur offensif.

Du côté de Crans-Montana, Marco Bonvin a livré son dernier match en qualité d'entraîneur-joueur. Durant quatre ans, cet instituteur a accompli de l'excellent boulot sur le Haut-Plateau. «Si un entraîneur, en plus de ses compétences, laisse des traces dans le cœur de ses joueurs, il aura gagné son défi!» Cette affirmation, émanant d'un certain Michel Hidalgo, personnalisée à merveille Marco Bonvin. Reste à espérer que son départ ne déstabilisera pas trop l'équipe de la Moubra... Crab



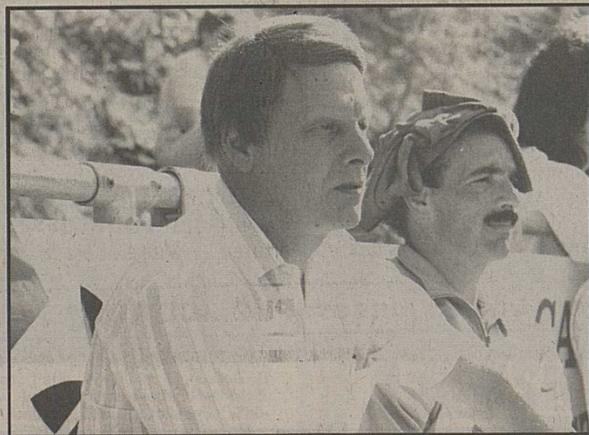
Mines radieuses et poings levés. Une promotion en deuxième ligue bien méritée pour le FC Chalais, adepte d'un football spectaculaire et offensif. Gibus

Classement final

1. Chalais	22	15	5	2	58-28	35
2. Viège	22	14	6	2	52-28	34
3. Grône	22	12	3	7	52-37	27
4. Saint-Nicolas	22	10	4	8	46-42	24
5. Montana-Cr.	22	9	4	9	36-37	22
6. Chippis	22	7	8	7	36-39	22
7. Tourtemagne	22	8	3	11	43-44	19
8. Vex	22	5	8	9	37-39	18
9. Naters	22	5	8	9	44-52	18
10. Varen	22	5	6	11	28-43	16
11. Termen	22	7	2	13	33-50	16
12. Erde	22	5	3	14	32-58	13

Groupe 2

Les deux ténors dressent leur bilan



Jean-Jacques Evéquoz. Nendaz n'était pas «donné» en si bonne position avant la saison. Ses compétences ne sont pas étrangères à la réussite des siens. Gibus

Premier du groupe 2 de troisième ligue, finaliste de la coupe valaisanne, Chamoson a réussi la saison la plus brillante de son histoire. En quatre saisons, l'équipe de Pierre Martin a passé de la quatrième ligue à l'élite du football valaisan. «C'est le travail commencé il y a quatre ans qui paie aujourd'hui.» Depuis son arrivée, l'ex-Leytronnain s'est toujours appuyé sur le même noyau de joueurs. «Neuf éléments de la première saison sont encore là!»

Classement final*

1. Chamoson	22	13	7	2	48-22	35
2. ES Nendaz	22	13	6	3	53-28	32
3. Bagnes	22	11	5	6	52-28	27
4. St-Gingolph	22	9	6	7	40-33	24
5. Riddes	22	8	6	8	42-40	24
6. La Combe	22	9	4	9	43-33	22
7. Vouvry	22	8	6	8	38-30	22
8. Vionnaz	22	6	9	7	33-32	21
9. Martigny 2	22	8	4	10	34-46	20
10. Vétroz	22	4	10	8	35-44	18
11. Leytron 2	22	6	4	12	16-46	16
12. Ardon	22	1	3	18	21-73	5

* Sous réserve de l'éventuel forfait du FC Leytron 2.

domicile que sur terrain adverse cette saison. Cela notamment face à ses adversaires directs dans la course à la promotion. «Nous nous exprimons beaucoup mieux sur un grand terrain. Le nôtre possède des dimensions plus restreintes.»

L'entraîneur chamosard attend aussi avec impatience la décision que prendra Berne. «L'équipe a été promue en deuxième ligue. C'est inadmissible au niveau administratif de ne pas connaître la décision avant la fin du championnat.» Une attente qui est encore plus pénible depuis dimanche.

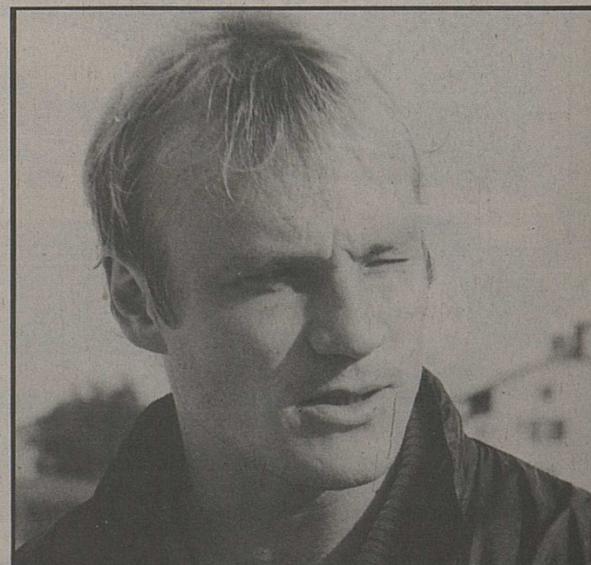
Dans l'attente du verdict

Nendaz demeure, lui également, dans l'attente du ver-

dict. Vainqueurs de La Combe dimanche, les Nendards ont surpris en demeurant dans la course jusqu'au bout. Les deux défaites concédées lors de la reprise ce printemps semblaient les condamner. «L'équipe a réagi. Cette année, on sentait qu'elle était capable de revenir lorsque les événements lui étaient contraires.» Une cohésion qui est renforcée par un contingent qui se compose uniquement de joueurs nendards. Une présence qui contribue grandement à une remarquable ambiance.

L'ambiance aura d'ailleurs été l'un des principaux atouts de ces deux formations dans leur remarquable parcours cette année.

Stéphane Fournier



Pierre Martin. Chamoson n'est, de loin, pas encore en deuxième ligue... Pénible, l'attente! Gibus

PRONONO

Avec le soutien
de la maisonLe mobilier du bien-être
anthamatten

Les 10 gagnants

1. Philippe Pierroz, Martigny-Croix	12 tips exacts
2. Gaëlle Barman, Saint-Maurice	11 tips exacts
3. Marcel Dumoulin, Savièse	11 tips exacts
4. Bertrand Dumoulin, Savièse	11 tips exacts
5. Miette Tornay, Orsières	11 tips exacts
6. Cédric Bossicard, Martigny	11 tips exacts
7. Brigitte Lamon, Flanthey	11 tips exacts
8. Ernest Frauchiger, Vouvry	11 tips exacts
9. Charly Romailleur, Granges	11 tips exacts
10. Jean-Pierre Chevey, Vercorin	11 tips exacts

Félicitations à M. Philippe Pierroz de Martigny-Croix, qui a pronostiqué les douze matches sans erreur! Assez rare pour mériter la mention...

Superprono

Nous publions aujourd'hui le classement détaillé du Superprono, remporté par Cédric Bossicard de Martigny. Passionné de football, 18 ans, le lauréat recevra un bon de mille francs offert par la maison Anthamatten Meubles, ainsi qu'un abonnement place assise du FC Sion, valable pour la saison prochaine.

46 points:	Cédric Bossicard
40 points:	Bertrand Dumoulin
37 points:	Gilles Maret
36 points:	Claude Clavien
34 points:	Fabienne Bruttin
33 points:	Georges Devanthery
25 points:	Guislain Devanthery
24 points:	Patrice Meillard
24 points:	Firmin Moos
24 points:	Serge Barman
23 points:	Yvette Ahumada
23 points:	Marliese Guenin
22 points:	Jocelyne Tornay
22 points:	David Schers
21 points:	Stéphane Pillet
20 points:	Gaëlle Barman
20 points:	Jean-Pierre Chevey
19 points:	Nicole Bruttin
19 points:	Chantal Gay
18 points:	Emma Gaillard
18 points:	Josiane Barman
18 points:	Paul-André Oggier
18 points:	Francine Devanthery
18 points:	Robert Rimet
18 points:	Sébastien Dumoulin
18 points:	Daniel Ulrich

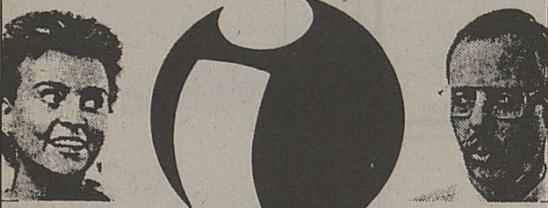
Tous ces lecteurs et lectrices ont été classés au moins à deux reprises dans les dix gagnants d'un concours. A la saison prochaine!

Vous recherchez l'échafaudage idéal ?



ECOLE DE LANGUES

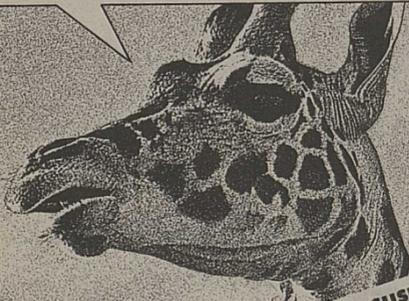
Une méthode et un programme de renommée mondiale - près de 200 écoles dans le monde entier.



Cours en groupes
Leçons particulières
Séjours à l'étranger

le monde des langues - les langues du monde
inlingua
école de langues (027) 22 52 32
Avenue des Mayennets 5, 1950 SION

QUESTION ARGENT,
JE SUIS TRÈS À CHEVAL SUR LES COÛTS.



Nouveau: prêt avec suspension de remboursement
Information instantanée: tél. 021-963 53 46

Prêt-confiance
Leasing
Placements



Banque Finalba, filiale de la Société de Banque Suisse
Rue Igor Stravinsky (Les Palmiers), 1820 Montreux, tél. 021-963 53 46, ouvert lundi-vendredi, 8.00-18.00 h sans interruption.

Téléphonez-nous ou passez nous voir.

MEUBLES RUSTIQUES

Un plus grand choix à des prix encore plus compétitifs



Chez le fabricant des prix bas permanents

FABRIQUE DE MEUBLES RUSTIQUES
FASOLI
RTE. DE RIDDES, SION - (027) 31.33.01

McCANN-ERICKSON 227/89



Je suis Hervé Fumeaux de l'Union Suisse. Ce que je vous mijote, je le fais à votre goût.

Comme tous mes collègues de l'Union Suisse, je tiens à ce que mes clients soient particulièrement bien servis. Et si vous hésitez devant notre «carte», rassurez-vous! Je m'occupe personnellement de vous préparer un menu dont vous me direz des nouvelles! D'ailleurs à l'Union Suisse, de l'assurance ménage jusqu'aux couvertures

les plus complexes, il y en a pour tous les goûts! Et je connais les meilleures recettes pour mijoter le petit plat de votre choix. Alors, à bientôt pour un prochain service!

Union Suisse.
L'assurance d'être compris.

UNION SUISSE
ASSURANCES

Pour vos annonces: PUBLICITAS 21 21 11



Bien dans votre peau... avec CTR et Biozone.

Perdre du poids en retrouvant la forme? affirmatif!

Améliorer le système éliminatoire afin de perdre plus rapidement? affirmatif!

Éliminer la cellulite et améliorer la circulation sanguine? affirmatif!

Raffermer les tissus, plus svelte? affirmatif!

Ne tardez plus à venir nous voir pour une **analyse gratuite** de votre silhouette.

Garantie de remboursement par écrit.

Filligne

Du lundi au jeudi: 9 h - 20 h
Vendredi: 9 h - 17 h

Route du Sex 45, 1950 Sion
Tél. (027) 22 33 68
Av. du Casino 36, 1820 Montreux
Tél. (021) 963 77 31

Ne cherchez plus, nous l'avons!

ECHAFAUDAGE TUBULAIRE RIEDER

Rapide et facile à monter. Fiable en toutes circonstances. Fabrication suisse. Garantie 10 ans. L'échafaudage RIEDER, de par sa conception intelligente, présente le meilleur rapport qualité-prix d'un leader. Sa réputation n'est plus à faire!

Platelage compris.

Dès Frs. **48⁸⁰** le m²



RIEDER
VOS CHANTIERS C'EST NOTRE METIER

RIEDER SA 1896 VOUVRY 025/81 34 34 - 1007 LAUSANNE 021/27 47 72
Veuillez me faire parvenir une documentation échafaudages
Nom _____ Branche _____
Adresse _____
Tél. _____ Date _____ Signature _____

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



MAGRO

Martigny

Dans un centre commercial en pleine EXPANSION, la BOUCHERIE DU PAYSAN cherche son

GÉRANT - BOUCHER

Vous êtes un excellent boucher, vous aimez l'organisation, êtes très commerçant et recherchez les contacts avec la clientèle.

Nous vous offrons la possibilité de faire valoir vos compétences.

Vous serez le responsable de notre BOUCHERIE, chargé de la bonne marche du magasin, de la motivation de votre équipe, mais avant tout de la PROMOTION DES VENTES, que ce soit auprès de la clientèle de PARTICULIERS, mais aussi des GROS CONSOMMATEURS ET RESTAURATEURS.

Nous vous offrons un poste à responsabilités, avec des objectifs, une RÉMUNÉRATION TRÈS MOTIVANTE et INTÉRESSEMENT aux résultats.

Vous pouvez compter sur notre discrétion.

Veillez adresser vos offres:
BOUCHERIE-CHARCUTERIE DU PAYSAN
Route de Satigny 60
1242 Satigny
ou tél. (022) 82 72 72 ou (022) 43 62 55, après 19 heures.
M. Maler ou M. Belime.

Nous engageons pour Sion
**apprenti(e)
employé(e) de
commerce**
et
**apprenti(e)
employé(e) de bureau**
Faire offre écrite sous chiffre Y 36-075637, Publicitas, 1951 Sion.
036-075637

Grande entreprise de distribution
cherche

**chauffeurs-livreurs
+ aides-livreurs**

Suisses ou permis valables.
Tél. (027) 22 74 35.

036-536772

Cabinet dentaire à Sion

cherche

**apprentie aide en
médecine dentaire**

Ecrire sous chiffre V 36-077230, Publicitas, 1951 Sion.

036-077230

Je cherche

chauffeurs p.l.

avec bonnes connaissances.

Suisses ou permis valables.

Tél. (026) 22 98 28.

036-536758

L E
RAIL
L'AFFAIRE
DES JEUNES

Une place d'apprentissage vous est encore réservée. En 24 mois, devenez

constructeur de voies

Vous avez entre 15 et 18 ans, vous souhaitez travailler en plein air et en équipe, alors vous pouvez commencer votre apprentissage en septembre 1989.

Nous vous offrons une formation complète et, sitôt votre apprentissage terminé, de nombreuses possibilités d'avancement.

Appelez-nous au (021) 42 20 00 ou envoyez-nous le coupon ci-dessous.

Les CFF, ça m'intéresse: envoyez-moi la documentation sur la formation de constructeur de voies et une invitation à une visite-démonstration. H 296

Nom/Prénom: _____

Rue/No: _____

NPA/Localité: _____

Tél.: _____

Né(e) le: _____

Information professionnelle CFF
Case postale 345
1001 Lausanne



DÉCOLLETAGE S.A., Saint-Maurice

Dans le cadre de son expansion, cherche

décolleteurs expérimentés

et

jeunes décolleteurs

Prière d'envoyer curriculum vitae à
Décolletage S.A., Saint-Maurice
1890 Saint-Maurice, direction technique ou Tél. (025) 65 27 73.

036-537078

STOHL-AIR
VOYAGES

Nous sommes une entreprise, du secteur tourisme et voyages de moyenne importance et en constant développement. Pour renforcer notre département Airbroking, nous sommes à la recherche de nouveaux

agent(e)s de voyages

Pour s'intégrer dans notre équipe jeune et dynamique, le (la) candidat(e) idéal(e) possède une expérience de plusieurs années dans le tourisme (aéronautique de préférence) et parle couramment le français, l'allemand et l'anglais.

Si vous êtes habitué(e) à un travail indépendant, et que vous êtes à même de rester calme dans toute situation, alors nous aimerions beaucoup vous rencontrer et vous renseigner davantage encore sur cette activité variée, ses possibilités d'avenir et de rémunération.

Intéressé(e)? Veuillez nous adresser votre offre de service, accompagnée d'un bref curriculum vitae, d'une photo et de photocopies de certificats (discrétion assurée).

Rolf Weber, STOHL-AIR VOYAGES S.A.
Rue Rothschild 39, 1211 Genève 21
Tél. (022) 738 50 60

18-043383

Gay-Transport, Charrat cherche

chauffeur p.l.

pour camion-remorque ou semi-remorque.

Suisse ou étranger avec permis B, C. Entrée tout de suite ou à convenir. Transports en Suisse et en Italie.

Tél. (026) 22 62 10 (heures de bureau).
036-077278

Cabaret Au Noctambule, Montana-Vermala cherche

barmaid

pour le 1er juillet 1989 ou date à convenir.

Tél. (027) 41 41 75, dès 22 heures au (027) 41 68 06.

036-077247

Nous désirons prochainement démarrer la distribution tôt le matin du Nouvelliste, d'autres journaux, d'imprimés ou d'échantillons à tous les ménages de

**Muraz-Collombey, Port-Valais,
Vouvry, Saxon, Fully,
Saint-Léonard, Savièse**

C'est pourquoi, nous cherchons plusieurs

messagers, messagères

Si vous disposez d'un vélomoteur ou que vous maîtrisez ce moyen de locomotion et que vous êtes intéressé(e)s par un gain accessoire régulier et intéressant, veuillez faire vos offres de service au (027) 23 57 57.

MESSAGERIES DU RHÔNE ET BVA SION S.A.

Rue de l'Industrie 7
1950 SION

CHRISTINAT - COURTINE



**CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE
FERBLANTERIE**

CH. ST-HUBERT 33
1950 SION

Tél. (027) 22 17 82
Privé: (027) 22 68 94

Nous engageons

**apprentis monteurs en chauffage
apprentis installateurs sanitaire
apprentis ferblantiers**

36-075682

les M

Dessins techniques en sous-traitance

sur ordinateur (CAO DAO) pour:
l'architecture, constructions métalliques, constructions des machines.

Offres sous chiffre P 36-425438, Publicitas, 1870 Monthey.

036-425438

A 10 min de Monthey et Aigle, café-restaurant cherche pour le 1.7.1989 ou à convenir

employés(es) de cuisine

sans permis s'abstenir. Logement à disposition.

Ecrire sous chiffre P 36-100417, Publicitas, 1870 Monthey.

036-100417

caru sa
montages industriels et travail temporaire

Nous cherchons tout de suite ou à convenir

- **électriciens**

- **appareilleurs**

- **mont.**

en chauffage

- **serruriers**

- **aides** (expérimentés, toutes professions).

Pl. Centrale 7 1870 MONTHEY
☎ (025) 71 61 12 ☎

ms Communs.

l'Authentique.

de poires William

de vie de Piores

William

eur de William

pires William



L'appellation «Williamine®» est une marque déposée par la distillerie Morand à Martigny. Un connaisseur exigeant demande une Williamine® Morand.

Marque déposée **WILLIAMINE MORAND**



Plus de 200 collaborateurs au service des consommateurs, restaurateurs et détaillants de Suisse romande.

Nous souhaitons engager, pour notre point de vente boucherie au Centre commercial MAGRO à Roche (VD)

un boucher - garçon de plot

Notre futur collaborateur sera chargé de la vente au magasin et de la préparation des commandes.

Les candidats aimant la vente et désireux de bien servir une clientèle sympathique sont priés d'adresser leurs offres au service du personnel des LAITIERIES RÉUNIES, case postale 387, 1211 Genève 26.

18-625487



Henri BADOUX

engage

un jeune employé de commerce

pour son service comptabilité

Qualités requises:

- quelques années de pratique
- bilingue (français-allemand)
- bonnes connaissances en informatique (IBM).

Début d'activité: à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier complet à:

Henri Badoux
Vins
Avenue du Chamossaire 18
1860 Algje

22-16879

Famille avec 2 enfants de 2 et 4 ans à Savièse, cherche

jeune fille

16 à 20 ans, pour garder les enfants et aider au ménage. Congé tous les week-ends. Vacances en août. Durée 1 année. Entrée dès que possible.

Tél. (027) 25 23 77, dès 19 heures.

036-077243

Restaurant Le Cardinal, à Sion cherche

sommelière

Sans permis s'abstenir.

Tél. (027) 22 36 85.

036-077161

Café à Sion cherche

sommelière

Congé le dimanche, horaire régulier. Entrée: début juin.

Tél. (027) 22 55 83.

036-077061

Jeune homme 28 ans, étranger, cherche travail comme

soudeur

avec expérience, ou autre emploi.

Faire offre sous chiffre C 36-320128, Publicitas, 1951 Sion.

036-320128

Tille Electricité S.A. - Aigle

Ingénieur ETS

Place de la Gare 5

Pour les inst. téléphone et les dépannages

monteur électricien

sachant travailler seul.

Pour les chantiers

monteurs électriciens

possédant le CFC.

Nous offrons place stable, avantages sociaux, salaire en relation avec la formation.

Ecrire ou prendre contact avec: M. André Tille, tél. (025) 26 26 26 (025) 26 39 56, privé.

89-9095

MIGROS VALAIS

cherche, pour sa succursale de Saint-Maurice,

vendeuse

à temps partiel

Salaire et prestations sociales propres à une grande entreprise.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact directement par téléphone avec M. Genet, gérant du magasin, au (025) 65 11 46.

36-537085

Société coopérative Migros Valais
Tél. (026) 22 35 21
1920 Martigny



**ZOLL
DOUANE
DOGANA**

**Garde-frontière
au masculin et au féminin**

Vous cherchez un emploi à multiples responsabilités au sein d'une petite équipe exerçant l'essentiel de son activité en plein air. Vous aimez les contacts avec le public. Alors devenez garde-frontière!

Voici les conditions d'admission:

- citoyenne ou citoyen suisse
- âge(e) de 20 à 30 ans
- ayant achevé un apprentissage ou acquis une formation équivalente
- jouissant d'une bonne constitution physique
- taille minimale 164 cm pour les candidats, 160 cm pour les candidates
- les candidats (hommes) doivent avoir accompli l'école de recrues et être incorporés dans l'élite de l'armée

Les directions d'arrondissement des douanes suivantes se feront un plaisir de vous fournir de plus amples informations:

4010 Bâle (061) 23 98 00
1001 Lausanne (021) 20 25 51
1211 Genève 11 (022) 28 61 33

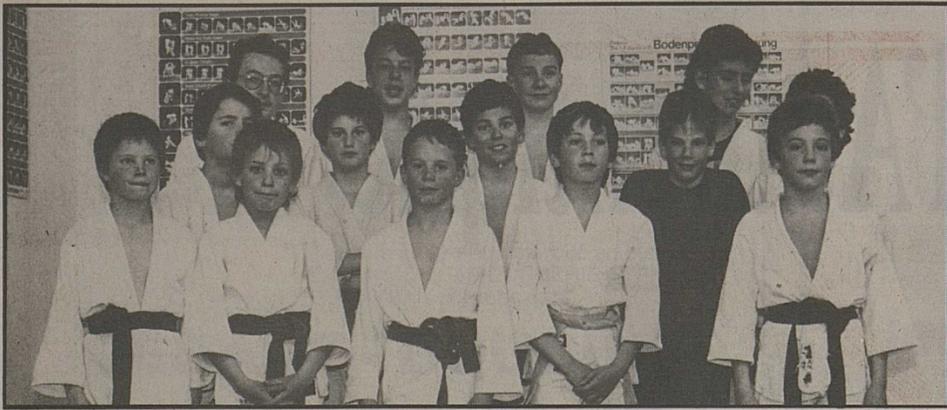
Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NPA, domicile: _____

Judo: du nouveau à Martigny



L'équipe de compétition des jeunes du Judo-Club Martigny, qui a terminé deuxième du championnat valaisan par équipes.

Le Club octodurien de judo organise ce dimanche 4 juin, à la salle de gymnastique de Martigny-Bourg, sa traditionnelle coupe du Rhône. Toutefois cette année, la manifestation est élevée au rang de tournoi national.

En effet, dans le but de promouvoir ce noble art de lutte japonaise, les judokas martigneraïns ont adressé une invitation à chaque club de Suisse. Lors de ces joutes, nous pourrions voir à l'œuvre des écoliers, espoirs, juniors, filles et dames.

Ainsi le club des bords de la Dranse est le troisième au niveau valaisan après Monthey et Sierre à organiser un tournoi sur le plan national.

Une cordiale invitation est lancée à tous ceux qui aiment les sports de combat pour cet avant-goût aux championnats mondiaux de lutte.

Nageurs du Haut-Plateau aux Canaries

Bronzés! Le Club de natation de Grans-Montana a organisé un camp d'entraînement pour les jeunes nageurs des groupes compétition. Celui-ci a eu lieu aux Canaries, où des contacts fructueux ont été noués avec les clubs locaux.



Course à pied

Le 20^e trophée du Six-Blanc

Le dimanche 25 juin prochain se courra le trophée du Six-Blanc, course à pied, de montagne, qui fêtera cette année sa 20^e année d'existence. Pour la circonstance, les organisateurs ont fourni un effort spécial afin d'offrir à tous les participants les meilleures conditions de course possible tant au niveau du parcours que de l'accueil avant et après la course.

Le parcours: 8,5 km de chemins très bien entretenus et balisés avec pente régulière du départ d'Orsières à l'arrivée, à l'alpage des Planards sous le Six-Blanc. Ce parcours traverse les magnifiques villages de Reppaz et Commeire, et offre une vue magnifique sur la vallée d'Entremont et le Grand-Saint-Bernard.

A l'arrivée, ambiance chaleureuse, musique, agape offerte aux coureurs. Les résultats accompagnés d'une très riche planche de prix récompensant tous les participants seront donnés sur la place d'Orsières à 15 h 30.

Super CIME: La course est

classée cette année en catégorie Super CIME et sera prise en compte de nombreux coureurs chevronnés cherchant des points pour le classement du championnat d'Europe de la montagne. Le vainqueur de l'an passé, Colombo Tramonti, déjà annoncé partant pour cette année aura donc affaire à forte concurrence, à commencer par celle offerte par les coureurs valaisans emmenés par l'enfant du pays, Norbert Moulin.

Vainqueur en 1987, fidèle de notre course, il fêtera cette année sa 20^e participation successive. Que ce bel exemple stimule de très

nombreux coureurs et marcheurs de notre région et de la commune d'Orsières à participer à cette belle épreuve ouverte à toutes et à tous.

Vous pouvez vous inscrire, dans la catégorie de votre choix, les inscriptions étant acceptées jusqu'à quinze minutes avant les départs. **Catégorie touriste:** départ place centrale à Orsières à 9 heures.

Catégorie CIME: à 9 h 30.

Fin des contrôles: 12 heures.

Venez nombreux, nous mettrons tout en œuvre pour vous recevoir au mieux.

Renseignements: Jean-François Murisier, 1937 Orsières, tél. (026) 83 13 13.

Championnat de tir du district de Sierre 1989

Programme maîtrise

Nouveau: ouvert à tous les tireurs y compris individuels des sociétés membres de la F.S.T.D.S.

Le samedi 10 juin 1989, au stand de Sierre aura lieu le championnat de district de Sierre, programme maîtrise.

En voici quelques indications:

Mousquetons (A): après-midi du 10 juin.

Ouverture du bureau (tirage au sort cibles, etc.): 13 heures.

Début des tirs: 13 h 30.

Finance: 40 francs.

Fusils d'assaut (B) et junior: matinée du 10 juin 1989.

Ouverture du bureau (tirage au sort cibles, etc.): 7 h 30.

Début des tirs: 8 heures.

Finance: fusils d'assaut: 40 francs. Juniors: 25 francs (demi-programme).

Proclamation des résultats, dès 18 heures au stand de Sierre.

La munition du concours est à fournir par le tireur lui-même.

Inscription auprès de M. Savioz Robert, rte de Sion 46, 3960 Sierre jusqu'au 6 juin au plus tard et la finance versée avant le tir auprès du c.c.p. 19-12867-8, Savioz Robert, concerne: championnat de district.

Pour le championnat de tir R. Savioz

La berline BX 4x4 à transmission intégrale permanente

Adhérence en toute élégance!



Ce n'est pas une mode! Ou alors elle ne passe pas. Le 4x4 poursuit son bonhomme de chemin. Avec succès. Avec élégance aussi comme par exemple sur la BX de Citroën. Elle gagne en stabilité par sa liaison au sol sans toucher à son élégant clin d'œil.

nouveauté auto

Citroën a pris comme d'autres le train en marche. Avec le bénéfice de l'attente en plus, de l'étude approfondie. Sur sa BX 4x4 le slogan «pouvoir rouler par tous les temps, en toute sécurité» se vérifie dans le concret.

Le tour de force a été réussi sans toucher à son impressionnant et apprécié coffre à bagages. Même l'option ABS entraînant l'équipement d'un pont arrière à différentiel Torsen n'a pas réduit son volume et celui de l'habitacle.

Moins et plus

Le 4x4 exige nécessairement une répartition différente des forces. De ce fait les réglages des suspensions subissent aussi des modifications. Il importe de réduire la flexibilité et augmenter l'amortissement, par rapport aux véhicules identiques à deux roues motrices.

Après ces retouches la BX ne perd rien de son confort reconnu. Au contraire. Le seul reproche que nous lui adresserons est celui de son léger «tangage» dans les virages prononcés. En montagne surtout, en conduite sportive, le balancement se remarque. Malgré la bonne adaptation des sièges.

Remarquable adhérence

Le chapitre hivernal ce sera pour une autre fois. Ce test printanier nous a tout de même permis de vérifier le comportement de la BX 4x4 sur route détrempee.

Sa tenue de route et la facilité de conduite ne changent pas. On se trouve tout aussi à l'aise que sur un revêtement sec. L'adhérence y est totale. Grâce aux quatre roues motrices permanentes à réponde-

rance avant (53%) la stabilité dans les virages est privilégiée.

Confort, aisance et sécurité! La BX 4x4 mérite ces trois qualificatifs. Sa suspension (hauteur réglable), sa transmission intégrale, ses freins (assistés, à disques, ABS en option) et sa direction assistée offrent à cette voiture une place de choix en matière de sécurité active.

De l'espace

Spacieuse, on l'apprécie aussi pour sa disponibilité à l'avant. Sept compartiments de rangement (au tableau de bord, sur la console et les portières) solutionnent bien des problèmes pratiques.

En fait toute la BX distribue du confort. Elle met à l'aise conducteur et passagers en résolvant le rangement de leurs bagages.

La berline reprend l'équipement de la version RI en y ajoutant quelques améliorations intéressantes (direction assistée, compte-tours, etc.).

Consommation

Au cours du test nous avons procédé à deux contrôles de consommation.

Le premier s'est effectué sur 322 km d'autoroute (Sion-Berne et retour). La consommation moyenne s'est élevée à 9,6 litres aux 100 km.

Par ailleurs sur 205 km de ville et montagne, le second test a donné le résultat de 12,2 litres aux 100 km.

C'est honnête.

Pour son rapport qualité-prix également, la BX 4x4 n'a pas à rougir.

J. Mariéthoz

Quelques données techniques

MOTEUR. - Type: à essence injection. 4 cylindres en ligne. Cylindrée de 1905 cm³. Rapport volumétrique: 9,2/1. Puissance: 109 ch/DIN.
TRANSMISSION. - Boîte de vitesses à commande mécanique et 5 rapports. Différentiel central à trains épicycloïdaux (avec verrouillage électromécanique). Pont AR avec différentiel à glissement limité ou pont AR Torsen avec l'option freinage ABS.
DIRECTION. - Assistée. Nombre de tours de volant de butée à butée: 2,83. Rayon de braquage entre trottoirs: 5 m 18.
LIAISON AU SOL. - 4 roues indépendantes. Suspension hydropneumatique. Barre stabilisatrice transversale AV et AR. Correcteurs d'assiette AV et AR. Dispositif antiplongée à l'AV.
FREINS. - A disques dans les roues. Assistance hydraulique haute pression. Circuits AV et AR indépendants. Limitation AR en fonction de la charge.
PNEUMATIQUES. - 165/70 R 14
VOLUMES. - 5 places. Coffre avec banquette arrière en position normale: 444 dm³, avec banquette arrière rabattue: 1455 dm³.

POIDS. - En ordre de marche (conducteur non compris): 1120 kg. Charge utile (conducteur compris): 465 kg.
PERFORMANCES (conducteur seul). - Vitesse maxi: 181 km/h 400 m départ arrêté: 17,6 sec. 1000 m départ arrêté: 32,8 sec. De 0 à 100 km/h: 10,8 sec.
CONSOMMATION (selon données d'usine). - Mixte (55% urbain, 45% interurbain): 9 litres aux 100 km. Capacité du réservoir: 66 litres.
PRIX. - 24900 francs.

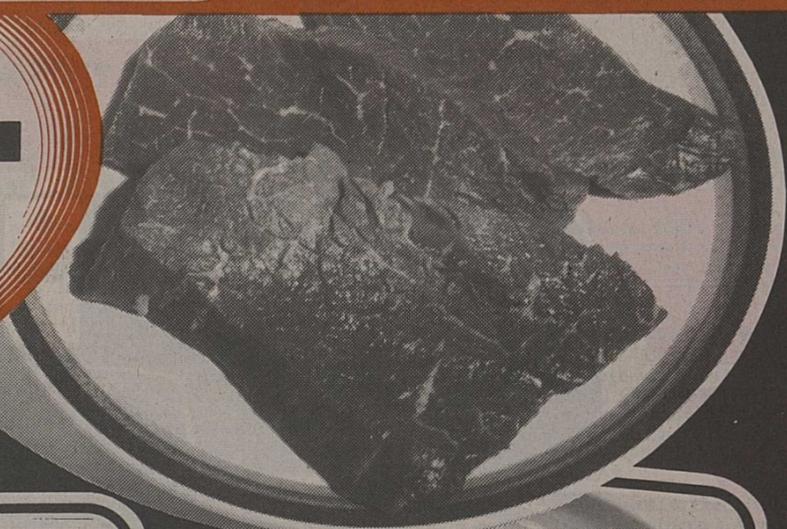
En option

ABS (Torsen): 2800 francs. Banquette arrière rabattable (1/3, 2/3): 350 francs. Climatiseur: 1800 francs. Glaces teintées et rideau: 350 francs. Jantes alu: 670 francs. Peinture métallisée vernie: 420 francs. Toit ouvrant électrique: 995 francs.

ACTIONS
DU 31.05. AU 3.06.89

STEAK DE BOEUF kg **32.-**

ÉMINCÉ DE BOEUF kg **26.-**



FONTAL
meule, 1/2, 1/4 de meule kg **9.50**
— Conditionné kg **10.-**

CÔTES DE BETTES
du pays kg **1.60**

FILET DE VEAU DE MER kg **20.-**
DANS NOS POISSONNERIES
MONTHÉY-MARTIGNY-SION-SIERRE

VOTATIONS GENERALES MIGROS 1989

du 29 mai au 12 juin

Profitez de devenir coopérateurs. Stand dans nos magasins

MIGROS VALAIS

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS VALAIS

**Création de terrains de sports
Service de maintenance**

- Rénovation
- Décompactage - aération - régénération
- Défeutrage - sablage
- Placage du gazon
- Reverdissement de diverses zones

- Epierrage du sol toutes dimensions
- Travaux à la tarrière
- Labourage de jardins

Pierre Terretaz - Parcs et Jardins
1950 SION (VS) - Tél. (027) 22 60 37

36-075971

EN PUR JUTE

- Draps de foin «fleuriers»
- Séparations de grange, antipoussière
- Sacs neufs et d'occasion
- Bâches à tapis (bitume)
- Tous travaux en jute
- Jute au mètre

LA SACHERIE
Commerce de jute
1115 VULLIERENS
Tél. (021) 8 645 888
ou privé (021) 869 92 92

22-076135

Monsieur, votre fille se marie

Je prépare votre discours.
Fr. 60.- la page.
Tél. (021) 960 39 22,
des 14 h + soir.
22-161264

Pour adultes

cassettes vidéo,
liste gratuite à
disposition, choix
important (dis-
crétion assurée).

SPACE VIDÉO
1880 Bex
Tél. (025) 63 33 32.

89-9451

W. MARLÉTAZ S.A.
1880 Bex (025) 63 22 94

Plantez maintenant nos arbustes cultivés en pots

- Arbustes à fleurs
- Conifères
- Rosiers
- Plantes grimpantes
- Plantes tapissantes
- Plantes vivaces

Venez choisir votre arbre!
Créations - Aménagements - Entretien

Catalogue illustré gratuit sur demande
22-16783



Pépinières

VIVRE HEUREUX AVEC UN BEL INTERIEUR

Réservé pour vous!
Dès maintenant, à votre disposition, gratuitement,
contre renvoi de ce coupon noir

catalogue «habitat» de 100 pages

avec plus de 200 possibilités de meubler votre intérieur ainsi que nos prestations de service relatives à l'habitat.



le mobilier du bien-être!
anthamatten
ST-MAURICE VETROZ

Coupons pour un catalogue gratuit

Nom:

Prénom:

Rue:

No postal/Lieu:

Renvoyez à l'adresse mentionnée ci-après
case postale 110 - 1890 Saint-Maurice

Modèle spécial Mitsubishi COLT
1300 EXE, tous accessoires
compris, Fr. 15'990.- seulement.



**GARAGE
DES ALPES
S.A., PONT-
DE-LA-MORGE**

Praz & Clivaz, (027) 36 16 28

Agents:
Sion: Garage Turbo, Dominique Perruchoud,
route de Préjeux, (027) 31 44 80
Saint-Germain, Savèse:
Garage J.-Y. Luyet, (027) 25 18 56
Iséables: Garage des Combes
J.-M. Gillioz, (027) 86 48 78
Leytron: Garage St-Martin, (027) 86 36 03
Saxon: Garage de la Route-Cantonale
Gilbert Vouilloz, (026) 44 32 47

Toit panora-
mique Twin,
radiocassette sté-
réo, volant réglable
en inclinaison et en
profondeur, siège du
conducteur réglable en
hauteur, banquette arrière
rabattable asymétriquement
(volume de changement maxi-
mum 1050 litres) et bien d'autres
accessoires supplémentaires

**AUTORAF
COLLOMBEY-
LE-GRAND**

Laurent Moret, (025) 71 76 71
71 72 23

**CRISTAL
GARAGE S.A.
MARTIGNY**

Robert Michel & Christophe Luy
Route du Levant 108, (026) 22 22 94

Agents:
Fontenelle-Verrier: Garage
Maret Frères, (026) 36 12 91
Champex: Garage du
Lac, Jos. Pellouchoud
(026) 83 11 47

**GARAGE AMINONA
SIERRE**

Jean Rudaz, route de Sion 111
(027) 55 08 24

Agents:
Saint-Léonard: Garage du Lac
G. Vuistiner S.A., (027) 31 25 31
Vissoie:
Garage Jean-Jacques
Melly, (027) 65 21 13
Montana: Garage
des Orzières,
Pascal Bonvin,
(027) 41 13 38
Salquenen:
Garage Cina
(027)
56 18 68

SILENCE. PUISSANCE. MITSUBISHI.
3 ANS DE GARANTIE D'USINE

ELectro **A**coustique
ektro **A**kustik

TOA

PROFESSIONAL SOUND SERIES

INTERCOM-SYSTEM

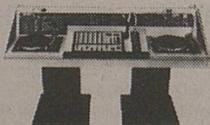


CAMERA CCTV-SYSTEM

CONFERENCE-SYSTEM



DISCOTHÈQUES



Catalogues détaillés sur demande

SIONIC SA

Chemin Saint-Hubert 9
1950 SION 2
Tél. (027) 22 75 21

ANNONCES DIVERSES

**Un prodigieux
épanouissement
végétal et floral.**

D7

Engrais pour
géraniums

Pour des
plantes saines
et épanouies.

A bas prix
500 ml Fr. 4.90
1000 ml Fr. 7.90

L'engrais
vendu en
droguerie.



DROGUERIE - HERBORISTERIE
Tél. (027) 22 20 83
Rue du Rhône 9
1950 SION

36-536297



LE COLLANT-SUPPORT
INVISIBLE ELEGANT

LYCRA* CLEAR



*Marque déposée par Du Pont pour sa fibre élasthanne

Votre spécialiste:

KUCHLER-PELLET
AUX GALERIES DU MIDI

SION
Tél. 23 17 51

MARYLINE

vous attend tous les soirs
dans une ambiance
chaleureuse au

BAR AMÉRICAIN

de l'Hôtel du Port
à Villeneuve

Tél. (021) 960 14 46

22-16796

Cycles - Cyclomoteurs

Un des plus grands choix
du Valais à des prix
sans concurrence

(027) 22 18 72

CYCLES FERRERO
Rue du Sex - SION

**Fontargen
Soudure**

Dépôt
Vente

Rue de l'Industrie 15, face à Pam.

Tél. (027) 23 26 16.

036-077171

Pas de cette agriculture-là!



MOI, JE SUIS
"PAYSAN DENNER"
... J'ACHÈTE TOUT!

L'agriculture valaisanne sera atteinte directement par l'initiative Denner. Les intérêts des vignerons, des producteurs de fruits et légumes et des activités accessoires sont menacés.

NON à l'initiative financée par DENNER, le 4 juin prochain.
Comité valaisan contre une politique agricole erronée

Football américain

Les Meanmaschine en tête

A l'issue de la cinquième et dernière journée du premier tour du championnat de LNA, les Meanmaschine de Bâle occupent la première place.

Dimanche passé, ils ont battu, à domicile, Mendrisio sur le score de 24 à 5. C'est un résultat très encourageant pour cette équipe qui peut compter sur 50 joueurs et qui progresse d'année en année (5e en 1986, 4e en 1987, 3e en 1988). Pourquoi pas une place en finale pour les Bâlois qui sont actuellement dans une série de quatre victoires consécutives?

A la deuxième place, nous trouvons un des deux néo-promus: les Grizzlies de Berne. C'est un classement très stimulant pour une formation que personne ne voyait aussi bien placée. Elle n'a, jusqu'ici, concédé qu'une seule défaite contre les Meanmaschine le 30 avril dernier (30-6). A noter que la phalange bernoise peut s'appuyer sur une effectif de soixante joueurs et sur une équipe junior comptant à peu près cinquante jeunes.

Mendrisio, pour sa part, occupe la 3e place. C'est une bonne performance pour l'équipe tessinoise,

sans plus, qui a alterné le bon (victoire à Zurich contre les Renegades) et moins bon (lourde défaite contre Basilik 24-6).

La déception de ce premier tour vient des Renegades de Zurich qui, après avoir aligné trois victoires consécutives sans encaisser le moindre point, viennent de perdre leurs deux dernières rencontres contre Mendrisio et contre Berne. Cette dernière sur le score sans appel de 24-0. Enfin, les trois dernières formations de LNA, Saint-Gall et Bienne, se retrouvent dos à dos à l'issue de ce premier tour, après avoir toutes deux concédé quatre défaites à la suite, elles ont partagé l'enjeu dimanche passé sur le score de 6 à 6. Ce fut le premier match nul de la saison. De ce fait, la formation biennoise, finaliste du championnat l'an passé, se retrouve à la dernière place du classement. Souhaitons à la seule équipe romande de LNA de se ressaisir lors du deuxième tour. A noter enfin que dans le

groupe est de LNB, dans un match avancé de la 5e journée, les Warriors de Winterthur ont concédé leur quatrième défaite consécutive de la saison contre les Bay Bandits de Zurich sur la marque de 22 à 7.

RHI

LNA

Les résultats

Table with 2 columns: Team names (e.g., Saint-Gall Raiders, Basilik Meanm.) and scores (e.g., 6-6, 24-5).

Classement à la fin du 1er tour

Table with 6 columns: V, D, N, %, PM, PC and rows for Basilik, Berne, Mendrisio, Zurich, Saint-Gall, Bienne.

LNB est (match avancé)

Winterthur Warr. - Zurich's Bay Band. 7-22

Baseball

Quatrième victoire pour les Beavers et deuxième place au classement

Chaud, chaud ce match, comme le soleil d'ailleurs. Un petit orage en préparation au col du Rawyl vint donner un peu de fraîcheur aux joueurs vers les 16 heures. Il ne dépassa pas le col, et le soleil revint en fin de match. On retrouva des Red Pigs un peu plus combattifs. Leur précédent match contre les Hound Dogs 2 leur avait donné un certain espoir. Le score resta pendant six manches en faveur des Genevois, mais à très courte distance. Ce n'est qu'à la dernière manche que les Payernois flanchèrent.

Le match avait bien commencé pour eux. Les premiers au bâton, ils marquèrent trois points d'entrée, alors que nos Beavers n'en marquèrent que deux. La deuxième manche tourna mal, aucun point marqué pour les Red Pigs et 12 pour les Beavers. Le match était joué. Tant et si bien que nos Valaisans s'accordèrent le luxe d'un concours à qui battrait le plus souvent et le plus loin. Et elles partirent ces balles, de temps en temps rattrapées par les adversaires (quand même). Pas moins de 18 points furent ainsi marqués jusqu'à la cinquième manche. On n'alla pas plus loin. Les deux dernières manches furent abandonnées suite aux 15 points de diffé-

rence entre les deux équipes (réglement FSBS). Le public nous bouda un peu, fort compréhensible pour un samedi après-midi. Les uns travaillant, les autres en commission pour le week-end. Ils étaient quand même une trentaine, ces spectateurs, tout le long de ce match. Certains avaient même trouvé la combine, chaises de camping et parasol. Bref, tout pour être à l'aise.

Parlons, maintenant, des matches à venir. Dès cet automne débutera le tour de promotion en ligue nationale A. Quatre équipes doivent y participer. Soit, les premiers de chaque groupe (est, centre, ouest) de ligne nationale B.

Les seconds classés de chaque groupe détermineront dans un tournoi le quatrième participant. Le prochain match se jouera contre les Artfull boys de Neuchâtel. De la reychanche dans l'air...

Les résultats

Table with 2 columns: Team names (e.g., Beavers, Red Pigs) and scores (e.g., 2 12 6 2 8 x x = 30).

Le classement

Table with 5 columns: Rank, Team name, G, P, %, Points and rows for Artfull boys, Beavers, Hound Dogs, Knights, Red Pigs.

Badminton

L'Indonésie championne du monde

A Djakarta, l'Indonésie a remporté le titre mondial par équipes en battant la Corée du Sud par 3-2, et ce après avoir été menée par 2-0. Dans le troisième match de la finale, le simple dames, l'Indonésienne Sisi Susantri a sauvé trois balles de match avant de s'imposer face à Lee Young-Suk. Ce fut le signe du redressement des Indonésiens qui enlevèrent ensuite le simple messieurs et le double mixte pour s'adjuger le titre par 3-2.

Golf

Les tournois à l'étranger

● Marietta. - Atlanta Golf Classic (900 000 dollars): 1. Scott Simpson (EU) 278 (vainqueur au premier tour du barrage); 2. Bob Tway (EU) 278; 3. Jay Don Blake (EU) et Davis Love (EU) 279; 5. David Peoples (EU) et David Canipe (EU) 280; 7. Wayne Grady (Aus), Wayne Levi (EU) et Ray Stewart (EU) 281. ● Corning. - Tournoi féminin (325 000 dollars): 1. Ayako Okamoto (Jap) 272; 2. Beth Daniel (EU) 278; 3. Dawn Coe (EU) 281; 4. Patty Sheehan (EU) 283; 5. Betsy King (EU) 284; 6. Amy Benz (EU), Pam Wright (GB) et Ok-Hee ku (CdS) 285.

Curling: tournoi de Paris-Viry

Excellent comportement des Suisses

Lors de la 14e édition du tournoi international de Paris-Viry, qui s'est déroulé le week-end passé, les équipes suisses se sont particulièrement distinguées en prenant les trois premières places du tournoi principal, Genève Mont-Blanc s'imposant devant Sierre et Wengen-Jungfrau, remportant ainsi le challenge Charles Frantz.

Pour le trophée Perrier, si la victoire a souri à l'équipe locale, Zurich Inter, vainqueur du tournoi l'an passé, prend la deuxième place devant Lausanne-Epalings. Enfin, le trophée Réa est revenu aux Chamoniards.

Classement

Challenge Charles Frantz: 1. Genève Mont-Blanc, Lucette Haefeli, Antoinette Geiser, Roger Geiser, René Haefeli; 2. Sierre, Jean-Luc Vuissoz, Gérald Fournier, Gilbert Demenga, Pablo Nanzer; 3. Wengen-Jungfrau, Harald Liebi, Bruno Hostettler, Karl Burki, Peter Häusler; 4. North America, Robert Jary, Christian Suche, Jim Brydon, Pierre Tesnière; 5. City of London,

Michel Leblanc, James Lyon, Gordon Miller, Brian Leslie; 6. Paris-Meudon, Yves Falcher, Ariane Lieure, Joël Indergand, Pascal Thiriot; 7. Paris CC, André Philippe, Laurent Hue, Jean-Pierre Hue, Gérard Lapeire; 8. London, Forbes Fenton, Suzan Young, Sandy Blair, Ernest Fenton.

Trophée Perrier: 1. Viry Châtillon, Cyrille Vitel, Franck Marot, Pascal Micalaudis, Bob Thierriaz; 2. Zurich Inter, Diana Donald, Henry Gunning, Claus Mewes, Sandy Anderson; 3. Lausanne-Epalings, Serge Ottolini, Claude Favrat, Jacques Metzger.

Trophée Réa: 1. Chamonix, Laurence Bibollet, René-Georges Wohlfeil, Karin Caux, Christian Ducroz.

Tir

Rappel sur l'organisation des cours de jeunes tireurs 300 m, 50 m, écoliers

A l'heure où la saison de tir est déjà bien active, il manque encore l'annonce de nombreux cours de jeunes tireurs valaisans. Il est peut-être bon de lancer un petit rappel aux sociétés car il est toujours dangereux d'attendre le dernier moment pour mettre sur pied un cours ou un tir d'écoliers. L'importance d'avoir des sections de jeunes tireurs actives n'est certainement plus à démontrer, et là où la jeunesse est absente nous constatons régulièrement de nombreuses difficultés. Nul doute que les sociétés bien dirigées sauront réagir pour qu'un cours soit organisé avant les grandes vacances, et qu'ainsi leur relève peut être envisagée avec confiance et sécurité.

Les deux sociétés cantonales de tir sont d'ores et déjà reconnaissantes à l'égard de ceux qui vont mouiller bénévolement le pull pour que notre jeunesse ne reste pas inactive dans ces secteurs très importants. N'hésitez pas à prendre contact avec le responsable pour obtenir des renseignements complémentaires, et ne restez surtout pas dans le doute sur la réelle valeur que peut avoir une jeunesse saine et soutenue. Au plaisir d'enregistrer votre toute prochaine réaction et l'annonce de votre cours. François Bétrisey, chef cantonal des jeunes tireurs de la SCTV et de la SVTS Saint-Léonard

l'ovale tourne rond

A Martigny

Le tournoi des écoles

Pour la première fois, Martigny était le théâtre du tournoi des écoles de rugby, sous les auspices de la fédération suisse. Près d'une centaine de jeunes gens, répartis dans les équipes du Cern-Genève, de Fribourg, Nyon, Berne, Bâle et de Martigny se sont affrontés durant la journée de dimanche sur le terrain du Forum. Très bien organisée par le club octodurien, sous la présidence de Guy Motieze, cette journée a permis aux jeunes de mieux se familiariser avec le rugby et de se mesurer à plus fort que soi, spécialement

dans la catégorie des minimes. Le tournoi des écoles de rugby démontre bien que la formation est un problème majeur, si le club veut assurer son avenir. Par de telles rencontres, la fédération espère que chaque club prenne conscience de mettre sur pied une école, avec des entraîneurs qualifiés. D'ailleurs, signalons que la fédération suisse, dès l'année prochaine, organisera des cours de formation de rugby, en collaboration avec l'école de Macolin. Nous donnons ci-après les résultats de cette journée, qui fut

également placée sous le signe de la jeunesse et de l'amitié. Poussins: Cern - Hermance 4-4. Benjamins: Cern - Chategneraie 7-4. Minimes: Cern - Fribourg 3-0; Berne 1 - Berne 2 6-2; Berne 1 - Chategneraie 5-0; Cern 1 - Berne 2 1-4; Cern - Berne 1 7-0; Fribourg - Chategneraie 6-5; Cern - Chategneraie 3-1; Berne 2 - Fribourg 10-0; Berne 2 - Chategneraie 7-1. Classement: 1. Cern, Genève; 2. Berne 1; 3. Berne 2; 4. Fribourg; 5. Chategneraie - Bâle.

Coupe du monde

Tournoi qualificatif à Tours

La Suisse a pu constater au cours de ce tournoi tout le travail qui lui restait à fournir pour rivaliser avec des équipes aux moyens physiques supérieurs. Mais notre sélection est jeune et avec plus d'expérience pourra bientôt mieux conduire ses matches en profitant pleinement d'une mêlée conquérante par exemple. De même, la fébrilité

de nos trois-quarts nous a coûté cher mais avec plus de matches internationaux dans les jambes, nos joueurs pourront un jour faire valoir leur vélocité et leurs possibilités techniques. En attendant, la Suède va poursuivre sa route contre le vainqueur d'une poule regroupant l'Allemagne de l'Ouest, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie

et les Pays-Bas en vue d'une qualification pour la phase finale de la Coupe du monde 1991. Le classement final: 1. Suède, 6 points, 98/30, +68; 2. Danemark, 4 points, 42/57, -15; 3. Suisse, 2 points, 49/74, -25; 4. Israël, 0 point, 36/64, -28.

Au programme

Finale de coupes suisses

Les finales des coupes suisses et FSR auront lieu samedi 3 juin à Vidy. Pour cette journée, le programme est le suivant: 15 h Finale de la coupe FSR, RC Zurich - RC Cern 2; 17 h Démonstration des écoles de rugby; 17 h 30 Finale de la coupe suisse, RC Cern - RC Nyon. Une excellente occasion de faire plus ample connaissance avec le ballon ovale!

Le tournoi cadets de Lyon

Résultats: Suisse - Pyrénées 0-20; Suisse - Lyonnais 1 3-18; Suisse - Alpes 0-12; Suisse - Tchécoslovaquie 0-18; Suisse - Franche-Comté 0-10; Suisse - Ile de France 0-26; Suisse - Drome/Ardèche 0-24.

terrain

A multi-part comic strip about a rugby field. It includes a diagram of a rugby pitch with labels like 'TOUCHE DE BUT' and 'LIGNE DE TOUCHÉ', and several panels with dialogue about field markings and safety.

Chapitre 3. Après «le ballon» et «l'équipement», le «terrain». Votre feuilleton mensuel destiné à faire connaissance avec le rugby se poursuit lentement mais sûrement. Nous remercions encore une fois Michel Rodriguez, Roger Brunel, Pierre Salviac et les éditions Glénat pour leur amabilité. Prochain rendez-vous: mercredi 28 juin.

QUARTIER RÉSIDENTIEL «LA VILLAGEOISE» A MASSONGEX (2^e étape)

SITUATION ENSOLEILLÉE ET CALME

A VENDRE VILLAS INDIVIDUELLES

- Rapport qualité - prix exceptionnel
- Réservations dès aujourd'hui pour le printemps 1990
- Loyer mensuel avec aide fédérale: Fr. 1200.—

Pour visites et renseignements: tél. (025) 71 64 38

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



MONTHEY, à vendre dans quartier en pleine expansion
petit immeuble en construction
comprenant 8 appartements, 6 garages, 10 places de parc.

Régie Jean Rigolet
Rue du Coppel 1 - 1870 MONTHEY
Tél. (025) 71 53 63

A louer tout de suite à Saint-Maurice dans vieille ville

Magnifiques bureaux, 186 m², conviendrait pour bureau d'architecture. Prix mensuel: Fr. 2000.—. Garage et place de parc à disposition. Prix à discuter.
Pour visiter: (025) 65 10 92, le soir; (022) 66 38 66 heures de bureau.
89-31655

Cherchons à louer local de dépôt

à Sion, de 150 à 200 m².

Faire offre sous chiffre MY OFA 5161, Orell Füssli Publicité, case postale, 1870 Monthey.

036-838003

CONTHEY-PLACE

A VENDRE appartement 3 pièces

entièrement refait, cuisine et salle de bain neuves. 1 place de parc, 1 cave. Fr. 230 000.—

GESTIMMOB - Simon Derivaz
Place du Midi 25, 1951 Sion.
Tél. (027) 23 25 02.

36-536574

GESTIMMOB



SPHERE MANAGEMENT

SPHERE MANAGEMENT

loué à Monthey centre ville

bureaux de 4 pièces

Libres tout de suite

Tél. 025/ 71 10 56

RUE DE VENISE 3, 1870 MONTHEY



MONTHEY, chemin du Nant, à louer duplex 2 pièces indépendant

Tout confort, Fr. 850.— y compris parc + charges. Libre 1^{er} juillet.

Régie Jean Rigolet
Rue du Coppel 1 - 1870 MONTHEY
Tél. (025) 71 53 63

A vendre à Savièse

dans petit immeuble entièrement rénové

2 appartements de 4 1/2 pièces

avec 2 places de parc et cave voûtée.
Prix à discuter.
Tél. (021) 806 22 49.

036-077261

A vendre à Vernayaz,

à la rue de la Fin

terrain à bâtir de 710 m²

Tél. (027) 86 15 16, privé M. Rémy Borgeat.

036-077166

A louer à SAINT-LÉONARD dans villa

appartement

comprenant: 2 chambres, cuisine, salle de bains, libre dès le 1^{er} juin.
Fr. 550.— par mois charges comprises.
Tél. (027) 55 11 83, midi.

36-428

Nous vous proposons:

Torgon chalet

Prix: Fr. 270 000.—

Loye-Valais central

chalet neuf

avec 750 m² de terrain.
Prix: Fr. 278 000.—

aux Giettes-Monthey

chalet neuf

avec environ 800 m² de terrain.
Prix: Fr. 320 000.—

Troistorrents

chalet

avec 500 m² de terrain.
Prix: Fr. 370 000.—

chalet

avec 600 m² de terrain.
Prix: Fr. 420 000.—

Renseignements et visites:

Agence immobilière

D. BUSSIEN S.A.

Tél. (025) 71 42 84.

036-537077

Occasion à saisir

A vendre à Châteauneuf-Conthey

3 appartements de 3 1/2 pièces

Prix: Fr. 520 000.—.
Rendement locatif brut de 5%.
Pour tous renseignements complémentaires:
Tél. (027) 22 85 77.

036-537273

Martigny

A louer

3 1/2-pièces

centre ville, tout confort.
Libre 1^{er} juin.

4 1/2-pièces

tout confort. Libre 1^{er} juillet.
Tél. (026) 22 21 51, heures de bureau.
036-537226

A louer à Châteauneuf-Conthey appartement 3 1/2 pièces

(98 m² + balcon).
Fr. 930.— + charges.
Libre tout de suite.
Tél. (027) 22 16 44.

036-537237

Genevois retiré des affaires, allant habiter en Valais, disposant capital, désire

reprise commerce ou société

etc., prouvant activité et bénéfices, pouvant continuer exploitation par personnel actuel ou gérance libre; ne demandant que quelques heures par semaine pour supervision. Discretion garantie. Achat immeuble abritant affaire sérieuse possible. Uniquement SIERRE (ou Sion).

Dossier complet à case postale 48, 1255 Veyrier.

18-624013

MAYENS-DE-RIDDES

ÉCHANGERAIS

appartement 3 pièces meublé tout confort, parking couvert plein centre, contre petit chalet Mayens-de-Sion ou Nendaz.
Accès voiture toute l'année.

Ecrire sous chiffre E 36-309837 à Publicitas, 1951 Sion.

A 2 heures

ferme de Bresse

rénovée, 5 pièces, 1000 m² arborisés.
Prix: Fr. 125 000.—. 100% crédit et toutes propriétés, jusqu'à 100 hect. Moulins, châteaux.
Tél. (0033) 85 72 97 10.

22-302316

URGENT!

A remettre à Villeneuve

café-restaurant

130 places, avec petite terrasse. Idéal pour la création d'une pizzeria-restaurant.

Ecrire sous chiffre 90652 à Publicitas, 1800 Vevey.

Martigny

A louer dans immeuble résidentiel neuf

magnifique appartement

4 1/2 pièces + coin à manger, tout confort, 3 chambres, 2 salles d'eau, cuisine agencée massif, salon, cheminée, nombreuses armoires encastrées, coin à manger séparé, balcon-terrasse, cave, garage individuel, terrain de jeux pour enfants.
Le tout pour Fr. 1250.— par mois, charges comprises. Disponible tout de suite.

Pour tous renseignements: Terretaz J.-Pierre, tél. (026) 22 51 48, (privé) ou de préférence (026) 21 11 60 (bureau).
036-077148

Sion, quartier Amandiers

A louer (év. à vendre)

joli 4 1/2-pièces

100 m², calme et ensoleillé.
Location avec place de parc couverte, Fr. 1100. + charges.

Tél. (027) 23 33 64, heures bureau.
036-077276

Centre de Verbier

A louer dans galeries du parc

local commercial

avec vitrine, 80 m² environ, parking, accès des deux routes. Libre dès le 1^{er} juillet 1989. Prix à discuter.

Tél. (026) 31 24 74 ou 36 10 73.
036-077266

A vendre à Sion, terrains industriels

de petites et grandes surfaces.
Ecrire sous chiffre W 36-537194, Publicitas, 1951 Sion.
036-537194



A vendre à Sion, chemin du Vieux-Canal,

grand appartement 2 1/2 pièces

cheminée, place de parc couverte.
Fr. 220 000.—.
Disponible tout de suite.

Tél. (027) 58 19 70, dès 8 h 30 ou (027) 55 74 74, dès 13 h.
36-537145

A louer à Montana dans chalet

petit appartement

Fr. 550.—, charges comprises.
Tél. (027) 55 16 34.
36-435771

Praz-de-Fort val Ferret

A vendre

chalet

2 appartements, dont un à rénover avec 400 m² de terrain. Situation calme et ensoleillée. Accessible toute l'année.
Fr. 180 000.— (évent. vente par étage).
Tél. (025) 39 19 41.
36-425435

GRANS (VS)

A vendre

appartement 2 pièces

situé en bordure nord du golf, dans immeuble résidentiel. Vue imprenable, calme. Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre R 28-596689, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Muraz-Collombey

magnifique appartement de 4 1/2 pièces

situé au rez, avec balcon, comprenant: 3 chambres à coucher, séjour avec balcon, cuisine agencée, salle de bains + W.-C. séparés, cave, galeas. Garage et place de parc. Surface: 106 m².
Prix: Fr. 285 000.—
Renseignements et visites: Agence immobilière
D. BUSSIEN S.A.
Tél. (025) 71 42 84.
036-537231

Martigny.

A louer

petite villa

neuve, avec jardin et pelouse arborisés de 550 m², dès octobre 1989, Les Champs-Neufs No 17.

Ecrire sous chiffre P 36-400614, Publicitas, 1920 Martigny.
036-400614

Troistorrents (VS). A vendre directement du constructeur

chalet en madriers

comprenant: salon avec cheminée, cuisine agencée cerisier massif, coin à manger, W.-C., 3 chambres, salle de bains, cave, buanderie et garage. Vue imprenable.
Tél. (025) 71 36 58, h des repas.
036-100414

A vendre

chalet 4 pièces

cuisine, eau courante, W.-C. intérieur, 2 écuries pouvant être transformées, environ 5500 m² de terrain. Commune de Nendaz, lieu dit: La Vernaz.
Prix: Fr. 110 000.—.
Ecrire sous chiffre M 36-077096, Publicitas, 1951 Sion.
036-077096

On cherche à acheter, en zone industrielle, à Sion

terrain 4000 m²

pour construction d'une halle. Possibilité d'échange contre une parcelle de 1500 m² avec halle construite.

Faire offres sous chiffre M 36-536801, Publicitas, 1951 Sion.
036-536801

Centre du village de Collombey

Dans nouvelle promotion, nous vendons:

surfaces commerciales de 35 m² à 250 m²

Possibilité de choisir l'emplacement. Finitions au gré du preneur.
Prix: dès Fr. 107 000.—

Derniers appartements de

3 1/2 pièces

dès Fr. 247 000.—

4 1/2 pièces

dès Fr. 305 000.—
Poste de conciergerie à repouvoir.

Pour tous renseignements:
Agence immobilière
D. Bussien S.A.

Tél. (025) 71 42 84.
036-537244

A vendre directement du constructeur dans immeuble à Evionnaz

appartement 4 1/2 pièces

avec garage et jardin. Finitions au choix de l'acheteur.
Tél. (026) 64 18 21.
036-076771

On cherche à louer à Sion ou environs

appartement 180 m²

4 chambres à coucher, avec grande terrasse si possible.
Tél. (027) 22 42 52.
036-536730

Saint-Maurice, à louer

magnifiques appartements 4 1/2 pièces

(également un duplex) neufs, superbement équipés, dès Fr. 1080.— charges non comprises. Places de parc dans garage souterrain.

S'adresser à E.G.T. S.A., Saint-Maurice. Tél. (025) 65 15 31.
036-100383

A vendre à Châteauneuf-Conthey

magnifique 3 1/2 ou 4 1/2-pièces

Petit immeuble neuf, endroit calme.

Renseignements et visites:
Tél. (027) 23 27 88.
036-537006

Cherchons région Châteauneuf-Conthey

villa

(éventuellement maison rénovée).

Décision rapide en cas de convenance.

Offres complètes sous chiffre R 36-536752, Publicitas, 1951 Sion.
036-536752

A remettre au centre de Sion

boutique de lingerie

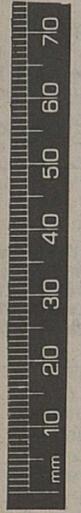
30 m², dans centre commercial, tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre 89-501, AL ASSA, place du Midi 27, 1950 Sion.
036-838007



LA VIE QUI VA

MARCHÉ TEST



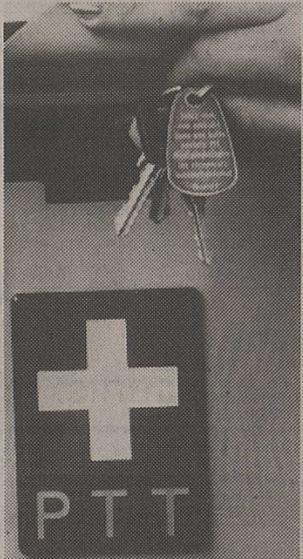
Quarante centimes par an... pour retrouver ses clés



Pas possible, me direz-vous! Débourser une somme aussi dérisoire pour éviter tous les désagréments, les ennuis, les risques graves, les onéreuses péripéties qui découlent de la perte de ses clés, c'est impensable... Et pourtant... pour se prémunir de la meilleure façon qui soit contre la perte irrémédiable de ses clés, il suffit d'acquiescer un droit d'inscription unique de 20 francs valable pour une durée de cinquante ans (ce qui fait bien, 40 centimes par an); sont également inclus dans ce montant le porte-clé gravé, ainsi que l'attribution et l'enregistrement du numéro de code personnel.

Comment fonctionne l'Office central des clés trouvées?

Ce système de renvoi des PTT fonctionne aujourd'hui à travers toute la Suisse avec la plus grande efficacité puisque le taux de réussite record atteint 97%. Taux exceptionnel qui permet à nonante-sept personnes sur cent de récupérer les clés perdues!



profitera aux quelque 300 000 et plus, particuliers et hommes d'affaires qui ont adhéré depuis sa création à cette performante organisation. Toute personne qui trouve une clé ou un trousseau muni de porte-clé de sécurité de l'Office des clés trouvées n'a, tout simplement qu'à glisser l'objet trouvé, sans emballage, dans la plus proche boîte aux lettres ou à le remettre à n'importe quel guichet postal. La poste alors emballe les clés et les envoie à l'Office où le propriétaire est aisément identifié grâce au numéro de code gardé en sûreté. Ce ne sont pas moins de 3000 clés perdues qui parviennent ainsi chaque année à l'office et presque autant de distraits émerveillés, d'oublieux comblés, d'étourdis heureux qui retrouvent leur bien! Et les lettres de remerciements affluent...



Fort de cette heureuse évolution, l'Office des clés trouvées veut encore aller plus loin dans ses prestations. Pour améliorer ses services, il propose, en collaboration avec le programme du télétexte suisse, que toute personne qui a égaré ses clés munies du code de sécurité peut, très rapidement, en consultant la page 205 du télétexte, savoir si ses précieuses clés sont arrivées à bon port! La diffusion assurée dès le mois de mars par le télétexte de tous les numéros de code des clés trouvées correspond à l'état le plus actualisé du jour. Cette nouvelle prestation

Les personnes intéressées et qui désirent adhérer à ce génial service sont priées d'adresser leur inscription, soit par téléphone, soit au moyen d'une carte postale, à: Office des clés trouvées, case postale 514, 8026 Zurich, tél. (01) 241 82 60. Elles ne prendront plus la clé des champs, sans espoir de retour, ces ouvreuses de serrures de toutes sortes, mais reviendront, bien sagement et sous pli recommandé, reprendre leur place et leurs fonctions. Épatant... ce système! Maria Gessler

FEMMES

Gourmandise de saison

OMELETTE AUX ASPERGES

Pour six personnes: 500 g d'asperges fines, 6 œufs, 80 g de beurre, 2 cuillerées à soupe de farine, 2 dl de lait, 1 dl de crème épaisse, 30 g de parmesan râpé, 3 pincées de muscade râpée, paprika, sel, poivre. Éliminez la partie dure des asperges, épluchez et rincez. Faites-les cuire à la vapeur une vingtaine de minutes. Préparez une béchamel en faisant fondre 50 g de beurre, incorporez la farine et le lait, en mélangeant bien. Salez, poivrez, assaisonnez de muscade et laissez cuire quinze minutes en tournant, ajoutez la crème et le parmesan hors du feu, gardez au chaud, ainsi que les asperges cuites et égouttées. Battez les œufs en omelette, salez, poivrez. Faites fondre le reste du beurre dans une poêle et versez-en la moitié dans l'omelette. Mélangez puis chauffez la poêle à feu vif pour préparer l'omelette, laissez cuire deux à trois minutes. Une fois l'omelette cuite, disposez les asperges tête-bêche au milieu, en les laissant dépasser de chaque côté. Repliez l'omelette sur un plat chaud, nappez de béchamel, saupoudrez de paprika et servez aussitôt.

Pensée

En parlant haut, on se fait entendre, mais en parlant bas, on se fait écouter. P. Reynaud

Soleil et médicaments (suite et fin)

Nombreux et variés, sont les produits réputés pour leur action photosensibilisante: avant des vacances ensoleillées, il faut donc poser la question au médecin traitant de savoir si l'on peut changer de médicaments ou, en cas de traitement impératif, s'il faut éviter l'exposition au soleil ou s'en protéger. Parmi les antibiotiques: ce sont essentiellement ceux de la classe des tétracyclines qui sont souvent responsables des réactions. Les sulfamides antimicrobiens ou diurétiques: eux aussi sont capables de sensibiliser la peau au soleil. Les traitements antidépresseurs et sédatifs: provoquent surtout des réactions allergiques, alors que la photo-toxicité apparaît plutôt lors de la prise de doses fortes. Dans le groupe des antiseptiques urinaires: certains produits peuvent aussi provoquer certaines réactions. Poser impérativement la question à son médecin. Ce conseil est également valable pour les personnes souffrant de troubles du rythme et d'angine de poitrine. Bien entendu, cette liste n'est pas complète, et tout patient en traitement, avant son départ pour une région ensoleillée, doit en aviser son médecin traitant. Pour ne pas avoir de mauvaises surprises!

Le soin bronzant

Peau dorée... éclatante de santé, bonne mine et teint superbe... avec ESPRIT DE SOLEIL de Lancôme, les vacances, c'est toute l'année! Léger, fluide, facile et agréable à appliquer, ce produit est un véritable traitement de beauté qui contient les fameuses microsphères non ioniques. Elles redonnent à la peau sa cohérence, sa structure, la rendent plus dense et plus lisse tout en lui conférant un hâle très lumineux. Double performance pour cette merveille de fraîcheur et d'efficacité.

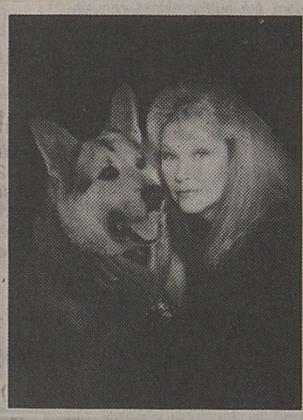


PAPIVORE

Marina Vlady tendresse

«Militza est le doux nom que portait ma mère, ma sœur, et que j'aurais donné à ma fille, si j'en avais eu une...» C'est donc aux êtres qu'elle aime le plus, même s'ils ne sont plus, que Marina Vlady dédie ses souvenirs. Des récits déversés pêle-mêle, au gré d'une mémoire capricieuse. Des récits graves, lumineux, révoltés ou douloureux, c'est selon. Des récits très courts, au nombre d'une cinquantaine, qui auraient, apparemment, un fil conducteur: la passion de Marina pour les animaux. En réalité, ces portraits sont prétextes à une sorte d'auto-portrait: Marina dans ses

émotions, ses impulsions, ses réactions, Marina petite fille, actrice débutante, comédienne confirmée, mère, épouse, sœur, Marina témoin, moteur... Chiens, chats, oiseaux, chevaux, souris... Omniprésents dans ces récits, les animaux de tous poils, de toutes ailes et de tous calibres habitent la vie de Marina, quand d'autres l'ont traversée. A ces miroirs, ces révélateurs, ces gardiens, ces refuges, elle offre ici toute sa reconnaissance, toute sa tendresse, au nom d'une humanité qui ne mérite pas toujours ce nom... (Editions Fayard, 1989.) Fabienne Luisier



Jusqu'à son dernier souffle

Frank G. Slaughter

— C'est probablement le sang du placenta, dit Connie Matsumoto. Si vous poussez un peu plus l'aiguille, vous retirerez un liquide plus clair. — Je vais d'abord prendre un échantillon de cette région, dit Liz en continuant à tirer sur la seringue. J'espère que le liquide contiendra suffisamment de cellules pour permettre une culture. — En poussant l'aiguille quelques millimètres plus loin, Liz réussit enfin à retirer un liquide absolument limpide. — Envoyez les deux échantillons au Dr Harris, dit-elle à Connie. Merci pour votre aide. — Ne me remerciez pas, docteur. Le jour où j'attendrai un bébé, je ne veux personne d'autre que vous pour m'accoucher. — Jerry, s'il vous plaît, branchez la princesse sur l'appareil de survie artificielle, je vais prendre un peu de repos. — Ce sera fait d'ici une demi-heure, promet Jerry Rubin.

FEUILLETON

CHAPITRE XI

— Ta journée est finie? demanda Ted en croisant Liz dans le couloir. — Oui. Je suis sur les genoux. — Moi aussi. Tu vas quelque part ce soir? — A la maison, directement. — Ai-je une chance de t'entraîner à prendre un verre au Dauphin? — J'ai besoin de calme. Pourquoi ne viendrais-tu pas à la maison. Il me reste encore de cet excellent bourbon de l'autre jour. Nous serons mieux chez moi que dans un bar enfumé. Le soleil était encore haut dans le ciel et la chaleur étouffante mais, dans l'appartement de Liz, délicieusement rafraîchi par la climatisation, leur fatigue les abandonna comme par enchantement. Liz passa dans la chambre à coucher pour revêtir une robe d'intérieur. Ted, pendant ce temps, prépara les verres et les disposa sur un plateau avec une soucoupe de cacahuètes. — Tu ferais finalement un mari acceptable, dit Liz en se laissant tomber près de lui sur le canapé. Portons un toast à la santé de nos malades. — Je crois que je ne vais pas tarder moi aussi à avoir besoin qu'on me souhaite bonne chance, dit Ted sombrement. — Pourquoi? — Je commence à douter de mes talents. A suivre

TV FLASH

A2 - Mercredi 31 mai - 20 h 35

« La vallée des espoirs »

Du « Mezzogiorno » à la Lorraine

Qu'il est loin, le soleil du midi. Ici, il est étouffé par la fumée des usines. C'est que cette région de Lorraine se consacre surtout à l'acier et à la métallurgie. Comme beaucoup d'Italiens, en ces années 1950, Angelo et Amalia Pellegrini ont quitté leur midi natal, en quête d'une vie un peu plus décente. En Lorraine, où ils se sont installés, le salaire paternel suffit à peine au ménage, et le logement, dans des barriques en bois, respire plutôt la pauvreté. Alors, nostalgique, Angelo rêve de sa vallée d'Italie, qui porte le doux nom de « Gioia del colle », « Joie de la colline ». Heureusement, sa femme, Amalia, a le sens des réalités. Il y a des filles à marier. L'aîné,

Guido, footballeur reconnu, semble promis à une belle carrière. Le deuxième, voudrait continuer ses études, après le bac... Sur fond de vie quotidienne et de guerre d'Algérie, cette nouvelle série est signée Jean-Pierre Marchand. Un réalisateur qui commente ainsi son œuvre: « Cette histoire-ci est moderne dans toutes ses dimensions, actuelle par les problèmes qu'elle soulève, violente et sexuée comme la vie réelle, populaire par son aptitude à laisser percevoir... le fil rouge des rapports de classe. Sans plus. Sans manichéisme, et sans intention morale. »



F. L. Le rôle de Guido est interprété par Patrick Catalifo.

PETITS ÉCRANS

MERCREDI 31 MAI

9.00 Demandez le programme!
9.05 FLO Service & compagnie.
9.35 Issey Miyaké Issey Miyaké est japonais. Chez lui pas de frontière entre l'art, l'artisanat ou la production courante. En d'autres termes, l'objet le plus modeste doit être fonctionnel et beau.
10.25 Petites annonces
10.30 Spécial cinéma
11.50 Petites annonces
11.55 Tao Tao le petit panda Pok et Mok.
12.20 A cœur ouvert Avec: Shane Porteous, Penny Cook, Lorraine Desmond, Briand Wenzel, Grant Dodwell.
12.45 TJ-midi
13.15 Mademoiselle Avec: Lucélia Santos (Mademoiselle), Rubens de Falco (colonel Ferreira).
13.40 Dynasty Une fille si petite.
14.30 Planquez les nounours! Le magicien d'Oz. Le vent dans les saules. Comic strip. Naturimages.
16.10 La croisière s'amuse
17.00 C'est les Babibouchettes! GINETTE la poule. Touni & Litelle: Au Photo-Bili. Alex: La baguette magique. GINETTE la poule et Dusac.
17.15 La bande à Ovide La créature des marais.
17.30 Matt & Jenny... Seuls dans le Nouveau-Monde. Des femmes libérées.
18.00 FLO Service & compagnie.
18.35 Top models Avec: John McCook, Susan Flannery, Teri Ann Linn, Ron Moss, Clayton Norcross.
19.00 Journal romand
19.20 24 paquets
19.30 TJ-soir
20.05 A bon entendre Emission proposée par Catherine Wahl.
20.20 La belle et la bête Ozymandias. Avec: Linda Hamilton (Catherine Chandler), Ron Periman (Vincent), Roy Dotrice (le père), Ray Woods (Edie).
21.15 Guillaume Tell En direct du Théâtre de Carouge, une farce de Michel Bühler, La véritable histoire de Guillaume Tell. Réalisation de Serge Minkoff. Mise en scène: Gérard Bétant. Interprétée par le Théâtre Tel Quel, avec dans les rôles de Guillaume Tell: Michel Bühler, du bailli Gessler: Jean-Pierre Althaus.
22.55 TJ-nuit
23.15 Fans de sport Football championnat de Suisse. Tour final.
0.15-0.20 Bulletin du télétexte

6.26 Une première
7.40 Club Dorothée matin
8.20 Télé shopping
8.55 Club Dorothée matin Cuord. Dino Rider. Musicien. Jem et les Hologrammes. Spielvan.
11.00 Sab Rider, le chevalier au sabre
11.25 Le bonheur d'en face Gaëtan, le magnifique.
11.55 Tournez... manège
12.30 Le juste prix
13.00 Journal - Météo
13.32 La Bourse
13.35 La ligne de chance
14.30 Club Dorothée Juliette, je t'aime. Lamu. Gi-Joe. Dragon Ball. Les chevaliers du zodiaque. Jiraiya. Ken le survivant.
17.50 Les rues de San Francisco Les espèces les plus mortelles.
18.45 Avis de recherche Invitée: Isabelle Aubret.
18.50 Santa Barbara
19.20 La roue de la fortune
19.50 Tirage du Tac-o-Tac
20.00 Journal - Météo
20.35 Tapis vert
20.40 Tirage du Loto
20.45 Sacrée soirée Présentation: Jean-Pierre Foucault. Invités: Juliette Gréco, Henri Salvador, Paul MacCartney. Variétés: Les Inconnus, Patti Layne, Jean-Luc Lahaye, Annie Cordy, Julie Piétri, Etienne Daho, Richard Gotainer.
22.35 Ex libris Dans les coulisces de... l'art. Expliquez-moi: Thomas Hoving. Extérieur livre: Morris West. Extérieur livre: Alain Dugrand et Michel Antochiw. Dans les coulisces de... l'histoire. Expliquez-moi: Hervé Couteau-Bégarie et Claude Huan. Dans les coulisces de... la télévision. Expliquez-moi: Léon Zitrone. Dans les coulisces de... la littérature. Exploration: André Malraux, œuvres complètes. Les invités surprises de PPDA.
23.40 Une dernière
23.50 Créateurs' Studio Hollywood
0.30-1.00 Mézaventures

6.30 Télématin
8.30 Amourusement vôtre
8.55 Croque matin Les ratons laveurs: Un vélo de rêve. Footur: Le rouge au front. Pluche, Riquet et Pat: Le remplaçant. Scoubidou: Zombie sans visage. Les petites canailles: Sauvons notre cabane. Merci Gaston. La séquence Bande dessinée avec Spirou, Fantasio et l'inévitable Gaston Lagaffe en personne! Matt et Jenny: Le clan des Ecosais.
11.25 Alf Les changements.
11.57 Flash info - Tiercé
12.00 Les mariés de l'A2
12.30 L'arche d'or
13.00 Le Journal - Météo
13.45 Falcon Crest 38. Le défi.
14.15 Tennis En direct de Roland-Garros. Commentaires: Daniel Cazal, Lionel Chamoulaud, Christian Quidet. Consultants: Jean-Paul Loth, Patricia Dominguez.
19.55 INC Automobile, attention au service après-vente.
20.00 Le Journal - Météo
20.35 La vallée des espoirs 1. Gioia del colle. Avec: Patrick Catalifo (Guido), Nicolas Nayazo (Fabrizio), Nouredine Souli (Antione), Jean-Claude Adeline (Serge), Milena Vukotic (Amadia), Riccardo Cucciola (Angelo), Jacques Vincey (Dédé), Christine Citti (Jeanne), Nadine Marcovici (Julie).
22.10 Flash info Les titres du journal.
22.15 Tennis Morceaux choisis. Présenté par Christian Quidet, Lionel Chamoulaud, Patrick Montel.
23.20 24 heures sur l'A2
23.45 60 secondes grebe, comédienne allemande.
23.50 Figures Invité: Christian Pellerin, président de la SARI.
0.50-1.10 Histoires courtes Spécial Annecy 1989.

8.00 La méthode Victor
8.15 Amuse 3 Tao Tao. Il était une fois l'homme. Diligence Express. Muppets Babies. Professeur Poopsnagle. Boumbo.
10.52 Espace 3 entreprises
10.58 1789, au jour le jour
11.00 Tennis Internationaux de France 1989 de Roland-Garros.
12.30 12/13
12.57 Flash 3
13.00 Tennis Internationaux de France 1989 de Roland-Garros. (Suite).
13.57-14.00 Flash 3
15.00 Questions du gouvernement à l'Assemblée nationale
17.00 Flash 3
17.05 Tennis Internationaux de France 1989 de Roland-Garros.
19.00 Le 19-20
19.10-19.33 Actualités régionales.
19.58 Denver, le dernier dinosaure 11. Denver fait du cinéma.
20.05 La classe Avec: Jean-Luc Lahaye.
20.35 Fanny et Alexandre Document sur le tournage du film Fanny et Alexandre. Réalisation d'Ingmar Bergman.
22.25 Océaniques Zapping sur l'Europe.
23.20 Soir 3
23.55 Les parrains 0.20-0.30 Musiques, musique

La 5
 6.00 Le journal permanent 7.30 Rémi, sans famille 7.55 Grand prix 8.20 Les défenseurs de la Terre 8.45 Gu gu Ganmo 9.15 Voisin, voisine 10.25 Joe Gaillard 12.00 Tendresse et passion 12.30 Journal images 12.35 Duel sur La5 13.00 Le journal 13.30 L'homme qui valait trois milliards 14.30 Wonder Woman 15.35 Les Schtroumpfs 16.00 Les aventures de Teddy Ruxpin 16.25 Le tour du monde de Lydie 16.50 Denis la Malice 17.15 Grand prix 17.35 Arnold et Willy 18.05 En route pour l'aventure 18.30 Boulevard & Cie 18.50 Journal images 19.00 K 2000 19.57 Le journal 20.30 La vengeance du forçat 22.30 La loi des pourris 0.15 Nomades 0.40 Joe Gaillard 1.35 Boulevard & Cie 1.50 Tendresse et passion 2.40 Une vie 3.05 Le journal de la nuit 3.10 Une vie 3.35 Voisin, voisine 5.35 Boulevard & Cie

TCR
 12.00 Headline News CNN 12.30 Monyline CNN 13.00 Shérif, fais-moi peur 13.50 Bécébébé 14.15 Taggart Avec: Marc McManus Taggart et Livingstone enquêtent sur une tentative de viol 16.00 La bohème 106 - France-Italie - 1988 Avec: Barbara Hendricks, José Carreras 17.45 Throb 18.10 Les voisins 18.35 Cliptonic 19.00 Tribunal de nuit 19.30 Shérif, fais-moi peur 20.24 Ciné-journal suisse 20.30 Star 80 102 - USA - 1984 Avec: Mariel Hemingway, Eric Roberts Dorothy Stratten est serveuse dans un fast-food. Jolie, elle est remarquée par Paul Snider, un petit maquereau frimeur et plein d'ambition. La relation amoureuse se mêle à l'apprentissage de Dorothy: photos de plus en plus dénudées, fabrication d'un style et griserie du vedettariat 22.10 Voyage au bout de l'enfer 183 - USA - 1978 Avec: Robert De Niro, Christopher Walken, Meryl Streep 1968, dans une petite ville industrielle de Pennsylvanie. Cinq amis travaillent dans une usine métallurgique. Dans quelques jours trois doivent partir pour le Viêt-nam... 1.10 La cinquième dimension

Suisse alémanique
 12.00 Zischtsch-Club 13.55 TS 14.00 Rundschau 15.00 Douleur d'amour 16.10 TS 16.15 Helvetia bewegt sich 17.00 Fernrohr 17.45 Gutenacht-Geschichte 17.55 Stahlkammer Zürich 18.55 TS-Schlagzeilen DRG aktuell 19.30 TS-Sport 20.05 Abstimmungs-Sendung 21.10 Übrigens... 21.20 Menschen, Technik, Wissenschaft 22.15 TS 22.35 Sport 23.20 Treffpunkt 0.05 Nachtbulletin

Suisse italienne
 15.30-17.00 Ciclismo Giro d'Italia Ricerone - Mantova 17.30 Per i bambini 18.00 TG flash 18.05 Automan 19.00 Attualità sera 19.45 TG 20.20 Gli avvocati della difesa 22.00 TG sera 22.30 Mercoledì sport 23.55-0.00 Flash Teletext

M6
 6.00 Etranger, d'où viens-tu? 6.25 Boulevard des clips 8.05 Zap 6 9.05 Hit 92 10.05 Ciné 6 10.45 Boulevard des clips 11.25 Etranger, d'où viens-tu? 12.05 Graffi 6 12.30 Les routes du paradis 13.20 Madame est servie 13.45 Clair de lune 14.35 Fréquence M6 15.05 Fréquentstar 17.05 L'homme de fer 18.05 Drôles de dames 19.00 Cagney et Lacey 19.54 6 minutes 20.00 Madame est servie 20.35 Une chambre pour deux 22.10 Libre et change 23.25 6 minutes 23.30 Clair de lune 0.15 L'homme de fer 1.05 Boulevard des clips 2.00 Etranger, d'où viens-tu? 2.25 Quand la science mène l'enquête 3.20 Le glaive et la balance 3.55 S'il te plaît, montre-moi nos histoires 4.15 M6 aime 5.10 S'il te plaît, montre-moi nos histoires 5.30 Adventure 6.00 Etranger, d'où viens-tu?

RADIOGRAMME

Du cinéma à l'écriture

Prix Eurovision de la chanson en 1961, Jean-Claude Pascal fut une des stars du cinéma et du théâtre français dans les années 50. Depuis, il se consacre à l'écriture et a notamment publié «Le beau masque», «Le panier de crabes», un livre historique, «La reine maudite - Dossier Marie Stuart» et, récemment, «L'arc-en-ciel de novembre» paru aux Editions du Rocher.

(La Première - Première édition - 17 h 05)

Table ronde des artistes

Littérature, spectacles, poésie... Miroir 89 à Carouge ne pouvait pas ne pas ouvrir une fenêtre sur les arts plastiques d'aujourd'hui. Une grande exposition présentant les œuvres d'un artiste par canton y sera inaugurée ce soir. Des artistes qu'Alphonse Layaz réunira autour de son micro: Philippe Deléglise, Pierre Keller, Christian Marculay, Olivier Mossot, Jean Tinguely, Balhasar Burkhard, Michel Huelin, sans oublier Jean Moreno, responsable de l'exposition photographique.

(Espace 2 Magazine/Arts visuels - 18 h 05)

RADIO... SCOPIE

RSR 1

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 8.30, 12.30, 17.30, 18.30 et 22.30. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.00 Matin-Pre-mière, avec à 6.26 Agenda d'une révolution. 6.30 Journal des régions. 6.43 Levez l'info: l'auditeur du jour. 6.50 Journal des sports. 7.12 Kiosque. 7.20 Agenda d'une révolution. 7.25 Commentaire d'actualité. 7.30 Journal. 7.38 Levez l'info: la question du jour. 7.44 Levez l'info: le jeu «vrai ou faux». 7.50 Juste avant l'école, avec Henri Dès. 7.55 Bloc-notes économique. 8.12 Revue de presse romande. 8.25 Jean Charles en liberté. 8.35 A l'affiche. 8.38 Les dernières nouveautés du disque. 9.05 Petit déjeuner. En direct du «Nouvelliste» de Sion. Sur OM: 10.05-12.00 La vie en rose. Sur FM: 11.00-11.05 Information et bulletin boursier. 12.05 Service assistance scolaire. 12.20 Le bras d'humeur. 12.30 Midi-Pre-mière. 13.00 Interactif. 13.30 Reflets. 15.30 env. Jeu. 16.10 env. Les histoires de l'Histoire. 16.40 env. Lyrique à la une. 17.05 Première édition. Invité: Jean-Claude Pascal. 17.30 Soir-Pre-mière. 17.35 Journal des régions. 18.05 Le journal. 18.15 env. Journal des sports. 18.25 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Titre et page magazine. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05-6.00 Couleur 3.

RSR 2

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 11.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.30 et 24.00. 0.05 Notturmo. 6.10 env. Matin pluriel. Le calendrier des anniversaires. 6.30 Matin-poésie. 6.35 Les trésors d'une discothèque. 7.10 Aujourd'hui en Suisse romande. Distribution de billets par téléphone au (022) 20 98 11. 7.35 L'événement sur Espace 2. 7.50 Clé de voûte. 8.10 à 8.45 A la carte. 8.20 env. Le billet d'Antoine Livio. 8.45 Redécouvertes. 9.15 Espace musical. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.00 Musique en Suisse romande. 11.00 Informations et bulletin boursier. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public. Billet de faveur. 12.30 env. Memento. 12.35 La crêpe des arts et spectacles. 13.00 Musimag. Musique entre haute couture et artisanat. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appoggiature. 18.05

TV ÉTRANGÈRES

ARD - Allemagne 1
 9.45-10.15 ARD-ZDF 10.25 Tiere vor der Kamera 11.00 Tennis 16.00 Die Trickfilmschau 16.15 Moskito 17.00 Filmtips nicht nur für Kids 17.15 TS 17.25 Regionalprogramme 19.55 ARD-Sport extra 20.45-20.57 ca. TS 22.05 Im Brennpunkt 22.30 Tagesthem 23.00 Sergej Rachmaninow 24.00 TS

RAI - Italie
 7.15 Uno Mattina 9.40 Santa Barbara 10.00.10-11.30 Ci vediamo alle dieci 10.00 TG1-Mattina 11.00 La spilla nera 11.40 Relazione del Governatore Carlo Azeglio ciampi 12.40 Via Teulada 66 13.30 TG 14.10 Stazione di servizio 14.40 Favole europee 15.00 Scuola aperta 15.30 Ciclismo 17.00 Big! 18.00 TG1-Flash 18.05 30 anni della nostra storia 19.05 Santa Barbara 20.00 TG 20.30 Speciale Linea Verde 22.05 TG 22.15 Tribuna elettorale europea 23.20 Mercoledì sport 0.20 TG1-Notte 0.35 Per fare mezzanotte 0.50 Vela d'altura

ZDF - Allemagne 2
 9.45 ARD-Ratgeber 10.00 Heute 10.05 Umschau 10.15 Armes reiches Mädchen 12.10 Kontraste 13.00-13.15 Heute 15.25 Videotext 15.55 Heute 16.00 Die Charlie Brown und Snoopy Show 16.25 Hals über Kopf 17.10 Tele-Illustrierte 17.45 Matlock 19.00 Heute 19.30 Na siehste! 20.15 Studio 1 21.00 «Die 2» 21.45 Heute-Journal 22.15 Kontext 22.45 Auf der Suche nach Heimat 23.10 Die fernsten Tage meiner Kindheit 1.05 Heute

TV5
 16.05 Les 16.10 Tennis de Roland-Garros 17.55 Les brèves 18.00 Le serin du major 19.30 Papier glacé 20.00 Temps présent 21.00 Portrait d'artiste suisse 21.25 L'homme à la recherche de son passé 21.55 Interlude 22.00 Journal 22.35 Continents francophones 23.15 Musique classique 0.00-1.00 Du côté de chez Fred

SWF - Allemagne 3
 8.15 Sport treiben, fit bleiben 8.30 Telekolleg II 9.00-10.10 Schulfenster 16.30 Die nationale Einheit 17.30 Telekolleg II 18.00 Sesamstrasse 18.30 Das Geheimnis des 7. Weges 18.55 Das Sandmännchen 19.00 Abend-schau 19.30 Schlaglicht 20.10 Der Sonne entgegen 21.15 Bilder aus Aichstetten 22.00 Hewe un drewe 22.15 Gesichter 0.20 Nachrichten

Sky Channel
 7.00 The DJ Kat Show 9.30 Panel Pot Pourri 11.00 The Sullivans 11.30 SKY by Day 12.30 A Problem Shared 13.00 Another World 14.00 The Landscape Channel 15.00 As the World Turns 16.00 Loving 16.30 Family Affair 17.00-18.00 Countdown by Sony Tape 1.30 Arts Channel 4.30 The Landscape Channel

FSI - Autriche
 9.00 Nachrichten 9.05 Der Wald und die Bäume 9.30 Französisch 10.00 Schulfenster 10.15 Wohnen, einst und heute 10.30 Teufelskerle 11.55 Ärger in den höchsten Tönen 12.10 Auslandsreport 13.00 Aktuell 13.10 Wir 14.00 Bill Cosbys 14.25 Popeye 14.40 Die Walton's 15.10 Musikliste 15.35 Jackie und Jill 16.00 Die geraubte Vogelscheuche 16.35 Mini-Atelier 17.10 Fremde Länder, neue Freunde 17.40 Mini-Club 18.00 Wir 18.30 Falcon Crest 19.20 ORF heute 19.30 Zeit im Bild 20.00 Sport 20.15 Arrivederci, Baby! 21.55 The Wanderers 23.45 Big Valley 0.35-0.40 Aktuell

Super Channel
 8.00 The Mix 15.30 The Global Chart Show 16.30 Hotline 18.30 The New Music Show 19.30 Richard Diamond 20.00 Dishonoured Lady 21.45 World News 22.00 Dempsey & Makepeace 23.00 The Professionals 0.00 The Mix



Football

LNA

Tour final

Ce soir

20.00 Bellinzone - Sion
Grasshopper - Servette
NE Xamax - Lucerne
Wettingen - Young Boys

Classement

1. Lucerne	(14)	11	5	5	1	15-10	29
2. Grasshopper	(14)	11	5	2	4	12-14	26
3. Sion	(12)	11	5	4	2	18-12	26
4. Young Boys	(12)	11	6	2	3	31-14	26
5. Wettingen	(12)	11	4	2	5	17-13	22
6. NE Xamax	(12)	11	3	3	5	19-21	21
7. Bellinzone	(13)	11	1	4	6	6-21	19
8. Servette	(11)	11	2	4	5	20-33	19

Buteurs

23 buts: Rummenigge (Servette).
18 buts: Turkyilmaz (Bellinzone) et Zuffi (YB).
15 buts: Rufer (Grasshopper).
14 buts: Nadig (Lucerne).
13 buts: Lüthi (Xamax) et Közle (YB).
11 buts: Baljic et Cina (Sion).

La supercoupe à Berne

La quatrième édition de la supercoupe opposant le champion suisse au vainqueur de la coupe de Suisse a été fixée au samedi 17 juin, à 17 h 30, au stade du Wankdorf à Berne.

Grasshopper est d'ores et déjà qualifié pour cette rencontre, dont le bénéfice sera versé, cette année, à l'aide suisse en montagne. Si les Zurichois réalisent le doublé, le FC Aarau (perdant de la coupe) sera opposé à Grasshopper.

La supercoupe a été remportée par Young Boys en 1986 (3-1 contre Sion), par Xamax en 1987 et 1988 (3-0 contre Young Boys et vainqueur aux penalties contre Grasshopper).

A l'étranger

Eike Immel blessé

Eike Immel, le gardien du VfB Stuttgart s'est déchiré les ligaments de la main, dans un choc avec Maurizio Gaudino, lors d'une séance d'entraînement. L'ex-international, 28 ans, devra porter un plâtre durant trois semaines et sera remplacé par Eberhard Trautner.

Laudrup convoité par Bayer Uerdingen

La nouvelle étoile du football danois, l'attaquant international de Broendby IF, Brian Laudrup, 20 ans, frère du joueur de la Juventus de Turin Michael, pourrait commencer sa carrière professionnelle à l'étranger sous les couleurs du Bayer Uerdingen, où il signerait un contrat de trois ans.

Au stadio comunale ce soir: Bellinzone - Sion

Dire oui à l'Europe!

Le train de l'Europe roule. Confortable pour le FC Sion. Son compartiment deviendra douillet s'il s'impose à Bellinzone. Alors, à la station Wankdorf, la trouille n'aura pas de raison de s'installer. Et enfin au terminus de Tourbillon, où il attendra Grasshopper, on pourra causer...

Il ne faut jurer de rien! Lucerne à la Maladière ou Young Boys à l'Altenburg n'ont pas gagné d'avance malgré le manque de motivation possible de leurs adversaires.

A Bellinzone la vision est identique. Cela signifie que le sort des Sédunois demeure entre leurs mains. Ils doivent en vouloir plus. Le billet européen passe par le gain du match au Tessin. A condition de ne pas craindre l'effort, face à une formation terminant l'exercice en roue libre,

sera absent à Bellinzone. Pour le remplacer Pazmandy fait entrer Albertoni. Celui-ci évoluera dans le compartiment intermédiaire. Olivier Rey recule d'un pas. Il occupera le poste de latéral droit tenu d'ordinaire par F. Rey.

Que dit le responsable sédunois: «Nous devons croire à une place européenne. Dans ce sens, face à une formation démotivée, j'attends que mes joueurs fassent preuve d'une grande volonté.

En jouant de la sorte nous devrions réussir sans trop de difficultés. Sinon nous nous exposerions à être à la merci de notre adversaire. Alors les événements pourraient tourner en faveur de Bellinzone.

Nous devons nous présenter comme de futurs participants à la coupe d'Europe. Avec de réelles ambitions de vaincre.»

Par Jacques Mariéthoz

Sion devrait obtenir sa troisième victoire consécutive au stadio comunale.

Vasovic: «rectificatif»

L'entraîneur Vasovic se sent contrarié. Il n'a pas apprécié le 6-0 enregistré au Wankdorf samedi. Il désire absolument obtenir une réaction: «Après l'affront, je dois faire quelque chose. Contre Sion je renforce le dispositif afin d'enregistrer un rectificatif.

J'espère récupérer Hannes, encore légèrement blessé, au poste de libero et je retire le jeune Guserini. Il me faut des joueurs expérimentés pour rester crédible devant notre public.

Je dois malheureusement me passer des services de Rufer, Marchand et Schär, blessés.»

Pazmandy: «croire»

François Rey a écopé d'un troisième avertissement samedi. Il

Les équipes annoncées

Bellinzone: Mutter; Hannes ou Jakubec; Tognini, Tami, Germann; Zbinden, Fregno, Meier, Jacobacci; Mapuata, Turkyilmaz.

Remplaçants: Bizzozero, Reich, Rössli. Absents: Rufer, Marchand, Schär (blessés). Incertain: Hannes (blessé).

Sion: Lehmann; Renquin; O. Rey, Balet, Sauthier; Albertoni, Piffaretti, Baljic, Lopez; Brigger, Cina.

Remplaçants: Pascolo, Facchinetti, Lorenz, Praz. Absents: F. Rey (suspendu), de Siebenthal, Bacchini (blessés).

Statistique

Bellinzone - Sion: 14e édition. Le



Trompeur. Le face à face entre Brigger et Mutter est figé sur ce document. Ce soir entre Bellinzone et Sion l'explication s'annonce mouvementée.

Mamin

tribune du lecteur

Du fair-play s.v.p.

Quelle belle trouvaille que ces quelques mots, mais je ne pense pas que ce soit les organisateurs du match Servette - Sion du 11 mai qui l'aient découverte. En effet, quel accueil nous avons eu avec tous nos amis supporters valaisans!

Même pas libres de choisir où aller car dirigés en arrivant vers une grille à double verrou où nous avons été cantonnés comme du bétail avec impossibilité de ressortir avant la fin du match, ni pour se ravitailler et encore moins pour nos besoins naturels.

A la question où devons-nous aller nous soulager, il nous a été répondu par le service d'ordre: «Vous n'avez qu'à faire sur place, c'est le coin des Valaisans», soit dit en passant que cela était plus propre que les W.-C. du stade.

C'est une honte de la part d'une équipe romande d'être accueillis de la sorte et même les Genevois qui soutiennent le FC Sion vous le diront, ils étaient indignés par de tels procédés. Nous ne sommes pas des hooligans que diable, nous faisons du bruit c'est vrai mais jamais nous n'avons été méchants. Chez nous le cœur parle le premier et le public servettien devrait en prendre de la graine.

C'est bien triste d'en arriver là et je pense qu'un peu de compréhension ne ferait de mal à personne.

Soutenir son équipe c'est bien, mais pas avec des procédés pareils. En espérant être mieux accueillis la prochaine fois, meilleures salutations amis servettiens.

J.-J. Monod, porte-parole des fans du FC Sion

bilan sédunois des treize rencontres précédentes est le suivant: 5 défaites (la dernière: 3-0 le 3 juin 1987), 4 victoires (la dernière: 0-2 le 6 septembre 1988) et 4 matches nuls (le dernier 2-2 le 19 mai 1983).

Déplacement en car

Les intéressés peuvent se rendre directement au départ à 16 heures vers la patinoire, pour le déplacement en car à Bellinzone. Le retour est prévu dans la nuit.

Les trois dernières rencontres pour le titre

Equipes	31 mai	10 Juin	14 Juin
1. Lucerne	à NE Xamax	c/Servette	à Wettingen
2. Grasshopper	c/Servette	c/NE Xamax	à Sion
3. Sion	à Bellinzone	à Young Boys	c/Grasshopper
4. Young Boys	à Wettingen	c/Sion	à NE Xamax
5. NE Xamax	c/Lucerne	à Grasshopper	c/Young Boys
6. Bellinzone	c/Sion	c/Wettingen	à Servette
7. Wettingen	c/Young Boys	à Bellinzone	c/Lucerne
8. Serve tte	à Grasshopper	à Lucerne	c/Bellinzone

GAGNEZ UN FUNBOARD PAR JOUR
AU (021) 20.79.11

CHAQUE 10^e APPEL
1 T-SHIRT GRATUIT

MURATTI
TIME

GRAND JEU MURATTI HOTLINE.

Listen to the waves and dream! It's Muratti Hottime, Suntime Funtime now. Tous les jours, MURATTI tire au sort un super funboard, à la pointe de la technique de la glisse. Pour tous les pros de la vitesse et de l'accélération, mais aussi pour tous les surfers et futurs surfers qui vont se griser de nouvelles sensations avec le funboard MURATTI. Comment gagner ce

funboard (semi-complet sans voile) d'une valeur de Fr. 1.600.-? C'est tout simple: appelez la Muratti Hotline au: (021) 20.79.11. Il y a un tirage au sort tous les soirs! Le MURATTI hotline time, c'est de 12 h à 20 h, tous les jours (sauf le dimanche), du 22 mai au 17 juin 1989. Et chaque dixième appel gagne un super MURATTI funtime T-shirt, dessiné par Philippe Hofstetter. It's time to win. Appelez au: (021) 20.79.11.



Paut participer toute personne âgée de 20 ans révolus à l'exclusion des collaborateurs du fabricant et leur agence de publicité. Le tirage au sort s'effectue sous contrôle notarial. Les prix ne peuvent être remis en espèces. Les gagnants en seront avisés par écrit. Aucun recours légal ne sera admis.

Sion Air Show des 23, 24 et 25 juin Premier meeting de l'ère nouvelle

«Sion Air Show se déroulera selon les nouvelles prescriptions de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), émises sur la base des expériences recueillies dans le monde entier. Au lendemain de la tragédie de Ramstein, l'OFAC s'est mis à la tâche. Le 1er mai, il a publié ces nouvelles normes, qui seront appliquées pour la première fois à Sion», ainsi s'est exprimé le colonel Christophe Keckeis, responsable des présentations en vol lors de la grande manifestation séduoise.

LAUSANNE (gt). - Les organisateurs de Sion Air Show ont dévoilé les grandes lignes de leur meeting, prévu pour les 23, 24 et 25 juin prochain, lors d'une conférence de presse tenue à Lausanne. Le meeting séduois servira de test, non seulement pour la Suisse mais pour l'Europe. Après Ramstein, de nombreux pays ont purement et simplement interdit de telles manifestations (la RFA notamment). Les responsables de ces nations auront donc les yeux tournés vers le Valais, intéressés par l'expérience des nouvelles normes helvétiques. Ces normes pourraient

être appliquées ailleurs par la suite. Que l'on se rassure cependant. Si le seuil inférieur qu'une patrouille ne pourra pas franchir a été élevé de 30 à 100 mètres, le spectacle demeurera. Seules ont été prohibées la figure tragique des Frece Tricolori (croisement à 90 degrés) et la présentation d'un avion de ligne encadré par une patrouille.

Un ballet aérien

Président du comité d'organisation, M. Robert Wuest a défini

Sion Air Show 89 de «ballet aérien». Un ballet aérien dont le fil conducteur sera l'histoire de l'aviation militaire suisse, qui fête ses 75 ans. Et comme un heureux événement n'arrive jamais seul, la Patrouille suisse célébrera son quart de siècle. Pas étonnant que des «pas de danse» seront signés Patrouille de France, Patrouille d'Angleterre (Red Arrows), Patrouille d'Espagne, Patrouille de Yougoslavie et peut-être Patrouille du Portugal.

A l'état pur

L'aviation à l'état pur, la voltige,

aura des exécutants de premier ordre avec les champions du monde Catherine Maunoury (France) et Eric Muller (Suisse). Autres têtes d'affiche de ce secteur, une patrouille du Maroc et l'équipe de voltige de l'armée de l'air française, sans oublier le «régional» Paul Tamarcaz.

Moins de bruit!

L'édition 1989 de Sion Air Show devrait engendrer moins de nuisances au niveau du bruit. Futur avion de combat de l'armée, le F/A-18 sera présenté par les Canadiens basés en Allemagne. L'US Air Force déléguera des F-15, qui pour l'heure devraient se limiter à une exposition statique. La grande inconnue demeure le Mig-29. Viendra, viendra pas? Rien n'est définitif et les organisateurs séduois gardent bon espoir de montrer en meeting (une première) l'appareil soviétique.

450 bénévoles

Pas moins de 450 personnes travaillent bénévolement à la réussite de la manifestation organisée par la section Valais de l'Aéro-Club de Suisse, en collaboration avec l'OFAC. L'apport des professionnels se limite à certains secteurs: entretien des avions, sécurité au sol ou encore organisation des secours.

Responsables des finances, M. Jean-Yves Bonvin a articulé le chiffre de 1,5 million de francs pour le budget. Ultime précision, le programme, pas encore établi d'une manière définitive, prévoit un spectacle pratiquement identique, le samedi et le dimanche (de 9 à 17 heures). Enfin, les billets seront en vente à tous les guichets de la SBS de Suisse.

Tribunal criminel d'Aigle

Six ans et demi de réclusion

Le 26 mai 1988, le drame éclate au restoroute d'Yvorne. S., ivre de jalousie, vide son chargeur sur M., Yougoslave également. Celui-ci, atteint par six balles, a survécu par miracle. Hier, le tribunal d'Aigle a jugé S. qui répondait du crime manqué d'assassinat. Verdict: six ans et demi de réclusion et quinze ans d'expulsion du territoire suisse.

AIGLE (béru). - Rappelons les faits. S., persuadé que sa femme l'a trompé avec M., décide, dans un premier temps, de divorcer. Mais dans les milieux yougoslaves, la rumeur enfle et S. parvient à extorquer des aveux à sa femme, ce qui le rend fou et le fait proférer des menaces de mort à l'encontre de son rival. Celui-ci a beau se défendre et envoyer des émissaires, rien n'y fait. Enfin, en mai de l'année dernière, S. croise M. au restoroute d'Yvorne, s'empresse de prendre son pistolet et - aveuglé par la jalousie - tire six balles sur sa victime qui, par une chance inouïe, survivra.

Lundi, Me Tappy, avocat de M., a déclaré que S. avait eu l'intention de tuer et il a demandé au tribunal de retenir le crime manqué d'assassinat. Me Bruttin, substitut du procureur, a requis sept ans et demi de réclusion pour meurtre manqué. Le défenseur de S., Me Bagi, a réfuté l'intention de tuer. Il a soutenu que son client avait agi sous le coup de l'émotion et qu'il avait un mobile honorable. Il a donc demandé une peine compatible avec les sursis.

Jugement

Hier, le tribunal d'Aigle a rendu

son jugement. Il a retenu l'intention meurtrière, car S. s'était acharné sur sa victime. Il a agi cruellement et n'a pas manifesté de repentir. Cependant, le tribunal a admis que l'accusé était soumis à une sorte de contrainte sociale et, de ce fait, il l'a libéré de l'accusation de crime manqué d'assassinat.

En conclusion, S. est condamné à une peine de six ans et demi de réclusion sous déduction de 370 jours de préventive pour crime manqué de meurtre. Il sera en outre expulsé du territoire suisse pour quinze ans et devra payer les frais de la procédure.

Jugé à Lausanne

Michel de Preux acquitté... et condamné

LAUSANNE (ATS). - L'avocat valaisan Michel de Preux, qui répondait de gestion déloyale dans l'affaire de la succession d'un baron allemand Rothchild, a été libéré de ce chef d'accusation, hier soir, par le Tribunal correctionnel de Lausanne, qui l'a mis au bénéfice d'une erreur d'appréciation et d'une erreur de droit. Mais le tribunal l'a reconnu coupable de dénégations calomnieuses portées contre des magistrats vaudois et l'a condamné pour cela à six mois de prison avec sursis pendant trois ans.

Quant à l'accusation de gestion déloyale, qui n'a donc pas été retenue, elle portait sur l'activité de l'avocat sierrois comme administrateur de deux sociétés créées pour dissimuler au fisc des avoirs bancaires provenant de l'indemnisation des héritiers du baron allemand, dont les biens avaient été saisis par les nazis.

Me de Preux avait accusé d'abus d'autorité des juges cantonaux et l'ancien procureur du canton de Vaud dans cette affaire de succession.

Cependant, acte a été donné de ses réserves civiles à la plaignante, une descendante du baron, qui estimait n'avoir pas touché sa part. Le tribunal a jugé que les avoirs des deux sociétés seraient dégagés aussitôt que le jugement deviendrait exécutoire.

Les rescapés du Pérou sont de retour

SION. - Un appareil d'Air-Glaciers s'est rendu hier après-midi à Milan pour ramener en Valais les deux alpinistes Pierrot Boven et Olivier Roduit, sous les yeux desquels le guide d'Orsières Christian Darbellay, 28 ans, avait fait une chute mortelle vendredi dernier au sommet de l'Alpamaya au Pérou (NF de lundi). Les deux alpinistes avaient rejoint la capitale lombarde à bord d'un vol de ligne. Souffrant d'une fracture de la jambe, Pierrot Boven a été dirigé sur l'hôpital de Monthey.

Je suis contre

Je suis contre l'initiative dite «des petits paysans» parce que contrairement à ce que disent les initiateurs, elle ne limitera pas la production industrielle mais obligera, pour être rentable, à produire davantage. Ne bénéficiant plus du soutien des prix, elle sera libérée des contingents et fera fi des recommandations des organisations professionnelles, d'où production accrue à prix bas. Les commerçants achèteront en priorité ces produits. Quant aux produits des exploitations dites «paysannes», leur écoulement dépendra presque exclusivement de la prise en charge des grandes surfaces qui, pour pouvoir importer plus, mettront en place à l'encontre des produits indigènes, des mesures tracassières pour décourager les petits paysans. Une initiative qui divise les paysans, affaiblit les organisations professionnelles, désresponsabilise les producteurs sans apporter de solution aux problèmes actuels.



François Cordonier

La force suisse en question

Dans le contexte international actuel, l'économie suisse commence à faire parler d'elle. On lui reproche des structures sclérosées, un manque de compétitivité, et on prétend qu'elle risque l'isolement dans une Europe économiquement de plus en plus forte. La faiblesse du franc qui dure depuis près d'un an et demi est révélatrice de ce nouvel état d'esprit.

On ne saurait nier les faiblesses. La politique fiscale est rigide. De plus, la Suisse se montre extrêmement hésitante, sinon opposée, à s'aligner sur la politique de réduction de l'impôt sur le revenu adoptée par d'autres pays industrialisés. La politique de l'emploi et celle des communications souffrent d'un manque de souplesse. La politique énergétique se perd en contradictions. Alors qu'ailleurs on libéralise l'économie et les marchés financiers, il est sérieusement question, en Suisse, de soumettre les taux de crédit à la surveillance fédérale des prix. La capacité d'adaptation laisse à désirer dans maintes entreprises. Le sur-emploi que nous avons connu pendant des années favorise une mentalité revendicatrice et conduit à l'indolence.

de croissance supérieures à la moyenne. C'est malheureusement précisément dans ces trois dernières branches que le soutien politique fait défaut. Elles ne sont pas traitées comme secteurs importants de l'économie

turité politique de la population, la qualité des relations entre partenaires sociaux et la bonne formation de la main-d'œuvre sont des attributs helvétiques qui demeurent intacts. Mais il est indéniable que les pays de la Communauté européenne sont en train de sérieusement gagner du terrain dans la plupart des secteurs. Les Suisses devront déployer tous leurs efforts pour ne pas se laisser distancer. Si les débats sur nos perspectives d'avenir parviennent à mobiliser les forces, la discussion n'aura pas été vaine.

Quant à la conjoncture, nous tablons sur une bonne année 1989 et une accélération de la croissance en 1990-1991 paral-

teront-ils élevés ces prochains mois; nous nous attendons encore à quelques relèvements des taux du marché des capitaux. Cela aura pour effet de freiner peu à peu la conjoncture qui tourne en plein régime en ce moment. Le taux de croissance du produit national pourrait donc revenir à 2,5% environ cette année et à quelque 1,5% en 1990. Cet apaisement est souhaitable, de même que celui du marché sursaturé du travail qui évolue en parallèle. C'est le seul moyen d'éviter des taux d'inflation dangereusement élevés. Toutefois, d'autres pays auront bientôt des taux d'inflation moins élevés que nous; il nous faudra reconquérir notre place en tête de la liste des pays à prix stables.

Et M. Aloïs Bischofberger de prévoir qu'après cette année 1988 exceptionnelle, des temps plus agités s'annoncent. La croissance sera moindre en 1989-1990. Les trois à six derniers mois de 1989 pourraient être particulièrement difficiles. L'inflation s'accroîtra, bien que le rythme de croissance ralentisse. Les banques centrales auront à accomplir un exercice d'équilibre délicat: ne pas rendre prématurément les rênes, ne pas trop serrer la vis, et cela pendant qu'aux Etats-Unis, les débats sur la politique budgétaire pourraient bien s'aggraver. Si on réussit cette traversée sur la corde raide, on aura nettement contribué à améliorer les conditions du développement de l'économie mondiale dans les années nonante.

Service romand d'information du Crédit Suisse ■

finance

suisse méritant d'être développés. Au contraire, dans certains milieux, on estime qu'elles auraient besoin d'être redimensionnées.

Les concessions de 1992

En ce qui concerne la position de la Suisse par rapport au grand marché européen, les chances l'emportent sur les risques. Les entreprises suisses ne sont certainement pas moins bien armées que leurs concurrents étrangers. On devrait pouvoir négocier avec la CE des solutions qui tiennent compte des intérêts helvétiques au prix, il est vrai, de quelques concessions, notamment dans le domaine des communications, en matière de politique agricole et en ce qui concerne les travailleurs étrangers. Le danger que la Suisse se trouve isolée est faible. La ma-

lèle à l'évolution internationale. Sur le marché du travail, les tensions risquent encore de s'aggraver dans le courant de cette année. L'évolution des prix, comparés sur le plan international ne sera toujours pas satisfaisante.

Inflation et taux de croissance

Le taux d'inflation devrait dépasser 4% cette année, ce qui force la Banque Nationale à resserrer sa politique monétaire. Aussi les taux d'intérêt res-

De 1978 à 1988, la consommation globale d'énergie en Suisse a augmenté au total de 13,6%. Cette évolution traduit entre autres la croissance économique, l'accroissement de la population ainsi que l'augmentation de la consommation finale d'énergie par tête. La hausse de la consommation d'agents énergétiques particulièrement dommageables pour l'environnement a toutefois pu être freinée.

plus de gaz

moins de pétrole

Ainsi, la consommation finale de produits pétroliers n'a augmenté que de 0,4% pendant la période 1980-1988; la comparaison bi-annuelle 1978-1988 indique même un recul de 0,5%. Contrairement à la consommation de combustibles qui a diminué, celle de carburants a considérablement augmenté. Quant à l'évolution des nouveaux agents énergétiques (énergies renouvelables), elle a été satisfaisante. En l'espace de dix ans, la consommation de chaleur à distance a augmenté de plus de 86% et celle de déchets industriels utilisés à des fins énergétiques de 83%. La part de ces agents énergétiques à la consommation globale d'énergie reste toutefois encore modeste.

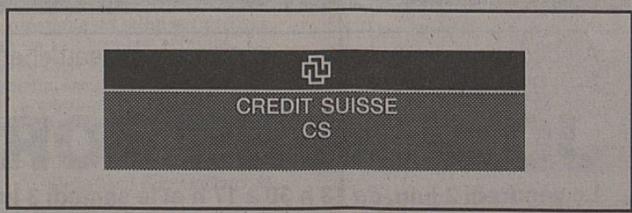
Progression dans l'hôtellerie

(ssh). - Les résultats du test conjoncturel valable pour le premier trimestre 1989 viennent d'être publiés. Celui-ci a été réalisé par le Centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (KOF/EPFZ) en collaboration avec la Société suisse des hôteliers (SSH) et la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers (FSCRH). La participation s'est à nouveau révélée importante puisque 429 établissements dont 238 hôtels ont offert leur contribution. Voici le commentaire fourni par le KOF sur ce second sondage:

«Les résultats donnés par l'enquête du KOF/EPFZ portant sur le premier trimestre 1989 sont très réjouissants pour l'ensemble de la restauration-hôtellerie, cela grâce à de bonnes conditions météorologiques, au fait que Pâques tombait très tôt cette année et à la baisse du franc suisse. La part des entreprises présentant un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'année précédente dépasse de 45% la part négative représentée par les annonces. Le résultat a aussi pu être amélioré par une expansion de volume des affaires de 6%. Plus d'un quart des entreprises ont signalé un nombre insuffisant d'em-

ployés. Les installations d'exploitation sont estimées caractéristiquement trop petites. Les conditions de consommation généralement bonnes et la faiblesse du franc suisse devraient provoquer une augmentation du volume des affaires également au cours du deuxième trimestre. Considéré selon les zones lacustres et les «autres» zones qui ont pu profiter du temps beau et doux. Ces deux zones s'attendent aussi à une forte demande pour le trimestre entamé.

Quant à l'hébergement, le nombre de nuitées a augmenté aussi bien en ce qui concerne les étrangers que les Suisses. Le chiffre d'affaires de ce secteur a progressé de 7% comparativement à l'année précédente; ce sont principalement les hôtels quatre étoiles qui ont enregistré des résultats supérieurs à la moyenne. Le degré d'occupation des chambres a atteint 64,5% au cours du premier trimestre grâce aux résultats obtenus dans la zone des montagnes. Le niveau de rendement s'est amélioré, mais le manque de personnel se fait toujours sentir. Les participants au sondage prévoient une demande accrue pour le deuxième trimestre, plus spécialement de la part des hôtes étrangers.





FASA - FONDERIE ET ATELIERS

MECANIQUES D'ARDON S.A.

INAUGURATION DE SON NOUVEAU CHANTIER DE MOULAGE AUTOMATIQUE

Dans le cadre de la restructuration entreprise depuis ces dix dernières années, l'implantation de ce chantier de moulage entièrement automatique parachève l'équipement de production du département «fonderie». L'option définitive d'un tel investissement a été prise en automne 1987 pour être réalisée, dans sa majeure partie, en été 1988. C'est le plus important investissement jamais entrepris par la société. Celui-ci a, de plus, impliqué une réorganisation partielle du département.

RÉALISATION

Ce chantier a été conçu et réalisé par la société FDC-Foundry Design Corp. (Europe) de Rapperswil, maison suisse ayant une longue expérience dans le domaine de la fonderie et réputée dans le monde entier pour ses équipements de haute qualité et fiabilité.

L'implantation globale de ce chantier aura exigé l'intervention de dix entreprises. Une interruption totale de la production de six semaines et demie aura suffi pour démanteler l'ancienne configuration, effectuer les travaux d'aménagement, implanter les différents composants de la nouvelle chaîne de moulage et sortir les premières pièces moulées et coulées.

Les installations périphériques ont été terminées une fois le chantier opérationnel.

Les perturbations engendrées par de tels travaux auront été limitées au strict minimum de manière à ne pas retarder la livraison des commandes en note.

CONCEPTION ET FONCTIONNEMENT

De conception nouvelle, la machine à mouler proprement dite moule simultanément les parties supérieure et inférieure en pressant le sable sur les modèles par vibro-serrage avec une action conjointe d'une tête à multi-pistons et d'une table vibrante. Ce procédé a l'avantage, d'une part, de travailler à basse pression avec un serrage du sable non uniforme et fonction de la forme du modèle, et d'autre part, de garantir une meilleure longévité des modèles par une moindre usure.

Du moulage des pièces à leur démoulage (séparation de la pièce en fonte d'avec le sable pour grenailage), aucune intervention manuelle n'est nécessaire, si ce n'est pour la pose des noyaux (élément en sable servant à faire des vides dans les pièces) et le coulage du métal en fusion dans les moules. Tous les mouvements et leur synchronisation dans le cycle des différentes opérations sont gérés automatiquement par un ordinateur.

Le rythme de production, quant à lui, peut être réglé selon la complexité des pièces à fabriquer. La capacité maximale du chantier pour des châssis de 700 x 700 x 250 mm est de 50 moules/heure.

AVANTAGES ET AMÉLIORATIONS

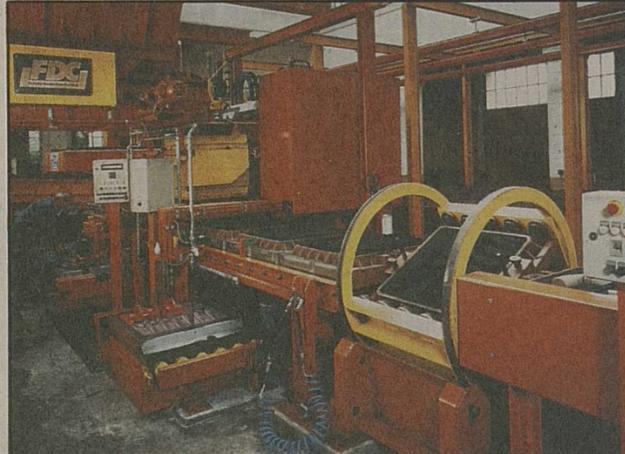
Une telle installation apporte une rationalisation accrue de la fabrication, une plus grande flexibilité dans sa planification et la détermination des délais de livraison, une amélioration de la qualité des pièces finies ainsi qu'une capacité supérieure de la production.

PERSONNEL

Sur le plan du personnel, même si ce chantier ne demande qu'une à deux personnes pour son fonctionnement par rapport aux quatre à cinq pour les anciennes installations, aucun licenciement n'est intervenu. Seule une redistribution des tâches a été nécessaire.

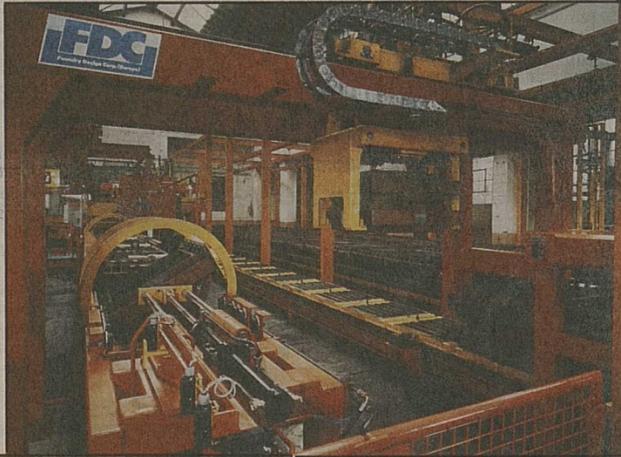
AVENIR

Avec un tel investissement, la FASA S.A. est parée pour affronter la nouvelle décennie et pour répondre à tout besoin de sa clientèle actuelle et nouvelle. Lui faire confiance, c'est la soutenir dans les efforts de modernisation qu'elle entend encore entreprendre dans le futur.



1. Vue d'ensemble du chantier.
2. Machine à mouler.
3. Ligne de moulage.
4. Lignes de coulée et de refroidissement.
5. Four électrique.
6. Coulée du métal.
7. Démoulage.

Photos Preisig



VISAGE D'UNE ENTREPRISE MODERNE

Créée en 1875 et implantée au cœur d'Ardon sur une surface d'environ 15 000 m², la FASA S.A. emploie 43 personnes.

Elle est restée une société à caractère familial dont les actionnaires principaux actuels sont les descendants directs des fondateurs de l'entreprise. Elle est la seule fonderie de fer romande à capitaux entièrement romands sur les quatre restantes, alors que le nombre total des fonderies en Suisse a passé de 80 en 1945 à 28 aujourd'hui. Ce succès n'est pas un hasard et s'explique aussi par les infrastructures modernes dont elle dispose.

UNE ENTREPRISE AUX DÉPARTEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Son atelier de MODÉLAGE est équipé pour la fabrication de modèles de petite et moyenne grandeurs, en bois ou en araldit.

Son département FONDERIE comprend un chantier de moulage machine automatique ainsi qu'un chantier de moulage main semi-automatique et permettant de mouler des pièces dont le poids peut aller de quelques centaines de grammes jusqu'à 1500 kg. Une installation de fusion entièrement électrique offre la possibilité de couler des pièces aussi bien en fontes grises et sphéroïdales qu'alliées. De plus, un laboratoire d'analyse équipé d'un spectromètre permet d'assurer des structures de fontes conformes aux normes existantes pour chaque qualité exigée sur le marché. Une installation de traitements thermiques peut apporter des améliorations à la structure du métal selon les spécifications demandées. Son ATELIER MÉCANIQUE se distingue particulièrement par la diversité des opérations qu'il offre au niveau des usinages par enlèvement de copeaux, ainsi que par un large éventail de grandeurs de pièces. Son ATELIER DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE (SERRURERIE) offre des possibilités de construction pour le bâtiment et la fabrication des machines.

DES PRODUITS RÉVOLUTIONNAIRES

Les produits propres à la FASA S.A. touchent les domaines suivants:

- Regards et grilles de route
- Jets d'arrosage AROSAFONDS
- Transporteurs sur rail à moteur à essence ou électrique (TRANSRAIL)

Dans le secteur des REGARDS et GRILLES, la FASA S.A. dispose d'une licence exclusive de fabrication et commercialisation pour la Suisse et le Liechtenstein. Celle-ci lui permet de vendre sur le marché, en plus des articles traditionnels, des produits dont la conception est révolutionnaire. La FASA accorde sur cette gamme d'articles une GARANTIE DE DIX ANS contre le boîtement, le claquement et la rotation. On peut citer par exemple:

- Le SELFLEVEL, un regard ou une grille de route réglable au niveau de la chaussée. L'opération de mise à niveau se fait en quelques minutes avec pour seuls outils un pic et une pelle, alors qu'il faut plusieurs personnes et plusieurs heures pour un article conventionnel.
- Les trappes ERMATIC, des dispositifs de fermetures étanches, pour caniveaux, chambres et fosses dans le bâtiment, la voirie et les travaux publics et recommandées pour des sollicitations extrêmes.
- Le caniveau SLOT DRAIN, un système d'évacuation des eaux d'une conception totalement nouvelle et répondant aux exigences du trafic actuel.

POLITIQUE ET PERSPECTIVES

La FASA S.A. entend rester une société indépendante, encadrée par une organisation structurelle d'entreprise qui se veut dynamique et disponible aux besoins du marché. Une attention particulière est portée sur la qualité des produits et le service auprès de la clientèle. Les investissements en cours et futurs, tout en apportant des améliorations notables aux conditions de travail et d'environnement, doivent permettre de rationaliser tous les secteurs et de toujours mieux satisfaire sa clientèle. Au vu des résultats récents de la FASA (chiffre d'affaires supérieur à 6,5 millions et cash-flow de 6% pour l'exercice 1988) et compte tenu de l'excellent accueil de ses produits sur l'ensemble du territoire suisse, il convient d'être optimiste quant à son avenir.



A l'occasion de l'inauguration de son nouveau chantier de moulage entièrement automatique, la FASA S.A. organise des

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Le vendredi 2 juin, de 13 h 30 à 17 h et le samedi 3 juin, de 9 à 15 heures.

Musée suisse de l'orgue à Roche

Une collection appelée à jouer un rôle de premier plan

enquête

Il en va de l'orgue comme de toute œuvre d'art: il évolue au gré des goûts et des époques. Le vieux qui a cessé de plaire est remplacé par du neuf. Nombre d'orgues, objets remarquables, ont ainsi été détruits. Il fallait donc réagir. L'orgue, instrument roi, au volume sonore inégalable, méritait en effet un haut lieu où serait réunie, préservée et présentée, une partie de l'héritage fabuleux et méconnu de 2000 ans d'histoire, de musique, d'architecture et de technique. Cet endroit privilégié existe, à Roche, dans le Chablais vaudois. Aujourd'hui, après diverses étapes de travaux, tous les trésors du Musée suisse de l'orgue sont en place.



Le coin technique de la machine-orgue.

L'ouverture partielle du Musée suisse de l'orgue a été réalisée en juin 1983. Un premier pas, important, était franchi. Cette précieuse collection, installée dans un édifice historique, est appelée à jouer un rôle de premier plan dans un domaine trop longtemps délaissé; c'est dire qu'elle mérite un soutien vigoureux de la part de tous ceux qui tiennent à contribuer à la conservation de notre héritage. C'est M. Hans Hürlimann, ancien conseiller fédéral, qui le souligne.

Une précieuse collection

Le musée de Roche est né de l'œuvre d'un homme passionné d'orgue, M. Jean-Jacques Gramm. Au début des années cinquante, il observait qu'à chaque restauration d'un instrument ancien, on mutilait, on dénaturait, on détruisait même les témoins d'une technique ou d'une musique antérieure. Vingt ans plus tard, M. Gramm vit que la tâche exigeait des appuis financiers, des forces supplémentaires et des locaux. Une association est dès lors constituée. En 1986, M. Jean-Jacques Gramm est élevé au titre de membre d'honneur des amis du Musée suisse de l'orgue. Celle-ci le décharge de ses fonctions de président pour lui permettre de consacrer tout son temps à l'œuvre qu'il a entreprise trente ans plus tôt. Le conseil de fondation le désigne officiellement en qualité de conservateur du musée.

Un développement continu

Pour accueillir les collections du Musée suisse de l'orgue, l'ancienne grange monastique de Roche constitue un cadre de grande classe. De nombreuses pièces de collection y sont exposées; parmi les plus intéressantes, citons un orgue domestique type Emmental, un des plus anciens de son genre en Suisse. Relevons également la présence d'un pédalier datant du XVIII^e siècle, connu à l'époque sous le nom de marche-pied; cette pièce est contemporaine de Couperin. Un harmonium néo-gothique à buffet sculpté, de 1873, à clavier et pédalier, est aussi exposé, de même qu'un moteur hydraulique de fabrication anglaise (1870 environ), un peu pareil à une machine à vapeur à deux pistons, de l'église anglaise de Montreux-Territet; et nombre d'autres pièces encore.

Le Relais de Roche ayant pour vocation non seulement de montrer des orgues et leurs composants, mais de faire entendre de la musique, les espaces de l'immeuble seront progressivement animés par un cheminement illuminé, des vitrines contribuant à l'éclairage et à la création d'une ambiance dans une alternance de zones d'ombre et de sections claires. Une partie du musée sera d'autre part consacrée à la technique, afin de présenter divers systèmes de fabrication avec coupes, maquettes et démonstrations. Enfin, gardien d'archives sonores et écrites, le Musée suisse de l'orgue de Roche disposera d'une bibliothèque et d'une collection iconographique et d'enregistrements divers. L'aile côté Rhône sera pour sa part consacrée aux locaux du conservateur et à l'atelier pour l'entretien de la collection, riche de multiples pièces infiniment précieuses.

Pourquoi Roche?

La genèse du Musée suisse de l'orgue remonte à 1956. A cette époque, M. Gramm sauve la vie à un buffet d'orgue qu'il restaure minutieusement. Piqué du virus de la récupération, M. Gramm rassemble peu à peu diverses pièces. Avec un ami, il regroupe tous ces trésors dans une grange, à Essertes-sur-Oron. Dès 1968, il invite le public à venir voir ces pièces. A cette époque, un bâtiment à Roche, le Relais du Grand-Saint-Bernard, inoccupé depuis de longues années, attendait que l'on statuât sur son sort. Des contacts sont pris entre les intéressés, c'est-à-dire l'Etat de Vaud, la commune de Roche, l'initiateur du musée et un architecte, spécialiste de la restauration des bâtiments anciens. C'est le point de départ d'une œuvre de longue haleine qui devait aboutir, quinze ans plus tard, à l'ouverture officielle du Musée suisse de l'orgue, il y a six ans.

Au niveau financier, relevons que la fortune de la fondation se montait, au 1^{er} janvier 1986, à 1,58 million de francs. 1,45 million de francs sont d'autre part prévus au chapitre des investissements futurs. Le comité de l'association est aujourd'hui présidé par un journaliste, M. Guy Burnand.

Si le développement de l'association fut lent au cours des premières années, il a pris aujourd'hui un essor réjouissant et c'est avec sérénité qu'elle regarde vers l'avenir.

Gabriel Ruchet ■

Calamité de l'histoire

L'histoire est calamité. Pire, elle est une calamité dialectique.

Depuis que la dialectique – pour ne pas faillir à son rôle – suppose un contraire qu'elle doit affronter, puis dépasser en une sorte de synthèse dans l'escalade ou le vertige du tragique, l'histoire devient forcément une espèce nouvelle de calamité... sinistrement supérieure en qualité de vie vers un raffinement crématore. Toujours mieux animée par les fièvres de l'esprit, par les défis de l'incompréhensible, l'histoire n'en finit plus d'ajouter de l'intelligence à

humeur

du désespoir.

De l'histoire d'hier, de naguère ou de jadis, personne ne retient rien... sauf la date et le nom d'un champ de bataille – Marignan, 1515... Erevan, 1915... – personne ne retient rien sauf l'endroit d'une guerre inutile, d'une exécution formidable (Katyn), d'un goulag ou d'un génocide. De l'histoire, en fait, personne ne garde souvenir s'il n'a d'abord du cimetièrre pour repère.

Et, depuis bientôt trois mille ans, de Sun Tzu à Raymond Aron, des patients fouilleurs d'archives continuent à chercher, à deviner le sens de l'histoire. Dérision, déplorable.

Calamité de l'histoire... pourquoi? Parce qu'un jour un philosophe se trompa: l'enfer, ce n'est pas les autres; l'enfer, c'est nous autres...

Mais, dans toute cette histoire, la dialectique reste un fantastique fourvoiement d'alibis. Roger Germanier ■

forum

C'est parti pour le Ski-Club Cime-de-l'Est, au siège social fixé à Massongex mais géré administrativement à Vérossaz. Portée sur les fonts baptismaux vendredi passé, la nouvelle société sportive est née des dissensions internes du ski-club local de Daviaz. Personnage bien intégré dans la région, son président Jean-Claude Buffat – instructeur militaire, professeur de ski, ancien juge de commune et membre fondateur du groupement sportif Valerette ainsi que du FC Vérossaz – nous explique le pourquoi et le comment d'une aventure qui enchante déjà une quarantaine d'adhérents de Massongex et environs.

– M. Buffat, vous connaissez particulièrement bien le monde du ski ainsi que l'organisation d'un ski-club local; en tant qu'ancien membre actif du SC Daviaz, quelle expérience avez-vous retirée de plus de dix ans de sociétariat?

– Le Ski-Club Daviaz m'a appris beaucoup de choses dans la mesure où il a permis de mettre en place une importante section de OJ alpins et nordiques, section qui a relativement bien marché durant trois ans. L'aspect technique du problème et surtout l'engagement sportif des jeunes ont apporté de grandes satisfactions, malheureusement estompées par l'attitude négative de certains responsables du ski-club.

– Vous avez décidé alors de fonder une

teurs Jeunesse et Sport et se signalent tout particulièrement par une grande disponibilité personnelle et un intérêt marqué pour la jeunesse.

– Pour revenir sur un plan plus local, en quoi le Ski-Club Cime-de-l'Est répond-il à un besoin des communautés de Massongex et Vérossaz?

– Les initiateurs ont eu le sentiment qu'une tranche de la population s'est sentie mise de côté dans la mesure où on leur faisait comprendre qu'en dehors de la compétition le ski perdait de son intérêt. Notre société se veut en contrepartie plus populaire, moins élitiste, ouverte à tout le monde, sans priorité aux performances absolues.

– Un accent populaire qui se traduit déjà



Jean-Claude Buffat

Ski-Club Cime-de-l'Est

nouvelle société qui corresponde mieux à l'idée que vous vous faites d'un ski-club et des prestations qu'il se doit d'apporter à la jeunesse locale.

– Effectivement, notre but est avant tout d'éveiller l'intérêt du jeune face au sport, en l'occurrence le ski. Notre ski-club se veut constructif, dans le sens qu'il s'occupera de tous les enfants et adolescents entre 6 et 15 ans, sans miser prioritairement sur l'optique compétition.

Donner le goût au travers d'une bonne technique de base, telle est notre mission essentielle qui n'exclut – heureusement pas – la possibilité pour les meilleurs de faire le pas ensuite vers la compétition.

– Des objectifs qui supposent de sérieux engagements pour les responsables du club? – Certaines compétences techniques et surtout des qualités pédagogiques seront impératives pour assurer une bonne formation aux jeunes membres du ski-club. Les entraîneurs et accompagnateurs sont agréés moni-

par un certain succès?

– Les perspectives s'annoncent bonnes, une quarantaine de membres s'étant inscrits spontanément jusqu'à l'assemblée constitutive. Quant au titre de membre fondateur, il sera reconnu à tous les adhérents inscrits jusqu'à l'assemblée générale d'automne qui ouvrira officiellement notre première saison hivernale.

– En définitive, comment allez-vous vivre la cohabitation avec le ski-club local de Daviaz?

– Le SC Daviaz ne sera considéré ni comme un concurrent ni comme un frère ennemi. Chacun fonctionnera selon ses propres caractéristiques et ses propres affinités. Le Ski-Club Cime-de-l'Est veillera quant à lui à satisfaire au mieux les désirs de ses membres, en leur apportant le maximum de plaisir dans la pratique de leur sport fétiche, le ski.

Entretien Léon Maillard ■



Orgue de démonstration à cœur ouvert.



Foyer pour enfants de la rue à Pereira (Colombie) CCP 19-720-6

LE CHABLAIS GOURMAND



Churrascaria
la fontaine
MONTHEY
Tél. (025) 71 38 09
CUISINE ITALIENNE
spécialités d'été
grill au feu de bois

HÔTEL PIERRE DES MARMETTES
MONTHEY
Yvette Carron-Landry, directrice
Jean-Pierre Braune, propriétaire
Grillades au feu de bois
sur la terrasse
Restaurant français, brasserie
Parking privé
Fermé le dimanche
Tél. (025) 71 15 15

Auberge du Grand Paradis, Champéry
Ronald et Mieke Schoonenberg
Spécialités valaisannes
Truites du vivier
Grande carte
mini golf, 18 trous
Fermé entre saison le lundi et mardi

Restaurant Chinois
永隆 WING-LONG
Aigle
Tél. (025) 26 26 59
en face de l'Hôtel de Ville
Fermé le lundi

Prochaine parution
MERCREDI 7 JUIN
Pour tous renseignements
veuillez contacter
Marie-Anne Trincherini
au (027) 23 33 67

Auberge de la Bourgeoisie
TROISTORRENTS
Nos spécialités:
TOURNEDOS SUR ARDOISE
POTENCE
CUISSES DE GRENOUILLES
Salle pour banquet et sociétés
W. EGLI GERMANIER
Tél. (025) 77 24 03

Restaurant La Thiéza Troistorrents
Route de Morgins
Sa carte
Son curry Pot
Spécialités au curry
Salle + menus pour banquets, sociétés, noces, etc.
Grand parking - Fermé le mardi
Tél. (025) 77 23 01

RESTAURANT CHINOIS
LE PAVILLON DE JAYE
1870 MONTHEY
INDUSTRIE 31
(025) 71 84 25

Churrascaria
la fontaine
MONTHEY
Tél. (025) 71 38 09
CUISINE ITALIENNE
spécialités d'été
grill au feu de bois

Bassins d'alpage

en tôle galvanisée toutes dimensions.
Arrangement de livraison.

FORGE MORAND
1635 La Tour-de-Trême
Tél. (029) 2 68 10, 2 39 49
ou 2 51 62.

17-12943

STAGE PLANCHE A VOILE
Samedi 10 et dimanche 11 juin
Matériel + combinaisons, prix du stage Fr. 200.-; avec hébergement et nourriture Fr. 290.-
Ecole de Voile Rive-Bleue, 1897 Le Bouveret. Tél. (025) 81 33 10.
143.649853

Cours de formation

2 week-ends relaxation et stimulation par le massage des pieds
(réflexologie plantaire)
Renseignements:
Centre d'hygiène vitale
Chemin du Verger 1, 1800 Vevey
Tél. (021) 922 89 33 - 921 62 39.
Non médical.
22-120-3-14

Crédit personnel

Rapide et discret.
Etranger aussi avec permis A accepté.
Tél. (026) 22 71 84, le soir.
036-400617

MOOG
Nettoyeurs à haute pression
P. Moog & Cie SA
3076 Worb, tél. 031/83 11 43
MOOG.
La gamme complète.
P. MOOG & CIE SA, Sur Vigny
1351 Rances, tél. 024/57 13 27

A vendre
petite faucheuse
couteau 95 cm, 2 temps. Fr. 900.-.
Tél. (025) 71 15 25.
036-425445

20° AMICALE DES CHANTEURS DU HAUT-LAC

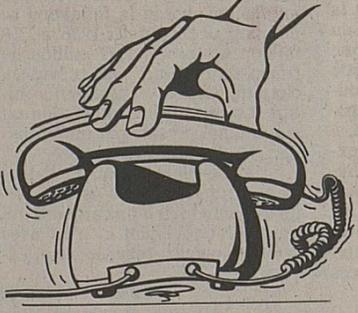
Tous en chants...
le samedi 3 juin 1989 à Bex

PROGRAMME
14 h 00 Réception des sociétés
14 h 30 Formation du cortège dans le même ordre que le concert
14 h 45 Cortège
15 h 45 - 16 h 45 Répétition du chœur d'ensemble
Bienvenue et vin d'honneur
16 h 45 - 18 h 45 Concert des sociétés au temple
Chants d'ensemble au temple
19 h 00 - 20 h 30 Repas des sociétés
20 h 30 Concert de gala par la Fanfare des Posses
dès 22 h 00 Bal conduit par l'orchestre *Galaxie*
89-33104

NATEL B
avec numéro à disposition et BIP.
Tél. (022) 61 21 51, de 8 h à 18 h ou (022) 61 57 34, le soir.
22-606488

LG
TROIS MANIÈRES POUR PLAIRE
FOLCUPAN FOLPET-BORDO CUIVRE-FOLPET
3 Fongicides liquides et poudres contre le Mildiou avec une excellente efficacité secondaire contre le botrytis.
Leu+Gygax SA
REPRÉSENTÉ PAR **AGRI BORTSA**
PRODUITS AGRICOLES
1926 FULLY VERS L'ÉGLISE
TÉL. 026 / 46 33 47
1052 LE MONT / LAUSANNE
TÉL. 021 / 32 68 07

Exclusivement chablaisienne



Nouvelle ligne directe (027) 23 33 67

Ce nouveau numéro de téléphone, spécialement pour le Chablais, vous met en contact direct avec le service de publicité du

«NOUVELLISTE ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS»

Vous désirez connaître les tarifs, les délais de parution, les rabais accordés?

Composez le (027) 23 33 67, Marie-Anne Trincherini vous renseignera volontiers

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Abonnez-vous dès ce jour au

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

au prix de Fr. 100.-

Nous vous offrons:
- le premier mois gratuit
- une annonce gratuite dans le marché du mardi, deux lignes.

Le soussigné souscrit un abonnement dès ce jour et jusqu'au 31 décembre 1989.

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

----- ✂ -----
Nom:
Prénom:
Adresse:
NPA/Localité:
Date: Signature:

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du «Nouvelliste et FAV», rue de l'Industrie 13, 1951 Sion, ou abonnez-vous par téléphone au (027) 23 43 55 ou (027) 23 43 56.

Les Champérolains se prononcent ce week-end Douloureux mais indispensable...

Depuis des lustres, le fantôme d'une salle polyvalente hante les esprits champérolains. Soixante-neuf procès-verbaux, depuis des années, traitent de ce lancinant sujet. C'est dire si le projet qui est aujourd'hui présenté suscite la discussion. Les citoyens des hauts de Monthey doivent se prononcer, à l'occasion d'une votation, ce week-end. La «douloureuse» sera certes salée, neuf millions de francs, mais le complexe projeté semble indispensable au bien-être futur de la station.

CHAMPÉRY (ruc). – Une salle de gymnastique, deux salles de travaux manuels (local de réunion), un abri de protection civile et quatre salles de classes, tel est, en gros, le projet de construction qui sera soumis au verdict populaire, ce week-end. Lundi soir, les citoyennes et citoyens, réunis en assemblée primaire, ont entendu les explications du président Georges Mariétan, de M. Hubert Grenon, porte-parole de la commission ad-hoc nommée pour étudier en détail le projet, et de l'architecte, auteur des plans, M. Christian Beck de Monthey.

Lacune à combler...

Depuis dix à douze ans, le projet de construction d'une salle polyvalente à Champéry fait son bonhomme de chemin. Aujourd'hui, c'est du concret. Un projet existe. Son coût: 9 millions de francs! Si tout va bien, le premier coup de pioche pourrait sonner d'ici à 1991. Mais la procédure est encore longue. Il s'agit tout d'abord, pour les Champérolains, de se prononcer: ce sera chose faite ce week-end; l'étape est des plus importantes. Pour M. Georges Mariétan, président de la commune, quatre mots clé peuvent résumer l'intention de l'exécutif: l'obligation de disposer d'abri PC, le réel besoin d'une salle de gymnastique, la volonté de créer un site polyvalent et, enfin, le souhait de relever un défi, de gagner un pari audacieux certes, mais pas téméraire!

Le coût de la construction,

nous le relevons plus haut, est élevé: 9 millions de francs. L'exécutif champérolain, soucieux de l'avenir financier de la commune, a fait évaluer les incidences qu'aurait un tel investissement. Certes, a dit M. Mariétan, les finances communales sont saines. La marge d'autofinancement annuel approche le million de francs; la discussion peut au moins commencer! En détail, la salle polyvalente coûterait un peu plus de 5 millions, les abris PC 2,3 millions et les salles de classes 1,5 million. Les subventions atteignent 2,5 millions et 6,5 millions de francs resteraient donc à la charge de la commune. Il faut toutefois prendre en compte les 2,5 à 3 millions escomptés au chapitre des crédits LIM. Malgré tout, a signalé M. Mariétan, il faudra spéculer sur l'apport de recettes supplémentaires pour «tourner». Au niveau communal, il s'agit également de dégager des priorités en matière d'investissements futurs; ce sera chose faite. De plus, l'autorité exécutive compte bien sur la réalisation du projet hydro-électrique et ses retombées pour mettre un peu de beurre dans les épinards!

La procédure...

Les Champérolains doivent se prononcer, ce week-end, sur un crédit global de 6 millions de francs. C'est la première phase d'une procédure qui sera longue. Si le souverain dit oui, il s'agira de pousser les études. La commission des sites du canton sera ensuite approchée. A la fin de l'année, le projet pourrait

parvenir devant les services concernés de l'Etat. Enfin, le projet devra passer devant le Grand Conseil, probablement en deux lectures. L'ouverture du chantier, si tout va bien, est prévue pour 1991.

Contrainte géographique...

Les terrains susceptibles d'accueillir cette salle polyvalente, à Champéry, ne sont pas légion. Le projet se situe sur la plateforme existante sise en aval de la maison bourgeoise (Café National). Il se compose de deux bâtiments. La salle polyvalente, bâtisse longitudinale, s'adosse à la pente des terrains supérieurs qui se prolongent sur la toiture aménagée. L'école (quatre salles de classes) est constituée d'un bâtiment en demi-cercle. Il se situe à l'extrémité nord de la place, côté gare AOMC. Ces deux bâtiments s'articulent de part et d'autre d'un escalier d'accès à la toiture-terrasse, balcon sur place. La construction s'affirme par son portique au travers duquel se prolongent les espaces intérieurs, vers la place. Les salles de classes s'ouvrent d'est en ouest au travers d'un mur circulaire.

Les possibilités fonctionnelles sont au nombre de quatre: gymnastique, banquets ou lotos (350 places assises avec tables), séminaires (400 à 450 places assises) et spectacles (gradins amovibles).

Pour l'heure, la balle est dans le camp des citoyennes et citoyens de Champéry...

Commune de Monthey

Impôts à la baisse?

Certains y sont opposés, d'autres favorables, mais une chose est sûre: on parle de plus en plus de baisse du taux d'imposition à Monthey. Comme lors de la dernière séance du Conseil général de lundi soir.

MONTHEY. – Les conseillers généraux ont accepté lundi soir les comptes 1988 du ménage communal. Ils ont également accordé un crédit de 75000 francs pour l'achat d'un camion-grue destiné au service forestier. Sur ce dernier sujet, et si la commission de gestion estime que ce camion améliorera la planification du travail et le rendement, le conseiller radical Rouiller s'évertua à prouver que la solution du secteur privé est toujours la meilleure. Ce qui n'empêcha pas le Conseil général d'accorder ce crédit par 31 oui, 15 non et 9 abstentions, après les réponses données par le conseiller communal Widmer.

Les comptes

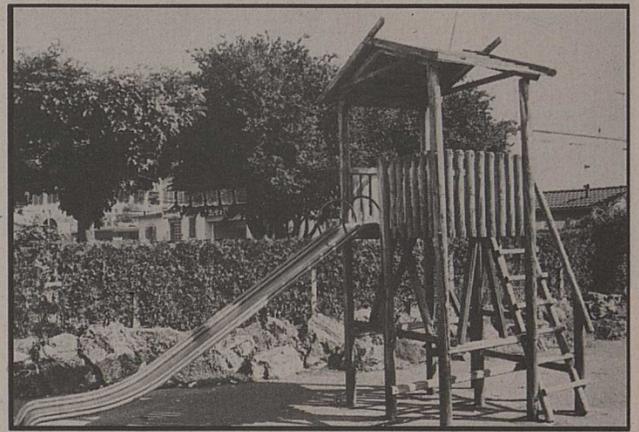
Les comptes 1988 laissant apparaître une situation financière florissante (voir NF de mardi), la commission de gestion dirigea son rapport vers certains points de détail importants, tels que des dépassements de crédits au chapitre du trafic.

Commentant ces comptes, les socialistes, par la voix de M. Thétaz, préconisèrent une prudence sélective à l'endroit des futurs investissements, la conjoncture économique s'avérant aléatoire. M. Thétaz s'est étonné «des modestes revenus déclarés par les professions libérales et les indépendants».

Lors de l'examen de détail des comptes, M. Cardis (rad.), demanda à la commune d'étudier la possibilité de refuser l'augmentation des cotisations à l'Association régionale Monthey - Saint-Maurice (ARMS), car il estime que cette association utilise des fonds pour des actions qui devraient être prises en charge par d'autres instances cantonales. Mme Blatter (soc.) s'étonne, pour sa part, que les bourses d'études et d'apprentissage voient leur montant et leur nombre stagner d'année en année, alors que la population est en augmentation. «Il faut améliorer les critères d'admission et adapter ces bourses aux frais réels.» La Municipalité annonça dans la foulée que la révision des critères est en cours.

Environnement

Mme Donnet-Descartes (d.c.) propose que l'information en matière d'ordures ménagères soit améliorée et demande à quoi vont servir



De nouveaux jeux bientôt au parc du Cinquantoux à la demande de nombreuses mamans.

les 20000 francs budgétisés pour la protection de l'environnement.

Le conseiller municipal Widmer a répondu qu'une commission étudie très sérieusement ce dossier et qu'une campagne d'information se prépare, tout comme la possibilité de lancer une action de compostage. Le président Dupont ajouta que le changement d'attitude de la population envers ce problème des déchets est une affaire de longue haleine et qu'il faudra attendre une ou deux générations pour voir des résultats probants. «Il faut commencer cet apprentissage à l'école, en espérant que les enfants éduqueront leurs parents dans ce domaine.» On devait également apprendre que l'une des neuf stations fixes d'analyse de l'air prévues en Valais sera installée sur les hauteurs de Monthey, vraisemblablement aux Giettes.

Impôts à la baisse?

Lors de cette séance, on parla à plusieurs reprises du taux d'imposition. Ainsi, M. Thétaz (soc.), estime qu'une baisse des impôts serait surtout profitable aux nantis et provoquerait un accroissement des disparités déjà existantes. Pour les radicaux, M. Nicollerat déclara avec ironie, lundi soir, que son parti ne demandera pas cette année de baisse du taux, puisqu'il le fait depuis des années.

Pour le président Dupont, une telle baisse serait fort malvenue et mettrait en péril le ménage communal. De nouvelles charges devront être supportées par la com-

mune sous peu, notamment le fonctionnement du nouveau théâtre et l'augmentation de la participation de la commune en faveur de l'hôpital régional de Monthey si la nouvelle loi sur la santé devait être acceptée lors de la consultation populaire du 4 juin prochain.

Mais une baisse du taux d'imposition a d'autres supporters. Ainsi, la commission de gestion n'écarte pas la possibilité d'un tel choix qui pourrait, selon elle, encourager la venue de nouveaux habitants à Monthey.

Cet argument fut vivement combattu par le radical Cardis, ce dernier se disant choqué que l'on encourage cette baisse par la nécessité de remplir des appartements vides qui furent construits par des entreprises extérieures au canton et qui appartiennent à des investisseurs venant de Lausanne, Genève ou Bâle.

Jeux dangereux

Les places de jeux à Monthey possèdent un équipement vétuste et parfois même dangereux. C'est le constat dressé par le conseiller Schaller (rad.) qui demande une amélioration de la situation. «Des mamans nous ont interpellés pour obtenir cette amélioration que vous demandez. Je puis vous annoncer que nous avons effectué un inventaire des places et des jeux à Monthey et qu'un projet intéressant est en cours d'élaboration pour le parc du Cinquantoux», devait expliquer le conseiller communal Widmer. Gilles Berreau

Cycle d'orientation de Vouvry

Paris à la force du poignet



Paris et ses surprises découverts par les élèves du CO de Vouvry entourant ici un chanteur du groupe Gold rencontré par hasard lors de l'enregistrement de l'émission de Michel Drucker «Champs Elysées».

VOUVRY (elem). – «Nous irons en voyage scolaire durant les vacances de l'Ascension.» Ce défi, lancé à la rentrée par les élèves des deux classes de troisième année du cycle d'orientation de Vouvry, devait connaître l'heureux épilogue attendu: les trente-six jeunes Vouvryens ont mis récemment le cap sur la capitale française, partis pour cinq jours à la découverte de Paris.

Paris restera encore et toujours Paris. Point de commune mesure avec nos sympathiques villages valaisans. Les élèves de Vouvry ont profité de ce voyage pour visiter les grandes attractions parisiennes, monuments, musées et différents centres de loisirs tels que le parc Astérix ou celui de La Villette. Sous l'œil attentif des titulaires de classes, ils ont fait connaissance avec le monde grouillant d'une grande ville, jouant le jeu de ses habitants, notamment lors d'illustrées parties de marchandages sur les avenues commerçantes de la cité parisienne.

Financement personnel

Un voyage aux frais de la princesse? me direz-vous. Détrompez-vous. Les élèves de Vouvry ont tenu tout particulièrement à financer eux-mêmes leur voyage, par différentes actions ponctuelles mettant en valeur leur sens de la créativité et de l'esprit d'entreprise. Un journal des élèves, publié à Noël, a été tiré à 2500 exemplaires,

avec l'éditorial suivant: «Exceptionnellement, en ce mois de décembre, le mensuel des élèves du centre régional de Vouvry aura davantage de lecteurs que de rédacteurs! Il arrive dans votre boîte aux lettres comme un ami qui vous apporte sourire et espoir.» Cette édition, au sommaire consacré à la culture régionale et internationale, à la paix dans le monde et autres sujets plus distrayants, a engagé également la participation financière d'entreprises locales qui ont

profité de glisser une petite publicité. Les cours d'informatique du CO ont fourni l'assistance technique indispensable à cette réalisation qui ne manque pas d'illustrer tout le dynamisme d'une classe d'adolescents dans le cadre de ses pures activités scolaires. Signalons également que la confection d'un set de table et d'un calendrier par ordinateur, la vente de gâteaux et une réserve personnelle de cinq francs par mois ont permis le financement complet de ce séjour inoubliable dans la Ville Lumière.

Publicité

Cantin: et de 9!

Les chaussures Cantin ont le plaisir d'annoncer l'ouverture de leur 9e magasin à Morges et 3e sur le territoire vaudois après Roche et Vevey.

Pour ce faire, plus de 1000 modèles différents et 15000 paires ont quitté la centrale de Sion pour la Côte vaudoise.

Le centre commercial des Charpentiers à Morges, qui ouvre ses portes aujourd'hui, abritera ce nouveau-né et comprendra 36 commerces différents sous le même toit, avec 600 places de parc en sous-sol.

L'effectif des collaborateurs fixes et auxiliaires de la Maison Cantin a plus de cent unités. Ce développement ne se fait pas sans

la compétence de fidèles et bons collaborateurs de la centrale. Il correspond à une volonté d'expansion qui conduit naturellement à prendre de nouvelles parts de marchés hors du Valais.

Le pragmatisme dans la réalisation permet une extension réfléchie et harmonieuse qui favorise une meilleure rationalisation des achats.

Un système informatique s'affirmant constamment permet une gestion centralisée, avec au front, d'excellents gérants qui animent et dirigent les points de vente de Viège, Sierre, Uvrier, Sion, Martigny, Monthey, Roche, Vevey et Morges.

Office du tourisme des Diablerets

Le président passe la main

LES DIABLERETS (béru). – Après seize ans de comité, dont douze à la présidence, M. Pierre Pasche a fait part, samedi dernier lors de l'assemblée générale de l'office de tourisme, de sa démission. Il le fait en ayant l'intime

conviction d'avoir donné le meilleur de lui-même durant toutes ces années. «Il est temps, estime-t-il, de laisser la place à des jeunes.» La dernière année de son mandat fut bonne, les nuitées hôtelières ayant augmenté aux Diablerets,

alors qu'elles baissent de manière constante, tant en Suisse que dans le canton de Vaud. M. Marc Geissbuehler, directeur, a corroboré ces dires dans son rapport. Il précise que le bon résultat obtenu est dû aux efforts promotionnels importants de la part du personnel de l'office ainsi que des hôteliers. Seul regret amer, la décision «tristounette» de la population lausannoise qui a sonné le glas des espoirs olympiques ormonans.

Nouveau comité

L'assemblée ayant accepté de réduire le nombre des membres du comité (11 au lieu de 15), M. Pasche a proposé la candidature de M. Pascal Pittet à la présidence et celle de M. Paul-André Nicollier à la vice-présidence. Ces deux personnes sont élues par acclamation.

M. Pasche, un peu ému, clôt ainsi sa dernière assemblée non sans que M. Jean-François Moillen, syndic d'Ormont-Dessus, ait proposé à l'assemblée de le nommer président d'honneur.



M. Pascal Pittet, nouveau président, et son prédécesseur, M. Pierre Pasche.

RIEN NE VAUT LA NATURE POUR PRODUIRE DU BON LAIT. À VOTRE SANTÉ!

OUI LE 4 JUIN.

INITIATIVE POUR L'AGRICULTURE PAYSANNE ET LA SUPPRESSION DES "FABRIQUES D'ANIMAUX".

SECRETARIAT ROMAND: OLIVIER DELAFONTAINE, CP 3088, 1002 LAUSANNE, RESF, ZEP. 46 46 47 3

Tout le reste n'est qu'appartement



Tous les styles et toutes les combinaisons forment la gamme des cuisines Vugo. Elles allient l'élégance à la fiabilité. C'est normal, ce sont des produits suisses fabriqués en Valais. Passez voir nos expositions et appréciez-y votre prochaine cuisine Vugo.

VUGO

des Cuisines à Vivre

«La Rochelle»
Rue du Sex 33 · 1950 Sion
Téléphone 027/22 77 42

Avenue du Marché 20
3960 Sierre
Téléphone 027/55 64 43

Terbinerstrasse 11
3930 Viège
Téléphone 028/46 18 35

VÉHICULES AUTOMOBILES

- A vendre**
BMW 745i
1984, automatique, turbo, grise, 4 portes, intérieur cuir, parfait état, prix à discuter.
Tél. (027) 55 72 32 professionnel
(027) 41 97 16 privé.
036-110657
- A vendre**
Citroën BX 16 TRS
année 1984, 41 500 km, excellent état, expertisée du jour. Prix à convenir.
Tél. (027) 22 27 85.
036-304549
- A vendre**
motoculteur Simar
type 55 p. état de marche.
Fr. 200.-
Tél. (025) 65 15 53, dès 19 heures.
036-076990

GARAGE MAILLARD FRÈRES

Les Ilettes MONTHEY
(025) 71 65 75

	km	Fr.
Volvo 244 GL	77 104 000	3 500.-
Talbot Horizon	79 77 000	3 500.-
Opel Ascona 19 SR	76 91 000	3 500.-
Subaru Sedan	80 108 000	5 200.-
Ford Fiesta	82 89 000	5 300.-
Renault 5 GL	83 64 000	5 800.-
Citroën Visa SE	85 28 000	6 200.-
Citroën BX 16 TRS	84 92 000	7 600.-
Opel Ascona 1600	85 43 000	9 900.-
Opel Corsa GT	87 29 000	10 800.-
Seat Ibiza équip. hiver	88 11 000	11 700.-
Volvo 360 GLT	86 80 000	12 500.-
Volvo 240 GL break	11.84 107 000	14 200.-
BMW 323i	85 78 000	18 500.-
Subaru Station	88 22 000	19 200.-
Subaru Super Station turbo	87 32 000	20 500.-
Audi 85 coupé	86 95 000	21 000.-
Range Rover inj.	86 110 000	28 000.-
Rover 825 Sterling aut.	87 22 000	31 000.-

Toutes nos occasions sont vendues expertisées et garanties.
36-537235

SUBARU

- A vendre**
Audi 80
1987, 20 000 km.
Daihatsu GTTi
1988, 35 500 km
Golf GTi
1986-1987, 49 000 km
Golf 1600 GL
1985, 45 500 km
Seat Ibiza
1987, 22 000 km.
R 5 GT turbo
1987, 34 000 km.
R 11 GTX
1985, 59 000 km.
Reprises, facilités.
Tél. (027) 25 10 47.
036-838010

La petite annonce. Idéale pour dénicher la bonne occasion.

- A vendre**
Subaru 1600 break
équip. été-hiver, Fr. 3700.-
Opel Kadett break
dès Fr. 3800.-
Fiat 127 Torino
6 places, 80 000 km, Fr. 4000.-
Toyota Carina 1600
dès Fr. 3800.-
Daihatsu Charade CS
5 portes, Fr. 4800.-
Ford Escort 1300 L
options, Fr. 5000.-
VW Golf GLS
5 portes, 1982, Fr. 5500.-
Tél. (027) 86 31 25 et 86 34 07, midi-soir.
036-537262

Pour votre mariage ou diverses manifestations je loue ma MERCEDES D'ANTIQUITÉ
Prix attractif.
Tél. (027) 23 45 24 31 16 03.
036-074658

- A vendre**
Honda Shuttle 4x4
1986, Fr. 12 000.-
Range Rover
4 portes, Fr. 15 000.-
Fiat Tipo de démonstration
Fr. 18 000.-
Mitsubishi Cordia turbo
Fr. 7500.-
Subaru bus E 10 4x4
Fr. 7500.-
Audi 80 GTE
Fr. 4500.-
Audi 100 Avant
aut., Fr. 3000.-
Garage du Relais Nendaz
Tél. (027) 88 26 52.
036-301063

Garage du Canal Valmaggla Frères S.A., Sion

Occasions
Panda 45, 83
Jetta GLI, 83
Record brk 2,0i, 85
Panda 45 4x4
Subaru Br., 83
Ritmo 105 TC, 85
Kadett 1,6 berl., 83
Kadett 1,3S, 82
Escort 1,3, 81
Crédits. Garanties. Réparation et vente neufs et occasions. Route de Chandoline.
Tél. (027) 31 33 41.
036-537250

Nasch Rambler
1961, V8, bon état. Fr. 3000.-
Tél. (077) 21 58 50.
22-076362

- Renault B 90 turbo diesel**
1987, fourgon tôle réhaussé, 90 000 km, expertisé. Fr. 23 000.-
- Dodge**
14 places, 1982, climatisation, soigné, expertisé. Fr. 20 000.-
- VW Golf cabriolet**
expertisée. Fr. 16 000.-. 35 000 km, 1984, toutes options, kitées
- Subaru 1,8 4WD turbo**
1988, 15 000 km, aut., accidentée à l'avant droit. Fr. 8000.-
- VW Type 2**
1980, 47 000 km, 6 places, expertisé. Fr. 10 000.-, actuellement équipé en ambulance, possibilité camping car.
Tél. (022) 61 21 51, de 8 h à 18 h ou (022) 61 57 34, le soir.

Distance merci

SKS

MAZDA - OCCASIONS
Expertisées - Garanties
LES ILETES - MONTHEY
Tél. (025) 71 84 11-12

Fiat Panda 45 CL	86	Fr. 7 200.-
Fiat Uno turbo iE	87	Fr. 13 200.-
Fiat Uno 70 SL	86	Fr. 8 800.-
Fiat Uno 70 SL 3D	84	Fr. 8 300.-
Fiat Ritmo 85 S	86	Fr. 8 800.-
Lancia Prisma iE 1,6	87	Fr. 14 200.-
Mazda 626 GLX 5 D	86	Fr. 9 200.-
Mazda 323 1,3 3D	85	Fr. 7 500.-
Mazda 323 1,6 GT	87	Fr. 15 800.-
Renault 9 TSE	82	Fr. 5 700.-
Renault 5 GTL	83	Fr. 5 200.-
Citroën 2 CV6	85	Fr. 5 200.-
BMW 316 1,8	82	Fr. 6 300.-
Audi Quattro 100 CS	86	Fr. 29 800.-
Toyota Starlett 1,3	85	Fr. 7 600.-
Mitsubishi Cordia	85	Fr. 9 200.-

Leasing Audi

«La technique est notre passion.»

Audi 90 2.0 E Fr. 473.- par mois*

Audi 100 2.3 E Fr. 491.- par mois*

* Leasing sur 48 mois et 15 000 km par an.

Offres encore plus avantageuses pour les clients (flotte)!

- VEVEY** GARAGE DE BERGERE (021) 921 02 55
- Agents V.A.G pour le district de Monthey**
- CHAMPÉRY** Garage B. Défago (025) 79 12 76
MONTHEY Garage de Monthey S.A. (025) 71 73 13
VEROSSAZ Garage G. Coutaz (025) 65 27 48
VOUVRY Garage Cornut (025) 81 36 04
- Agents V.A.G pour le district d'Aigle**
- AIGLE** Garage Moyard & Fils (025) 26 29 43
BEX Garage J. Viscardi (025) 63 22 84
LEYSIN Garage Y. Favre (025) 34 14 19
OLLON Garage M. Visinand (025) 39 14 43
OLLON Garage de l'Argentine (025) 39 13 13
VILLENEUVE Garage M. Huber (021) 960 10 26

CAGIVA

750 ELEFANT

ECCO LE ITALIANE

Bouvet Raphy Roch (025) 81 13 03
Chamason Garage de Chamason B. Favre (027) 86 25 85
Sion Motocentre Branca (027) 31 37 65

Importateur général CH **CONDOR** SA, 2853 Courfaivre, Tél. 066-56 71 71

Commune de Monthey

Votations fédérale et cantonales du 4 juin

L'assemblée primaire des communes signataires de cet avis est convoquée aux lieux, jours et heures mentionnés ci-après, à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de:

en matière fédérale:

- l'initiative populaire «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux (initiative en faveur des petits paysans)»;
- en matière cantonale:
 - la loi du 30 juin 1988 sur le logement;
 - la loi du 16 novembre sur la constitution de réserves de crise bénéficiant d'allègements fiscaux;
 - la loi du 17 novembre 1988 sur la participation financière des collectivités publiques aux frais d'investissements et d'exploitation des établissements sanitaires publics (révision partielle de la loi du 18 novembre 1961 sur la santé publique);
 - la loi du 17 novembre 1988 sur l'assurance-maladie.

Vote anticipé

Les citoyens peuvent remettre personnellement, dès le mercredi 31 mai, leur suffrage au président de la commune où ils sont inscrits comme électeurs. Le président de la commune ou son remplaçant se tiendra à disposition des électeurs les jours, heures et lieux mentionnés ci-après.

Monthey, le 24 mai 1989.

Communes de: Monthey, Champéry, Collombey-Muraz, Massongex, Port-Valais, Saint-Gingolph, Saint-Maurice, Troistorrents, Val-

d'Illeiez, Vérossaz, Vionnaz, Vou-vry.

Monthey

Vote anticipé: Hôtel de Ville (salle du conseil), mercredi 31 de 10 h à 11 h 30; jeudi 1er juin de 10 h à 11 h 30.

Bureau de vote: salle de gymnastique de l'ancien collège (rue du Collège), vendredi 2 de 17 à 19 h; samedi 3 de 10 h à 12 h, et de 17 à 19 h; dimanche 4 de 10 h à 12 h.

Champéry

Vote anticipé: bureau communal, mercredi 31 mai de 17 à 18 h.

Bureau de vote: salle paroissiale, vendredi 2 de 18 h à 19 h; samedi 3 de 18 h à 19 h 30; dimanche 4 de 10 h à 12 h.

Collombey-Muraz

Vote anticipé: bureau communal Collombey, mercredi 31 de 16 h à 17 h 30; jeudi 1er juin de 16 h à 17 h 30.

Bureaux de vote: Collombey (maison du village), vendredi 2 de 18 h à 19 h; samedi 3 de 18 h à 19 h; dimanche 4 de 9 h 30 à 11 h 30.

Massongex

Vote anticipé: bureau communal, mercredi 31 de 17 h à 17 h 30; jeudi 1er de 17 h à 17 h 30.

Bureau de vote: groupe scolaire, vendredi 2 de 18 h 30 à 19 h 30; samedi 3 de 17 h 30 à 19 h 30; dimanche 4 de 10 h à 12 h.

Port-Valais

Vote anticipé: Bouveret (bureau communal), mercredi 31 de 11 h à 12 h; jeudi 1er de 11 h à 12 h.

Bureaux de vote: Bouveret (maison communale), vendredi 2 de 19 h à 20 h; samedi 3 de 19 h à 20 h 30; dimanche 4 de 10 h à 12 h. - Evouettes (maison d'école), samedi 3 de 18 h 30 à 19 h 30; dimanche 4 de 11 h à 12 h.

Saint-Gingolph

Vote anticipé: bureau communal, mercredi 31 de 11 h 30 à 12 h.

Bureau de vote: salle du billard (château), samedi de 18 h à 19 h; dimanche 4 de 10 à 12 h.

Saint-Maurice

Vote anticipé: bureau communal, mercredi 31 de 10 h à 12 h; jeudi 1er de 10 h à 12 h.

Bureaux de vote: votations cantonales: bureau communal; votation fédérale: salle bourgeoise, vendredi 2 de 18 h à 19 h; samedi 3 de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h; dimanche 4 de 10 h à 12 h.

Troistorrents

Vote anticipé: bureau communal, jeudi 1er de 16 h à 17 h 30.

Bureaux de vote: Troistorrents (collège), vendredi 2 de 18 h 30 à 19 h 30; samedi 3 de 18 h 30 à 19 h 30; dimanche 4 de 10 h 30 à 12 h. - Morgins (école), dimanche 4 de 9 h à 10 h.

Val-d'Illeiez

Vote anticipé: bureau communal, mercredi 31 de 18 h à 19 h.

Bureau de vote: grande salle, vendredi 2 de 18 h à 19 h; samedi 3 de 18 h à 19 h; dimanche 4 de 8 h à 9 h et de 10 h 30 à 11 h 30.

Vérossaz

Vote anticipé: bureau communal, mercredi 31 de 17 h 30 à 18 h 30.

Bureau de vote: salle communale (rez-de-chaussée ancienne école), samedi 3 de 16 à 18 h; dimanche 4 de 10 h à 12 h.

Vionnaz

Vote anticipé: bureau communal, jeudi 1er de 17 h à 18 h.

Bureaux de vote: maison de commune, vendredi 2 de 19 h à 20 h; samedi 3 de 17 h à 18 h; dimanche 4 de 10 h 30 à 11 h 30. - Revereluz (bâtiment d'école), samedi 3 de 18 h 45 à 19 h 30; dimanche 4 de 10 h à 10 h 30.

Vouvry

Vote anticipé: bureau communal, mercredi 31 de 10 h 30 à 12 h et de 16 h 30 à 18 h.

Bureaux de vote: préau du centre scolaire, vendredi 2 de 19 h à 20 h; samedi 3 de 19 h à 20 h 30; dimanche 4 de 10 h à 12 h.

Miex: maison de commune, dimanche 4 de 10 h à 11 h 30.

Gitans à Saint-Maurice

Une caravane carbonisée

SAINT-MAURICE (gib). - Une quarantaine de caravanes de gitans ont fait halte à Saint-Maurice cette semaine. L'une d'elles a été détruite par le feu.

Portant plaques françaises, ces roulottes sont stationnées sur la galerie de l'autoroute. Nos amis gitans ont su faire un bon et rapide usage de ce nouveau parking. Hier après-midi vers 14 heures, une caravane tirée par véhicule a été victime d'un incendie sous le pont de l'autoroute, à proximité de Bois Homogène S.A. Les pompiers saint-mauriciens n'ont pas pu empêcher la carcasse en bois de se consumer. Aucun blessé n'est à signaler lors de cet incident qui a provoqué un fort ralentissement de la circulation pendant une heure.



Voici ce qu'il reste de la caravane après l'incendie.

Ciba-Geigy récompense

13 000 francs pour une idée

On peut se contenter d'exécuter son travail, sans plus, ou faire preuve d'imagination comme Marc Rossoz. Son employeur vient de récompenser son esprit d'initiative en argent comptant.

MONTHEY (gib). - L'usine Ciba-Geigy de Monthey possède une commission de suggestions qui analyse régulièrement les propositions qui lui sont soumises. Le journal d'entreprise «L'Alambic» vient de faire état de la mise en pratique réussie de l'une de ces idées.

Au bâtiment 369 A, dans une chaîne de fabrication de pigments, M. Marc Rossoz a proposé de supprimer différentes étapes de distillation des restes de solvant, ainsi que la filtration finale. Si le procédé n'est pas nouveau, il était irréalisable dans ce cas précis par

manque de place. M. Rossoz a résolu le problème par une astuce technique. Cette simplification du procédé de fabrication engendre des économies importantes par la diminution du temps de travail ainsi que la consommation de vapeur et d'électricité.

Les circonstances nécessaires à la mise en application de la proposition avaient nécessité un long délai et cette suggestion a maintenant fait ses preuves depuis plus d'une année. Son auteur a reçu une récompense en argent comptant, soit 13400 francs. Une belle prime pour une idée contribuant à la bonne marche de l'entreprise.



Marc Rossoz, l'auteur d'une suggestion en or...

59e festival des musiques du Bas-Valais

Résultats de la tombola

1er prix, gagne la voiture: le No 28136; les autres numéros gagnants: 25237, 3366, 25489, 3068, 14346, 8775, 19015, 33172, 20527, 39329, 19743, 15323, 29653.

Les lots sont à retirer chez M. Maurice Grept au Bouveret, jusqu'au 10 juillet.

martigny

Publireportage

Les salons de la gastronomie

Anniversaire

Toujours plus Gourmet

Le Gourmet des frères Olivier et André Vallotton, à Martigny, ne veut plus se contenter d'offrir à ses hôtes une table chaleureuse et de qualité. Il veut plus, il veut mieux, puisqu'il le peut.

Une salle à manger de soixante places, même si le décor est atyant de doux et de rêve, ne répond plus aux vœux des quêteurs d'ambiance feutrée, d'intimité partagée.

Que faire sinon créer! Et créer, c'est la raison de vivre de la famille Vallotton.

Dans le prolongement du Gourmet, avant d'atteindre le café-brasserie, une salle attendait que

l'on veuille bien s'occuper d'elle, qu'on la sorte de sa torpeur pour lui donner l'éclat auquel elle aspirait, jalouse de sa sœur adulée.

Aujourd'hui, la magie a opéré. Deux ravissants salons sont nés des mains des artisans, salons qui, selon les besoins, seront tout disposés à s'ouvrir l'un à l'autre, pour ne faire plus qu'un. L'esprit d'ouverture n'empêchant nullement une utilisation rationnelle de l'es-

pace, un troisième salon, modulable en fonction des circonstances, a été conçu dans la deuxième aile du Gourmet.

La famille Vallotton est tout simplement heureuse de pouvoir satisfaire non pas des exigences démesurées, mais des désirs en forme de plaisirs.

Les salons permettront d'accueillir aussi bien des groupes désireux de se soustraire à l'écoute de voisins que des couples aspirant à la quiétude d'un «duel». Il serait navrant, en effet, que des personnes, dont les discussions nécessitent une certaine discrétion, doivent se priver d'une table aussi prestigieuse.

Cette politique de développe-

ment est une constante «Vallotton».

Voici vingt-cinq ans et des poussières, M. Gérard Vallotton et son épouse ouvraient l'ère de l'Hôtel-Restaurant Parking. C'était en décembre 1963. En 1977, le couple, qui refusait de contempler les acquis, lui donnait une nouvelle vie. Le restaurant évoluait, la brasserie et le carnotzet atteignant une joyeuse vitesse de croisière.

De Parking, à la sonorité barbare, l'hôtel s'est mué en Forum, qui convient particulièrement au site d'Octodure.

Parallèlement, le restaurant vit une (r)évolution gastronomique: au Forum, le Gourmet est roi. L'ère Olivier Vallotton est arrivée. Le classique cède le pas à la créativité. Le jeune chef a fait ses armes auprès des plus grands, notamment à Eugénie-les-Bains, chez Michel Guérard.

En avril 1985, son jeune frère André le rejoint. Il s'est fait la main au Beau-Rivage à Lausanne, au Pont-de-Brent de Gérard Rabey et à Zollikon, chez Max Kehl.

Seize points et deux toques rouges au Gault et Millau, une référence qui se passe de tout commentaire et qui place le Gourmet dans le peloton de tête des restaurants de Suisse.

Deux frères, deux gourmets, une seule cuisine: des produits de qualité frais, une précision rigoureuse des cuissons, des assaisonnements qui mettent en valeur les saveurs, une bonne dose d'ingéniosité en respectant les techniques de base, telle est la recette de cette cuisine harmonieuse, impulsive, franche et pure, avec ce brin d'insolite, étincelle du plaisir.

Et, pour l'automne, M. Gérard Vallotton annonce une nouvelle surprise: la transformation du hall d'accueil de l'hôtel. De simple comptoir, il deviendra confortable salon, à l'image d'un ensemble que la famille Vallotton a forgé au cours des ans, confortant la ville de Martigny dans sa tradition d'accueil et de qualité.

Jean-Claude Chabloz, un cuisinier heureux

Fidélité récompensée



Jean-Claude Chabloz, un cuisinier heureux, entouré et fêté par Mme et M. Gérard Vallotton.

Le 1er mars 1964, trois mois après l'ouverture du Parking, un jeune Martignerain, originaire de Champex d'Allesse sur Doréaz, entrait en apprentissage chez Gérard Vallotton.

Jean-Claude Chabloz, puisque c'est de lui qu'il s'agit, n'a vraiment pas trouvé le temps trop long puisqu'il n'a pas jugé utile d'aller voir sous d'autres cieux si l'ambiance était meilleure. Celle du Forum et du Gourmet lui convient à merveille, car il y a l'atmosphère familiale qu'il a rencontrée pousse à la fidélité.

Vingt-cinq ans de maison, un tel bail crée des liens très forts qui subliment le travail. La famille Vallotton ne tarit pas d'éloges sur ce cuisinier, pilier apprécié, dont les talents, affinés au cours des années, et la rigueur participent à l'évolution qualitative constante de cet établissement prestigieux.

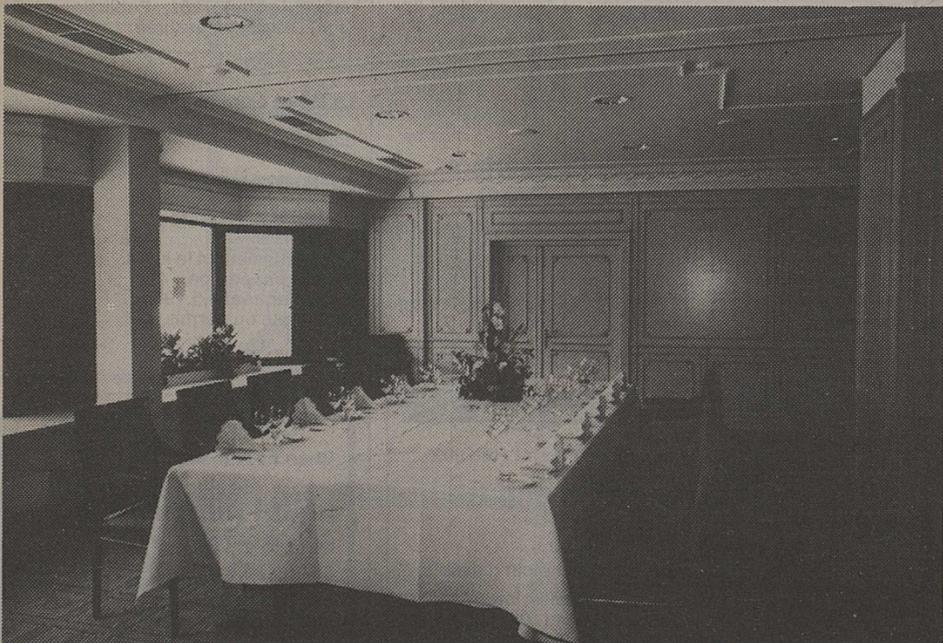
En compagnie de M. Gérard Vallotton, M. Jean-Claude Chabloz a vécu toutes les transformations avec sérénité, optimisme et joie de vivre. A-t-

il éprouvé des difficultés à opérer la transition de Parking en Gourmet, à passer presque spontanément de la cuisine classique à la cuisine impulsive de la jeune génération? Pour bien des cuisiniers, ce saut aurait constitué un obstacle majeur mais pas pour Jean-Claude Chabloz. Sa grande conscience professionnelle, ses connaissances éprouvées, l'amitié de la famille Vallotton, l'entourage dont il a bénéficié, lui ont permis de vivre cet événement majeur en souplesse et efficacité. De Gérard à Olivier et André, Jean-Claude Chabloz n'a eu aucune peine à faire la transition. Il a certes dû cravacher, la satisfaction en fut d'autant plus grande.

Marié, père de famille, Jean-Claude Chabloz est un cuisinier heureux.

Ses moyens d'évasion: la philatélie, la photo, les voyages, la découverte.

En ce jour anniversaire, la famille Vallotton tient à lui exprimer sa vive reconnaissance et à l'assurer de sa profonde amitié.



Dans le prolongement du Gourmet, quoi de plus naturel qu'un nouveau Gourmet? Le voici, ce salon, modulable, permettant un accueil personnalisé à souhait. Les finitions seront achetées au début du mois de juin.

Coop City

... «branché» sur BD 89!

LA FOIRE DES BANDES DESSINÉES

des prix OAAA!



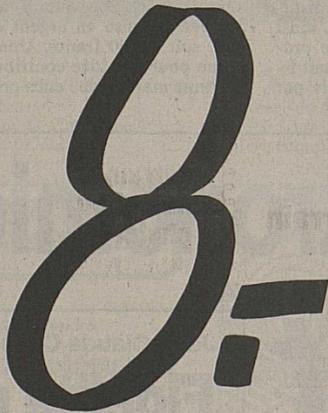
L'ALBUM BD
de la collection
«LES TUNIQUES
BLEUES»
28 titres

de la collection
«BOULE & BILL»
22 titres

de la collection
«GASTON»
15 titres

UN PRIX CITY

la pièce



1950 Sion
Place du Midi
1 h parking gratuit
dès Fr. 20.- d'achat
Grands Magasins d'Actualité

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Nos antennes pour vous servir
Mandatés par une entreprise
de la région de Sion, nous
cherchons

1 mécanicien P.L.

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.
Salaire en rapport avec capacités.
Intéressé? Alors, contactez
vite F. Gessler.

35, av. de la Gare
1950 Sion



Emplois fixes
et temporaires

jouez placés!
(025) 71 39 57

Urgent, nous cherchons

- peintres en carrosserie
- mécanicien en méc. gén.
- monteurs électriciens
- serruriers
- soudeurs (fil, acier)
- isoleurs (tuyauterie)

Suisses ou permis valables.
Nous attendons volontiers votre appel ou votre visite à
Drop's, rue de la Verrerie 1, 1870 Monthey.



AIGLE

cherche, pour son service de livraison, un

CHAUFFEUR POIDS LOURDS

cat. C

au bénéfice de quelques années d'expérience.
Date d'entrée à convenir.

Les personnes intéressées sont priées
d'adresser leurs offres ou de téléphoner à:

Henri Badoux
Vins et spiritueux
Avenue du Chamossaire 18
1860 AIGLE
Tél. (025) 26 20 02

22-16879



Sion : rue des Mayennets 5
Tél. 027/22 05 95
Monthey : rue du Midi 2
Tél. 025/71 22 12

- Chauffeurs P.L.
- Chauffeur V.L.
- Mécaniciens méca. gén.
- Mécaniciens auto
- Mécanicien machines de chantier
- Peintres auto
- Electriciens + aides
- Soudeurs
- Ferblantiers + aides



ENSEMBLE POUR ENTREPRENDRE

N3

Nous cherchons

ORCHESTRE

bon trio ou duo, pour jouer bal
de la bémichon sous cantine, le
samedi 9 septembre 1989, près
de Fribourg.

Tél. (037) 26 17 95,
19 h à 20 h.

17-089418

Cherche

secrétaire

à temps partiel avec expérience.

Entrée immédiate.

Jean-Claude AVANTHAY
notaire
1872 Troistorrents
Tél. (025) 77 22 91.

036-536944

Agence immobilière, station touris- tique du Valais central cherche

secrétaire à mi-temps

Personne de confiance désireuse de
prendre des responsabilités. Langues:
français et allemand, connaissances
de l'anglais.

Nous vous offrons un travail varié et
indépendant.
Faire offres manuscrites accompa-
gnées des documents usuels sous
chiffre L 36-537251, Publicitas, 1951
Sion. Discretion assurée.

036-537251

La Pinte Contheysanne à Sion

cherche

sommelière remplaçante

pour le samedi et le lundi.
Travail par équipe.
Date d'entrée: 1.5.1989.
Suisse ou permis B.

Tél. (027) 22 15 53.

036-077217

Cherche

agent indépendant (pour le canton du Valais)

désirant créer sa propre entreprise
avec exclusivité. Revenu impor-
tant pour personne dynamique.

Ecrire à: Bro-Air, case postale 99,
2001 Neuchâtel.

28-300696

Machiniste expérimenté

cherche

travail sur pelle
ou trax.

Tél. (027) 38 24 15,
midi et soir.

036-304546

On cherche pour
région Sion

ouvrières pour la vigne

Tél. (027) 25 13 06.

036-301061

Commerce de Sion

cherche

secrétaire

à temps partiel,
aimant les chiffres.

Ecrire sous chiffre
T 36-077173, Publi-
citas, 1951 Sion.

SEUL(E) LIBRE?

Aider le destin!
Rencontres
sérieuses.

Ø (021) 634 07 47.

22-594144

Adliswil-Zurich. Gesucht aufgestelltes

Au-Pair-Mädchen

Für die Betreuung von 2 Mädchen (10
und 6 Jahre) und Mithilfe im Haushalt.
Möglichkeit Deutschunterricht zu be-
suchen.
Zimmer im Hause.

Fam. Lanz Feldblumenstr. 117
8134 Adliswil
Tel. (01) 710 12 06.

44-090836

Jeune couple, avec trois enfants
âgés de 11 ans (fille),
4 ans (garçon) et 1 an (fille), ha-
bitant à Zurich, cherche pour
début août

une fille au pair

Offres s.v.p. sous chiffre
V 44-43894 à Publicitas,
8021 Zurich.

Bureau d'architecture de la Riviera
cherche

architecte ETS ou EPFL

avec possibilité d'association, suscep-
tible de s'occuper de l'élaboration de
projets et de tous les travaux y relatifs.
Entrée en service: tout de suite ou à
convenir.

Renseignements:
tél. (021) 963 87 53.

22-16622

Cherchons

bons manœuvres

Suisses ou permis B
ou C.

Tél. (027) 56 19 19,
de 13 h à 17 h.

36-3220

Cherche

ouvrières

pour la cueillette
des fraises à Aproz.

Tél. (027) 36 43 29,
le soir.

036-077155

Sion
Familie 2 enfants,
cherche

jeune fille ou personne

à mi-temps, pour
s'occuper des
enfants et aider au
ménage, dès le 17
juillet.

Tél. (027) 23 54 47,
heures des repas.

036-304540

Je cherche

ouvriers (ères)

de vigne, pour
15 jours environ.

Tél. (027) 25 12 88.

036-077229

HORT REVETEMENTS AU TEFLON THERMOLAQUAGE

Nous engageons pour l'été 1989

un apprenti peintre industriel

Un nouveau métier plein d'avenir.

Pour de plus amples informations,
téléphonnez-nous au (027) 55 91 25,
nous vous renseignerons volon-
tiers.

Nous attendons votre offre de ser-
vice écrite.

36-3230

Urgent! Auberge des Collines,
à Pont-de-la-Morge - Sion

cherche

jeune sommelière

congé samedi et dimanche.
Horaire régulier.
Possibilité de logement.

Tél. (027) 36 49 98; de 8 h. à 11
heures.

036-077090

On cherche pour
région Sion

ouvrières pour la vigne

Tél. (027) 25 13 06.

036-301061

Commerce de Sion

cherche

secrétaire

à temps partiel,
aimant les chiffres.

Ecrire sous chiffre
T 36-077173, Publi-
citas, 1951 Sion.

SEUL(E) LIBRE?

Aider le destin!
Rencontres
sérieuses.

Ø (021) 634 07 47.

22-594144

Urgent! Auberge des Collines, à Pont-de-la-Morge - Sion

cherche

jeune sommelière

congé samedi et dimanche.
Horaire régulier.
Possibilité de logement.

Tél. (027) 36 49 98; de 8 h. à 11
heures.

036-077090

TOURISME ET VACANCES

COSTA BRAVA

(BAGUR)

jolie villa, 6 per-
sonnes, tranquillité.
Libre: juin à
septembre.
Fr. 350.- à Fr. 650.-
la semaine.

Tél. (022) 758 16 91.

18-308957

Riviera Adriatique

HÔTEL NOVELLA à BELLARIA, Rimini
Plage à 50 m, parking, terrasse ombragée.
Nourriture abondante et variée.
Chambres avec douche et toilettes pri-
vées. Chambre et pension: de Fr. 36.- à
Fr. 50.- (environ et tout compris) selon
basse, moyenne ou haute saison.
Réduction pour enfants de 10% à 40%.

Renseignements, prospectus et réserva-
tions: Maurice MAIRE, Petits-Esserts 5,
1053 CUGY. Ø (021) 731 21 84.

Inscriptions jusqu'au 9 juin 1989.

Hotelpian

Vacances en solo à la montagne et près
des lacs. Offres intéressantes et variées,
grand choix d'hôtels et d'appartements de
vacances en Suisse, en Autriche, dans le sud
du Tyrol, ainsi qu'au lac de Garde. Deman-
dez sans tarder le prospectus «Montagnes et
lacs individuellement». Tél. 027/22 93 27.

ENSEIGNEMENT

Cours de basse, contrebasse

tout style. Aigle -
Martigny - Sion.

Tél. (025) 35 38 25,
(025) 81 13 10.

036-425430

ENSEIGNEMENT

ANGLAIS ALLEMAND FRANÇAIS- ORTHOGRAPHE

Enseignement vivant
(adultes-enfants). For-
fait avantageux. Me
rends à domicile Sierra,
Sion et env. (15 km).
Tél. (027) 41 34 79
(12 h - 14 h).

ANNONCES DIVERSES

A vendre

machine de nettoyage chimique Böwe F 306

année 1981.
Bas prix.

Ecrire sous chiffre P 36 - 920 111, Pu-
blicitas, 1920 MARTIGNY.

036-537227

Problème d'argent - Prêt personnel
40'000 francs et PLUS
037-811 566

NEOFINANCE SA

Rue de Romont 12 Fribourg

L'Association radicale du district de Sion

organise une soirée d'information
sur les votations cantonales et
fédérales du 4 juin 1989

le jeudi 1er juin 1989, à 20 h
au Café du Cerf, à Sion

Invitation cordiale.

Le comité
36-077265

Cours de guitare

à Monthey et à Sion.

Tous les styles pour élèves débutants
ou avancés.

- initiation à la guitare classique et
moderne, au folk et à l'accompa-
gnement
- cours guitare électrique, blues et
rock
- cours perfectionnement jazz et
bossa
- technique solo et improvisation,
harmonie et solfège
- préparation au certificat clas-
sique ou jazz.

Ecole de guitare, Jean-Jacques
Cettou, professeur diplômé.
Tél. (025) 71 65 37.

036-100410

Françoise - Viviane

AGENCE MATRIMONIALE
15 succursales
Suisse et France

MONTHY
MARTIGNY - SION
Madame,
Mademoiselle
vous êtes seule,
nous pouvons vous aider à rompre cette
solitude. Le prix est modique, le service, la
discretion et le bonheur sont assurés.
(025) 71 72 64



ATOUT CŒUR

Béatrice

un peu soli-
taire, entière,
authentique,

directe, pleine de valeurs, désire
rencontrer un homme sincère, sym-
pathique, pour planifier son avenir.

Tél. (027) 55 56 14
(de 8 h. à 14 h. ou év. le soir de 18 h. à 20 h.)
Case postale 681 - 3960 Sierra

LIQUIDATION PARTIELLE
 du 20 mai au 30 juin
 pour cause d'agrandissement
 et de transformation du magasin
VIONNAZ

Rabais de

30-40-50 %

sur: - chambres à coucher
 - salles à manger, parois
 - salons, literies, cuisines

G Trisconi

magasin:
 (025) 81 17 18
 fabrique:
 (025) 81 11 55

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à **MONTHEY**
MAGNIFIQUE VILLA
 jumelée, neuve, 5 pièces + terrasses.

Grand séjour + cheminée française avec accès direct sur pelouse, cuisine aménagée, coin à manger, 4 chambres, 2 postes d'eau, cave, buanderie.
Prix: Fr. 475 000.-.

Constructeur
 Renseignements et vente:
 61, rue du Rhône
 1204 Genève
 022 / 2114 77

SPIC

GS immobilier

A LOUER A SION, à la rue de la Pelouse

1 appartement de 4½ pièces
 Libre: le 1er août 1989.
 Fr. 629.- + charges;

1 appartement de 5 pièces en duplex
 Libre: le 15 juillet 1989.
 Dès Fr. 585.- + charges.

Renseignements et visites:
 (027) 22 16 94, rue des Cèdres 2, 1950 Sion.

AGENCE IMMOBILIÈRE
JACQUES NICOLET MONTHEY
 TÉL. 025 / 71 22 52 / 53

A louer à **MONTHEY** au centre ville

bureaux 48 m²

réception + grand bureau et sanitaire.

Loyer: Fr. 600.- + Fr. 80.- charges.

Libre tout de suite ou pour une date à convenir.

A vendre
Aux Agettes terrain 800 m²
 pour villa
Aux Mayens-de-Sion
parcelle 2000 m²
 pour construction de chalets.

Ecrire sous chiffre Q 36-077163, Publicitas, 1951 Sion, 036-077163

A vendre à **Martigny**
terrain agricole 7500 m²

Ecrire sous chiffre Y 36-304550, Publicitas, 1951 Sion, 036-304550

Muraz-Collombey
 à vendre des constructeurs
villa jumelle
 comprenant: séjour, salle à manger, cuisine aménagée, 2 pièces d'eau, 3 chambres. Sous-sol excavé avec garage.

Tél. (025) 71 53 47
 (027) 22 03 48

Immeuble Le Beau-Site Saint-Gingolph

A louer

magnifiques appartements neufs

cuisines équipées, balcons, dans un immeuble locatif situé à proximité du lac

1½ pièce: Fr. 320.- charges comprises
2½ pièces: à partir de Fr. 420.- charges comprises
3½ pièces: à partir de Fr. 760.- charges comprises
4½ pièces: à partir de Fr. 890.- charges comprises

Ces appartements seront loués de préférence à des familles avec enfants.
 Disponibles dès le 1er août 1989.

Renseignements et visites: Administration communale. Tél. (025) 81 24 29.

036-075267

SVR

EVIONNAZ A VENDRE

superbes villas mitoyennes neuves de 4½ pièces.
 Terrain d'env. 200 m².
 Finitions au gré du preneur.
Prix: dès Fr. 475 000.-.

Renseignements et visites:
COFIDECO SA
 Agence immobilière
 Rue Colomb 5 1860 Aigle (Suisse)
 Tél. 025 / 26 51 61

CHERCHONS

dans la région du Chablais vaudois et valaisan, env.

2000 m² de terrain industriel équipé.

Ecrire sous chiffre 90654, Publicitas, 1800 Vevey

Terrain, mazot ou chalet à construire à acheter

(bien situé, dans région Valais central et Bas-Valais.

Faire offres sous chiffre F 24-075232, Publicitas, 6901 Lugano, 036-075232

Particulier vend

à **Sion, Gravelone**
villa jumelle

Tél. (027) 21 31 31, interne 3140, 036-076842

Savièse, Saint-Germain
 A vendre
villa contiguë en terrasses
155 m² habitables et terrasses 80 m².
 Finitions au gré du preneur. Vue et situation exceptionnelles.
 Tél. (027) 22 38 23, heures de bureau, 036-075943

Saillon (VS)
 près des bains
 A vendre directement du constructeur
petite villa (72 m²)
 sur 2 paliers, 3½ pièces, avec petite terrasse, barbecue, balcon, cheminée française, plein sud. Prix intéressant.
 Tél. (026) 44 25 18, bureau, 036-076767

DUC-SARRASIN & CIE SA

Devenez propriétaire
 d'un 3½ pièces.
 Rénové selon vos goûts
 dès Fr. 190 000.-
 (25 unités à choix)
 Rens. et visites:
 (026) 22 63 21.

SVR

A vendre
villa individuelle à Monthey
 légèrement sur les hauts bénéficiant ainsi d'une vue dégagée, récente, séjour cheminée, salle à manger, 3 chambres spacieuses, 2 bains, garage. Intime jardin de 850 m².
 Prix demandé: Fr. 600 000.-.
 Pour traiter dès Fr. 70 000.-.
 Demandez Ph. Spahr réf. 604

Avenue Gén.-Guisan 54
 1009 PULLY
 021/28 89 21

REGIE DU LAC SA

SION

5-pièces: Fr. 260 000.-,
 3-pièces, 75 m²: Fr. 150 000.-,
 locaux: Fr. 1000.- à Fr. 2200.-.

Tél. (022) 731 65 55, matin, 18-310071

A vendre dans région de Martigny locaux commerciaux

Surface 1000 m², sur 2 étages avec ascenseur, quai de chargement, à portée de trains routiers.

Ecrire sous chiffre M 36-537170, Publicitas, 1951 Sion, 036-537170

Vétroz
 A louer
villa

appartement résidentiel de 4½ pièces, très bien situé avec garage + cave et jardin. Libre tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre L 36-077154, Publicitas, 1951 Sion, 036-077154

Alouër

à **SIERRE**
 quartier Paradis dans immeuble neuf

appartements 4½ pièces
 118 m², dès Fr. 1300.- par mois
appartements 2½ pièces
 40 m², dès Fr. 750.- par mois + charges.

Place dans parking Fr. 100.- par mois. Disponibles dès la mi-mars.

AGENCE **MARCEL ZUFFERÉY** SIERRE
 Tél. 027/55 69 61

FIDUCIAIRE AGENCE IMMOBILIÈRE
 MARTIGNY - (026) 22 63 21

BEX
 Rue Centrale

Dans bâtiment cosu de 3 étages, sur rez, sis au centre ville, à louer

APPARTEMENTS SPACIEUX de 4 PIÈCES (120 m² env.) Fr. 990.-. Charges en plus.

Pour visiter: (025) 63 30 46.
Gérances P. Stoudmann-Soglim S.A.,
 Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 01.

SION
 Passage de la Matze 13
 A louer

4-pièces 106 m² Fr. 1090.-

+ charges.
 Cuisine entièrement agencée. Conclusion possible de baux de durée, avec échelonnement du loyer.
 Pour visiter: M. Garcia, (027) 22 68 67 de 14 h à 15 h 30 et dès 17 h.
 Pour traiter: **Gérances P. Stoudmann-Soglim S.A.,** Maupas 2, 1000 Lausanne 9, (021) 20 56 01.

A vendre à **Monthey**
superbe villa
 de 7 pièces (en dessous de l'hôpital), 5 minutes à pied du centre ville, vue imprenable, tranquillité absolue.
 Ecrire sous chiffre 22-162615 à Publicitas, Vevey, 036-075943

SVR

VOUVRY

A VENDRE dans une petite résidence neuve, superbes appartements de

3 pièces dès 68 m²
3½ pièces dès 97 m²
4½ pièces dès 104 m²

Places de parc à disposition.
 Renseignements et visites:
COFIDECO SA
 Agence immobilière
 Rue Colomb 5 1860 Aigle (Suisse)
 Tél. 025 / 26 51 61

20 ans

MONTHEY, chemin d'Arche
 A louer dans immeuble en construction
magnifiques appartements
 spacieux, tout confort.
3½ pièces Fr. 850.- + charges
4½ pièces Fr. 1150.- + charges
 Garage Fr. 110.-, place de parc Fr. 30.-.
 Dès août 1989.

Regie Jean Rigolet
 Rue du Coppel 1 - 1870 MONTHEY
 Tél. (025) 71 53 63

SPHERE MANAGEMENT

BAS-VALAIS à louer
café-restaurant-pizzeria
 150 places

Tél. 025 / 71 10 56
 RUE DE VENISE 3, 1870 MONTHEY

A VENDRE

Collombey
parcelle de 4675 m²

★ Villas ou villas jumelles
 ★ Accès aisé
 ★ Prix: Fr. 210.-/m²
 Réf. SRI - Tél. (021) 963 52 21.

FURER SA
 MONTREUX Av. des Alpes 38 1820 Montreux

20 ans

A louer à **Monthey**
MAGNIFIQUES VILLAS JUMELÉES

- 4½ pièces, 5½ pièces, 6½ pièces.
 - 2 salles d'eau + W.-C. séparés.
 - A proximité centre commercial.
 - Loyer mensuel: dès Fr. 1200.- + charges.
 - Place de parc comprise
 - Libre tout de suite ou à convenir.

Régie Jean Rigolet
 Rue du Coppel 1 - 1870 MONTHEY
 Tel. (025) 71 53 63

Centenaire de la Distillerie Morand

Sublimier l'alcool plutôt que le glorifier

MARTIGNY. — Il y a la réalité des chiffres: 30 millions de mouvement financier annuel, 6 millions de kilos de poires distillés par année, 600 000 bouteilles de Williamine vendues de par le monde tous les douze mois, 600 grossistes, plus de 65 employés pour une entreprise qui offre la plus importante capacité de distillation du pays, la plus forte production indigène aussi. Et puis il y a l'existence d'une tradition familiale, d'une continuité logique qui fait que, depuis 1889, la distillerie a su conser-

ver une identité et une ligne de conduite à nulles autres pareilles, qui en font aujourd'hui une centenaire solide et dynamique.

Un brin d'histoire

L'histoire de la Distillerie Morand, c'est donc avant tout une affaire de famille. Fondée en 1889 par Louis Morand (déjà...) et son frère Auguste, la maison octodurienne a littéralement explosé avec le siècle. La jeune entreprise quitte alors Martigny-Combe pour venir

s'implanter aux portes de la ville, sur son emplacement actuel.

La gamme proposée alors par la distillerie ne manque ni de diversité ni de saveur, avec le cognac, le whisky, le vermouth, les sirops, la bière et les eaux diverses. Autre atout de la maison Morand, la distillation des fleurs des Alpes qui lui vaut plusieurs médailles dans les grandes foires internationales.

C'est pourtant le fils de Louis, André, qui allait faire de Martigny la capitale de la distillation. Dès 1940, l'entreprise devient une véri-

table industrie tout en conservant son caractère familial. Et puis, en 1957, c'est la découverte géniale de la Williamine. Une authentique reine du Valais qui allait donner au commerce martigneraise une renommée internationale.

Signature unique

A l'heure du centenaire, impossible d'occulter le formidable rôle joué par cette entreprise dans l'économie valaisanne. Le lancement sur le marché de la Williamine, des méthodes modernes de distillation et de marketing ont donné des ailes à la maison Morand. La preuve, à ce jour, plus de 115 millions de kilos de poires produits en Valais ont été distillés dans les cuves de la rue de Plaisance, Mieux, sur les 7 millions et demi de kilos de poires fermentés en Suisse, six millions le sont dans les citernes d'Octodure. Avec toujours cette signature unique, ce souci de la tradition entretenu aujourd'hui par Loulou, qui perpétue ces recettes apprises de son père, transmises par son grand-père.

A l'avant-garde

Cette tradition respectée n'exclut pas que la Distillerie Morand se situe à l'avant-garde à tous les points de vue. Notamment au niveau de l'environnement. L'entreprise octodurienne est par exemple l'une des seules à remplir les conditions légales. Il est vrai qu'elle y a mis le prix.



M. et Mme Louis et Mireille Morand entourés de ceux qui ont collaboré aux festivités marquant le centenaire de la maison octodurienne.

La maison Morand a déboursé 1,4 million de francs pour équiper la Step de Martigny d'une cheminée de distillation. Elle paie, tous les ans, plus de 100 000 francs pour l'épuration de ses déchets. Une preuve de plus que la Distillerie Morand évolue, comme tout organisme vivant. Et que ce centenaire ne constitue qu'une étape pour l'une des entreprises les plus représentatives d'une ville,

d'un canton, d'un pays. La maison Morand n'exporte-t-elle pas les 20% des 600 000 bouteilles de Williamine qu'elle produit par année? Les touristes de passage dans notre pays n'emportent-ils par régulièrement un flacon de ce précieux liquide comme souvenir de la Suisse, au même titre qu'un coucou ou qu'une reproduction du Cervin...

Pascal Guex

Une exposition pour un centenaire

Des arômes et des fruits

MARTIGNY (pag). — Même si elle va réunir vendredi prochain près de cinq cents invités, la journée du 100e anniversaire ne constitue qu'une partie des festivités mises sur pied pour marquer le siècle d'existence de la Distillerie Morand. Louis Morand a en effet également voulu adresser un clin d'œil à la culture, marier le plaisir du ventre à celui des yeux. C'est dans ce but qu'il a chargé Patrick Schaefer et Pascal Thurme de monter une exposition et de rédiger un livre-catalogue sur les arômes et les fruits.

Du 3 juin au 2 juillet, le Manoir de ville de Martigny abrite donc cette vaste exposition consacrée aux fruits dans l'art. Une première section présente de précieux ouvrages de botanique publiés

aux XIVe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Une autre partie de l'exposition est réservée aux céramiques et porcelaines anciennes dans lesquelles les fruits apparaissent également. Enfin, le Valais est représenté par des œuvres d'Ernest Biéler, Albert Chavaz, Léo Andenmatten, Gérard de Palézieux, Edmond Bille.

L'exposition est complétée par une salle consacrée au graveur français Mario Avati, par des moulages faits d'après des fruits signés par l'artiste belge Bernadette Lambrecht ainsi que par la présentation d'alambics et de quelques panneaux relatant l'histoire de la maison Morand. Une exposition captivante, dont l'entrée est gratuite, à voir jusqu'au 2 juillet au Manoir de la ville.

Un film pour prévenir la délinquance juvénile

Faut voir « Faux pas »

Deux jeunes policiers valaisans ont consacré tous leurs loisirs, pendant deux ans et demi, à ce projet. Le jeu en valait la chandelle.

LE CHÂBLE (gir). — « Cette expérience a été très enrichissante. » Patrick Rey, instigateur du film avec son collègue Bertrand Fournier, peut avoir le sourire. Car mener à bien un tel projet relevait de la gageure. Les deux compères ont pourtant réussi là où tant d'autres auraient échoué, découragés. Ils ont réuni le budget de 150 000 francs qui leur a permis d'aller au bout de leur désir profond: aider la jeunesse.

Résultat, un court métrage d'une qualité toute professionnelle, à visionner et à discuter. En classe ou ailleurs.

Comme un clip

Musique et esthétique branchées, montage serré, image réduite au format film, « Faux pas - Faut pas » se regarde comme un clip. Un effort tout particulier a été consenti au niveau du langage des adolescents mis en scène — qui sont aussi

le public de cette vidéo — pour qu'ils aient les mots d'aujourd'hui. « Certains adultes seront peut-être choqués par la liberté des expressions utilisées, mais enjoliver la réalité n'était pas l'objectif », soulignent les auteurs.

« Faux pas » n'est pas un documentaire, mais une histoire. Celle d'un élève du CO, Nicolas, qui se trouve confronté à des situations difficiles. Influencé par ses copains, il change peu à peu de valeurs jusqu'à adopter un comportement déviant (vol) dont la vidéo montre les conséquences (arrestation, audition chez le juge des mineurs, confrontation avec les parents). Le film n'est ni moralisateur ni répressif: il montre les conséquences possibles de certains actes et amène le jeune à une prise de conscience plus générale de la vie et de ses enjeux.

Réactions positives

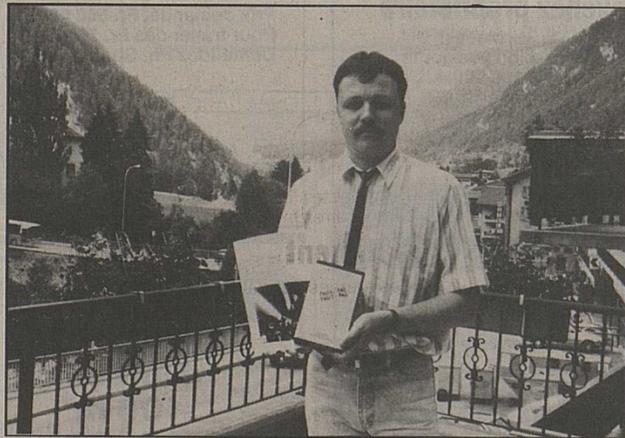
La vidéo réalisée par Christian De-

celière est destinée en priorité aux 12-13 ans. Si l'enseignant en fait la demande, ce sont des policiers qui se chargent de la présenter à la classe. Le maître peut aussi assurer lui-même l'opération en se référant au manuel d'accompagnement. Cette brochure extrêmement complète et bien conçue expose la genèse du film comme le point de vue des psychologues Elisabeth Bostelmann et Jean-Claude Praz, et du réalisateur. Elle constitue un outil de travail précieux dans la mesure où elle donne les indications nécessaires pour l'utilisation du document: comment lancer le débat, quels thèmes de réflexion aborder après le visionnement, comment mener les « jeux de rôles ».

Présenté en première à Sion de-

vant un public de professionnels — les membres de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille, « Faux pas » a depuis fait ses premiers pas (!) devant son véritable public, au collège Sainte-Jeanne-Antide notamment. « Les réactions ont été super positives, les jeunes ont réagi avec beaucoup d'enthousiasme et la discussion a été très animée », se réjouit Patrick Rey.

Encouragé par ce succès, le jeune policier n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. « Les fonds que verseront les cantons qui achèteront la cassette seront utilisés pour la version allemande. » Et Patrick Rey a encore d'autres projets de films en tête. En rapport avec la jeunesse toujours. Un sujet inépuisable s'il en est.



Patrick Rey présente le « produit fini », cassette et brochure, d'une qualité exemplaire.

Pour obtenir « Faux pas - Faut pas », s'adresser à: police cantonale valaisanne, secrétariat, avenue de France 69, 1950 Sion, tél. (027) 225656.

Des exemplaires de la cassette sont également disponibles à l'office de recherches et de documentation pédagogique (ORDP), à Sion.

Conseil général de Bagnes

Les contribuables sont avisés que les comptes 1988 de la Municipalité et des services industriels sont à leur disposition, jusqu'au 9 juin 1989, au bureau communal, au Châble, tous les jours ouvrables, de 8 à 12 heures, samedi excepté.

De plus, ils sont informés que la séance du Conseil général — ouverte au public — aura lieu le vendredi 9 juin prochain, à 20 h 30 précises, à l'aula du collège, au Châble.

Ordre du jour: contrôle des présences; approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 1989; examen des comptes 1988 de la Municipalité et des services industriels; prêts de formation: examen et règlement; décision; modification du règlement communal sur l'assurance maladie obligatoire; décision; règlement du cimetière, décision; divers.

L'administration communale

Rallye du Ski-Club

MARTIGNY. — Le Ski-Club de Martigny organise une sortie ponctuée d'un rallye. Cette manifestation aura lieu le dimanche 11 juin.

Les inscriptions doivent parvenir au magasin Le Colibri, téléphone 22 17 31, au plus tard pour le mercredi 7 juin.

Cours de sauveteurs à Isérables

ISÉRABLES. — La section des samaritains d'Isérables organise un cours de sauveteurs valable pour l'obtention du permis de conduire. Début du cours le lundi 5 juin, à 20 heures, au local des samaritains d'Isérables.

Les inscriptions sont prises par Roberte Lambiel, tél. 865793 ou Eléonore Monnet, tél. 862622.

Tournoi populaire du FC Vollèges

VOLLÈGES (gir). — Le traditionnel tournoi populaire du FC Vollèges s'inscrit cette année dans le cadre de l'inauguration des nouveaux vestiaires. L'état-major du club entend donc donner à la manifestation un éclat tout particulier. La population est donc cordialement invitée à participer à un grand bal populaire gratuit qui se déroulera le samedi 10 juin.

Le tournoi proprement dit se tiendra les 10 et 11 juin prochain et opposera des équipes composées de six joueurs. Deux numéros de téléphone pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, (026) 85 24 45 et 85 12 76.



Pour la Suisse:
DIWISA WILLISAU/LU

A TOUS LES
RENDEZ-VOUS
DE L'AMITIÉ

En vente dans vos magasins préférés

Martigny Votations fédérale et cantonales du 4 juin

En matière fédérale

Initiative populaire « pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux » (initiative en faveur des petits paysans).

En matière cantonale

- De la loi du 30 juin 1988 sur le logement.
- De la loi du 16 novembre 1988 sur la constitution de réserves de crise bénéficiant d'allègements fiscaux.
- De la loi du 17 novembre 1988 sur la participation financière des collectivités publiques aux frais d'investissements et d'exploitation des établissements sanitaires publics (révision partielle de la loi du 18 novembre 1961 sur la santé publique).
- De la loi du 17 novembre 1988 sur l'assurance maladie. Les heures d'ouverture du scrutin sont fixées comme suit: Hôtel de Ville: vendredi 2 juin, de 17 à 19 heures; samedi 3 juin, de 10 à 12 heures; dimanche 4 juin, de 10 à 12 heures. Bâtiment de la Grenette, Bourg: samedi 3 juin, de 17 à 19 heures. Il est rappelé que les participants au scrutin doivent présenter leur carte civique au bureau électoral. Ils peuvent, à leur choix, voter en ville ou au Bourg.

Vote par anticipation

Le vote par anticipation pourra être exercé à l'Hôtel de Ville, au secrétariat municipal, le mercredi 31 mai 1989, de 10 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

L'administration

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour le 1er juillet ou à convenir,

1 mécanicien auto

Nous offrons:

- salaire au-dessus de la moyenne
- ambiance agréable
- prestations intéressantes.

Faire offres à la direction du:



Garage de Collombey S.A.
Tél. (025) 71 22 44 - 1868 Collombey

Nous engageons pour une date à convenir

1 apprenti serrurier sur véhicules
1 mécanicien pour le service après vente Ratraç

Les intéressés sont priés de se mettre en relation avec notre service du personnel.

METALLEGER S.A.

Fabrique de machines - 3960 Sierre
Tél. (027) 55 02 25, interne 20.

036-537131

On cherche

cuisinier

Poste à responsabilités. Références. Salaire élevé.

Tél. (027) 27 15 83.

036-077047

Décolletage S.A. Saint-Maurice

cherche

apprenti(e) de commerce

pour entrée au 7 août 1989 ou à convenir.

S'adresser à Décolletage S.A. Saint-Maurice, M. Giovanola, Tél. (025) 65 27 73, interne 30.

036-536943

Etudiante 15 ans

débrouillarde, cherche place dans famille, avec enfants, de mi-juin à fin juillet.

Tél. (027) 25 10 82.

036-077164

Machiniste, avec 10 ans d'expérience (Menzi) ou autre

cherche travail

Libre dès le 15 juin 1989.

Tél. (026) 22 85 01 après 18 h 30 ou samedi, dimanche.

036-837983

Cherchons pour Champlan, tout de suite

effeuilleuses

Tél. (027) 38 28 14, heures des repas.

036-304548

Aide en pharmacie

cherche emploi

à Sion ou environs, à partir de mi-août.

Ecrire sous chiffre P 36-304547, Publicitas, 1951 Sion.

036-304547

Agent de méthodes, (formation E.S.G.) 32 ans, cherche place

d'agent d'exploitation

Ecrire sous chiffre P 36-425443, Publicitas, 1870 Monthey.

036-425443

Pub à Aigle et à Villeneuve

cherche

serveuse

Débutante acceptée. Bon salaire, entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (025) 26 22 48.

22-162630

UN SALAIRE MOTIVANT!

UN TRAVAIL INTÉRESSANT!

- Vous êtes débrouillard;
- vous n'avez pas le vertige;
- vous avez un permis de conduire.

Suisses ou permis C.

Tél. (027) 23 49 23.

036-536748



ESCEA ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CADRES POUR L'ÉCONOMIE ET L'ADMINISTRATION

Postes nouveaux suite à l'ouverture de nouvelles classes

Professeurs auxiliaires à l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration de Saint-Maurice

pour les branches suivantes:

- économie politique (3 à 4 heures par semaine)
- gestion d'entreprise et organisation (4 à 6 heures par semaine)
- comptabilité et finances (11 à 13 heures par semaine)
- marketing (2 à 3 heures par semaine)
- fiscalité (2 à 4 heures par semaine)
- relations humaines dans l'entreprise (2 à 3 heures par semaine).

Conditions: formation universitaire complète avec licence dans les branches concernées ou formation reconnue équivalente; expérience dans l'enseignement ou dans l'animation; si possible avec adultes; préférence sera donnée aux postulants ayant un contact étroit avec la pratique économique ou administrative; disponibilité d'enseignement aussi le lundi soir ou le samedi matin pour la formation en emploi.

Horaire hebdomadaire: variable, selon le nombre de branches que les candidats sont en mesure d'enseigner et leur disponibilité.

Langue maternelle: française, bonne connaissance de l'allemand.

Entrée en fonctions: 1er septembre 1989.

Statut et traitement: les renseignements peuvent être obtenus auprès de la direction de l'École de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) de Saint-Maurice, tél. (025) 65 32 86, le matin.

Les offres de service, rédigées sur formule spéciale fournie sur demande par le Service du personnel et de l'organisation, Planta, 1951 Sion, doivent être adressées à ce dernier jusqu'au **9 juin 1989** (date du timbre postal).

Le chef du service du personnel et de l'organisation: **F. Michlig**

Sion, le 22 mai 1989.

36-537247



Pour remplacer l'un de nos collaborateurs devant accomplir son école de recrue, nous engageons pour notre société

1 commis de cuisine

Lieu de travail: Sion.
Date d'entrée: tout de suite.
Durée du contrat: 5 mois.

Nous offrons:

- semaine de 5 jours
- horaires réguliers.

Les offres manuscrites, avec documents usuels, doivent être adressées à: MULTIVAL, division du personnel, case postale 646, 1951 Sion.

Pour renseignements: tél. (027) 22 72 12.

36-537272



SION - SIERRE

Pour postes fixes ou missions temporaires, nous cherchons

peintres en bâtiment

avec CFC ou quelques années de pratique ainsi que des aides.

Contactez H. Tauvel.

35, av. de la Gare
1950 Sion



JEUNE COMPTABLE (brevet fédéral en cours)

possédant d'excellentes connaissances d'informatique et d'allemand (18 mois à Zurich)

cherche emploi stable

de préférence Valais central. Libre tout de suite ou date à convenir.

Si ce message a retenu votre attention, je serais heureux de vous rencontrer ou d'examiner votre proposition.

Ecrivez-moi sous chiffre P 36-900039, Publicitas, 1951 Sion. Réponse assurée.

36-77281

Pour des vacances bien méritées - Procrédit



Veillez me verser Fr. _____
Je Rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit Heures d'ouverture
Av. des Mayennets 5 de 08.00 à 12.15
1951 Sion de 13.45 à 18.00
ou téléphoner

027 - 23 50 23

X procrédit



Fraises du Valais

500 g

3.50

Ciao Amore

citro, cola, grape-fruit, orange

1,5 litre

1.50

Sirop grenadine

HERO

7 dl

2.50

Sirop orange et citron

HERO

7 dl

2.90

Biscuits Apéro-Pic

ROLAND salés, aux herbes, barbecue, paprika

75 g

1.50

Shampooing Schauma

camomille, jojoba, for men, fleur de pommier

300 ml

3.25



Entrepreneurs, architectes, promoteurs. Nous nous chargeons pour votre compte des travaux administratifs et techniques suivants:

métrés, décomptes, facturation, secrétariat, surveillance des travaux

Tél. (025) 81 44 53 - Techni-Service
Résidence La Vigne
1898 Saint-Gingolph.

036-837856

Bureau d'architecture de la région de Montana cherche

architecte ETS

avec quelques années d'expérience, bonnes conditions de travail, éventuellement participation. Poste à responsabilités.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffre Q 36-076081, Publicitas, 1951 Sion.

036-076081

Cherchons pour travaux de buffet jeune fille

pour une année, vie de famille, cours de langue possible. Cette place existe déjà depuis 7 ans!
Tél. (053) 35 18 38.

036-838004

On cherche pour tout de suite ou à convenir

magasinier en pièces détachées

mécanicien en automobiles

peintre en voitures

apprentie employée de commerce

Faire offres à: Garage Olympic S.A., 1920 Martigny.
Tél. (026) 22 48 88
22 12 27.

036-838005

Restaurant L'Ecu-du-Valais à Saint-Maurice, cherche

2 sommelières

1 fille de salle

1 cuisinier

expérimentés.

Tél. (025) 65 13 86.

036-837992

Zone territoriale 10

Le brigadier Bruno Deslarzes prend congé

A fin juin prochain, le brigadier Bruno Deslarzes quittera ses fonctions de commandant de la zone territoriale 10. Hier après-midi à Sion, en présence de nombreux invités, l'état-major de la zone et les commandants de troupes directement subordonnées prenaient officiellement congé de celui qui fut durant cinq ans un patron compétent et estimé.

SION. — La cérémonie a débuté à l'église des jésuites, où le brigadier Deslarzes prenait congé des officiers qui quitteront à leur tour l'état-major de la zone en fin d'année. Cérémonie toute empreinte de reconnaissance, d'amitié et de simplicité, avec pour chacun des « anciens » un hommage pimenté de pas mal d'humour. C'était également l'occasion choisie par les officiers de l'EM pour remettre à leur commandant un cadeau souvenir, sous la forme d'une œuvre du peintre Menge.



Le brigadier Bruno Deslarzes.

C'est ensuite à la salle du Grand Conseil que la cérémonie « hommage aux drapeaux » s'est déroulée, en présence de nombreux invités, dont le président du Grand Conseil Gerald Jordan, les conseillers d'Etat Richard Gertschen, Raymond Deferr et Bernard Bornet ainsi que le président de la Municipalité Gilbert Debons. Côté militaire, on remarquait la présence du commandant de corps Adrien Tschumy, commandant du CA de montagne 3, du divisionnaire Liaudat, commandant de la div mont 10, ainsi que de plusieurs officiers généraux.

Au drapeau!

C'est au son de la fanfare de l'ER inf mont 10 que les drapeaux des différentes unités de la zone feront leur entrée dans la salle du Grand Conseil. Après l'allocation du chef EM de la zone, le lieutenant-colonel EMG Gehring, suivie d'une réflexion de l'aumônier Gabriel Stucky, c'est le président du gouvernement Richard Gertschen qui s'adressera au brigadier Deslarzes, pour relever l'étendue de sa compétence technique et professionnelle.

Puis le commandant de corps Adrien Tschumy rappellera les succès de la carrière et les mérites de M. Deslarzes: «A vos collègues des autres unités d'armée, vous

son pays, l'amour des siens, le respect de soi-même sont relayés par une volonté suffisante qui en assume la logique jusqu'au sacrifice s'il le faut...»

Une tâche particulièrement difficile

La zone territoriale n'a guère l'occasion de faire des coups d'éclat, des feux d'artifice... Sa mission est plus discrète, mais non moins importante. Avec un effectif de près de 20 000 hommes, répartis dans les unités les plus diverses, la zone assure le soutien de la troupe. De façon imagée, c'est le «supermarché» de toutes les troupes engagées sur le territoire valaisan. Mais cette mission se double d'un engagement à aider la population civile en cas de conflit.

Une mission délicate, que la personnalité forte, vigoureuse et ouverte du brigadier Deslarzes a permis de maîtriser avec succès.

En mission à Paris

Au terme de la partie officielle, les participants étaient les hôtes de M. Maurice Wenger à Valère, pour écouter un concert d'orgue. Rendez-vous suivi d'un apéritif servi à proximité du château, agrémenté des prestations du groupe Sion d'Autrefois, toujours présent lors des événements importants vécus dans la capitale. Un groupe de danseuses et danseurs qui a une fois de plus mis son public sous le charme.

Le prochain poste attribué au brigadier Bruno Deslarzes sera celui d'«attaché de défense» pour la France, l'Espagne et le Portugal, avec siège à Paris. Sa succession à la tête de la zone territoriale 10 sera assurée par le Sédunois Bernard Mayor, qui sera promu au grade de brigadier le 1er juillet prochain.

A M. Bruno Deslarzes, ainsi qu'à son successeur, nos vœux de succès!
Norbert Wicky



Une vue de la cérémonie.

Sympathique animation à l'Ancien-Stand



Après l'effort, chacun a pu apprécier les divers produits revitalisants.

SION (fp). — A l'occasion de la journée internationale du lait, Valcrème S.A. a mis sur pied, en collaboration avec le Centre athlétique de Sion, une rencontre avec deux athlètes chevronnés, Jeanne-Marie Pipoz et Stéphane Schweickhardt. Durant trois heures, mercredi après-midi, près de 150 jeunes ont profité de l'aubaine.

Mise en train sur les berges du Rhône

Dans un premier temps, les deux champions ainsi que M. Bruno Crettenand, ont accompagné les enfants sur les berges du Rhône. Le temps d'une bouffée d'air moins accablant et d'échauffer tous ces muscles qui ne demandent qu'à être développés harmonieusement...

Puis le peloton a rejoint le stade, où l'équipe de MM. Balet et Zerzuben avait mis en place le stand de ravitaillement fort bien garni. Le lait a connu un fort beau succès.

Un test-pronostic

Sur l'anneau synthétique de 400 m, chacun a pu se tester de manière individuelle. Après avoir énoncé son appréciation, le jeune sportif a effectué un tour de piste en essayant de réaliser le temps formulé. Ainsi, par groupes de six, filles et garçons ont pu mesurer leur forme et faire un peu mieux connaissance avec la course à pied. A l'instar des animateurs de l'après-midi, tous affichaient un large sourire. La simplicité de la rencontre a réjoui les organisateurs et les participants, qui ont,

du même coup, pu dialoguer avec des routiniers.

Quelques impressions

Sébastien, 9 ans: «J'ai profité de cette occasion, car j'aime bien courir. Les athlètes sont vraiment sympathiques et le lait c'est bien bon!»

M. Crettenand, animateur: «Les jeunes se sont échelonnés tout au long de l'après-midi. La formule est simple, mais elle semble plaire aux jeunes. Ce genre d'animation ponctuelle est sans doute bénéfique pour l'athlétisme et la course à pied en particulier.»

M. Zerzuben, de Valcrème: «Nous avons essayé d'animer simplement et il semble bien que l'écho soit assez favorable. Nous apprécions la collaboration avec le CA Sion et ces deux athlètes.»

Les six meilleurs pronostics ont été récompensés de manière spéciale. Chaque participant a en outre reçu un prix-souvenir (un linge de bain). Peut-être aura-t-il l'avantage de motivation encore pour s'adonner à divers exercices physiques, indispensables à notre mode de vie...

PDC du district de Sion

Nouveau président

SION. — Réunis le 22 mai dernier sous la présidence de M. Bernard Gaspoz, les délégués du PDC du district de Sion ont pris connaissance des rapports des différentes commissions qui ont œuvré durant la campagne électorale pour les élections cantonales de mars.

M. Gaspoz a tout d'abord relevé l'excellent résultat obtenu par le PDC du district et ceci malgré la perte de son dixième siège qu'il avait acquis à l'arraché, il est vrai, en 1985. Le PDC a su enrayer cette poussée des libéraux que l'on annonçait comme dévastatrice durant les dernières semaines qui ont précédé les élections.

L'assemblée a chaleureusement applaudi MM. Daniel Mudry, président de la commission des programmes, Michel Bornet, président de la commission électorale et Pierre Mermoud, président de la commission de presse, pour tout le travail accompli durant la campagne électorale.

Les délégués ont ensuite accepté la demande faite par la section de Savièse en février. Ils ont en effet décidé à l'unanimité que pour les élections au Grand Conseil de 1993 une liste ouverte sera présentée et que la section de Savièse pourra présenter deux candidatures.

Il s'agissait enfin pour les délégués de renouveler le comité. MM. Bernard Gaspoz, président, Gustave Aymon, vice-président, Firmin Sierro et Joseph Clivaz, membres, étaient démissionnaires.

Sur présentation de la section de

Savièse, c'est M. Félix Dumoulin qui devient le nouveau président du PDC du district de Sion. M. Dumoulin est âgé de 36 ans, il est instituteur. Sur le plan politique M. Dumoulin est conseiller municipal à Savièse depuis 1985 et vice-président du PDC local.

Au nom de tous les délégués présents, M. Félix Dumoulin a remercié M. Gaspoz pour la manière avec laquelle il a mené les destinées du PDC du district durant son mandat.

Les autres membres du comité seront nommés prochainement, lorsque la section de Sion aura convoqué son assemblée générale pour désigner ses trois représentants.



Félix Dumoulin.

Andenmatten: dernière visite commentée ce soir

Le Musée cantonal des beaux-arts propose ce soir la dernière visite commentée publique de l'exposition rétrospective Léo Andenmatten (1922-1979) qui fermera ses portes dimanche soir. La visite portera aussi bien sur l'œuvre peint présentée dans les salles du musée que sur l'engagement socio-culturel d'Andenmatten évoqué à la Grenette. Deux films de la Télévision romande rappelleront en outre la personnalité de l'artiste.

La visite sera conduite par M. Pascal Ruedin, commissaire de l'exposition. Il fixe rendez-vous aux personnes intéressées à 19 heures devant la caisse du musée (château de la Majorie).

Monthey - Jeudi 1er juin

La Compagnie Créole JOUR J -1

Billets en vente: Crédit Suisse, Martigny
Placette Sierre, Sion, Monthey, Vevey
Au Louvre Aigle

Pour seulement Fr. 50.— 1re place, Fr. 40.— 2e place.

36-536890

Maîtres serruriers et constructeurs

Un successeur à M. Victor Berclaz

Samedi passé s'est déroulée, à Savièse, l'assemblée générale de l'Association valaisanne des maîtres serruriers et constructeurs durant laquelle un nouveau président a été élu.

SAVIÈSE (com./joc). — Pour son dernier rapport présidentiel, M. Victor Berclaz a relevé les sujets ayant plus spécialement préoccupé le comité cantonal. Parmi ceux-ci, on retrouve la convention collective de travail, la formation et le perfectionnement professionnels.

Au passage, M. Berclaz rappelle les liens existant entre l'association, le Bureau des métiers, la Chambre valaisanne de l'industrie et du bâtiment et l'Union valaisanne des arts et métiers. Il invite les membres à se remémorer les buts de l'association en relisant attentivement les statuts. Ceux-ci stipulent les engagements pris vis-à-vis de leurs collègues.

Après l'approbation des demandes d'adhésion de cinq nouvelles entreprises, l'effectif du groupement totalise 50 membres.

Nouveau comité

MM. Victor Berclaz et André Wœffrey, membre du comité cantonal ayant démissionné, les élections statutaires ont porté M. Anton Fux, de Viège, à la présidence cantonale. Après trente-deux ans au sein de l'association, dont vingt-quatre ans à sa tête, M. Berclaz reçoit le titre de président d'honneur.

La composition du nouveau comité se présente ainsi: MM. Anton Fux, Peter Imhof, Jean-Pierre Frabetti, Raymond Epiney, Robert Clivaz, Charles-Philippe Righini et Théo Fracheboud.

L'assemblée s'est également penchée sur le recrutement des apprentis et la calculation des prix en fonction des variations économiques. Elle s'est terminée par un apéritif offert par la Municipalité de Savièse, représentée par son président M. Georges Héritier, et animée de productions de la fanfare Rose des Alpes.

La Ligue valaisanne contre le cancer aide financièrement les malades.



Pensez à nous!
CCP 19 - 340-2
SION

JE VEUX TOUT SAVOIR SUR LES TELEPHONES AUTO-MOBILES (NATEL C)

SIEMENS 500 g

Voiture, bateau, chalet ou caravane, gardez le contact avec le monde entier grâce au NATEL C (homologué PTT)

Envoyez-moi votre documentation

Nom/Prénom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

DEYA SA, Route de la Comicia, CH-1805 Chablans ou téléphone 24 h sur 24 021/946 30 40

RUBATTEL Claude, TV Service, avenue de Tourbillon 26, 1950 Sion.
RICHOUZ Francis, auto-électricité, 1891 Vionnaz
MASCHEITTO M., auto-électricité, Petit-Champ sec, 1950 Sion.
MANHATTAN CAR Hi-Fi, route des Casernes, 1950 Sion.

Votre ligne directe avec toute la région du Valais Central.

Vous souhaitez un contact régulier avec tous les ménages de votre région; c'est simple, avec l'annuaire téléphonique local. Avec une annonce dans l'ATL, votre commerce, votre entreprise est présente dans les 39000 ménages du Valais Central, et ceci toute l'année 24 h sur 24. Dans quelques jours, nous prendrons contact avec vous pour vous proposer des solutions dynamiques adaptées à votre secteur d'activité. A bientôt.



ATL, l'annuaire téléphonique local, actuel et complet, avec ses rubriques professionnelles. **ATL**

ANNONCES DIVERSES

Automatisation de portes de garages et portails neufs et existants **UFO-RAIL** pour portes de garages dès **1460.-** pose comprise

Concessionnaire pour le Valais:

CISA CISA S.A., Condémines 30
1950 SION
Tél. (027) 22 32 77

Contactez l'installateur de votre région, sans engagement:

- Cité S.A., électricité, Sion, ☎ (027) 22 64 14
- Moret Marius, serrurerie, Sierre, ☎ (027) 55 47 26
- Lugon François, constr. métall., Martigny, ☎ (026) 22 99 22
- ITC Mader, électricité, Monthey, ☎ (025) 719 719
- Morard Bernard, serrurerie, Ayent, ☎ (027) 38 29 27
- Darlioly Paul, serrurerie, Nendaz, ☎ (027) 88 25 68
- Barras Joël, serrurerie, Montana, ☎ (027) 41 97 96
- Dubuis P.-Alain, électricité, Savièse, ☎ (027) 22 68 95
- Cité S.A., électricité, Evolène, ☎ (027) 83 22 72

ROLSA
LE SPÉCIALISTE DES ÉCHELLES

Avenue de Cour 7
1007 Lausanne
Tél. 021/27 80 70
Fax 021/26 49 17

HAZYLAND
MONTREUX
Du 16 au 31 mai
A nouveau AU HAZYLAND, un grand orchestre espagnol: 7 musiciens, 1 chanteur et 1 chanteuse

NUEVA ALASKA
Ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 4 h
Tél. (021) 963 56 46
AU PAVILLON

bar dancing-club

Prendre vos décisions, mieux aborder vos problèmes.

Conseils sur la base des influences rythmologiques. (Pas de prédictions, mais des prévisions).

Je vous écoute au tél. (021) 691 47 25 et vous recevrez mes prévisions par écrit.

036-304475

A vendre

horloge timbreuse

Tél. (037) 30 15 34.

036-837752

Le docteur Paul Alexandre Rabineau

spécialiste FMH en ophtalmologie
a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son cabinet

d'ophtalmologie (maladies des yeux)

Rue du Lac 39, 1800 Vevey.
Tél.: (021) 921 33 22
dès le 1 juin 1989.

Formation universitaire:

- Diplôme fédéral de médecin de la faculté de médecine de l'université de Genève.
- Thèse de doctorat à la faculté de médecine, en neuro-ophtalmologie, de l'université de Bâle. (Prof. Kaeser, Dr. Meienberg ch.de.cl.)

Ancien médecin assistant:

- de la clinique et policlinique universitaire d'ophtalmologie de Bâle (chefs successifs: Prof. Gloor, Prof. Faulborn, Prof. Flammer).
- de la clinique universitaire de neurologie de Bâle (Prof. Kaeser et Prof. Wüthrich).

Ancien chef de clinique:

- de la clinique et policlinique universitaire d'ophtalmologie de Bâle (depuis mars 1987).

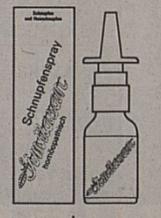
CHEZ VOTRE DROGUISTE...

- MONTHÉY**
DROGUERIE GARRONE
Tél. 025/71 23 73
- DROGUERIE R. MARCLAY**
Tél. 025/71 22 09
- TRIOSTORRENTS**
DROGUERIE M. DÉFAGO
Tél. 025/77 13 68
- MARTIGNY**
DROGUERIE B. CRETTEX
Tél. 026/22 12 56
- DROGUERIE J. FEDERICCI**
Tél. 026/22 28 27
- DROGUERIE N. LUGON**
Tél. 026/22 21 92
- AIGLE**
DROGUERIE CENTRALE
G. WIRZ
Tél. 025 / 26 19 38
- OLLON**
DROGUERIE J.-L. MONACHON
Tél. 025 / 39 11 46
- VILLARS S/OLLON**
DROGUERIE DU CENTRE
Tél. 025/35 24 38
- ST-MAURICE**
DROGUERIE JORDAN STORELLI
Tél. 025/65 11 62
- DROGUERIE A. MOTTET**
Tél. 025/65 27 47
- ORSIÈRES**
DROGUERIE M. RAUSIS
Tél. 026/83 16 84
- FULLY**
DROGUERIE MOREN & CHERIFI
Tél. 026/46 20 39
- HAUTE-NENDAZ**
DROGUERIE S. NEUKOMM
Tél. 027/88 12 10
- SION**
DROGUERIE A. + B. SCHROETER
Tél. (027) 22 21 64
- DROGUERIE A. THEVENON**
Tél. 027/22 38 89
- DROGUERIE B. CONSTANTIN**
Tél. 027/22 73 66
- DROGUERIE JORDAN**
Tél. 027/22 20 83
- DROGUERIE M. REY**
Tél. 027/22 10 29
- SIÈRE**
DROGUERIE B. BARONE
Tél. 027/56 10 12
- DROGUERIE J.-Ch. ROMAILLER**
Tél. 027/55 12 68
- DROGUERIE J. PUIPPE**
Tél. 027/55 10 91
- MONTANA**
DROGUERIE CENTRALE M. REY
Tél. (027) 41 24 20
- CRANS-SUR-SIERRE**
DROGUERIE J.-P. ROUVINEZ-D. MOMMER
Tél. (027) 41 40 87
- BRIGUE**
DROGUERIE TH. GYGAX
Tél. 028/23 14 92
- DROGUERIE M. BRIGGER**
Tél. 028/24 13 00
- GRÂCHEN**
DROGUERIE M. BRIGGER
Tél. 028/56 16 65

Un traitement homéopathique en cas de rhume des foins:



Demandez à votre droguiste la brochure Similasan "L'homéopathie pour tous!"



Irritations des muqueuses nasales, nez sec, formation de croûtes

Aérosol contre le rhume Nez



Irritations, brûlures, inflammations, rougeurs des yeux et des paupières

Gouttes pour les yeux No.2 Yeux



Troubles généraux liés au rhume des foins

Rhume des foins No. 1



Rhume des foins avec troubles respiratoires

Rhume des foins No. 2



Allergie spécifique ou typique au pollen d'herbe

Rhume des foins No. 3

Traitement spécifique

Similasan Vous aide!

Remèdes homéopathiques pour tous!

Toutes les préparations Similasan contre le rhume des foins peuvent être combinées.



20^e FÊTE DES FIFRES ET TAMBOURS DU VALAIS ROMAND

20^e ANNIVERSAIRE DE LA CLIQUE 13 ÉTOILES DE FULLY

Vendredi 2 juin

18 h 30 Réception des sociétés devant la maison de commune
 20 h 00 **Soirée villageoise** avec la participation des sociétés locales
 22 h 30 **BAL** avec l'orchestre **LES ROCCADES**

Samedi 3 juin

13 h 30 Début des concours
 20 h 00 Carnaval de Bâle avec le groupe **Narâbachi**
 21 h 00 **Carnaval de Rio à Fuly** avec la vedette internationale **Walter Araujo** et son groupe **Transabralil** (spectacle avec danseuses)
 22 h 30 **GRAND BAL** avec «DREAM»

Dimanche 4 juin

8 h 15 Réception des sociétés
 10 h 30 **GRAND CORTÈGE** avec chars
 13 h 15 Début des concerts et discours
 17 h 00 Distribution des résultats



ÉCOLE MONTANI • SION

PRIMAIRES: L'ALTERNATIVE
 4e, 5e, 6e primaires

CYCLE D'ORIENTATION: LE BON CHOIX
 1re et 2e: section secondaire et générale
 3e: section secondaire, générale et précommerciale

PRÉAPPRENTISSAGE: OUVERTURE SUR LA VIE
 options technique ou commerciale

COMMERCE: UNE FORMATION ASSURÉE
 1re et 2e commerciales

FRANÇAIS: DEUXIÈME LANGUE = DEUXIÈME ATOUT
 niveau I: niveau II.

COURS D'ÉTÉ: 24 juillet au 12 août 1989
 INTERNAT POSSIBLE

ÉCOLE MONTANI - SAINT-GUERIN 24 - 1950 SION
 TÉL. 027 / 22 55 60

Entrée possible en cours d'année

SUPER-REPRISE SUPER-REPRISE SUPER-REPRISE

Offre de reprise

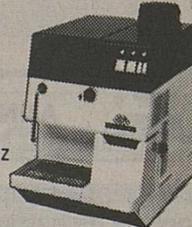
Nous vous donnons Fr.

100.- (ou plus)

de votre ancienne machine à café, quels que soient le modèle ou la marque, à l'achat d'une machine espresso entièrement automatique des marques



- Venez essayer leurs modèles au stand de dégustation du magasin FUST le plus proche
- Machine disponible tout de suite: vous l'emportez et la payez plus tard par bulletin de versement



FUST

CUISINES ÉLECTROMÉNAGER LUMINAIRES
 Sion, av. de Tourbillon 47, (027) 22 77 33. Martigny, Marché PAM, Route de Fuly (026) 22 14 22. Brig-Gomsen, Alte Landstrasse in Ottos Warenposten, (028) 24 25 25. Villeneuve, Centre Riviera, (021) 960 26 55. Vevey, rue de la Madeleine 37, (021) 921 70 51. Lausanne, rue Haldimand 12, (021) 20 77 33. Lausanne, place Centrale 1, (021) 312 33 37-38. Réparation rapide toutes marques, (021) 20 10 10. Service de commande par tél. (021) 312 33 37.

SUPER-REPRISE SUPER-REPRISE SUPER-REPRISE

Nouveau en Valais

Grossiste en prêt à porter

Exposition CC S.A. Vêtements
 Centre Commedor, Simplon 162
 1920 Martigny - Tél. (026) 22 85 56.

036-537228

Disco Alambic Zinal ouvert:

vendredi et samedi 2 et 3 juin
 vendredi et samedi 9 et 10 juin
 et dès le 15 juin tous les jours

Excellente ambiance avec notre **disc-jockey Jean-Paul**
 Famille Salamin-Imboden,
 tél. (027) 65 17 76.

036-077026

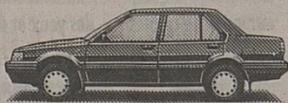
Sunny. Un cœur 12 soupapes pour votre tension artérielle



Au volant de la Sunny, le sang ne vous montera pas à la tête. Avec **1,6 l** et **12 soupapes**, elle a du cœur au ventre et **90 ch DIN**. En clair, elle a le sang chaud sur toutes les plages de

régime et vous conservez votre sang-froid en toute situation. Malgré sa puissance, elle fait preuve d'une incomparable souplesse et offre un confort exceptionnel. Sans oublier son comportement routier irréprochable et son silence de marche impressionnant. Le sen-

timent de sécurité est parfait. Ainsi, même après 1000 km, vous êtes calme et détendu. Seuls son équipement et son styling feront battre votre cœur plus vite. 12 soupapes et 90 ch, à partir



de **Fr. 16'750.-**, sang-froid compris (modèle Hatchback 1,6 SLX 3 portes).
 Modèle ci-dessus: Fr. 17'350.-. Et si vous aimez les émotions fortes, votre agent Nissan se fera un plaisir de vous présenter les modèles avec technologie 16 soupapes et 125 ch.



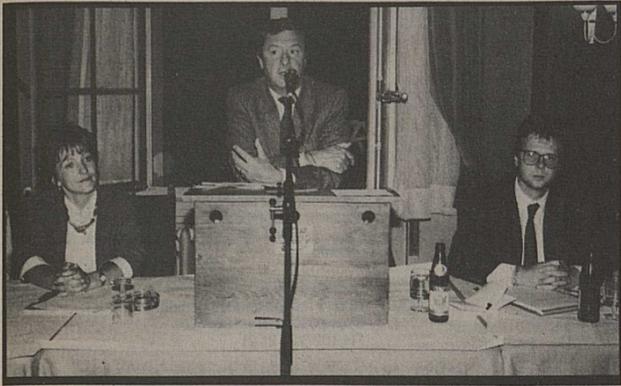
Le no 1 japonais en Europe

Nissan Motor (Schweiz) AG, 8902 Urdorf, tél. 01-734 28 11

PDC du district de Sierre

Coup de pouce aux femmes

Vote plutôt serré et non dénué de passion, lundi, lors de l'assemblée générale du PDC du district de Sierre. Deux fauteuils du comité directeur étaient attribués aux représentantes sierroises du Mouvement cantonal des femmes démocrates-chrétiennes.



Marie-Françoise Perruchoud-Massy, présidente du PDC du district de Sierre, Edouard Delalay, conseiller aux Etats et Jean-Michel Zufferey, président des jeunesses.

SIERRE (gez). - Les femmes, comme on sait, ne sont pas légion à s'engager en politique. «Au Grand Conseil, par exemple, nous sommes que dix sur 130, une minorité», relevait Mme Geneviève Schwery-Clavin.

Comment inciter ces dames à «se mouiller» davantage sur le plan du district en particulier? En leur réservant deux sièges au sein du comité directeur. Pour ce faire, le comité proposait lundi à l'assemblée de modifier un article des statuts.

Discussion animée

Cet amendement a finalement été

accepté (39 pour, 27 contre), après une discussion animée. «Nous ne sommes pas contre le fait que des femmes siègent au comité, bien au contraire. Mais il s'agit là d'une mesure contraignante», relevaient les opposants. «On réserve aujourd'hui des fauteuils aux femmes. Pourquoi pas aux femmes aux yeux bleus demain, ou aux personnes du troisième âge?»

Mais les femmes sont minoritaires et relativement neuves en politique, et ce contexte, particulier, a joué un rôle déterminant sur le résultat de ce vote.

Notons que le comité directeur se compose de 9 à 17 membres, selon les statuts, et que tous les siè-

ges sont actuellement occupés. Pas de risque donc que les deux représentantes du Mouvement cantonal des femmes d.c. fassent la loi!

Les jeunesses se portent bien

Un autre amendement des statuts a passé, comme une lettre à la poste celui-là. Désormais, le comité directeur nommé pour une période de quatre ans, sera élu après les élections cantonales, et non avant, comme c'était le cas. Grâce à cette modification, le comité pourra préparer la campagne de ces élections dans de meilleures conditions.

Notons encore que Mme Marie-Françoise Perruchoud-Massy, présidente du PDC du district, dressait au cours de l'assemblée de lundi un bilan, positif de ces récentes élections. Les listes d.c. ont augmenté de 10% par rapport à 1985. (+24% pour les socialistes, +5% pour les radicaux). Elle évoquait aussi le problème des dissidences. «Faut-il trancher ou laisser faire?» Cette question fera l'objet d'un rapport, qui sera achevé à la fin de l'an prochain.

Quant aux jeunesses, présidées par M. Jean-Michel Zufferey, elles ont désormais le vent en poupe. Reconstituées voilà quelques mois, elles ont connu de timides débuts.

Les participants à ces assises ont également entendu un rapport du chef de groupe Pierre-Noël Julien sur la députation du district. Leur était en outre donnée une information sur les votations fédérale et cantonales du 4 juin.

haut-valais

Projet de téléphérique au fond de la vallée de Saas

La collaboration régionale à l'épreuve

Les communes de Saas-Balen, Saas-Almagell et Saas-Grund sont favorables à une liaison directe avec le domaine skiable de Saas-Fee. Le corps électoral de Saas-Fee se prononcera ce week-end.

L'idée de relier directement le fond de la vallée de Saas au domaine skiable de Saas-Fee ne date pas d'hier. Elle favoriserait surtout les touristes qui veulent passer un seul jour sur les glaciers de Saas-Fee. Mais comme le territoire sur lequel serait construit le téléphérique appartient en commun aux quatre communes de Saas et que les instances fédérales d'autorisation l'ont qualifié de zone de protection, le débat a pris une dimension compliquée.

Les réticences

Dans l'esprit d'une collaboration régionale, une acceptation du projet se justifie, mais les gens de Saas-Fee ont reporté la décision jusqu'à ce qu'ils

disposent de la concession pour leur projet de télécabine performant jusqu'au Felskinn, à l'entrée du métré alpin. C'est chose faite et le souverain pourra donc se prononcer sereinement le week-end prochain. Personne à Saas-Fee ne fait ouvertement campagne contre le projet Chessien, c'est le nom de la région du téléphérique de liaison. Toutefois, il existe dans la station un groupe d'intérêt des milieux touristiques qui prône une pause dans l'expansion de l'infrastructure et les Remontées mécaniques de Saas-Fee S.A. ne mettent pas tout leur poids dans la balance pour favoriser le projet du téléphérique de liaison avec le fond de la vallée. Réponse, dimanche soir!

Saas-Fee

Un annuaire touristique complet

Pendant deux ans, l'Office du tourisme de Saas-Fee a recueilli les détails de l'offre des hôtels, des appartements et des chalets de la station, sans oublier les remontées mécaniques. Résultat: un manuel de vente valable jusqu'en 1994.

SAAS-FEE (and). - Le manuel de vente est en quelque sorte le cadeau d'adieu du directeur de l'office du tourisme, Daniel Fischer, et de son chef de vente Hanspeter

Mazenauer. Le duo quitte la station à la fin du mois de juillet. L'un pour la Société hôtelière suisse et l'autre pour l'Office central suisse du tourisme.

Assurer la continuité

Les fréquents changements de personnel dans la branche rendent nécessaire l'élaboration d'une documentation sans cesse actualisée. C'est ainsi que la liste des prix, qui accompagne le manuel de vente de format A4, sera envoyée chaque année aux milliers d'agences de voyages à travers le monde. Cette liste permet de profiter pleinement du système de préservation directe offert par la station. Un système entièrement informatisé qui regroupe, à l'heure actuelle, les deux tiers des hôteliers et un grand nombre de propriétaires disposant d'au moins cinq appartements ou d'un minimum de vingt lits dans la parahôtellerie. L'office du tourisme publie 4000 exemplaires allemands et autant en anglais du manuel de vente, financé en majeure partie par les maisons citées dans le livre largement illustré. Une opération qui aura coûté ses 100 000 francs.

Travailler le marché

Les taux d'occupation en baisse constante ont incité l'office du tourisme à privilégier le marketing. Et l'expansion permanente de l'infrastructure touristique de la station demande un effort supplémentaire de publicité et de contacts avec les clients. Le fait que le poste de chef de vente ne soit pas repourvu après le départ

de M. Mazenauer, rend amers les responsables actuels de l'office du tourisme. Mais cela ne les empêche pas de travailler jusqu'au dernier jour pour mettre au point le système de réservation directe par l'office du tourisme qui devrait entrer définitivement en fonctions le 1er septembre de cette année. Un système qui constitue une première suisse.

Cet été sera marqué par les championnats internationaux de ski des guides de montagne, une rencontre folklorique, également internationale, et la cinquième rencontre des orgues de barbarie. Pour les amateurs de jogging, plusieurs parcours balisés seront mis à disposition. Une réalisation rendue possible grâce à la collaboration de l'Association suisse d'athlétisme, la campagne Sport pour tous et le Crédit Suisse.



L'épais manuel de vente de Saas-Fee.

Ça bouge à Venthône

Les artistes au château

Le château de Venthône accueille les artistes de la région. Cette heureuse initiative permet aux visiteurs d'admirer les travaux des gens du village et aussi de réaliser l'étendue des possibilités que peut offrir le château. La Municipalité songe d'ailleurs à utiliser les salles pour d'autres événements que les habituels banquets.

VENTHÔNE (mym). - A l'occasion de la Fête-Dieu, Venthône inaugurerait une exposition réunissant les travaux de plusieurs artistes du village. En ce jour de fête, la Municipalité avait convié tous les habitants du lieu à un repas sur la place du château. Cette agape annuelle appréciée de tous se termina, pour tous les intéressés, en une visite de l'exposition.

Première

A l'origine, les œuvres devaient décorer la nouvelle halle polyvalente inaugurée en novembre dernier. Toutefois des problèmes d'ordre technique ont incité la commission culturelle à chercher un espace plus adéquat. Déjà auparavant le château de Venthône avait servi d'écrin pour des événements culturels divers. Il y a près de quinze ans M. Chaikin y avait organisé des semaines culturelles. Malheureusement la population du village ne s'était pas sentie très concernée par les manifestations mises sur pied qui lui semblaient destinées à un public très ciblé. Ainsi peut-on considérer l'exposition actuelle comme une première dans le sens où la population partage les inté-

rêts et les visions des artistes exposés.

Des matières naturelles

Dans les trois salles du château on peut admirer des tapisseries, des créations textiles, des points de croix, de la peinture sur soie et sur porcelaine, des émaux sur cuivre et des sculptures sur bois. De manière générale les œuvres témoignent d'un grand attachement à la région, elles offrent des instantanés de la vie et du paysage valaisans. La maîtrise technique frappe particulièrement l'œil du visiteur à cet égard, il est utile de rappeler que tous les exposants sont des amateurs et que toutes les œuvres sont réalisées durant le temps libre. Le résultat est réellement remarquable.

Pléthore d'artistes amateurs

Précisons qu'une seconde exposition des artistes du cru aura lieu du 28 octobre au 5 novembre. En effet, lors de l'appel fait par les autorités à la population, il s'est avéré que la région abondait en artistes amateurs.



Venthône accueille ses artistes au château. Une exposition à ne pas manquer.

Cours pour élèves conducteurs

SIERRE. - La Société suisse des troupes sanitaires organisera prochainement à Sierre, un cours de premier secours à l'intention des élèves conducteurs. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au tél. (027) 561471.

Cette semaine dans l'Illustré:

Grand débat

Me Rumo face à 4 ténors de la presse sportive



Enquête au Canada: les pigeons racontent leur Plumey

Crime de Romont: le spectre de l'erreur judiciaire



au kiosque



VOTATION DU 4 JUIN 1989

Pour des primes d'assurance-maladie abordables, pour une politique de la santé plus efficace et plus sociale.

Votons:

OUI
pour la révision de la loi sur la santé, et
OUI
pour la révision de la loi sur l'assurance-maladie

Gabriel Grand, député

TU DIS NOCTURNES?
JEUJIS-MONTREUX!

Commerces ouverts
les **JEUJIS** soir
jusqu'à 21 h. 30
du 1^{er} juin
au 14 septembre 1989

ASSOCIATION DES COMMERCANTS, HÔTELIERS ET RESTAURATEURS DE



Montreux-Centre

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**



Imprimerie Moderne de Sion S.A.
(Société éditrice du Nouvelliste et Feuille d'Avis
du Valais)

cherche, dans la perspective de son expansion, un

monteur copiste

Ce collaborateur sera appelé à prendre des responsabilités dans le cadre de la mise en place de nouvelles installations modernes.

Profil général souhaité:

- un professionnel
- âgé entre 25 et 40 ans, précis et consciencieux
- apte à assumer des responsabilités dans un team de travail.

Notre offre:

- un job intéressant
- des instruments de travail modernes
- une rémunération adéquate.

Offres écrites à:

Imprimerie Moderne de Sion S.A.
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion.

Entreprise de génie civil, travaux spéciaux

cherche pour suivi administratif de chantiers en Suisse romande

employé de commerce

ou

mètreur

Si ce poste vous intéresse, écrivez ou téléphonez-nous.

SIF-GROUTBOR S.A., av. du Tir-Fédéral 14,
1020 Renens. Tél. (021) 634 78 22.

036-077107



DUC-SARRASIN & CIE SA

MARTIGNY

Cherchons pour
le 1^{er} juillet 1989

couple de concierges

pour immeuble neuf.
Travail à mi-temps.

Faire offres avec prétentions de salaire.

Case postale 320
MARTIGNY

36-537095

**FIDUCIAIRE
AGENCE IMMOBILIÈRE**
MARTIGNY - 026 2 63 21

Europcar

Location de voitures

Europcar, le plus grand réseau européen de location de voitures, est sans cesse en expansion. Nous désirons étendre notre réseau en Suisse en créant une

agence à Sion

En tant qu'agence Europcar, sans aucun apport de capital, vous pouvez apporter à votre entreprise une source de revenus complémentaire très intéressante.

Avez-vous un commerce dans la branche auto ou tourisme (garage, carrosserie, agence de voyages, entreprise de transport ou taxi)?

Si oui, vous êtes le partenaire idéal!

Appelez-nous, cela en vaut la peine!

Nous vous informerons volontiers lors d'un entretien personnel.

Pour toute information, téléphonez à Mlle S. Lenherr au (01) 437 22 27.

Europcar, Badenerstr. 812, 8048 Zurich

44-518617



Vous cherchez une nouvelle sphère d'activité qui vous permette de faire valoir chaque jour vos qualités professionnelles.

Cette occasion vous est offerte dans un poste de

secrétaire assistante

français-allemand

au sein de notre direction technique. Vous serez appelée à assister personnellement nos ingénieurs en vous chargeant en particulier des travaux suivants, réalisés le plus souvent sur PC:

- correspondance française et allemande
- préparation de voyages et de dossiers de travail
- traductions.

Si vous êtes de langue maternelle française ou éventuellement allemande, avec de bonnes connaissances de l'autre langue et si vous aimez les chiffres ainsi que les travaux sur ordinateur personnel, n'hésitez pas de nous envoyer votre offre de service ou de prendre contact pour obtenir de plus amples renseignements.

Société des produits Nestlé S.A.

M. B. Kittelmann
Service du personnel
Case postale 352, 1800 Vevey
Tél. (021) 924 31 11, int. 2846.

22-16269

Importante agence immobilière et fiduciaire du Bas-Valais

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

jeune collaborateur

(25 - 30 ans)

appelé à devenir chef de bureau

Nous demandons:

- connaissance parfaite de la comptabilité;
- bonnes connaissances en informatique;
- connaissances générales de l'immobilier;
- ambitieux et travailleur;
- facilités de contact avec la clientèle;
- aptitudes à diriger une petite équipe.

Nous offrons:

- excellentes prestations;
- ambiance de travail jeune et agréable;
- possibilité d'accéder à un poste de cadre dans l'entreprise.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffre T 36-537100, Publicitas, 1951 Sion.

036-537100

Nous cherchons

apprenti mécanicien

(4 ans d'apprentissage) ou

réparateur en automobiles

(3 ans d'apprentissage).

Faites vos offres au:



Garage de Collombey S.A.
Tél. (025) 71 22 44 - 1868 Collombey

Cherchons pour
famille à Crans-sur-
Sierre

aide ménagère

de préférence de
nationalité espagnole,
logée, nourrie,
sérieuses références exigées.

Adressez candidatures avec photo récente sous chiffre V 36-076832, Publicitas, 1951 Sion.

036-076832

Saint-Léonard

Famille avec 2
enfants cherche

dame ou jeune fille

à temps partiel
(congés scolaires)
dès fin août 1989.

Tél. (027) 31 37 71.

036-435766

On cherche à
Vétroz

ouvrières pour la vigne

même à la demi-journée.

Tél. (027) 36 43 22.

036-304544

Urgent!

Pour le 1^{er} août,

jeune fille

avec permis B,
cherche travail dans
tea-room, pressing
ou comme
vendeuse.

Tél. (027) 27 20 33,
toute la journée.

036-301067

Restaurant du

Barrage
d'Emosson, nous
cherchons pour la
saison d'été

étudiantes

dès 18 ans, pour le
service. Durée à
déterminer.

Tél. (026) 68 12 74.

036-090611

Martigny.

On cherche

jeune fille

ou jeune femme
pour aider au
ménage et
s'occuper des
enfants (évent. à mi-temps).

Tél. (026) 22 11 19.

036-400616

Dans le cadre de notre service commerce, nous sommes à la recherche d'un

Jeune universitaire

titulaire d'une licence ès sciences économiques à qui nous offrons de suivre notre programme de formation pour universitaires et des chances attractives de développement dans le secteur commerce.

Si vous êtes dynamique, flexible et prêt à consacrer plusieurs années à une formation complète, alors vous êtes la personne que nous cherchons.

Votre offre de service manuscrite est à adresser accompagnée d'un curriculum vitae complet et d'une photographie récente, à:

Société de Banque Suisse
M. M. Praplan, chef du personnel
Case postale 814, 1951 Sion
Tél. (027) 21 21 21

Votre dossier sera bien entendu traité de manière confidentielle.



**Société de
Banque Suisse**

Votre chance

HÔTEL ★ MAN ★ SERVICE

1906 CHARRAT-VISON
SPÉCIALISTE DE L'HÔTELLERIE

Cuisinier - sommelier(ère)

Vous cherchez pour tout de suite ou à convenir un travail fixe ou de remplacement.

Ecrivez avec curriculum vitae, photos, certificats travail ou tél. (026) 46 34 53, le matin.

143.102502

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

agent pour le service après vente

auquel seront confiées les tâches suivantes:
- service et réparation de nos machines à café pour hôtel et restaurant

Conditions: mécanicien ou monteur électricien.

Langue maternelle: français et bonnes connaissances de la deuxième langue.

Situation idéale pour un jeune prêt à prendre des responsabilités et à s'investir dans cette nouvelle fonction. Il est offert des prestations modernes et une excellente ambiance de travail.

Le lieu de travail est Uvrier-Sion et Haut-Valais.

Veillez nous contacter ou adresser vos offres de services à:

Valca S.A., fabrique de machines à café
1958 Uvrier-Sion. Tél. (027) 31 20 30, M. Rigert.

036-077081

*Voire job
matinal!*

messagers, messagères

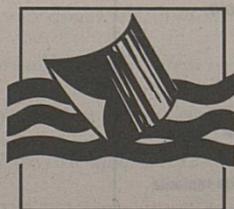
pour la distribution du

NOUVELLISTE à ses abonnés,
d'autres journaux, d'imprimés ou d'échantillons à
tous les ménages de **votre localité.**

Vous êtes disponible

- durant 2 h, le matin jusqu'à 7 h - 7 h 30
- du lundi au samedi, deux semaines sur trois
- à pied, à vélomoteur ou en voiture.

Vous êtes intéressé(e) par un gain accessoire régulier et bien rémunéré, n'hésitez pas à nous appeler. Vous serez ainsi convoqué(e) à une séance d'information qui vous renseignera complètement.



**Messageries du Rhône
et BVA Sion S.A.**

Rue de l'Industrie 7
Case postale 555
1951 Sion
Tél. (027) 22 40 40

Votations cantonales du 4 juin – Révision de la loi sur la santé publique

Le long terme

La révision de la loi sur la santé publique ne consiste pas en une simple opération financière à l'avantage des assurés. Si elle ne visait que ce but, elle ne porterait effet qu'à court terme.

A quoi servirait-il d'alléger la charge des assurés et d'augmenter celle des collectivités publiques sans se préoccuper de freiner la hausse des coûts de l'hospitalisation? A rien ou presque puisque dans quelques années les forfaits hospitaliers devraient être augmentés, provoquant une nouvelle hausse des cotisations d'assurance maladie.

C'est pourquoi le législateur

a prévu d'inscrire dans la loi le principe d'une réelle planification sanitaire et hospitalière dont la transgression entraînerait des sanctions, notamment une interruption du subventionnement.

Certes, ce principe existe déjà, mais faute de base légale et d'une ferme volonté de l'appliquer, son efficacité n'est de loin pas probante.

Le subventionnement sera donc dépendant du respect de cette planification, élaborée par le Service cantonal de la santé publique en collaboration avec tous les partenaires de la santé publique.

Les investissements seront donc mieux canalisés, en fonction des besoins et non pas du prestige ou de l'égoïsme d'une région, et le gaspillage évité.

Les missions, générale et spécifique, des hôpitaux définies, leur respect devrait enfin enrayer la hausse des coûts.

On pourrait s'étonner qu'une loi soit nécessaire pour provoquer cette prise de conscience. Mais, l'homme est ainsi fait que, faute de loi, les obligations sont toujours à charge du voisin et les droits l'apanage de chacun.

Il ne faut certes pas s'atten-

dre à des miracles. Les salaires et les charges sociales d'un établissement hospitalier représentent à eux seuls environ 65% des dépenses. La marge de manœuvre ne s'exerce donc que sur les 35% restants, soit les charges d'exploitation.

La qualité des soins ne dépend pas uniquement de l'appareillage, aussi sophistiqué soit-il, mais surtout du personnel médical et paramédical dont il ne viendrait à l'idée de personne ce contester une rémunération convenable et des conditions de travail optimales.

Certains craignent évidemment, que le système du subventionnement désresponsabilise les bénéficiaires. Ils n'ont pas tort. Mais, les coûts de la santé ont pris une telle ampleur, et pas par la faute du subventionnement qui se veut remède et non pas cause, que peu de personnes pourraient s'offrir le luxe d'une guérison si des mesures sociales faisaient défaut. Des cliniques sophistiquées pour riches et des hôpitaux publics mal

équipés pour les autres, qui pourrait concevoir une telle politique moyennageuse?

La solution réside donc dans une conception plus rationnelle de notre système hospitalier et c'est précisément ce que propose la révision de la loi sur la santé publique, qui ne doit surtout pas empêcher la population de s'interroger sur les comportements qui mettent sa santé en danger.

Le droit à des soins coûteux devrait avoir pour corollaire le devoir de la prévention, individuelle surtout.

Mais, il s'agit là d'une autre débat.

Charge supportable

Pour l'heure, contentons-nous d'approuver cette révision qui doit permettre au Valais de recoller à la moyenne suisse: 40% des charges d'exploitation des hôpitaux à charge des collectivités publiques, au lieu de 27 actuellement, soit 33 à charge du canton et 7 à celle des communes. Ce qui permettrait de maintenir les forfaits hospitaliers et surtout les

cotisations d'assurance maladie à leur niveau actuel. Un refus entraînerait, dès le 1er juillet, une hausse des cotisations de 15%. Les cotisations d'une famille avec deux enfants passeraient de 4000 à 4600 francs.

Si le canton est en mesure d'absorber sans difficultés ces 33%, certaines communes peu argentées craignent évidemment que leur marge d'auto-financement régresse trop fortement. Qu'elles se rassurent, la répartition intercommunale tiendra compte de leurs capacités financières.

Précisons que l'ensemble des frais de santé pour les communes (exploitation et investissements) ne dépassera pas 3 à 4% de leurs recettes fiscales.

Ce qui, de l'avis de la plupart des administrateurs communaux, est tout à fait supportable.

Et la perspective d'un frein à la hausse des coûts devrait gommer les dernières hésitations.

Roland Puppe

Libres opinions

Loi sur le logement

A point nommé

La loi sur le logement tombe à point nommé. En effet, les hausses des taux hypothécaires, les prix des terrains que l'on ne peut maîtriser, l'érosion du franc suisse, les coûts de construction qui augmentent régulièrement, voilà une situation peu propice à encourager les familles dont le revenu est modeste à devenir propriétaires de leur logement.

Si, pour l'instant, notre canton ne connaît pas les difficultés qui surgissent dans les grandes agglomérations de notre pays, l'avenir peut nous réserver des surprises.

Aussi, est-il préférable de se doter de moyens légaux lorsque la situation conjoncturelle est encore bonne, plutôt que de devoir prendre des mesures d'urgence lorsque les «choses» vont mal. N'oublions pas que prévenir vaut mieux que guérir.

La loi voulue par nos autorités tend précisément à favoriser l'accès à la propriété de logements pour la plus grande couche possible de notre population. Elle permet également de mettre à disposition de ceux qui n'ont pas les moyens de devenir propriétaires des logements à loyer modéré.

En résumé, la loi qui vous est proposée est un ensemble de mesures cohérentes destinées à soutenir tous les efforts entrepris dans le domaine du logement.

Soutenons-la en votant oui.

G.J.

L'avenir du Valais

Face à l'avalanche de restrictions et d'entraves à la propriété privée, la nouvelle loi sur le logement laisse transparaître une lueur d'espoir pour toutes les Valaisannes et tous les Valaisans qui veulent encore défendre leur coin de terre et mettre en valeur leur patrimoine bâti. En effet, en premier lieu, cette loi a pour but de favoriser la construction de logements et l'assainissement d'habitats existants. De plus, par des mesures financières concrètes, elle donne la possibilité à un grand nombre de personnes d'accéder à la propriété de leur maison ou de leur appartement. Enfin, elle offre une aide spécifique aux régions de montagne et favorise ainsi le maintien d'un habitat décentralisé. A ce sujet, le GPMVR peut déjà se féliciter des décisions prises par les autorités pour améliorer les logements: l'ensemble de l'aide financière versée de 1965 à 1988 se monte à 65 millions de francs. En zone de montagne plus particulièrement, les pouvoirs publics ont distribué, depuis 1979, des subventions pour un montant atteignant 3 à 4 millions de francs par année. Tout l'effort consenti jusqu'à ce jour doit se poursuivre si nous voulons permettre aux montagnards de garder leur domicile dans les vallées ou sur le coteau.

Cette législation met l'accent, à

juste titre, sur la décentralisation de la population et sur la répartition judicieuse de celle-ci entre les centres urbains et la campagne.

C'est une lapalissade de relever que l'engorgement des villes et la désertion des villages alpestres entraînent des conséquences fâcheuses pour tous. A l'appui de cette thèse, relevons quelques exemples: méfaits de la pollution et de la concentration du trafic, qualité de vie médiocre dans les quartiers surpeuplés, ou, à l'opposé, abandon des terres, extension de la forêt et des friches, appauvrissement socio-culturel, etc. Il en va donc de l'avenir du Valais de promouvoir un habitat dispersé.

En conséquence, votons oui à la loi sur le logement soumise au peuple les 3 et 4 juin prochain.

Groupement des populations de montagne du Valais romand (GPMVR)

Interview du docteur Bernard Bonvin, médecin et député

Un retard à combler d'urgence

L'avis d'un expert ne peut qu'élever le niveau de tout débat. Par contre, lorsqu'on a la chance de connaître l'opinion d'une personne non seulement compétente et maître en matière médicale, mais aussi entendue et appréciée dans les affaires publiques, on ne peut que s'en réjouir et les thèses étayées par celle-ci ne peuvent qu'acquiescer encore plus de crédit.

Le docteur Bernard Bonvin, député au Grand Conseil, médecin-chef de service à l'hôpital de Sion et président du comité de soutien des lois sur la santé, a bien voulu nous éclairer sur les deux objets cantonaux touchant à la santé publique et soumis au peuple ce week-end.

— **Docteur Bernard Bonvin, quelles sont les causes fondamentales qui ont poussé le canton à modifier la loi sur la santé publique et la loi sur l'assurance maladie?**

— On peut distinguer deux raisons principales d'origine différente. Premièrement, le secteur de la santé publique évolue de manière accélérée depuis environ quinze ans et ceci indépendamment de la volonté du citoyen ou du législateur. La santé est devenue la préoccupation numéro un de l'individu, les techniques hospitalières, la qualité des soins, le vieillissement de la population et bien d'autres raisons font que ce secteur public est en constante mutation et une adaptation s'avère nécessaire.

Deuxièmement, grâce à l'impulsion apportée par l'initiative populaire «pour plus de justice sociale dans la santé publique en Valais» déposée en mai 1984 et à

la suite de plusieurs interventions parlementaires, le canton a élaboré une révision de ces deux lois allant dans le même sens que l'initiative.

— **Quels sont les principaux buts recherchés par ces nouvelles lois?**

— Globalement, les buts sont divers, mais complémentaires. L'aspect social n'a pas été négligé. Chacun connaît l'évolution exponentielle des cotisations d'assurance maladie et la difficulté de les régler de plus en plus grande pour bon nombre de familles. La nouvelle loi développe cette aide de manière substantielle. Parallèlement, la participation des collectivités publiques augmente dans le but d'alléger les caisses-maladie et donc les cotisations et dans le but d'infléchir la tendance à la hausse des cotisations. Des cotisations supportables pour tout le monde, des coûts hospitaliers contrôlés et des investissements mieux orientés sont donc les buts recherchés à long terme.

— **Est-ce que le système hospitalier valaisan est plus onéreux que celui des autres cantons?**

— Je ne sais pas d'où vient ce mythe populaire, mais il est totalement erroné. Les chiffres le prouvent aisément. En comparant les coûts par jour ou les coûts par cas en Valais et en Suisse, on constate que les hôpitaux valaisans sont dans la moyenne suisse et même plus bas. Par contre, les



cotisations des assurés valaisans sont parmi les plus hautes de Suisse parce que l'Etat intervient beaucoup moins qu'ailleurs. Ces révisions corrigent cette situation indésirable.

— **Ne risque-t-on pas de voir l'Etat s'immiscer et contrôler ce secteur?**

— Certes, la participation de l'Etat et des communes augmente, mais ils ne font que rattraper un retard qu'il devenait urgent de combler. En fait, le but recherché est inverse. Pour la première fois, tous les partenaires de la santé publique, à savoir les médecins, les hôpitaux, les caisses-maladie, les

communes et l'Etat se retrouveront régulièrement autour d'une table pour gérer le présent et anticiper l'avenir. On ne peut en aucune manière parler de contrôle de la part de l'Etat.

— **Est-ce que les communes ne seront pas surchargées d'obligations financières?**

— Les communes sont généralement les propriétaires des hôpitaux et participent aux décisions prises par la direction de leur hôpital. Jusqu'à ce jour, leur apport financier très faible ne les responsabilisait pas suffisamment face au développement des coûts. La loi opère une sorte de mise à niveau et les communes ne seront pas surchargées, y compris les plus petites d'entre elles à capacité financière faible, car les critères d'une répartition équitable sont définis dans la loi.

— **Personnellement, qu'attendez-vous de ces révisions?**

— En tant que médecin, ces lois permettront à la médecine hospitalière de se développer de manière harmonieuse pour le bien du patient, tout en gardant un degré de qualité maximum dans les soins dispensés.

En tant que citoyen-député, je ne peux que me réjouir d'entrevoir la possibilité de freiner les cotisations d'assurance maladie dans un premier temps, et de les contrôler par la suite, et cela pour le bien des individus et des familles à revenu modeste ou faible.

SOS Jeunes

C.C.P. 19-8761-0 – SION

LE BOIS C'EST SYMPA!

Le bois pour mieux vivre. Forêt-bois-valais

On s'apprête déjà à Berner les citoyens!

Le 19 juin, soit 15 jours après la votation sur «l'initiative des petits paysans», le Conseil national a inscrit à son ordre du jour un assouplissement de la loi sur la protection des eaux. Cette libéralisation permettrait d'assurer l'avenir des fabriques d'animaux. Elle a été discrètement préparée par Simeon Bühler, conseiller national et président du comité des opposants à «l'initiative des petits paysans».

Une régression écologique

On s'achemine donc vers une nouvelle atteinte à notre bien le plus précieux: l'eau. Ce non-sens et cette régression écologiques prévoient que le 50% du purin de cochons doit pouvoir être «séché» dans des installations dévoreuses d'énergie, puis transporté par camion avant d'être épandu sur le sol.

Association suisse pour la défense des petits et moyens paysans, VKMB, 4600 Olten. Secrétariat: Maria Noverraz, case postale 620, 1211 Genève 3.

En faveur des fabricants d'animaux

Coût de l'opération: plus d'un million par installation. Une fois de plus, les gros engraisseurs et les fabriques d'animaux pourront se le permettre. Pas les exploitations paysannes familiales. Une fois de plus, les éleveurs industriels assurent leur avenir. Au détriment des petits paysans et du consommateur.



Que va devenir cette famille?

La famille Bigger — qui vit dans le canton de Lucerne — est désemparée. Voilà un an qu'elle ne boit plus que de l'eau minérale. Parce que sa source d'eau potable a été polluée par des nitrates. Actuellement, elle en contient 2,5 fois plus que le maximum autorisé pour les enfants. A l'origine de cette pollution: une fabrique d'animaux. Son propriétaire est une société anonyme dont l'actionnaire principal — marchand de voitures — ne veut rien savoir... Les autorités ne peuvent rien faire... et sur le plan politique, on est en train de concocter une loi sur la protection des eaux. Son objectif inavoué: rendre impossible, à l'avenir, l'interdiction des fabriques d'animaux! Autrement dit, protéger ces exploitations contre nature.

Information et documentation: Maria Noverraz, CP 620, 1211 Genève 3, responsable.

Votations fédérale et cantonales du 4 juin

Libres opinions

En faveur des petits paysans

Mise au point

Les adversaires de l'initiative en faveur des petits paysans, qui sera soumise au vote du peuple suisse et des cantons le 4 juin prochain, mettent en avant un certain nombre d'arguments, dont certains méritent une sérieuse mise au point.

L'un de ces arguments consiste à dire qu'avec ou sans saisonniers, une entreprise agricole valaisanne serait considérée comme industrielle, et ne bénéficierait plus de la protection qu'assure l'initiative aux exploitations familiales. A moins d'interpréter de mauvaise foi le texte de l'initiative, cet argument ne résiste pas aux chiffres: pour être essentiellement familiale, une entreprise ne doit pas recourir à plus de 50% de main-d'œuvre externe, le calcul devant évidemment tenir compte des périodes d'occupation. C'est ainsi qu'un paysan professionnel, qui doit recourir occasionnellement à de la main-d'œuvre extra-familiale, notamment pour les récoltes, pourra engager 12 saisonniers pour un mois, ou 6 saisonniers pour deux mois, ou 4 saisonniers pour trois mois, etc. Si son conjoint travaille dans l'exploitation, ces chiffres seront doublés, ou augmentés proportionnellement en cas d'occupation partielle. Il en va de même si c'est un enfant ou un parent qui collabore à l'entreprise.

De ces chiffres il ressort clairement que la grande majorité des entreprises agricoles valaisannes, qu'elles soient principales ou accessoires, qu'elles produisent des fruits et légumes, du lait, ou qu'il s'agisse d'entreprises viticoles, bénéficieront de la protection de l'initiative. Seuls quelques domaines, pour la plupart propriétés de

gens qui ne sont pas du métier et qui ne vivent que par le labeur de dizaines et dizaines d'ouvriers portugais courbés dans leurs champs, seront exclus de cette protection, sans qu'aucun paysan véritable ne s'en plaigne.

Un autre argument consiste à prétendre que, si l'initiative était acceptée, 8000 à 12000 entreprises en Suisse disparaîtraient, en particulier de nombreuses entreprises de Suisse centrale qui ne disposent pas d'une base fourragère autonome suffisante. C'est méconnaître la portée incitative d'une nouvelle réglementation (dont c'est souvent la raison d'être). Ainsi, les entreprises qui ont trop de bétail par rapport à leur production de fourrage se restructureront, diminueront peut-être le nombre de têtes de bétail, et consacreront une partie de leurs terres à d'autres cultures, sans dommage pour elles étant donné que l'initiative garantit la prise en charge de leurs futures récoltes au prix de revient. Le même raisonnement vaut pour les entreprises qui occupent de la main-d'œuvre extrafamiliale dans une mesure limitée. Seules seraient réellement condamnées les véritables fabriques d'animaux, qui produisent de la viande et du lait avec des tonnes de fourrages importés et qui sont les principaux responsables des excédents.

Certes, l'agriculture industrielle est puissante, et il est normal qu'elle se défende. Mais pour que le citoyen puisse se prononcer en connaissance de cause, il est normal aussi que les arguments les plus souvent cités dans la campagne soient rectifiés et ramenés au texte et au sens réel de l'initiative. **Henri Carron**

Comité valaisan contre une initiative agricole erronée

L'initiative dite «en faveur des petits paysans et contre les fabriques d'animaux» soumise au vote du peuple et des cantons, constitue un grand danger pour l'agriculture et pour l'économie en général.

Elle propose de diviser l'agriculture en «bons» et «mauvais» paysans.

Son acceptation aurait des conséquences désastreuses pour un grand nombre d'exploitations agricoles de notre canton et surtout pour les petites exploitations.

A la veille de cette votation, les personnalités politiques et économiques suivantes vous recommandent de voter non à cette initiative:

Bernard Bornet, conseiller d'Etat, Nendaz; Raymond Deferr, conseiller d'Etat, Monthey; Hans Wyer, conseiller d'Etat, Viège; Edouard Delalay, conseiller aux Etats, Saint-Léonard; Daniel Lauber, conseiller aux Etats, Zermatt; Franz Hildbrand, conseiller national, Gampel; Monique Paccolat, conseillère nationale, Collonges; Paul Schmidhalter, conseiller national, Brigue-Glis; Dominique Sierro, deuxième vice-président du Grand Conseil, Sion; Jean Actis, président de la Fédération économique du Valais, Champlan; Albert Amherd, président de l'Union suisse des installateurs électriciens, Brigue-Glis; Chantal Balet, député libéral, Sion; Jacques Béard, président de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, Bramois; Claude Bertholet, député, Saillon; Gérald Bianco, président de la Fédération valaisanne des producteurs de

fruits et légumes, Plan-Conthey; Eric Biselx, directeur de l'Association hôtelière du Valais, Champex; Lucien Bruchez, député, président de l'Union valaisanne du tourisme, Verbier; Willy Claivaz, président du Parti radical valaisan, Haute-Nendaz; Jean Cleusix, vice-président de la Chambre valaisanne d'agriculture, Leytron; Paul-Henri Constantin, président de la société des anciens élèves de l'ECA, Sion; Marcel Coquoz, président cantonal de la Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs, Le Châble; François Cordonier, président du GOV et de la FCC, Ollon; Charly Darbellay, directeur du centre des Fougères, Charrat; Jean-Marcel Darbellay, président, Orsières; Vi-

tal Darbellay, conseiller national, Martigny; François Dorsaz, président, Fully; Simon Favre, président de la Confrérie des vignerons-encaveurs Saint-Théodule, Venthône; Albert Fournier, président, Haute-Nendaz; Jacques Frossard, président de la Fédération valaisanne des producteurs de bétail, Vollèges; Jean-René Germainier, président de l'OPAV, Vétroz; Roger Gex-Fabry, président, Val-d'Illiez; Pierre-Noël Julien, député, directeur de la Fédération économique du Valais, Sierre; Eugène Mauris, président, Evolène; Peter Mengis, président de l'Association hôtelière valaisanne, Loèche-les-Bains; Narcisse Micheloud, président UCOVA, Vex;

Edouard Morand, Martigny; Pierre Moren, président de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers; Georges Moret, président de Multival, Martigny; Ami Mottiez, maître agriculteur, Collonges; Werner Pfammatter, président du groupe agricole du Grand Conseil, Conthey; Claude Rapillard, président, Conthey; Bernard Schmid, président de l'Union valaisanne des arts et métiers, Martigny; Rodolphe Tissières, ancien conseiller national, Martigny; Bernard Varone, vice-président de la Chambre valaisanne d'agriculture, Bramois; Marc Zufferey, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, Sion.

Que l'on soit pour, que l'on soit contre...

A quelques jours de la votation fédérale sur l'initiative dite «Denner», nous examinerons l'importance de l'enjeu pour les paysans valaisans dont l'économie agricole dépend essentiellement de la viticulture et l'arboriculture.

Que dit l'initiative? «Le Conseil fédéral édicte les dispositions d'exécution nécessaires par ordonnance. Si l'écoulement des produits agricoles des exploitations paysannes couvrant les frais est compromise par les importations, le Conseil fédéral prend exclusivement les mesures suivantes:

- il oblige les importateurs de produits agricoles de prendre en charge dans une proportion à déterminer par rapport aux quantités importées, des produits identiques ou similaires des exploitations paysannes à des prix couvrant (système de prise en charge) et accorde des permis d'importation lors de la déclaration de prise en charge;
- si le système de prise en charge s'avère inopérant ou insuffisant, il prélève des taxes sur l'importation des produits agricoles...

Quel est l'avis du Conseil fédéral à ce sujet?

«L'initiative exige une extension et une nouvelle réglementation de nos restrictions à l'importation. Notre système de protection à la frontière, péniblement élaboré, devrait être négocié sur le plan international, ce qui laisse augurer de fortes résistances et de nouvelles exigences de la part de nos partenaires commerciaux. Une protection agricole accrue compromettrait l'exportation de nos produits industriels et compliquerait encore la position de la Suisse dans les négociations du GATT.»

Parlez-en à nos viticulteurs et arboriculteurs valaisans du GATT. Ces accords toujours violés aux profits des exportateurs mais au détriment de nos producteurs. Ils en conservent de mauvais souvenirs: supplément d'importation de 52 litres de vin!

Du système des trois phases, les producteurs d'abricots ont encore en mémoire les événements troubles de Saxon, les camions de fruits renversés sur la route du Grand-Saint-Bernard.

Les réclamations de tous les jours de notre office central à Berne pour violations aux accords du GATT.

Peu importe si nos paysans crouissent dans la misère! Pour

favoriser nos grandes industries on n'importe pas seulement des vins, des fruits et légumes, mais encore des centaines d'ouvriers.

A l'occasion du Jeûne fédéral 1949, lors d'une conférence radiophonique, l'abbé Georges Crettol, ce poète de la terre, trop tôt disparu, s'exprimait ainsi: «Certaines branches économiques très puissantes, trop puissantes se développent aux dépens d'autres formes de l'activité humaine, comme le noyer qui fait périr l'herbe sous son ombre; tant pis pour les autres.»

On dit: ce sont les lois économiques, le salut de l'industrie et du commerce nécessitent telles ou telles importations. Je sais, les sciences sont plus complexes et moins simples que le profane parfois ne le pense. Mais il y a des limites que l'on ne dépasse pas. On n'a pas le droit d'étouffer une classe de citoyens pour favoriser une autre...

Que l'initiative soit acceptée ou rejetée, nombreux seront les vignerons et arboriculteurs valaisans à exprimer leur mécontentement vis-à-vis de Berne au sujet de l'importation des vins et des fruits.

C.

Les raisons du refus

Dans l'intérêt des consommateurs et des producteurs, l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes recommande le rejet de cette initiative car elle

- renchérit les prix des produits alimentaires, notamment par le prélèvement d'une taxe à l'importation;
- nécessite une bureaucratie

accrue; conduit à la disparition de nombreuses exploitations fruitières, maraîchères et viticoles, qui ne pourraient plus faire face à leurs activités sans le concours d'une main-d'œuvre extrafamiliale.

Pour ces raisons entre autres, l'UVVFL vous invite à aller voter les 3 et 4 juin prochain et à dire

NON à une telle initiative, car elle ne résout pas nos problèmes agricoles, elle met en péril l'existence de nos exploitations et elle renforce notre dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes

Votations cantonales

Les comités de soutien

Loi sur le logement

Loi sur les réserves de crise

MM. Wilhelm Schnyder, président
Gérald Jordan, vice-président
Emmanuel Chevrier, vice-président
Bernard Premand, député
Paul Karlen, député
Germain Veuthey, directeur du Bureau des métiers
Pierre-Noël Julien, directeur de la Chambre du commerce

Loi sur l'assurance maladie

Loi sur la santé publique

M. Dr Bernard Bonvin, président
Mme Régina Mathieu, vice-présidente
MM. Charles-Marie Crittin, vice-président
Gérald Jordan, président du Grand Conseil
Rolf Escher, président de Brigue
Marin Solioz, secrétaire du GEHVAL, secrétaire du comité de soutien

Santé publique et assurance maladie

Le comité de parrainage

Les personnalités ci-après invitent le peuple valaisan à soutenir les révisions des lois sur la santé publique et l'assurance-maladie:

Peter Amherd, préfet, Brigue-Glis; Beat Anthamatten, secrétaire GBH, Brigue; Rosemarie Antille, conseillère nationale, Monthey; Peter Bloetzer, député, président de Viège; docteur Bernard Bonvin, député, président du comité de soutien, Sion; Marco Bruchez, secrétaire fédération SSM, Sion; Hubert Bumann, ancien président du Grand Conseil, Saas-Fee; Emile Calame, président du GEHVAL, Brigue-Glis; Gabriel Chesaux, président de Leytron; Pascal Couchevin, conseiller national, président de Martigny; Charles-Marie Crittin, président fédération SSM, Saint-Pierre-de-Clages, Vital Darbellay, conseiller national, Martigny; Gilbert Debons, président de Sion; Edouard Delalay, conseiller aux Etats, Saint-Léonard; docteur Benoît Delaloye, président de la Société médicale du Valais, Monthey; François Dorsaz, président de Fully; Bernard Dupont, président de Vouvery; Simon Epiney, député, pré-

sident de Vissoie; Rolf Escher, président de Brigue-Glis; Peter Furger, député, Viège; Willy Fux, préfet, Viège; docteur Charles-Henri Galletti, Monthey; Marcel-Henri Gard, député, Sierre; Dominique Germann, directeur pro Senectute, député suppléant, Sierre; Roland Gex, député, président de Vérossaz; Gérard Gillioz, président de Riddez; Gabriel Grand, député, Vernayaz; Odilo Guntern, préposé à la surveillance des prix, Brigue; Hermann-Michel Hagmann, directeur du centre médico-social de Sierre; Andréas Heizen, président de la caisse-maladie KPT, Naters; Heinrich Heinzmann, administrateur de la Fédération valaisanne des caisses-maladie, Brigue-Glis, Franz Hildbrand, conseiller national, Gampel; Liliane Hildbrand, secrétaire de l'Union syndicale valaisanne, Sion; Hermann Imboden, président du conseil d'administration du St. Josephsheim, Sion; Gérald Jordan, président du Grand Conseil, Sion; Gerold Kalbermatten, président de Saas-Fee; Antoine Lattion, député, président de Colombey-Muraz; Daniel Lauber, conseiller aux Etats, Zermatt; Er-

win Leiggner, député, président du groupe chrétien-social, Viège; Wolfgang Loréan, ancien conseiller d'Etat, Sion; Régina Mathieu, député, présidente de Loèche-Ville; docteur Charles-André Monnier, préfet, Sierre, Pierre Moren, président FSCRH et ancien président du PDC, Sion; Monique Paccolat, conseillère nationale, Collonges; Marie-Françoise Perruchoud-Massy, député, Réchy-Chalais; docteur Theodor Pfammatter, ancien président de la Société médicale du Valais, Naters; Alfred Rey, ancien député, Sierre; Jean-Jacques Rey-Bellet, député, Saint-Maurice; Jacques-Louis Ribordy, préfet, Martigny; Jérémie Robyr, député, président de Montana; Philippe Sauthier, député, Vétroz; Paul Schmidhalter, conseiller national, Brigue-Glis; Marin Solioz, directeur de PREGEHVAL, secrétaire du GEHVAL, Sierre; docteur André Spahr, Sion; Maurice Varone, député, Sion; sœur Patricia Villiger, directrice de l'institut St. Théodule, Fiesch; Michel Zufferey, secrétaire général des syndicats chrétiens, Saint-Léonard.

Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes

Tous concernés!

Le souverain est appelé à se prononcer le week-end prochain sur l'initiative «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux».

Sous ce titre aguicheur se cachent non seulement une modification dans l'attribution du soutien de la Confédération à l'agriculteur mais aussi d'importants changements au niveau des dispositions de commerce extérieur.

Pour les secteurs arboricole et maraîcher, il n'est pas pensable que, comme le propose l'initiative, le soutien de la Confédération soit accordé uniquement aux exploitations occupant une main-d'œuvre essentiellement familiale. La nature même des cultures nécessite, durant certaines périodes,

une main-d'œuvre importante qui ne peut pas être couverte par les membres de la famille. S'appuyer sur un tel critère serait parfaitement injuste et provoquerait, à coup sûr, une mécanisation accrue pour ceux qui le peuvent et une disparition des autres.

Jusqu'à présent, le principal soutien de la Confédération à ces deux secteurs est le système dit des trois phases. Il vise, par une réglementation quantitative des importations, à favoriser l'écoulement des fruits et légumes produits sur notre sol. Ce système est peu onéreux pour le contribuable; il respecte le consommateur et est compris dans les accords conclus jusqu'ici au GATT.

Si le régime de soutien proposé

dans l'initiative est accepté, le système des trois phases serait remplacé par des dispositions de commerce extérieur qui ne seraient pas couvertes par le statut spécial de la Suisse au GATT. Compte tenu de l'atmosphère actuelle, la Suisse aurait beaucoup de peine à faire accepter à ses partenaires commerciaux les modifications et serait confrontée à des représailles dans les secteurs où elle exporte.

La votation des 3 et 4 juin est donc une question qui dépasse largement le cadre de notre agriculture. Nous, agriculteurs ou non, devons clairement refuser cette initiative aux conséquences néfastes pour l'ensemble de notre société. **FVPFL**

Un non sans équivoque

Vouloir faire vivre une famille essentiellement du revenu de son exploitation familiale est une intention louable, supprimer les fabriques d'animaux et réduire notre intoxication alimentaire en produisant plus écologique, tout autant, mais pas sur le dos des petits paysans, des Valaisans en particulier.

A quelques exceptions près, les Valaisans sont floués par cette initiative qui s'adresse aux paysans disposant d'exploitations de plus de 7 hectares, l'idéal étant de 14 hectares selon un défenseur de l'initiative. Le Valais connaît la particularité appréciable de l'ouvrier-paysan, disposant de quelques milliers de mètres de terre fourragère, de 3 ou 4 vaches, quelques centaines de mètres de vi-

gnes, tomates ou autres cultures.

Il suffit de remplir quelques déclarations d'impôt d'ouvriers d'usine, de penser aux travailleurs de la construction ou des remontées mécaniques de nos vallées pour constater l'apport non négligeable du revenu accessoire agricole au budget de milliers de familles valaisannes d'ouvriers-paysans.

Or cette initiative entend priver tous ces travailleurs des subventions fédérales directes et indirectes à l'agriculture.

Sous prétexte de soutenir la vraie paysannerie l'on pénalise une fois encore les plus faibles, ceux qui, de surcroît, entretiennent nos vallées que certains Zurichois souhaiteraient rendre à l'état sauvage.

Le Valais est déjà au bas de l'échelle des revenus, les surfaces exploitables sont de faibles dimensions, les conditions de travail difficiles et pénibles. Nous n'allons pas tolérer que, sous prétexte de limiter l'appétit sans limite des gros industriels allemands de la paysannerie, des fabriques de lait, beurre et viande, le Valaisan soit une fois de plus victime d'une injustice.

Une initiative qu'il faut refuser parce que contraire aux intérêts des Valaisans, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas urgence de revoir l'ensemble de la politique agricole, du revenu paysan et des salaires des ouvriers de l'agriculture dans l'optique de l'Europe pour éviter la marginalisation.

Michel Zufferey

Votations fédérale et cantonales du 4 juin

Libres opinions

TROMPERIE

En cette fin de semaine, nous sommes appelés aux urnes pour nous prononcer sur l'initiative «en faveur des petits paysans et contre les fabriques d'animaux». Or ce titre est une tromperie grossière car le texte constitutionnel proposé n'est ni en faveur des petits agriculteurs ni contre les élevages industriels.

Il est possible que les propriétaires de certains petits domaines basés essentiellement sur une production laitière et animale y trouvent un profit. Mais toutes les autres petites exploitations seraient pénalisées si cette initiative était acceptée. En particulier, les paysans de la montagne, les producteurs de fruits et de légumes ainsi que les viticulteurs. L'exigence, pour mériter subventions et protection, d'une base fourragère suffisante et d'une main-d'œuvre essentiellement familiale pénalise tous ceux qui louent quelques pâturages pour subsister et toutes les activités saisonnières qui font appel à du personnel d'appoint. Et tous les Valaisans qui mettent du beurre dans les épinars avec une activité agricole à titre accessoire se verraient bientôt privés du soutien public parce que, dans l'esprit de l'initiative, ils concourent à la surproduction. La régulation des im-

portations en fonction de notre production nationale appliquée aujourd'hui avec quelques ratés (voir l'exemple des carottes) serait purement et simplement abandonnée au détriment des producteurs. Que dire de la vigne qui se trouverait en butte à l'importation libre des crus étrangers qu'ils soient rouges ou blancs.

Affirmer que l'initiative lutte contre les élevages industriels d'animaux est aussi une tromperie car rien, absolument rien dans le texte, n'est destiné à diminuer leur action. Indirectement l'exigence d'une base fourragère suffisante peut y contribuer tout en provoquant aussi une utilisation plus intensive des sols pour en tirer le maximum de nourriture en vue de l'élevage.

L'intérêt de la grande majorité des Valaisans est de dire NON à cette initiative trompeuse dictée par l'intérêt d'une grande chaîne de distribution. Les trois kilogrammes actuels de textes légaux et ordonnances en matière agricole nous suffisent sans y ajouter toute une armada fonctionnaire destinée à vérifier la base fourragère ou l'état du personnel de nos petites exploitations.

Edouard Delalay
conseiller aux Etats

Parti écologiste valaisan

Oui à « une Suisse sans armée »

Le comité du PEV a décidé, lors de sa dernière réunion, de soutenir l'initiative «pour une Suisse sans armée».

Les écologistes sont d'ardents défenseurs du territoire. Mais la menace la plus grave qui pèse sur lui n'est pas d'ordre militaire, mais bien plutôt d'ordre écologique... Et en comparant ce qui est fait pour la sauvegarde du milieu vital, qui est le combat de l'avenir, avec ce qui est dépensé pour l'armée, c'est-à-dire pour le combat du passé, on se rend compte qu'il y a

manifestement actuellement une inversion des priorités!

L'armée n'est pas l'outil adéquat pour assurer notre survie: avec la pollution, elle constitue au contraire et à niveau mondial la menace la plus grave que nous lui connaissions. Ayons le courage de montrer l'exemple en nous y attaquant de front!

Il est faux de prétendre que la sécurité se réalise au détriment des autres: à l'ère du nucléaire, elle est obligatoirement partenariale. S'imaginer que les conflits doivent être résolus par la violence relève

du mésolithique, où l'homme était chasseur et vivait par l'arme, mais pas du XXI^e siècle! L'avenir appartient dans ce domaine à la négociation et à la diplomatie. Intervenons avec les huit milliards de francs suisses que nous coûte notre armée annuellement pour désamorcer les conflits, dont l'origine future sera de plus en plus le fossé entre nations pauvres et nations riches, entre l'excès et la misère, et renonçons à être une des nations les plus armées de la planète...

Le comité du PEV

Petits paysans: liberté de vote

Le comité du PEV a décidé, lors de sa dernière réunion, de ne pas donner de consignes de vote pour ou contre l'initiative dite «des petits paysans».

La politique agraire actuelle n'est certes pas idéale. Elle entraîne notamment des surpluses sectoriels chers, et nuisibles à nos partenaires étrangers, notamment dans le tiers monde. D'autre part, à l'intérieur de nos frontières, elle favorise une intensification parfois outrancière, au détriment d'une part de la qualité des produits, mais aussi et surtout de notre environnement (paysage, faune et flore).

Toutefois le remède que l'on veut appliquer est peu adéquat: basé sur la définition de ce que doit être «l'exploitation agricole familiale», seule habilitée à recevoir l'aide de l'Etat, il apparaît trop bureaucratique et technocratique. De plus, il a un défaut majeur: celui d'être exclusivement défensif, c'est-à-dire orienté vers la défense du revenu d'une partie (choisie) des exploitations à travers définitions, règlements et frontières interposées.

Or ce dont a besoin l'agriculture, c'est d'une politique offensive, tournée vers les défis de

l'avenir. L'adaptation du monde agricole aux nouveaux rôles qu'il est appelé à jouer dans la société post-industrielle doit être favorisée par l'adaptation de la législation, de la formation et du financement des exploitations agricoles pour encourager leur caractère innovatif, entrepreneurial, répondant aux lois du marché, et notamment à la demande du consommateur pour des produits plus naturels, plus typés, plus diversifiés, et provenant le plus directement possible du producteur.

Le comité du PEV

Deux blancs, deux oui

Lors de sa dernière séance, le comité du PEV a pris position sur les articles de loi cantonnaux soumis au vote valaisan les 2 et 4 juin prochain. Il propose de voter de la façon suivante:

Loi sur le logement. - La véritable raison des difficultés d'accès à la propriété et de l'augmentation des loyers est la spéculation foncière. Subventionner l'accès au logement dans les conditions actuelles revient à appliquer une emplâtre sur une jambe de bois. Une fois de plus, le Conseil d'Etat refuse de s'attaquer aux véritables racines du mal, et escamote le dé-

bat de fond. Le PEV propose de voter blanc.

Loi sur la constitution de réserves de crises bénéficiant d'allègements fiscaux. - Le PEV soutient l'idée, et propose de voter oui. Il se demande toutefois pourquoi s'être arrêté aux entreprises de dix employés. Toute entreprise a besoin de créer des réserves, même les petites!

Loi sur la participation financière des collectivités publiques aux frais d'investissements et d'exploitations des établissements sanitaires publics. - La structure de la santé est trop axée sur des soins

curatifs, centralisés et chers. La médecine devrait plus se consacrer à la prévention, et se consacrer aux soins décentralisés, à domicile, qui sont beaucoup moins chers et plus humains. Subventionner davantage les établissements publics dans ces conditions revient à agrandir encore le gouffre de la santé publique. Le PEV trouve la question mal posée, et propose de voter blanc.

Loi sur l'assurance maladie. - Le PEV en soutient l'idée et l'application et recommande le oui.

Le comité du PEV

Mystère et boule de gomme

BERNE. - Le moins que l'on puisse exiger de ceux qui lancent des initiatives, c'est qu'ils les écrivent clairement. Faute de quoi le peuple ne vote que sur des incertitudes.

On ne peut pas dire que l'initiative soi-disant en faveur des petits paysans soit un modèle à cet égard. Bien au contraire. Elle est bourrée de termes indéfinis.

Exemple. Il y est question du paysan et de la paysanne autonomes qui seront seuls à obtenir l'aide de l'Etat, à condition qu'ils emploient une main-d'œuvre «essentiellement» familiale. On demande une définition. Trois enfants plus trois employés extérieurs, est-ce encore une main-d'œuvre «essentiellement» familiale? Y aura-t-il un pourcentage à fixer entre les membres de

la famille (autre question, jusqu'où va la famille?) et les salariés venus d'ailleurs? Mystère et boule de gomme.

Autre exemple. Ces paysans autonomes doivent disposer d'une base fourragère déterminée «au lieu même» de l'exploitation. Dans un cercle de combien de centaines de mètres ou de kilomètres de la ferme? Qu'est-ce que le lieu de l'exploitation? La ferme principale ou aussi des bâtiments extérieurs? Mystère et boule de gomme.

De plus, on n'exclut pas le recours à des alpages, pâturages communaux et pacages, qui ne sont pas au lieu même de l'exploitation.

Cette base fourragère doit assurer la survie de l'exploitation en cas de difficultés d'importation. Dans ce cas, de combien de pa-

turages ou de pacages communaux le paysan autonome pourra-t-il disposer, étant donné qu'il ne sera pas le seul à en profiter? Mystère et boule de gomme.

Pas de problème, vont nous dire les partisans de l'initiative. L'ordonnance d'application fixera les points de détail. D'accord.

Mais elle fixera aussi le nombre de fonctionnaires chargés de préparer les formules d'enquête, de les expédier à tous les paysans, de les récolter, de les contrôler, de les enregistrer, de traiter les recours, d'établir et de tenir la liste des paysans autonomes, de la mettre à jour, et... de recommencer tout ça chaque année.

A part cela, il paraît que l'initiative devrait faire baisser les coûts de l'agriculture.

Alfred Oggier

L'initiative des petits paysans défavorise la population de montagne

Le comité du Groupement de la population de montagne du Valais romand a traité, lors de sa dernière séance, de l'initiative «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux». Cette initiative sera soumise au vote du peuple et des cantons le 4 juin prochain.

Elle a pour but d'introduire un nouvel article dans la Constitution fédérale qui chargera l'Etat de gérer davantage l'avenir de la population paysanne.

Le comité du groupement constate que le sous-titre de l'initiative qui se veut en faveur des petits paysans, trompe le citoyen suisse. En effet, le contenu du texte qui est soumis au vote n'encourage pas les petites exploitations paysannes. Aussi, il ne freine pas le développement des fabriques d'animaux.

D'une manière générale, cette initiative, financée dès 1983 par la maison de distribution Denner, a pour conséquence, d'une part, de limiter la production sur les exploitations familiales et, d'autre part, d'intensifier les rendements sur les entreprises agricoles. Ce

phénomène va permettre aux grands distributeurs de s'approvisionner davantage sur le marché étranger et augmenter ainsi leur marge de bénéfice.

Le comité du groupement propose de voter non car cette initiative:

- divise le monde agricole en créant arbitrairement des catégories d'exploitations qui seraient classées comme exploitations paysannes et non paysannes;
- limite la protection agricole de manière différente entre la montagne et la plaine en fonction de la surface disponible des exploitations;
- nécessite toujours plus de bureaucratie;
- est contraire au principe d'une bonne gestion de l'environnement car les exploitants sont contraints d'intensifier leur production afin de rester concurrentiels;
- encourage la suppression de la main-d'œuvre extrafamiliale qui serait compensée par une forte mécanisation;
- modifie le statut privilégié de la Suisse dans le cadre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT);
- remplace le système des trois

phases par une obligation de prise en charge des produits indigènes à des prix non garantis;

- peut causer la disparition de près de 12 000 exploitations en Suisse dont essentiellement celles du secteur viticole, horticole et maraîcher;

- réglemente au profit de la maison commerciale Denner qui désire obtenir des autorisations d'importations, particulièrement dans le secteur des vins;

- introduit un système de taxe à l'importation et n'assure pas un meilleur prix des produits alimentaires pour le consommateur.

Comme l'initiative n'aide pas les petits paysans, n'améliore pas la protection de l'environnement, ne favorise pas nos relations au sein du GATT et ne fait pas baisser les prix pour le consommateur, le Groupement de la population de montagne du Valais romand vous propose de voter clairement non le 4 juin prochain.

Il vous demande aussi d'interpréter avec prudence les slogans publicitaires qui sont publiés grâce aux millions de francs qu'investit Denner pour vendre l'initiative.

Groupement de la population de montagne du Valais romand

L'UVAM dit non

L'initiative a été lancée en 1983, par l'Association suisse pour la protection des petits et moyens paysans, avec l'appui de la maison Denner. Aussi bien le Conseil fédéral que les Chambres fédérales recommandent son rejet.

Que veut l'initiative?

La protection agricole serait accordée selon deux critères: la main-d'œuvre occupée dans l'exploitation et la surface fourragère. Seule serait admise comme exploitation paysanne celle exploitée par un paysan ou une paysanne autonome et par une main-d'œuvre essentiellement familiale. Cette exploitation devrait posséder une base fourragère propre capable de fournir, en région de plaine les deux tiers, en région de montagne la moitié du fourrage nécessaire à l'exploitation. Ces mesures excluraient plus de 12 000 exploitations paysannes de la protection agricole et notamment les exploitations viticoles, maraîchères et horticoles.

Dans un deuxième volet, l'initiative prévoit de mettre en place un système de prise en charge des produits agricoles indigènes par les importateurs. Si cela est insuffisant, elle prévoit la perception de taxes sur les importations. En dernier ressort, l'interdiction totale d'importer peut être envisagée.

Malgré son titre sympathique, l'initiative est trompeuse et pré-

sente de grands dangers pour la politique agricole suisse. Elle crée deux catégories de paysans, les «vrais» qui pourront bénéficier de la protection agricole et les «faux» qui en seraient exclus.

L'initiative prétend protéger les petits et moyens paysans. Paradoxalement, son application en pousserait un grand nombre à abandonner la profession rapidement. En effet, en limitant la protection agricole aux exploitations n'occupant que des paysannes et paysans autonomes et de la main-d'œuvre familiale, elle enlèverait le droit à plus de 12 000 exploitations paysannes de pouvoir bénéficier de cette protection nécessaire à leur survie. Les exploitations viticoles, maraîchères et horticoles seraient particulièrement touchées puisque, de par leurs activités, elles sont obligées de faire appel à de la main-d'œuvre saisonnière non familiale. Or en mesure les conséquences pour les viticulteurs et les maraîchers, fort nombreux en Valais.

Quant aux exigences concernant la base fourragère, elles pénaliseraient avant tout les paysans ne possédant que peu de terres. Ce sont eux qui, aujourd'hui, importent du fourrage, faute de pouvoir le produire eux-mêmes. Les propriétaires de domaines disposant de surfaces les plus importantes ne seraient pas touchés par ces mesures.

Les auteurs de l'initiative consi-

dèrent comme fabriques d'animaux les exploitations agricoles contraintes d'importer du fourrage pour nourrir le bétail et la volaille qu'elles élèvent. Aucune disposition de l'initiative ne permet de mettre fin à des élevages trop intensifs d'animaux. En revanche, l'initiative s'attaque aux petites et moyennes exploitations qui tirent l'essentiel de leur revenu de la production animale. L'initiative ne mentionne même pas les «fabriques d'animaux» dans aucune de ses dispositions. En revanche, on affecte d'ignorer que notre loi sur la protection des animaux, la plus sévère du monde, édicte déjà des dispositions sévères sur la façon d'élever du bétail et les conditions dans lesquelles doivent vivre les animaux.

A cet égard, l'initiative prétendument «contre les fabriques d'animaux» n'apporte pas de mesures plus efficaces ou plus sévères. Elle ne prévoit strictement rien. Pis encore, les initiateurs eux-mêmes, qui veulent encourager l'importation de produits étrangers, admettent qu'il serait impossible d'éviter que ces produits-là proviennent de véritables «fabriques d'animaux», tolérées à l'étranger où les réglementations ne sont de loin pas aussi exigeantes qu'en Suisse.

Le comité de l'UVAM recommande de dire non à cette initiative.

Union valaisanne des arts et métiers

Un refus massif

Le 4 juin, le peuple et les cantons sont appelés à se prononcer sur l'initiative populaire «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux» dite initiative en faveur des petits paysans.

Selon le sixième rapport sur l'agriculture, les objectifs visés par la protection agricole sont:

- approvisionner à des prix avantageux la population en produits alimentaires sains et de bonne qualité;
- assurer le ravitaillement en période d'importations perturbées ainsi qu'un bon état de préparation de la production;
- protéger et entretenir des sites cultivés, contribution à la protection de l'environnement, des plantes et des animaux;
- maintenir une agriculture paysanne et promouvoir une occupation décentralisée de notre territoire.

Dans sa première partie, l'initiative veut limiter cette protection agricole aux exploitations paysannes. Les critères de restriction retenus sont surtout la main-d'œuvre et la base fourragère propre. La protection agricole est réservée aux exploitations gérées par des personnes utilisant essentiellement de la main-d'œuvre familiale. Les cultures spéciales (vins, légumes, fruits), qui représentent 25% de la surface agricole utile et participent

pour 70% environ au rendement brut de l'agriculture valaisanne, nécessitent - faute de mécanisation possible - une main-d'œuvre importante. Ces cultures qui doivent donc faire régulièrement appel à de la main-d'œuvre non familiale seront exclues de la protection agricole.

L'initiative exige également que les exploitations soient en mesure de produire elles-mêmes la moitié (en montagne) ou les deux tiers (en plaine) du fourrage nécessaire à la production animale. Avec ce critère de base fourragère propre, l'initiative crée des difficultés à de très nombreuses exploitations paysannes de petite taille. Pour obtenir un revenu suffisant sur une petite surface, ces exploitations sont obligées d'acheter des denrées fourragères. Les régions qui ont un choix restreint dans leur production (surtout les régions herbagères et de montagne) seront fortement désavantagées.

Dans sa deuxième partie, l'initiative propose un système de prise en charge applicable en cas de faible production indigène mais non valable pour les secteurs (lait, viande) où le degré d'approvisionnement est élevé. Un tel système compliquerait également nos relations avec l'étranger. De nouvelles négociations s'imposeraient au cours desquelles des compensations devraient être prévues et cela

certainement dans le domaine de nos exportations de produits agricoles.

Cette initiative, aux promesses fallacieuses et au texte souvent trompeur, mérite un refus massif le 4 juin prochain.

W. Pfammatter, groupe agricole du Grand Conseil



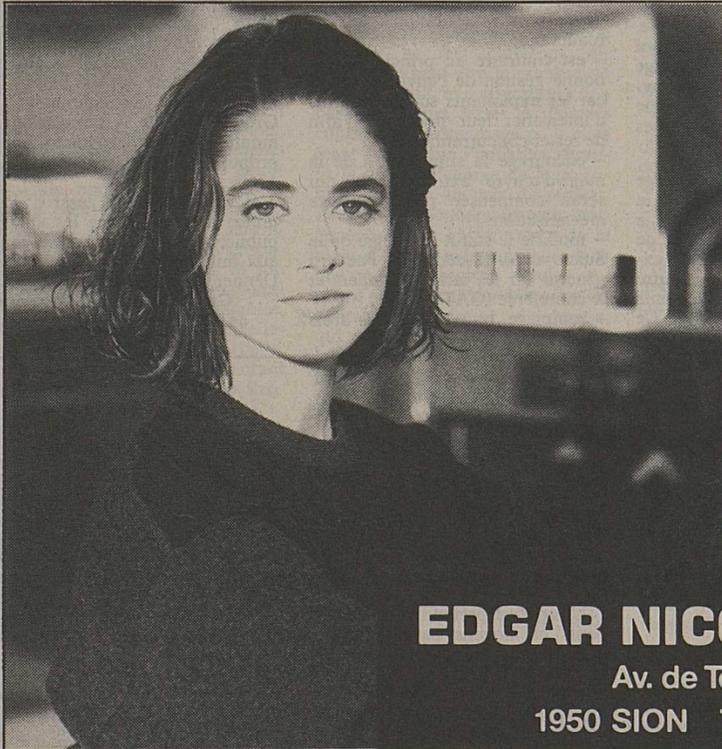
EXPOSITION - INAUGURATION de notre nouvelle agence Toyota GARAGE DE VERBIER

M. Sylvain Collombin - 1936 Verbier
Tél. (026) 31 36 66

Tous les modèles de la gamme à votre disposition

Heures d'ouverture: jeudi 1^{er}, vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juin
de 9 h à 19 h

CORDIALE BIENVENUE



MOBALPA
C U I S I N E S

*Je suis
si
bien.*

Visitez notre exposition
cuisines

Placez votre confiance dans le N°1

EDGAR NICOLAS & CIE SA

Av. de Tourbillon 43
1950 SION Tél. 027 / 23 22 62

Piscines
Bains thermaux
Bassins de massage



ARIZONA POOL
4222 Zwingen
Tél. 061 891313
No 1: expérience de 10000 piscines.
Demandez notre documentation s.v.p.

A vendre

chaudrons
d'alpage

200, 100, 80, 60, 40
litres

7 chaudrons

de 12 à 15 litres.

A chercher sur
place.

Ch. des Cygnes 3
Sous-Géronde
3960 Sierre
Tél. (027) 56 26 68.

36-435767

AGENCE VALAISANNE DE RENSEIGNEMENTS



DÉTECTIVES PRIVÉS professionnels
(dipl. police)

MONTHHEY

Av. Plantaud 14 b
(025) 71 95 44
resp.: G. Sellie

Surveillances, recherches, filatures, renseignements commerciaux et recouvrements de créances

SION

rue du Sex 36
(027) 23 13 15
resp.: Jo Georges

A vendre

4 tonneaux
en bois

contenance 900 l au
plus offrant.

Tél. (037) 61 60 30,
heures des repas.

17-089389

Branché avec **BOSCH**

Net 248.-



Meuleuse angulaire Bosch
«Professionnel» type 1348.7

GUËX

MARTIGNY

☎ 22 20 06



PRÉFABRIQUÉ EN BÉTON ARMÉ,
toutes dimensions.
Monobloc ou par éléments.
Toit en tuiles ou toit plat.
Pose rapide et facile.
Le plus vendu en Suisse romande.

TECNORM S.A.

Route de Champ-Colin, 1260 NYON
Zone indus. Ouest - Tél. 022/61 42 67

Représentant pour le Valais

Francis Michaud

Chemin de Surfrête 5
1920 Martigny - Tél. 026/2 64 08
Auto-Centre - Tél. 026/2 44 48

Pour votre sécurité...
jusqu'à 18 m de
hauteur et 12 m
de profondeur
135.- fr./h

Biollay 025/71 85 41
MASSONGEX - BEX - LAUSANNE

EN VILLE
DES LOYERS
CORRECTS ?

VOTEZ OUI
A LA LOI SUR LE LOGEMENT

Comité de soutien

GARAGE DE VERBIER

S. COLLOMBIN 1936 VERBIER (026) 31 36 66

EXPOSITION TOYOTA

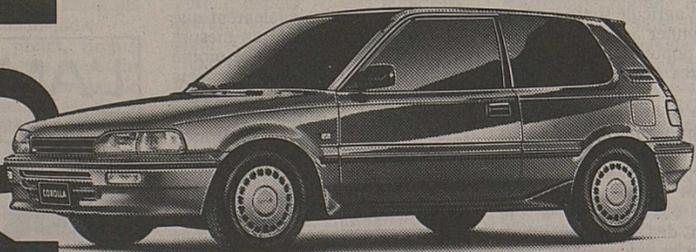
Judi 1^{er}, vendredi 2, samedi 3, dimanche 4 juin

GRAND CONCOURS TOYOTA

1^{er} PRIX:

TOYOTA

Un prix sensationnel:
fr. 18 490.-. La nouvelle
Corolla Compact GTS.



- 2^e prix: 1 bon de voyage d'une valeur de Fr. 6000.-
- 3^e au 6^e prix: une montre EBEL, d'une valeur d'environ Fr. 1600.-
- 7^e au 20^e prix: un téléviseur de poche, d'une valeur d'environ Fr. 600.-
- 21^e au 30^e prix: un radio-cassetophone, d'une valeur d'environ Fr. 200.-

N'hésitez pas à nous rendre visite,
l'occasion aussi de partager
le verre de l'amitié.

36-076578

Encore des places disponibles pour
**le grand prix
d'Allemagne de F1**
à Hockenheim le 30.7.1989

Départ de diverses gares de Suisse romande
en autocar confortable.

Transport
Carte d'entrée, place TRIBUNE couverte
petit déjeuner

Prix par personne: Fr. 200.-.

Renseignements et inscriptions:
Tél. (027) 22 11 15.

036-076835

Votre liste de mariage?

**LA BOUTIQUE
DU CADEAU**

RISTOURNE 10% en faveur des fiancés

CENTRE MAGRO Mme Suzy Perolo
UVRIER (027) 33 11 61
ROCHE (VD) (021) 960 32 21



Heureux ceux dont la route est droite
et qui suivent la loi du Seigneur.
Psaume 118.

Il a plu au Seigneur de
rappeler à Lui l'âme de son
fidèle serviteur

Monsieur Pierre LOVEY

instituteur

décédé subitement le 29 mai
1989, à l'âge de 73 ans.

Font part de leur peine:

Son épouse:
Edith LOVEY-DARBELLAY, à Orsières;

Ses enfants et petits-enfants:
Elisabeth et Laurent LOVEY-LOVEY et leurs enfants, à
Orsières;
Léon et Claudine LOVEY-PELLOUCHOUD et leurs enfants, à
Champex;
Pierre-André et Christiane LOVEY-RODUIT et leurs enfants, à
Orsières;
Gérard et Julie LOVEY-LATTION et leurs enfants, à Martigny;
Josiane et Victor THÉTAZ-LOVEY et leurs enfants, à
Eviornaz;
Georges et Pascale LOVEY-DORSAZ et leurs enfants, à
Genève;
Guy LOVEY, à Orsières;
Geneviève et Alain SCHOENMANN et leurs enfants, à Muraz;

Ses frères et sœurs:
Angèle LOVEY-LOVEY et famille, à Chez-les-Reuses;
Célestin et Marie LOVEY-BÉRARD et famille, à Chez-les-
Reuses;
Berthe et Jean FELLAY-LOVEY et famille, à Orsières;

Ses beaux-frères et belles-sœurs:
Ferdinand VERNAY-LOVEY et famille, à Sembrancher;
Anna LOVEY-BÉRARD et famille, à Champex;
Rodolphe et Elisabeth DARBELLAY-FELLAY, à Orsières;
André et Titi DARBELLAY-ALTER et famille, à Orsières;
Suzy DARBELLAY-WOEFFRAY et famille, à Martigny;
Georges et Liliane DARBELLAY-DUFOUR et famille, à Cully;
Michel et Madeleine DARBELLAY-DARBELLAY et famille, à
Martigny;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture aura lieu à l'église d'Orsières le jeudi
1^{er} juin 1989, à 14 h 30.

Le défunt repose à la crypte d'Orsières où la famille sera
présente aujourd'hui mercredi 31 mai, de 18 h 30 à 20 h 30.

Selon le désir du défunt, ni fleurs ni couronnes. Pensez au Centre
missionnaire d'Orsières ou à la Mission du Saint-Bernard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Caisse Raiffeisen d'Orsières

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Pierre LOVEY

ancien président du comité de direction.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de développement de Champex

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre LOVEY

père de son président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Carrosserie agaonoise, Saint-Maurice

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Pierre LOVEY

beau-père de son patron, M. Thétaz, et grand-père de son
apprenti Yann.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel du Garage Transit S.A. à Martigny

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Pierre LOVEY

père de Gérard, associé et patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le FC Orsières

a le très grand regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre LOVEY

père de ses amis Léon et Pierre-André, membres du ballon d'or,
et grand-père de Bertrand et Florian, ses estimés juniors.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction, les professeurs et les élèves de l'Institut Florimont

ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Pierre LOVEY

père de M. Georges Lovey, préfet de la section primaire.

Les obsèques auront lieu le jeudi 1^{er} juin 1989, à 14 h 30, à
Orsières.



L'administration communale d'Orsières

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre LOVEY

ancien vice-président et instituteur, beau-père de M. Laurent
Lovey, employé des travaux publics, et oncle de M. Bernard
Lovey, conseiller communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La fanfare Edelweiss d'Orsières

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre LOVEY

ancien musicien, ancien président, membre d'honneur.

Les musiciens ont rendez-vous au local une demi-heure avant
l'ensevelissement, en costume.



L'administration, la direction et le personnel de Téléverbier S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur François FELLAY

ancien collaborateur et collègue de travail.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Marie SCHEIDEL, à Lindau;
Famille Gisbert SCHEIDEL, à Lindau;
Famille Lothar SCHWEITZER, à Langenargen;
Madame Ida MEIER, à Bülach;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de
faire part du décès de

Monsieur Franz RAGGL

survenu le 29 mai 1989 à l'Hô-
pital de Sierre, dans sa
83^e année, muni des sacre-
ments de l'Eglise.

La messe de sépulture sera
célébrée à l'église Sainte-Croix
à Sierre, jeudi 1^{er} juin, à 10 h 30.

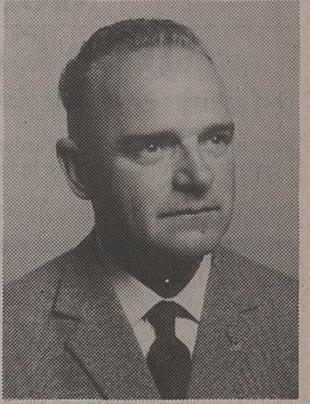
Arrivée du convoi mortuaire à
l'église à 10 h 20.

Le défunt repose au centre funéraire du cimetière de Sierre.

Visites aujourd'hui mercredi 31 mai, de 18 h 30 à 20 heures.

Selon le désir du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs mais
de penser à Terre des Hommes, section de Sierre, c.c.p. 19-4165-6.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Chœur des jeunes de Fully et Saillon

exprime sa sympathie à la famille Carron, éprouvée par le décès
de

Monsieur Jean CARRON- GENOUD

papa de Frédéric, membre, de David et Claude-Alain, amis.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Fédération des fanfares démocrates-chrétiennes du Centre

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

membre actif de la fanfare L'Avenir de Fully.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La clique Treize Etoiles de Fully

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

frère de M. Bernard Carron, membre du comité d'organisation de
la 20^e Fête des tambours et fifres du Valais romand.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'administration communale de Charrat et la commission scolaire

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

frère de M. Bernard Carron, membre du personnel enseignant.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Association cantonale
des infirmières et des brancardiers
de Notre-Dame de Lourdes

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

chef brancardier et ancien secrétaire de l'association.

Les infirmières et brancardiers voudront bien participer aux obsèques groupés derrière la bannière cantonale.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel
d'Electro-Industriel S.A.

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

père de leur apprenti David.



L'administration communale de Fully
et son personnel

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

fourrier du corps des sapeurs-pompiers et beau-frère de M^{me} Geneviève Carron, sa fidèle employée et collègue.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le pèlerinage interdiocésain
de la Suisse romande à Notre-Dame de Lourdes,
l'Hospitalité de Suisse romande

font part du décès de

Monsieur Jean CARRON

chef brancardier

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le conseil d'administration, la direction
et le personnel de la Compagnie d'études
et de réalisations techniques S.A.
Sion - Martigny - Monthey

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

leur collaborateur, collègue et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel
du bureau technique Lonfat-Borgeat à Martigny

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

papa de Claude-Alain, leur fidèle collaborateur et ami.



Repose en paix!

Ses enfants:
Jean-Daniel et Stéphane COUTAZ, à Monthey;

Ses parents:
Séraphin et Yvonne COUTAZ-GUÉRIN, à Saint-Maurice;

Ses frères et sœurs, et sa belle-sœur:
Nelly COUTAZ et son fils, à Monthey;
Monsieur et Madame Jean-Michel COUTAZ et leurs enfants, à
Monthey;
Madame Marie-Claude COUTAZ-BRUCHEZ et ses enfants, à
Saint-Maurice;
Monsieur Pierre-André COUTAZ, à Saint-Maurice;

Ses oncles, tantes, cousins et cousines;

ont le chagrin de faire part du décès de

Raymond COUTAZ

dit Monmon

survenu à l'Hôpital de Monthey le 29 mai 1989, après une courte
maladie, dans sa 48^e année.

La messe de sépulture aura lieu le jeudi 1^{er} juin 1989, à 15 h 30, à
l'église paroissiale de Saint-Maurice.

Le défunt repose à la chapelle ardente de Saint-Amé où la
famille sera présente aujourd'hui mercredi 31 mai 1989 de 19 à
20 heures.



La direction et le personnel
du Home des Trois Sapins, à Vétroz

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Angeline MÉTRAILLER

pensionnaire

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le conseil de la fondation
Foyers-Ateliers Saint-Hubert,
la direction et le personnel

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

membre du conseil.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le FC Fully

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON- GENOUD

papa de Claude-Alain et David, joueurs de la première équipe et
des juniors.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le centre médico-social subrégional de Martigny

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

époux de Christine, responsable du service d'aides familiales de
Fully.

A LA DOUCE MÉMOIRE DE

Yanic BOGET et de Stéphane MAYTAIN



31 mai 1979 - 31 mai 1989

Depuis dix ans que tu nous as
quittés, une lumière s'est
éteinte à jamais dans la
maison, mais ton doux
souvenir
nous habite avec tout l'amour
que tu nous as donné.
Sache qu'ici-bas, reste de toi
une empreinte indélébile.
Nous pensons à toi chaque jour.

Ta famille.

Une larme au fond de nos yeux
le souvenir des jours heureux,
une joie à jamais perdue...
Trop peu longtemps, nous
t'avons vu.
Un regard perdu dans l'espoir,
un visage dans nos mémoires,
quelque chose au fond
de nos cœurs... Serait-ce un peu
de (ton bonheur)?

Ta famille.



La société de musique
Concordia à Bagnes

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur François FELLAY

ancien membre actif, frère
d'André, ancien membre actif,
de Denis, membre d'honneur,
et oncle de Norbert, Alain et
Gilles, membres actifs.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



L'entreprise
Charly Lovey S.A.
à Orsières

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Pierre LOVEY

grand-papa de Sébastien,
apprenti.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



Le Tennis-Club
Champex

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Pierre LOVEY

père de M. Léon Lovey,
membre du comité.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



Le personnel
de l'entreprise
Pierre-André Lovey
gypserie-peinture
à Orsières

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Pierre LOVEY

père de son patron et de Guy,
son collègue de travail.



La société de tir Union
Fully

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Jean CARRON

fils d'Angelin, membre d'hon-
neur.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



Le corps
des sapeurs-pompiers
de Fully

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Jean CARRON- GENOUD

son dévoué fourrier.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



La classe 1942 de Fully

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Jean CARRON- GENOUD

son contemporain.

Les membres de la classe ont
rendez-vous devant la crypte à
14 h 30.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



La Société de pêche
de Champex-Lac

a le profond chagrin de faire
part du décès de

Monsieur Pierre LOVEY

papa de Léon, son membre.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



J'ai l'assurance que ni la mort ni la vie ne pourront nous séparer de l'amour de Dieu, manifesté en Jésus-Christ, notre Seigneur.

Son époux:
Joseph CARRIER, à Finhaut;

Ses enfants:
Michel et Yvonne CARRIER-LOVEY, à Martigny;
Bernard et Linette CARRIER-BROCARD, à Vernayaz;
Pierre-André et Hanni CARRIER-RITZMANN, à Thoune;

Ses petits-enfants:
Christelle, Fabien et Jean-Michel;
Catherine, Johnny et Cindy;
Yves;
Jean-Marc, Philippe et Nadine;

Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs:
Evelyne et Ernest GILLIOZ-GABBUD;
Henriette BESSE-GABBUD, ses enfants et petits-enfants;
Georges et Gabrielle GABBUD-CORTHAY et leurs filles;
Fernand et Danièle PERRIN-ROZAIN et leur fille;
Marie-Rose et Bernard BODER-CARRIER, leurs enfants et petits-enfants;

Ses oncles et tantes:
Louise GABBUD;
Alfred VAUDAN-LUISIER;
Joseph LUISIER-BRUCHEZ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies PETOUD, CLAIVOZ, LUGON-MOULIN, DÉTRAZ et LONFAT;

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marie-Louise CARRIER

née GABBUD

survenu après une longue maladie supportée avec courage le 30 mai 1989, à l'âge de 70 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Martigny-Bourg, le vendredi 2 juin 1989, à 10 heures.

La défunte repose à la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg où la famille sera présente demain jeudi 1^{er} juin, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Les membres de l'école du ski fantastique de Verbier

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Christian DARBELLAY

guide

fils de leur ami Laurent, et frère de leur estimée collaboratrice Raphaëlle.



Le groupe folklorique Les Bouetsedons d'Orsières

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean CARRON

beau-frère de Gérard et Laetitia Huber, et oncle de Michel Huber, membres actifs.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1953 d'Orsières

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Christian DARBELLAY

frère de sa contemporaine Raphaëlle.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Volleyball dames d'Orsières

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Christian DARBELLAY

frère de ses joueuses Fabienne, Raphaëlle et Sabine, cousin de Nathalie.



Le bureau des guides de La Fouly

a le profond chagrin d'annoncer le décès accidentel au Pérou de

Christian DARBELLAY

son fidèle ami de travail et membre dévoué.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.

Le Seigneur a rappelé à Lui l'âme de son serviteur

Marcelin THÉODULOZ

décédé le 30 mai 1989 dans sa 82^e année, après une longue maladie.

Font part de leur chagrin:

Son épouse:
Germaine THÉODULOZ, à Veysonnaz;

Ses enfants:
Marceline, Agnès et Gisèle, à Veysonnaz;
Madeleine et Marius MÉTRAILLER, à Baar;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:
Fabienne et Claude MICHELLOD, Damien, Michel et Stive, à Baar;
Ariane et Stéphane MAYE et Stéphanie, à Champlan;
Jacques-Antoine et Claudine MÉTRAILLER, et Julie, à Veysonnaz;

Son frère:
Henri THÉODULOZ, à Veysonnaz;

Famille de feu Marguerite FOURNIER;
Famille de feu François DÉLÈZE;
Famille de feu Jean-Barthélemy THÉODULOZ;
Sœur Marie-Germaine, à Saint-Maurice.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Veysonnaz, le jeudi 1^{er} juin 1989, à 10 heures.

Le défunt repose au centre funéraire de Platta à Sion où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 31 mai, de 18 à 19 heures.

La veillée de prière aura lieu à l'église de Veysonnaz, aujourd'hui mercredi 31 mai, à 19 h 15.

Ni fleurs ni couronnes; pensez à Valais de Cœur à Sion.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Madame Marcelline ETTER

née COTTAGNOUD

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, décédée à Genève, à l'âge de 80 ans, après une courte maladie.

Font part de leur peine:

Monsieur Célien COTTAGNOUD, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Louis BAERYSWIL, à Lausanne;
Monsieur Maurice UDRY, ses enfants et petits-enfants;
La famille de feu Lucien COTTAGNOUD, ses enfants et petits-enfants;
La famille de feu Joseph COTTAGNOUD, ses enfants et petits-enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées.

La messe d'ensevelissement aura lieu le jeudi 1^{er} juin 1989, à 10 h 30, à l'église de la Sainte-Famille, à Erde.

Le corps repose à la crypte de l'église de la Sainte-Famille où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 31 mai, de 19 à 20 heures.

R. I. P.



L'entreprise Jean-Michel Sarrasin à Orsières

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Christian DARBELLAY

frère de son employé et collègue de travail Bernard.



L'administration communale de Massongex

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Christian DARBELLAY

beau-frère de M. Marin Darbellay, employé communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Sierre: séance de radiographies

Attention à la date!

SIERRE. — Dans notre édition d'hier, nous annonçons qu'une séance de radiographies était organisée aujourd'hui devant le centre médico-social de Sierre.

Or cette date est fautive! En effet, la nouvelle avait une semaine d'avance.

Une séance de radiographies, visant à dépister les maladies pulmonaires, aura lieu le mercredi

7 juin, entre 17 h 30 et 19 h 30, devant le centre médico-social (Hôtel de Ville, entrée côté gare CFF). Ce rendez-vous est organisé par la Ligue valaisanne contre la tuberculose du district, avec l'appui du centre médico-social régional.

Pour tout renseignement, veuillez téléphoner à Mme Charlotte Christen, infirmière responsable de la ligue, au (027) 55 51 51.

Formation continue des praticiens juristes Conférence du 1^{er} juin à 18 h 30

Le groupe de travail ad hoc rappelle aux praticiens juristes valaisans que demain, jeudi 1^{er} juin à 18 h 30, le professeur Bruno Schmidlin donnera au Restaurant des Iles, à Sion (route d'Aproz), le troisième exposé du minicycle «printemps 1989».

Le sujet traité sera celui des «Dessus et dessous de table». Dans une période de relative surchauffe sur le marché immobilier valaisan, les praticiens du droit ont le souci naturel de mettre en garde les vendeurs et les acquéreurs sur les conséquences négatives d'une pratique dangereuse entre toutes; l'exposé du docteur Schmidlin, de l'Université de Genève, leur four-

nira des arguments convaincants au sujet de ce terrain juridique miné.

Pour les nombreux juristes qui ont déjà annoncé leur participation, le présent communiqué n'est qu'un simple rappel. Mais il est aussi une invitation faite à tous les autres praticiens intéressés, l'inscription préalable n'étant aucunement une condition de participation.

● BERNE (ATS). — Dans son ensemble, le total des infractions pénales commises en Suisse en 1988 a diminué de 1,87% par rapport à l'année précédente. Mais cette baisse ne concerne pas tous les délits. Elle n'en est pas moins qualifiée de réjouissante par le Ministère public de la Confédération, qui a publié hier cette statistique policière de la criminalité en 1988. On a enregistré 116 662 vols simples (diminution de 4,5%), 64 617 vols par effraction (-3,6%) et 103 856 vols de véhicules (-0,4%); 113 cas d'extorsion et de chantage (-15,7%); 1363 cas de menaces simples (-3,3%) et 224 menaces à la bombe (-7,1%); enfin 2672 délits contre les mœurs (-6,4%).

Motocycliste blessé

SION. — M. Patrick Dupertuis, 18 ans, domicilié à Sion, circulait hier au guidon de sa moto sur la route cantonale de Saint-Léonard en direction de Sion. A la hauteur de Batassé, il fut heurté par l'arrière par une voiture circulant dans le même sens que lui. Ce dernier véhicule était conduit par M. Sergio Bolzone, 24 ans, habitant Novare. Blessé, le motocycliste a été hospitalisé.



La famille de

Monsieur Henri GAY-CROSIER

tient à vous dire de tout cœur combien votre témoignage d'affection et de sympathie lui a été bienfaisant en ces jours d'épreuve.

Elle aurait aimé dire à chacun de vous en particulier combien votre visite, votre présence, vos envois de fleurs, vos dons et vos messages l'ont profondément touchée, et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Trient, mai 1989.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du départ de notre chère maman, la famille de

Henriette MÉTRAILLER-PRALONG

vous remercie sincèrement pour la grande part prise à sa douloureuse épreuve.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Evolène, mai 1989.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de sa douloureuse épreuve, la famille de

Monsieur Géronce NAOUX

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, leur présence aux obsèques, ont pris part à son grand deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier:

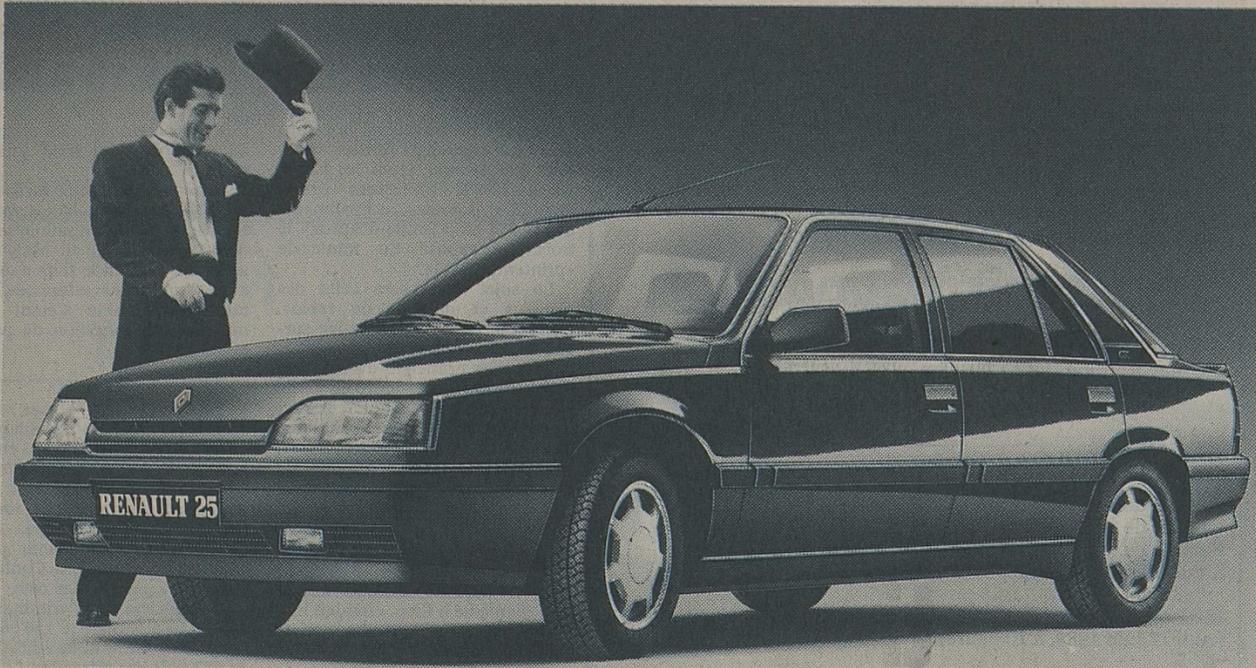
- au docteur Rossier et aux infirmières;
- à la société de musique La Fraternité de Noës;
- à Alusuisse;
- aux musiciens et au comité de la fanfare Alusuisse;
- à l'Amicale des vétérans musiciens du Valais romand;
- à l'administration communale de Sierre;
- à l'Amicale des vétérans de la commune de Sierre;
- à l'Union du personnel de la commune de Sierre;
- aux collègues de la police municipale et de la gendarmerie de Sierre et Sion;
- à la société de musique Alliance des travailleurs;
- à la fanfare Ancienne Cécilia de Chermignon;
- à la société de musique La Léonardine de Saint-Léonard;
- à la classe 1916 de Chermignon;
- aux pêcheurs amateurs du district de Sierre;
- aux clients et clientes du salon de coiffure Lucie, à Saint-Léonard.

Sierre, mai 1989.



Le summum de la technique à un prix jamais vu! Ainsi, la toute nouvelle Renault 25 TX V6 pose de nouveaux jalons en matière de qualité. Jusqu'à hier, le moteur V6 était l'apanage des voitures haut de gamme; aujourd'hui, il s'est fait l'allié de

LA NOUVELLE RENAULT 25 TX V6.



6 CYLINDRES, 153 CH, FR. 29 995.-: CHAPEAU!

la Renault 25 TX V6. Pas étonnant dès lors que ses performances exceptionnelles, son moteur silencieux et son confort hors pair attirent l'attention. Sans parler



BOÎTE AUTOMATIQUE À 4 RAPPORTS

de son prix qui, lui aussi, est digne d'admiration. La Renault 25 TX V6 a tout pour plaire: moteur

V6 de 2,8 l (112 kW/153 ch), ordinateur de bord, vitres teintées, lève-vitres électriques à l'avant, verrouillage central avec télécommande à infrarouge et jantes en alliage léger. En option: ABS, air conditionné, intérieur en cuir véritable et la nouvelle et ultramoderne boîte automatique à 4 rapports.

RENAULT
DES VOITURES A VIVRE



Gland, Lugano, Lausanne, Blumensberg, Schönenberg, St. Moritz

PASSEPARTOUT Assurance de voyages Mobilière Suisse. Financement et leasing: Renault Crédit SA, 022/29 13 33. 6 ans de garantie antiperforation. Renault préconise **elf**

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

HÉ LES JEUNES!

ETANCHEUR!

C'EST NOUVEAU ET INTERESSANT NOUS CHERCHONS DES APPRENTIS DÉBROUILLARDS

A. Geneux-Dancet S.A.
1950 SION route de Chandoline
tél. (027) 31 33 56

ECCO Conseils en personnel

cherchons, pour des missions de longue durée,

**serruriers + aides
monteurs électriciens
ferblantiers
installateurs sanitaire
monteurs en chauffage
maçons
menuisiers + charpentiers
peintres + plâtriers
carreleurs
chauffeur p.l.
soudeurs
peintre en carrosserie**

· Suisses ou permis B ou C.

· Votre conseiller:
Théo Christophoridis.

ECCO

POUR ALLER DE L'AVANT...

Postes fixes et temporaires

Ecco S.A., 50, Av. de la Gare
1920 Martigny, Tél. 026 22 90 33

Commune de Sion

La Municipalité de Sion met au concours le poste de

chef du service des sports

(homme ou femme)

Le titulaire sera chargé de la direction et de la coordination des tâches découlant des activités sportives confiées à l'administration communale.

Les candidatures seront appréciées selon les critères suivants:

- formation universitaire souhaitée
- expérience de direction (gestion du personnel)
- aptitude à maîtriser les problèmes administratifs, financiers et d'organisation
- bonne connaissance des milieux sportifs
- sens des relations publiques
- connaissance de la langue allemande
- âge souhaité: dès 35 ans.

Nationalité: Suisse.
Domicile: sur le territoire de la commune de Sion.
Date d'entrée en fonctions: à convenir.

Conditions d'engagement et traitement: selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité de Sion.

Le cahier des charges peut être consulté auprès du chef du personnel, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, qui se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires, téléphone (027) 21 21 91.

Les offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, photo et copies de certificats, doivent être adressées au secrétariat municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, 1950 Sion, jusqu'au 5 juin 1989, avec indication sur l'enveloppe d'envoi de la mention «Chef du service des sports».

Sion, le 11 mai 1989. **L'Administration**
36-535913

Courtier(s)

hommes ou femmes

Vente d'espaces publicitaires sur différents supports, débutants acceptés, enthousiasme nécessaire.

Pub Espace
Tél. (021) 802 28 42.

036-837993

On cherche pour entrée immédiate ou à convenir, région Chablais vaudois

chauffeur de car

éventuellement

chauffeur-mécanicien

pour service des écoles, excursions et entretien. Bon salaire (étranger accepté).

Tél. (025) 39 16 25.

036-100415

Carrosserie de la place de Sion

cherche

peintre en automobile

et

tôlier en carrosserie

Date d'entrée à convenir.
Tél. (027) 22 16 44.

036-537239

Le Lacustre
Restaurant panoramique, débarcadère Lausanne-Ouchy (021) 27 42 00, cherche tout de suite

jeune cuisinier

pour compléter notre brigade. Ambiance de travail agréable au bord du lac.

Se présenter ou téléphoner le matin uniquement.

036-837926

Jeune fille

18 ans, bonne présentation, débrouillarde, français-allemand-anglais, connaissances informatiques, cherche

emploi

région Martigny-Sierre.

Ecrire sous chiffre U 36-077187, Publicitas, 1951 Sion.

036-077187

Vous AIMEZ le métal.
Le CHALUMEAU est votre outil PRÉFÉRÉ.
Alors, vous ÊTES les

● **serruriers**
que nous attendons.
Très bons salaires.
☎ (025) 71 63 12.

36-536742

SRE
SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ

Nous cherchons, pour notre réseau d'AIGLE, un jeune

● INGÉNIEUR ETS diplômé en électronique

pour être formé à l'exploitation d'un réseau MT et BT.

Nous vous confierons la responsabilité de la conduite de projets dans leur totalité et de la surveillance de chantiers.

Les candidats intéressés voudront bien adresser leurs offres complètes, avec curriculum vitae et photo, au service du personnel de la SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ, rue du Lac 118, 1815 Clarens. Tél. (021) 964 11 11.

22-136-40

**NOTRE ENERGIE.
PLUS DE 500 PROS.**

Taux hypothécaires: nouvelle hausse

ZURICH - BERNE (AP). - Malgré les protestations de divers milieux, les banques continuent à augmenter les taux hypothécaires. Un jour après la Société de Banque Suisse (SBS), l'Union de Banques suisses (UBS) et la Banque Populaire Suisse (BPS) ont décidé hier de relever d'un demi-point à 6% le taux des anciennes hypothèques, à partir du 1er septembre prochain. Simultanément, l'UBS et la BPS ont annoncé qu'elles relevaient avec effet immédiat à 6,5% le taux pour les nouvelles hypothèques. Celui-ci atteint ainsi un record historique. Selon l'UBS, les taux risquent de monter encore.

La décision de l'UBS et de la BPS concernant les anciennes hypothèques et les taux d'intérêt servis sur l'assortiment classique de l'épargne est identique à celle de la SBS: dans les deux cas, les taux d'intérêt seront relevés d'un demi-point au 1er septembre prochain. S'agissant de l'épargne classique, l'intérêt sera de 4%.

L'UBS et la BPS vont cependant encore plus loin en matière de nouvelles hypothèques avec un taux de 6,5%. Aucune banque

suisse n'avait jamais demandé un tel intérêt sur des nouvelles hypothèques.

Le taux hypothécaire en Suisse a déjà été de 6% entre octobre 1974 et janvier 1977 ainsi que de mars 1982 au 1er avril 1983. Il n'a jamais dépassé ce seuil.

Les taux risquent de monter encore

Dans un communiqué publié hier, l'UBS a répété les arguments déjà présentés par les banques pour justifier une hausse du taux hypothécaire: renchérissement, hausse du loyer de l'argent sur le plan international et politique restrictive de la Banque nationale.

L'UBS a indiqué qu'elle se voit dans l'obligation d'adapter ses taux en raison de la nouvelle hausse marquante du niveau général des taux d'intérêt sur les marchés de l'argent et des capitaux.

Contrairement aux prévisions de certains spécialistes, le numéro un des banques suisses ajoute que l'évolution actuelle ne devrait guère être un phénomène passa-

ger. «Au cours des prochains mois, les taux se stabiliseront probablement à leur niveau élevé actuel, voire monteront encore.»

Inflation et politique restrictive de la BNS

L'UBS motive sa décision par la forte augmentation du loyer de l'argent depuis le début de cette année. Cette augmentation est, selon l'UBS, due à la hausse générale des intérêts sur le plan international et à la politique restrictive de la Banque nationale suisse (BNS) en matière monétaire. Cette politique est destinée à lutter contre le renchérissement. Il y a en effet tout lieu de craindre que l'inflation ne dépasse les 4% d'ici à la fin de l'année.

L'UBS précise par ailleurs que les habitudes de la clientèle de placement des banques se sont elles aussi modifiées. Les investisseurs réagissent rapidement aux changements des conditions du marché et recherchent les possibilités de placement les mieux rémunérées.

En outre depuis un certain

temps, les taux du court terme, soit jusqu'à un an, sont nettement supérieurs à ceux du marché des capitaux, ce qui laisse des traces visibles dans les bilans des banques. La rémunération attractante des dépôts à court terme a provoqué un afflux de fonds vers ce secteur, tandis que les fonds d'épargne ont notablement diminué, ajoute l'UBS.

Selon la grande banque, la diminution de fonds d'épargne produit des effets sur la politique des banques en matière de crédits et de prêts hypothécaires. Etant donné que, ces dernières années, l'accroissement des fonds d'épargne n'a plus été aussi rapide que celui des prêts hypothécaires, il a fallu recourir à des fonds de la clientèle mieux rémunérés - obligations de caisse et obligations d'emprunts - pour financer les prêts hypothécaires.

Le financement des nouvelles hypothèques étant particulièrement touché par cette situation, une adaptation plus sensible au niveau général des taux d'intérêt est donc nécessaire dans ce secteur, conclut l'UBS.

Trop noire pour travailler...

GENÈVE (ATS). - Une frontalière française, d'origine africaine, a été licenciée en début d'année par les patrons du Café-Restaurant de Genève, où elle travaillait comme cuisinière depuis une année et demie, en raison de la couleur de sa peau. Ce licenciement, aux motifs clairement exprimés dans une lettre par l'employeur, a suscité l'indignation de l'Union Helvetia, le syndicat des employés d'hôtels et de restaurants, qui a déposé plainte devant le Tribunal des prud'hommes de Genève pour licenciement abusif.

La cuisinière noire était employée par ce café depuis juillet 1987, date à laquelle elle a obtenu un permis frontalier. Au début de l'année suivante, lorsque le café a changé de gérant, la jeune femme a continué d'y travailler jusqu'à fin septembre. Elle a alors pris son congé maternité jusqu'en décembre, suivi d'un mois de vacances.

Elle s'appropriait à reprendre son travail en février, lorsque son employeur lui a annoncé que son mari n'acceptait plus qu'une personne de couleur travaille dans le café. Pour toucher son allocation de chômage, la jeune frontalière a alors demandé à ses employeurs de préciser par lettre les motifs du licenciement. «C'est avec regret que je dois renoncer à la collaboration (...) pour des raisons raciales indépendantes de ma volonté, mais venant de mon époux», écrit alors l'employeur à la cuisinière licenciée.

Si le tribunal reconnaît qu'il y a eu licenciement abusif, l'employeur peut être contraint de verser six mois de salaire...

Nouveaux signaux et règles de la circulation

BERNE (AP). - De nouvelles règles de comportement sur la route et de nouveaux signaux sont en vigueur depuis le 1er mai dernier. Des prescriptions concernant le parcage sur les trottoirs entreront en outre en vigueur en juillet prochain. Afin de faire connaître ces nouvelles dispositions à un large public, l'Office fédéral de la police a préparé un aide-mémoire, remis gratuitement à toute personne intéressée, a indiqué hier le Département fédéral de justice et police (DFJP).

Les principales modifications des règles de la circulation sont de divers ordres. Tout changement de direction devra désormais être annoncé, à savoir même lorsque le conducteur se rabat à droite après un dépassement.

Lorsque des bus scolaires s'arrêtent et que leurs feux clignotants sont enclenchés, il n'est permis de les dépasser qu'à une allure réduite et en faisant preuve d'une prudence particulière. Au besoin, il faut s'arrêter.

Les enfants de moins de 7 ans ont maintenant le droit de prendre place à côté du conducteur lorsqu'il leur est impossible d'occuper

les sièges arrière ou qu'ils sont attachés dans un siège pour enfants. Les enfants de plus de 7 ans, assis à l'avant, doivent toutefois toujours porter la ceinture de sécurité.

A l'intérieur des localités, lorsqu'il existe plusieurs voies parallèles, il est désormais permis de choisir librement sa voie. Cette règle permet d'éviter de fréquents changements de voie.

Certaines modifications se rapportent aux feux. Les feux clignotants, dits aussi feux avertisseurs de panne, peuvent maintenant aussi être utilisés pour avertir les conducteurs qui suivent, en cas de bouchon ou d'accident.

Il n'est permis d'utiliser les feux arrière de brouillard que si la visibilité est inférieure à 50 mètres, en raison du brouillard, d'une forte averse ou d'une bourrasque de neige.

D'autres modifications importantes des règles actuelles de la circulation entreront en vigueur ultérieurement. Dès le 1er juillet prochain, il sera interdit de parquer sur les trottoirs, sauf si des signaux ou des marques l'autorisent expressément.

Dès le 1er janvier 1990, les cy-

clomotoristes devront obligatoirement porter un casque. Par cette prescription, les autorités entendent réduire le nombre des lésions graves à la tête chez les victimes d'accidents de cyclomoteurs, souligne le DFJP. L'année passée, 1088 des 3921 cyclomotoristes impliqués dans un accident ont en effet subi de graves blessures à la tête.

Depuis le 1er mai dernier, les conducteurs doivent aussi se familiariser avec de nouveaux signaux, tel que le panneau de zone qui permet d'annoncer des réglementations du trafic valables pour tout un périmètre. Le signal «bouchon» est quant à lui destiné à mettre les conducteurs en garde contre la présence de files de véhicules à l'arrêt ou avançant lentement.

Le signal «intersection à sens giratoire obligatoire» constitue lui

En bref

● LAUSANNE (AP). - Le premier numéro du mensuel économique «Bilan» sera en vente dès aujourd'hui. Ce magazine haut de gamme est le pendant romand du «Bilanz» allemand. Il absorbe le mensuel «Agefi-Magazine» qui disparaît. Les responsables du nouveau mensuel espèrent rapidement vendre 15 000 exemplaires par mois, selon son rédacteur en chef, Max Mabillard.

● LUCERNE (ATS). - Dans une étude intitulée «Femmes et pauvreté en Suisse» et présentée hier, Caritas Suisse, à Lucerne, s'inquiète de voir qu'en Suisse de plus en plus de femmes sont touchées par la détresse matérielle. Entreprise par la Communauté de travail pour la recherche et l'assistance sociale de Rüschlikon, en collaboration avec la Ligue suisse des femmes catholiques, cette étude révèle que les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes dans les groupes de revenus les plus bas.

● ZURICH (AP). - Plus d'un quart de la population active travaillait avec un ordinateur à la fin de l'année dernière en Suisse, contre un cinquième douze mois plus tôt. La densité des ordinateurs est ainsi passée de 38 à 50 pour 1000 habitants dans l'industrie et les administrations. L'Institut pour l'automation et la recherche opérationnelle de l'Université de Fribourg et l'Institut pour les analyses de marché d'Hergiswil (NW) se penchent chaque année sur ce marché depuis 1982. Leur statistique ne tient pas compte des ordinateurs personnels dans les ménages.

● NEUCHÂTEL (ATS). - La bombe, qui a détruit dans la nuit de jeudi à vendredi le hall d'entrée du cinéma Apollo à Neuchâtel et a fortement endommagé un bar attenant ainsi qu'une des trois salles de cinéma, pourrait être de fabrication artisanale, selon le Ministre public de la Confédération. A Neuchâtel, la police a indiqué hier que personne n'a revendiqué l'attentat jusqu'à présent. En outre, le cinéma a rouvert ses portes avec notamment à l'affiche «L'union sacrée» d'Alexandre Arcady, le film qui est peut-être à l'origine de l'attentat.

370 porcs brûlés vifs

LUSTORF (FR) (ATS). - Une porcherie à Lustorf, près de Guin, a été ravagée par le feu dans la nuit de lundi à mardi a annoncé la police cantonale fribourgeoise. Trois cent septante porcs ont péri carbonisés. Les pompiers ont mis trois heures pour maîtriser le sinistre. Le bâtiment principal du rural a pu être protégé et sauvé. Un pompier a été légèrement blessé. La grange a été complètement anéantie et le montant des dégâts atteint le million de francs.

Vers 23 h 30, lundi soir, un automobiliste circulant sur la route cantonale a vu jaillir des

flammes du toit de la grange attenante au complexe agricole. Il a immédiatement donné l'alerte et est allé réveiller les propriétaires qui logeaient dans la ferme et les bâtiments avoisinants.

Le feu s'est rapidement propagé à toute la grange, une ancienne bâtisse qui abritait une porcherie. Le pont de la grange ne contenait que quelques machines agricoles. La grange a complètement brûlé.

Malgré l'intervention rapide du corps des sapeurs-pompiers de Guin, 370 porcs ont péri dans les flammes.

Aujourd'hui, ne fumez pas!

Il meurt toutes les treize secondes dans le monde un fumeur qui aurait pu vivre encore des années. Deux millions et demi de vies sont ainsi fauchées chaque année dans le monde des suites du tabagisme. Pour alerter l'opinion publique de ce danger - qui menace particulièrement les femmes - l'OMS organise pour la deuxième année consécutive une Journée mondiale sans tabac.

Les cancers du poumon que l'on peut éviter sans difficultés, des maladies de cœur, des bronchites chroniques aux suites dangereuses résultent d'une habitude que l'on peut arrêter. Dans de nombreux pays, l'accent sera mis sur l'appui que les fumeurs peuvent recevoir s'ils désirent vraiment se passer de nicotine et prolonger leur vie de plusieurs belles années.

A Genève, l'OMS rassemble de nombreux savants qui ont analysé les causes des cancers du poumon. Dans les pays industrialisés, le taux de mortalité des femmes par cancer du poumon a augmenté de plus de 100% depuis les années cinquante, soit un accroissement beaucoup plus marqué que celui de la mortalité masculine. Les femmes qui prennent la pilule sont plus exposées; elles mettent aussi en danger la vie de leur enfant pendant la grossesse. Il a été prouvé que

l'insuffisance de poids à la naissance augmente avec la consommation journalière de cigarettes. D'où le slogan choisi par l'OMS cette année: le tabac ou la santé? Les femmes courent plus de risques. Les cancers du poumon sont en effet plus fréquents que ceux du sein, selon une enquête menée au Royaume-Uni.

Une femme qui attend un enfant lui fait courir, en fumant, un risque supplémentaire. Le bébé aura probablement un poids inférieur à la normale, qui se situe à 2500 g. L'oxyde de carbone présent dans le sang et la nicotine provoquent une contraction des vaisseaux sanguins; le fœtus est ainsi privé d'oxygène et mal nourri. L'abandon de la cigarette, n'importe quel moment de la grossesse - le plus tôt possible - permet une naissance dans des conditions normales.

La Suisse est l'un des pays où les filles fument plus que les garçons, entre 15 et 24 ans; la proportion est de 43% des filles et de 30% des garçons. La proportion la plus impressionnante se trouve en Grèce, où 82% des filles fument et 79% des garçons.

L'OMS décernera ce matin des prix à de nombreuses entreprises qui se sont distinguées par leur lutte antitabac; parmi elles, on trouve la Migros, les compagnies d'aviation d'Arabie saoudite et de Chine, qui ne vendent pas de cigarettes à bord. P.-E. Dentan

Suisse sans armée

Le PDC critique

BERNE (ATS). - Le Parti démocrate-chrétien estime qu'en tant qu'élément de la défense générale, une défense militaire crédible doit, comme par le passé, rester obligatoire. Réagissant à l'initiative «pour une Suisse sans armée», le PDC vient de publier une série de thèses. Selon lui, il est en particulier nécessaire d'analyser dans un esprit critique les tâches et la place de l'armée dans la défense générale.

Dans le cadre des discussions sur l'initiative, le PDC a réexaminé la situation de la défense militaire et la politique de sécurité de la Suisse. Cette initiative implique un abandon de la politique de sécurité, et de ce fait, la liberté de chacun est remise en question.

Pas de politique de risques

La défense militaire doit rester obligatoire et assumer les responsabilités que lui impose une éthique chrétienne de paix, écrit le PDC. Au sein de l'Europe, la neutralité armée de la Suisse est un devoir. Le caractère défensif de l'armée suisse est d'ailleurs reconnu sur le plan international.

Le PDC estime d'autre part qu'une politique de sécurité ne saurait s'appuyer sur des déclarations d'intention. L'état des relations internationales autorise des espoirs, mais des arsenaux surdimensionnés d'armes modernisées en permanence continuent de menacer la Suisse. C'est pourquoi la Suisse ne devrait pas «remplacer sa politique de sécurité par une politique de risques».

La Suisse doit davantage coopérer à l'établissement d'un ordre mondial plus stable et plus juste, dans le cadre du GATT, de la coo-

opération au développement, ainsi que dans la recherche de solutions au problème de la dette. Elle doit renforcer sa politique de paix et collaborer plus intensément à la lutte contre le terrorisme international et le trafic de drogue.

Charge supportable

Quant à la charge financière que représente l'armée suisse, le PDC la juge supportable, «compte tenu de la menace militaire dont l'ampleur reste importante». Cette charge financière doit constamment faire l'objet d'une analyse économique et être adaptée aux conditions posées par la politique extérieure.

Le PDC se dit favorable à une décriminalisation des objets de conscience sur le plan légal. Mais le principe de l'obligation générale de servir dans l'armée doit être maintenu dans la Constitution, estime-t-il.

Enfin, il y a lieu d'analyser de façon critique la place et les tâches de l'armée dans la défense générale. Pour cela, «la critique et les débats publics renouvelés sur l'armée constituent à la fois une chance et un défi», écrit le PDC, qui souhaite que l'armée ne soit pas un sujet «tabou».

Création d'un bureau d'aide et d'information sur les mouvements religieux

Une fonction de garde-fou?

L'activité, souvent dynamique, de mouvements religieux d'inspirations diverses et de sectes appelle constamment des commentaires. L'inquiétude des familles face à certains types de «conversions» est également un fait établi. Le Bureau d'aide et d'information sur les mouvements religieux (BAIMR) se définit comme un nouveau médiateur dans ce contexte.

LAUSANNE (pal). - Constitué en association le 12 avril passé, le BAIMR insiste sur un double rôle. L'information, d'abord. Apprendre à connaître un mouvement religieux n'est pas forcément aisé; fort de postulats théoriques rationnels, le BAIMR s'engage à assumer ce rôle, pour permettre aux parents et aux jeunes d'évoluer de manière plus définie dans les limites souvent floues des aspirations spirituelles contradictoires.

L'autre aspect a trait à l'aide que peut apporter l'association dans des cas problématiques, voire dramatiques. Refusant de se présenter en «croisés antisectes», les membres du BAIMR essaient de nouer des contacts avec les différents mouvements religieux et affirment une volonté de se poser en médiateurs-interlocuteurs entre les adeptes desdits mouvements et les familles inquiètes du sort des leurs. Ils spéculent beaucoup sur la distance affective des rapports pour étayer leur intervention de plus de discernement, fondé sur un fond d'honnêteté et de tolérance.

Ce sont là deux piliers essentiels de l'activité prochaine du BAIMR,

qui insiste encore sur son intention de soutenir son action en privilégiant les rapports personnels avec les parents ou les jeunes en désarroi face à une situation conflictuelle; sans verser toutefois dans un processus qui tendrait à relayer la responsabilité des parties concernées.

Sans préavis polémique

Dans ses intentions, force est de dire que le BAIMR manifeste un esprit d'ouverture et de dialogue intéressant. Il veut éviter la tendance polémique et polémisante d'autres associations de défense précédentes. C'est particulièrement explicite en ce qui regarde l'Association de défense de la famille et de l'individu suisses (ADFIS), par exemple, qui s'est essouffée dans de fortes tensions internes qui ont porté à une sorte de désagrégation. Il est intéressant de noter à ce propos que Françoise Elsig, présidente du BAIMR, a transité à l'ADFIS, avant d'en rejeter les orientations polémiques. On comprend dans un sens que la nouvelle association en prenne le contre-pied.

Admission par cooptation

Le comité du BAIMR est composé pour l'heure de quatre membres. Il n'y a de participation que comme membre sympathisant. Toute accession au comité est soumise à cooptation. Pour les responsables, il s'agit essentiellement d'éviter un «noyautage» malvenu, comme il est advenu dans d'autres cas.

Le BAIMR apparaît comme une nouvelle possibilité d'aide aux gens désireux de mieux savoir à quoi s'en tenir en regard des mouvements religieux, difficiles à percevoir à un niveau général. Le style et la taille de l'association soulèvent néanmoins quelques doutes dans le rapport avec des mouvements religieux qui se meuvent, par essence, hors du cadre d'une rationalité pondérée et qui sont souvent plus structurés et hiérarchisés. Le BAIMR a choisi l'option de prendre de l'ampleur au fur et à mesure de son travail. C'est donc sur le terrain, pour ainsi dire, qu'il légitimera le bien-fondé de son action.

Contact: BAIMR, CP 59, 1162 Saint-Prex (VD). Tél. (021) 806 19 13.

Fin du sommet du 40^e anniversaire de l'OTAN

Option zéro III impossible

BRUXELLES/VIENNE/PARIS (ATS). – Le sommet marquant le 40^e anniversaire de l'OTAN s'est achevé hier à Bruxelles avec l'acceptation d'un compromis sur l'avenir des armes nucléaires de courte portée en Europe. Les seize pays membres de l'Alliance atlantique ont par ailleurs accepté le plan américain de désarmement conventionnel, proposé par le président George Bush, qui effectuait pour l'occasion son premier voyage en Europe. A Vienne, les représentants du Pacte de Varsovie ont souligné que les intentions de M. Bush allaient dans le sens de leurs propositions.

Concernant les missiles nucléaires de courte portée (SNF, moins de 500 km), les dirigeants de l'OTAN ont accepté hier d'entamer des négociations sur des «réductions partielles» avec l'Union soviétique, tout en liant la tenue de ces négociations aux résultats de la Conférence de Vienne sur le désarmement «conventionnel» (CFE), c'est-à-dire la signature et l'application partielle d'un accord avec le Pacte de Varsovie. M. Bush a pour sa part fixé un délai de six mois à un an pour parvenir à un accord à Vienne.

«Nous sommes très satisfaits», a déclaré le chancelier Helmut Kohl à propos de l'accord sur les SNF, estimant que le compromis adopté n'excluait pas la proposition allemande d'éliminer totalement les SNF à la faveur de négociations avec l'URSS. Les SNF sont pour la plupart basés en RFA et toucheraient son territoire ou celui de l'Allemagne de l'Est en cas d'utilisation.

Troisième option zéro exclue?

Le président américain et le premier ministre britannique Margaret Thatcher ont en revanche estimé que la formule «réduction partielle», adoptée par les Alliés

dans le document «Concept global de maîtrise des armements et de désarmement», exclut toute élimination des SNF (troisième option zéro).

Le président français François Mitterrand a expliqué que la troisième option, qui signifierait la dénucléarisation de l'Europe, n'était pas envisageable dans un proche avenir mais a souligné que «l'Allemagne ne veut pas se voir interdire à jamais la perspective d'une troisième option zéro».

Le compromis de l'OTAN sur les SNF a en outre provoqué une réaction positive de la part du ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze: «Je crois qu'il s'agit de propositions sérieuses et qu'elles constituent un pas dans la bonne direction», a-t-il déclaré à Paris, où il participe à la conférence sur les droits de l'homme de la CSCE.

Par ailleurs, les dirigeants de l'OTAN s'étaient mis d'accord lundi pour adopter le plan américain de désarmement «conventionnel» présenté par le président George Bush. Ce plan prévoit notamment une réduction à des plafonds égaux de 275 000 hommes de chaque côté du nombre de soldats américains et soviétiques stationnés en Europe, soit une baisse

des effectifs totaux d'environ 10% du côté américain et 55% du côté soviétique. Le projet de M. Bush prévoit en outre de réduire le nombre d'avions et d'hélicoptères de combat à 15% au-dessous du niveau actuel.

Réaction du Pacte

De son côté, le Pacte de Varsovie a réagi positivement hier à Vienne aux propositions de M. Bush dans le domaine des forces classiques, tout en critiquant le lien établi entre la négociation de Vienne et la perspective de voir s'ouvrir une négociation sur les SNF.

En bref

● **HONG KONG (ATS/Reuter).** – Les autorités de Hong Kong ont déclaré hier avoir épuisé toutes leurs ressources d'accueil et ont transféré 350 réfugiés vietnamiens sur une île abandonnée. Les réfugiés, dont des femmes et des enfants, sont au nombre des 2500 «boat-people» arrivés ces trois derniers jours dans la colonie britannique. Ils ont été transportés par bateau sur Tai A Chau, principale île de l'archipel des Sokos, dont la population se limitait jusqu'ici à un couple de vieux Chinois.

● **TURIN (ATS/AFP).** – Le groupe Fiat a réalisé en 1988 un chiffre d'affaires de 44.308 milliards de lire (environ 50 milliards de francs), en hausse de 15% sur 1987, et un bénéfice net consolidé de 3244 milliards de lire (près de 4 milliards de francs), en hausse de 28% sur 1987, selon le rapport présenté hier par le conseil d'administration. Qualifiant 1988 d'année «extrêmement positive», le conseil d'administration a décidé de racheter sur le marché des actions Fiat pour une valeur globale de 1000 milliards de lire (1,2 milliard de francs).

● **NICOSIE (AP).** – Un terroriste libanais présumé a révélé hier au tribunal que lui et cinq complices avaient projeté d'abattre au lance-roquettes un hélicoptère transportant le chef du Gouvernement chrétien libanais, le général Michel Aoun. Les six hommes ont été arrêtés dans la station balnéaire chypriote de Larnaca vendredi et lundi et placés en garde à vue pendant huit jours en attendant les résultats complets de l'enquête de police. Ils sont inculpés pour avoir projeté d'assassiner le général Aoun et possession illégale d'armes et explosifs.

● **PARIS (ATS/AFP).** – L'ayatollah Mehdi Rouhani, chef spirituel de la communauté chiite en Europe, basé à Paris, a écrit au pape Jean Paul II pour lui demander d'aller au Liban, indique le dignitaire musulman dans une interview publiée par le quotidien catholique français «La Croix» daté du 30 mai. «La guerre au Liban n'est pas comme les autres car elle se transforme en guerre de religion (...) On sait que les guerres les plus dures, les plus meurtrières, les plus longues de l'histoire ont été les guerres de religion», observe l'ayatollah Rouhani. «Je suis donc persuadé que les responsables religieux chrétiens et musulmans doivent intervenir au Liban pour arrêter le massacre», ajoute-t-il.

Etat de siège en Argentine

L'armée garde-manger

BUENOS AIRES (AP). – La police montait la garde devant les bâtiments publics et les magasins d'alimentation de plusieurs villes d'Argentine hier après des scènes de violence et de pillage qui ont amené le président Raul Alfonsín à décréter l'état de siège pour trente jours dans tout le pays.

Le bilan des émeutes qui ont secoué lundi la ville de Rosario, au nord-ouest de Buenos Aires, était de trois morts, selon l'agence Telam. La police a précisé pour sa part que l'on déplorait également 41 blessés – dont cinq policiers – victimes de balles en caoutchouc, gaz lacrymogènes, jets de pierre et coups. En outre, 600 personnes ont été arrêtées à Rosario, troisième

ville argentine, et 300 dans les quartiers les plus pauvres de Buenos Aires.

A Buenos Aires, où habite un tiers de la population argentine, quelque 10 000 policiers patrouillaient dans les rues. A Rosario, la police locale était épaulée par 2000 gardes-frontière.

Selon des témoignages concordants, de nombreux pillages ont été le fait de femmes accompagnées d'enfants, certaines mangeant sur place, dans les magasins, afin de s'enfuir avec le maximum de denrées.

Des mises à sac et des pillages de magasins ont également eu lieu à Mendoza, dans l'ouest du pays, où un supermarché avait déjà été la cible de cocktails Molotov vendredi. Une «marche

de la faim» a été organisée lundi à Cordoba, deuxième ville du pays dont le maire est Eduardo Angeloz, rival de M. Carlos Menem lors de l'élection présidentielle du 14 mai dernier. Deux cents personnes qui avaient participé à des pillages de commerces d'alimentation avaient été arrêtées la semaine dernière dans cette ville du centre de l'Argentine.

Ces émeutes et scènes de pillage, intervenus au lendemain de la présentation d'un nouveau plan économique destiné à redresser la situation déplorable de l'économie argentine, ont incité le président Raul Alfonsín à décréter lundi soir l'état d'urgence dans tout le pays pour une durée de trente jours.

Dépenses militaires soviétiques

Multipliées par quatre ... en huit mois!

MOSCOU (ATS/AFP). – M. Mikhail Gorbatchev a annoncé pour la première fois le chiffre des dépenses militaires soviétiques, indiquant dans son discours de politique générale devant le Congrès des députés, hier, que 77,3 milliards de roubles (123 milliards de dollars ou 207 milliards de francs environ) auront été dépensés en 1989 par l'URSS pour sa défense. (Réd. – Ce chiffre est de quatre fois supérieur à celui annoncé en octobre dernier... officiellement).

Il a répété à deux reprises ce chiffre devant les députés. Il a en outre déclaré qu'en 1987-1988 les dépenses militaires avaient été gelées, ce qui a permis d'économiser 10 milliards de roubles (16 milliards de dollars), et qu'en 1990-1991 elles diminueront encore de 10 milliards de roubles.

Contre une économie de marché

M. Gorbatchev s'est en outre déclaré contre le remède proposé par certains et consistant à introduire en

URSS une économie de marché, parce que, a-t-il dit, «cela ferait exploser toute la situation sociale dans le pays».

Le chef de l'Etat soviétique a dressé un sombre tableau des résultats de l'économie, estimant que «le système financier est fortement perturbé» et le «marché de consommation déréglé», ce qui provoque «un mécontentement aigu et légitime de la population et une tension sociale».

Budget «exceptionnel»

Le numéro soviétique a préconisé d'établir un budget «exceptionnel» et de ne pas négliger les possibilités de recourir aux importations. Jusqu'alors M. Gorbatchev se prononçait contre les importations de biens de consommation occidentaux pour lutter contre les pénuries.

Il faut aussi «réviser les privilèges», a-t-il poursuivi, interrompu par les applaudissements des députés.

Réunion de la CSCE

Mauvais élèves

PARIS (ATS). – Trois des «mauvais élèves» des droits de l'homme – la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie – ont été pris à partie hier dès la première séance de la conférence sur la dimension humaine de la CSCE à Paris, pour le traitement qu'ils infligent à leurs dissidents ou à leurs minorités nationales. Les remontrances à l'égard des trois pays ont fusé après le discours d'ouverture du président français François Mit-

terrand, qui a défendu le droit d'ingérence dans les affaires intérieures des pays qui nes respectent pas les droits de l'homme.

Au cours de son intervention, le secrétaire d'Etat suisse aux Affaires étrangères, M. Klaus Jacobi, a également dénoncé les pays de la CSCE «où le respect des droits de l'homme laisse encore beaucoup à désirer», tout en ne citant nommément que la Roumanie.

Chine: le pouvoir choisit la répression

PÉKIN (AP). – Un millier d'étudiants se sont rassemblés hier devant le quartier général de la police pékinoise pour protester contre l'interpellation de sympathisants tandis que les autorités semblaient vouloir reprendre les choses en main.

La crise interne et les divergences qui secouent le régime toutefois ne semblaient pas pour autant réglées: la réunion d'urgence du comité central du PCC, qui devait avoir lieu en début de semaine, a été reportée, la tendance «dure» n'ayant pas obtenu le soutien qu'elle escomptait pour l'exclusion des membres modérés, selon une source chinoise.

Pendant ce temps, sur la place Tien An Men qu'ils occupent depuis dix-huit jours, quelque 100 000 étudiants ont acclamé la «déesse de la démocratie», statue en polystyrène blanc de 10 mètres de haut, copie de la statue de la

Liberté du port de New York, devenue le symbole de leur lutte pour une société chinoise plus démocratique, plus juste et moins corrompue.

Le «Quotidien du Peuple» a par ailleurs rapporté que la police détenait 11 dirigeants de la Brigade des tigres volants, un groupe de 400 motards qui avaient traversé la capitale en signe de solidarité avec le mouvement de protestation des étudiants.

Zhao Pinglu, chef du syndicat des travailleurs indépendants de Pékin, a affirmé que l'un des responsables de cette centrale, travaillant pour la compagnie d'aviation nationale, avait été appréhendé lundi.

Selon M. Zhao, deux autres dirigeants syndicaux, tous deux employés au Ministère des chemins de fer, ont disparu et semblent avoir été appréhendés.

Le pied de nez de Plumey... grâce à la télé

BÂLE (ATS). – En raison des difficultés rencontrées pour obtenir l'extradition de l'escroc jurassien André Plumey, le procureur bâlois Fritz Helber, chargé de l'enquête en Suisse, demande que le traité de 1880 entre le Canada et la Suisse soit révisé d'urgence. Dans un long communiqué publié hier, Fritz Helber s'en prend également à une partie des médias dont le comportement «irresponsable» a empêché l'arrestation de Plumey.

Le procureur Fritz Helber, chargé du dossier Plumey depuis fin 1986 et dont c'est le premier communiqué sur l'affaire, souligne que le traité de 1880 en matière d'extradition avec l'Angleterre, et qui s'applique au Canada, est compliqué et exige beaucoup de preuves et de temps avant de déposer une demande. Selon lui, il faut rapidement négocier un nouveau traité entre le Canada et la Suisse.

Le procureur Helber savait depuis 1987

Le procureur confirme avoir été mis au courant de la

présence d'André Plumey au Canada en octobre 1987 par l'antenne d'Interpol à Ottawa. Plumey était porteur d'un passeport français au nom de Jean-Michel Trincano, marié à une Canadienne, et président de la société d'investissement Mitrin à Montréal.

A la mi-janvier 1988, le procureur Helber et deux experts de la société fiduciaire ATAG se sont rendus à Denver (Colorado) pour obtenir des autorités américaines les documents nécessaires à la demande d'extradition de Plumey du Canada. Ils se sont ensuite envolés vers Ottawa où les responsables du Ministère canadien de la justice leur ont clairement indiqué que les preuves récoltées dans des pays tiers, y compris aux États-Unis, ne pourraient pas être acceptées par un tribunal canadien pour une demande d'extradition.

Les experts de la fiduciaire ATAG, devant l'impossibilité de transporter tous les dossiers de Bâle au Canada (il aurait fallu un conteneur, selon le Fritz Helber), ont alors préparé tous les documents nécessaires

à la justice canadienne dès décembre 1988. Cette tâche aurait dû être terminée d'ici à la mi-juin de cette année, indique Fritz Helber.

Deux fonctionnaires canadiens se sont déplacés à Bâle du 20 au 25 mai pour assister le procureur dans ses derniers préparatifs avant de déposer une demande d'extradition, indique Fritz Helber. Le 16 mai, un collaborateur du magazine économique de la Télévision suisse romande (TSR) «Echo» a téléphoné au procureur pour lui signaler qu'il avait retrouvé la trace de Plumey au Canada.

Presse: «extrêmement irresponsable»

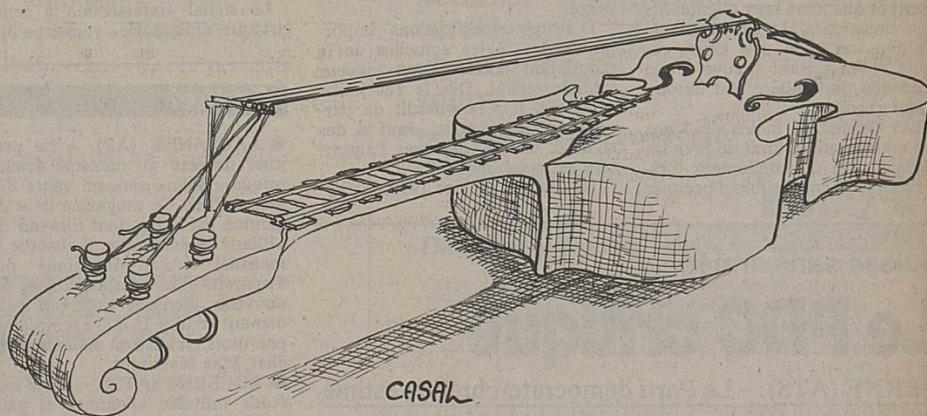
Le procureur indique avoir tenté «en vain» d'empêcher la diffusion d'informations sur Plumey par la presse et la télévision. Le procureur qualifie le comportement d'une partie des médias d'«extrêmement irresponsable» pour ne pas s'être approchés des autorités judiciaires avant de prendre contact directement avec Plumey qui a ainsi été arrêté. «La recherche du

sensationnel» de la presse a empêché l'arrestation de l'escroc, écrit encore Fritz Helber.

Une affaire d'heures

Pour sauver ce qui pouvait encore l'être, explique Fritz Helber, un mandat d'arrêt contre Plumey a été déposé sur le bureau d'un juge canadien le 23 mai dernier. Selon les informations du procureur, l'arrestation de Plumey n'était plus qu'une affaire d'heures. Les informations publiées dans la presse suisse et canadienne le 23 mai ont permis à l'escroc jurassien d'échapper à la police.

Rappelons que l'affaire André Plumey a éclaté en janvier 1986. 1300 clients de l'escroc ont été grugés – dont de nombreux Jurassiens – qui ont perdu quelque 200 millions de francs. Durant plusieurs années, le financier, originaire de Boncourt (JU) et établi à Bâle, avait promis à ses investisseurs des intérêts allant jusqu'à plus de 20% sur des placements dans le pétrole et l'immobilier.



BERNE-BARCELONE (ATS). – Dernier-né de l'offre ferroviaire des CFF, le train-hôtel espagnol de nuit «Pablo Casals» a effectué de dimanche à mardi son voyage inaugural entre Berne et Barcelone. Pour le directeur général des CFF Hans Eisenring, il marque le début d'une nouvelle ère des voyages internationaux de nuit et est destiné, tout comme les lignes à grande vitesse, à mieux concurrencer le trafic aérien.

Train de luxe, le «Pablo Casals» quitte chaque soir Berne à 20 h 47 pour arriver le lendemain matin à 9 h 10 à Barcelone, après des arrêts aux gares suisses de Fribourg, Lausanne et Genève. D'ici quel-

ques mois, il reliera aussi Zurich. Ce train se compose de trois classes: une grande classe (chambres à 1 ou 2 lits avec W.-C. et douche), une 1^{re} classe (chambres à 1 ou 2 lits) et une seconde classe (chambres à 4 lits). Il comprend aussi une voiture-restaurant et une voiture-bar. Grâce à lui, les «vacances» commencent à la gare, a lâché Hans Eisenring.

Muni du système Talgo, le «Pablo Casals» peut donc circuler tant sur le réseau européen que sur le réseau espagnol où l'écartement des voies n'est pas le même. Il ressemble en cela à son cousin de jour, le «Catalan-Talgo», qui relie

Genève à Barcelone depuis 1969. Les voyageurs des autres trains doivent changer de composition à la frontière franco-espagnole. Pour les responsables des CFF, ce train illustre l'une des façons de concurrencer le trafic aérien qui a pris une part de marché au rail. Pour les touristes et les hommes d'affaires, ce «Pablo Casals» possède des atouts, le confort, la restauration; en plus, il est à Barcelone avant l'arrivée du premier avion. Pour les longs trajets de plus de quatre heures (distance entre 1000 et 1500 km), le train de nuit représente donc la meilleure concurrence de l'avion, a estimé Hans Eisenring.